Les Brigandages Historiques

AUGUSTE CHIRAC

L'AGIOTAGE

SOUS

LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE

1870-1887

> Dans une monographie des siècles, le XIXe devrait s'appeler le siècle de l'escroquerie.
>
> "Les Rois de la République."
> 1er vol., p. 19.

TOME SECOND

CINQUIÈME ÉDITION



PARIS

NOUVELLE LIBRAIRIE PARISIENNE

ALBERT S[illegible]E, EDITEUR

18[illegible]18

L'AGIOTAGE

SOUS LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Les Rois de la République, *histoire des juiveries* (nouvelle édition annotée et augmentée, 1888), 2 volumes.... 7 fr. »

La Prochaine Révolution (1886).................... 2 fr. 50

La Haute Banque et les Révolutions (nouvelle édition, revue et augmentée) (1888), 1 volume.............. 3 fr. 50

Lettres d'un Marseillais *sur l'Exposition universelle de* 1867, avec gravures (1867), 1 volume.................. 5 fr. »

La Vénalité dans le journalisme (brochure)........ » » 25

En préparation :

LES BRIGANDAGES HISTORIQUES

HISTOIRE DE QUATORZE SIÈCLES

Divisions de l'ouvrage :

I. — PÉRIODE SALIQUE.
II. — PÉRIODE FÉODALE.
III. — PÉRIODE MERCANTILE.
IV. — PÉRIODE AGIOTEUSE.

Cette dernière période comprend les subdivisions suivantes :

L'AGIOTAGE sous les BOURBONS (1610-1774).
— sous la RÉVOLUTION (1774-1804).
— sous BONAPARTE et la RESTAURATION (1804-1830).
— sous les ORLÉANS (1830-1852).
— sous le SECOND EMPIRE (1852-1870).
— sous la TROISIÈME RÉPUBLIQUE (1870-1887).

Pour paraître prochainement :

L'ANALYSE SOCIALISTE (Conférences élémentaires).

Paris. — Imp. F. Levé, rue Cassette, 17.

LES BRIGANDAGES HISTORIQUES

AUGUSTE CHIRAC

L'AGIOTAGE

SOUS

LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE

1870-1887

TOME SECOND

« Dans une monographie
« des siècles, le XIX[e] devrait
« s'appeler le siècle de l'es-
« croquerie. »

Les rois de la République.

1[er] volume, page 19.



PARIS

NOUVELLE LIBRAIRIE PARISIENNE

ALBERT SAVINE, ÉDITEUR

18, RUE DROUOT, 18

RECTIFICATION

Nous recevons de Fidus la lettre suivante que, avec l'assentiment de M. Auguste Chirac, nous sommes heureux d'imprimer.

L'Éditeur.

Paris, le 6 novembre 1888.

Monsieur,

J'ai lu avec autant de surprise que de peine la ligne injurieuse que M. A. Chirac a laissé tomber de sa plume, dans son livre : *l'Agiotage sous la troisième République* (page 89).

En ce qui me concerne personnellement, l'accusation de M. Chirac ne saurait m'atteindre : un des premiers frappé par M. Thiers, mon passé répond pour moi.

Si M. A. Chirac veut connaître mes sentiments à l'égard de M. Thiers, qu'il prenne la peine de parcourir de nouveau le *Journal de dix ans* (qu'il cite souvent, d'ailleurs). Il y verra quels jugements je porte sur ce premier président de la République, l'esprit le plus révolutionnaire de notre temps, l'égoïste parfait qui n'eut jamais d'autre souci que

sa propre élévation, le politicien avide qui, spéculant sur la destruction de son hôtel, sut le relever plus somptueux, avec le dernier argent de la France ruinée, et qui tomba enfin du pouvoir où l'avaient porté ses intrigues, aux applaudissements de toute la nation.

Il verra aussi quel mépris m'inspiraient ces journalistes associés par M. Thiers aux gains qu'il prélevait sur la fortune de la France, qui vantaient son patriotisme sans y croire, et, quelques mois plus tard, insultaient sans pudeur à sa chûte.

M. Chirac, alors, j'en suis sûr, reconnaîtra son erreur, et regrettera les insinuations injustes et blessantes contre lesquelles se révolte celui qui chercha toute sa vie à mériter le nom et la réputation d'honnête homme.

Veuillez agréer, etc.

Fidus.

II

PROGRESSIONS ANARCHIQUES

(Suite)

V

Trompettes de Jéricho.

PÉRIODE 1882-1883-1884

SOMMAIRE. 1882. — Dictature occulte. — Les petits Catons. Inondation de financiers. — Le pick-pocket. — La cagnotte. — Le krach. — Les bottes de Bismarck. — Où sont les naïfs. — Plan autrichien. — Bourgeois pudique. — Toucher à Monseigneur?! — Encore Léon Say ministre. — Pauvres agents de change! — Le siège du *Petit Journal.* — La *Paix* moraliste! — Palinodies de la *République française.* — Comédie égyptienne. — Où est la civilisation? — Intrigue tunisienne. — Clairvoyance malgache. — Syndicats professionnels. — Horrible guerre de classes. — L'avocat d'Amiens. — Les grévistes vendus aux Anglais. — La police. — La misère monte. — Idées anti-juives. — Le réquisitoire de Wimpffen.

J'arrive aux épopées finales.

A partir de 1882 vont se dérouler, avec une rapidité vertigineuse, toutes les conséquences des fautes, des ignorances ou des férocités qui ont été accumulées pendant les quatre périodes précédentes, et qui ont fini par installer officiellement la corruption dans le palais du chef de l'État.

Là, en effet, habite maintenant un homme qui réalisera facilement la dictature occulte qu'on avait tant reprochée à Gambetta ; seulement, cet homme, n'ayant à sauvegarder ni une considération personnelle, ni une attitude de parti, ni, comme le tribun de Cahors, un passé retentissant, sera bien plus à l'aise pour le choix des moyens et, naturellement, il emploiera, de préférence, ceux dont il se souviendra d'avoir vécu pendant sa jeunesse de parasite dépravé et cynique ; aussi les valets de la République appelleront « notre dauphin » celui que les garçons et les filles du Café Anglais avaient appelé « M. Daniel », et les magistrats qui l'avaient interdit : « le sieur Wilson ».

Par les courtages financiers, il prendra les entremetteurs et les entremetteuses ; par des impunités, il se fera une armée de malfaiteurs et, par des pourboires plus ou moins déguisés, il séduira la plupart des cochers du char de l'État, vulgairement appelés députés.

Hélas ! ce que j'écris en triste prose, Clovis Hugues l'a dit en vers splendides, dans l'*Intransigeant*, en plein mois de mai, montrant, par là, que l'odeur fade des officines véreuses avait, à ce point, envahi l'atmosphère qu'elle en avait chassé le parfum des premières violettes.

Dans des strophes intitulées : *Les Députés d'affaires*, le poète s'exprimait ainsi :

Tant qu'ils ont eu besoin, pour piper les suffrages,
De jouer les petits Catons,
Et de faire sonner la doctrine des sages
Au bois creux de leurs mirlitons ;

. . . .

Certes nous avons cru qu'ils iraient à l'histoire
Sans trahison, sans attentat;
Qu'ils se refuseraient à monnayer leur gloire
Sur le vieux comptoir de l'État;

. . . .

Mais ô dérision! sitôt que ces fantoches
Se sont trouvés assis sur nous,
Ils ont tendu les reins pour fouiller dans nos poches
Et nous voler nos quatre sous;

. . . .

Dame! on est député pour arrondir sa bourse,
Messieurs, l'argent sent toujours bon,
Et le Pactole grec, aujourd'hui, prend sa source
Aux couloirs du Palais-Bourbon!

. . . .

Honte! juste au moment où, sauvé de l'abîme,
Le peuple, pilote éternel,
Croyait voir se lever quelque étoile sublime,
Entre les vagues et le ciel;

. . . .

Nous avons vu monter dans l'aube triomphale,
Au bas du ciel profond et doux,
La petite rondeur mystérieuse et pâle
D'un tas de pièces de cent sous!

Cette énergique et splendide satire était bien méritée, hélas ! par la Chambre élue au milieu du vertige agioteur de 1881.

J'ai déjà dit de quel pourchas avaient été l'objet les places et les emplois, surtout les sinécures grassement payées par l'État ; ceux qui n'avaient pu, ou osé, la *livrée*, s'étaient jetés dans les sociétés financières; toute une légion de néo-possédants était entrée dans les conseils d'administration des nouvelles sociétés.

Le Sénat, à la fin de 1882, ne comptait pas moins de 52 administrateurs ou intéressés notoires de

sociétés diverses, en dehors, même, des actions possédées silencieusement et soigneusement dissimulées.

Voici la liste des sénateurs notoirement liés avec des conseils d'administration, soit par des fonctions, soit par des opérations devenues publiques :

Andlau (comte d') : *Chemins de fer de l'Orne.*
Arbel : *Assurance financière. — Banque centrale du travail et de l'épargne. — Société industrielle et commerciale des métaux.*
Baragnon : *Crédit de France.*
Bardoux : *Crédit industriel et commercial.*
Barrot : *La Foncière. — Compagnie algérienne. — Chemins de fer de Bône à Guelma.*
Barthélemy-Saint-Hilaire : *Mines de Tharsis.*
Bernard : *Grande Compagnie d'assurances.*
Bocher : *Crédit mobilier espagnol. — Chemins de fer du Midi.*
Bondy (de) : *Chantiers et ateliers de la Gironde.*
Bonnet : *Banque maritime. — Crédit foncier de France.*
Bozérian : *Gaz central (Lebon).*
Broglie (duc de) : *Union générale.*
Brunet : *Centrale-vie. — Comptoir de l'industrie linière.*
Cazot : *Alais au Rhône.*
Chabaud-Latour (général baron de) : *Chemins de fer de l'Ouest. — Docks et entrepôts du Havre. — Mines de Mokta-el-Hadid. — Forges et fonderies de Santander et Quiros.*
Claude des Vosges : *Banque centrale du travail et de l'épargne.*
Cordier : *Assurance financière. — Banque d'escompte. — Docks et entrepôts de Rouen.*
Dauphin : *Aigle-incendie. — Crédit général français.*
Denormandie : *Nationale incendie. — Le nickel.*
Duclerc : *Banque de Paris et des Pays-Bas. — Crédit foncier franco-canadien. — Chemins de fer andalous.*
Dupuy-de-Lôme : *Forges et chantiers de la Méditerranée. — Messageries maritimes.*
Dutilleul : *Banque de Paris et des Pays-Bas. — Crédit foncier.*
Duval : *Grande Compagnie d'assurances. — Compagnie parisienne du gaz.*
Fay (du) : *Assurance financière.*

Feray : *Comptoir de l'industrie linière.*
Ferrouillat : *Crédit Lyonnais. — Houillères de Montrambert. Mines de Mokta-el-Hadid.*
Flers (de) : *Caisse générale des familles. — Mines de la Grand'-Combe.*
Fournier : *Banque commerciale et industrielle. — Compagnie franco-algérienne. — Mines de Malfidano.*
Gouin : *Banque de France. — Banque de Paris et des Pays-Bas. — L'Urbaine et la Seine (assurance). — Gaz pour la France et l'étranger.*
Guiffrey : *Compagnie foncière de France. — Crédit foncier et agricole d'Algérie. — Crédit foncier de France.*
Haussonville (d') : *Chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée.*
Honnoré : *Banque de l'Algérie.*
Humbert : *Compagnie générale française de tramways. — Mines de Campagnac.*
Labiche : *Nord-incendie — Banque centrale du travail et de l'épargne.*
Lareinty (de) : *Crédit foncier colonial.*
Legay (baron) : *Crédit foncier de France. — Société financière de Paris.*
Magnin : *Banque de France.*
Martenot : *Caisse générale des familles — Rente foncière. — Forges de Châtillon-Commentry.*
Masson (de Mortfontaine) : *Monde-accidents. — Comptoir d'escompte. — Crédit Lyonnais — Foncière Lyonnaise.*
Montaignac (de) : *Caisse mutuelle des Reports.*
Oudet : *Crédit foncier et agricole d'Algérie.*
Palotte : *Union mobilière. — Banque de prêts à l'industrie.*
Parent : *Banque centrale du commerce.*
Pélissier (général) : *Chemin de fer de Lyon à la Croix-Rousse.*
Pouyer-Quertier : *Télégraphe de Paris à New-York.*
Roussel : *Houillères d'Ahun*
Roy de Loulay : *France-incendie.*
Say (Léon) : *Chemins de fer de Madrid-Saragosse-Alicante. — Houillères et fonderies de l'Aveyron.*
Scherer : *La Foncière*
Scheurer-Kestner : *Matières colorantes de Saint-Denis.*
Tesserenc de Bort : *Chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée. — Chemins de fer de Madrid-Saragosse-Alicante. — Mines de Mokta-el-Hadid.*

A la Chambre des députés, c'était bien pis encore; près de *cent* députés étaient inféodés à la finance agioteuse, de la même façon que les sénateurs.

Voici la liste des noms, dressée d'après le même système :

Achard : *Foncière-vie.*
Arnoult : *Jardin d'acclimatation.*
Audiffred : *Caisse générale des familles.*
Baïhaut (Charles) : *Société des pêcheries françaises.*
Bert (Paul) : *Banque centrale du travail et de l'épargne.*
Bischoffsheim : *Banquier.*
Bontoux : *Société financière de Paris.*
Bouchet (Brutus) : *Epargne populaire. — Zodiaque (assurance).*
Bourgeois : *Progrès national (assurance). — Banque commerciale et industrielle. — Compagnie franco-algérienne. — Mines de Malfidano.*
Bouthier : *Crédit Lyonnais.*
Brame : *Forges de Châtillon-Commentry.*
Bravet : *Courtier financier égyptien.*
Brelay : *Progrès national (assurance).*
Brice (René) : *Caisse générale des familles. — Crédit foncier et agricole d'Algérie. — Crédit foncier de France. — Crédit foncier franco-canadien. — Chemins de fer de l'Ouest.*
Cazeaux : *Crédit mobilier. — Immeubles de France.*
Christophle : *Crédit foncier. — Briouze à la Ferté-Macé.*
Cibiel : *Houillères et fonderies de l'Aveyron.*
Constans : *Ex-industriel en Espagne.*
Couturier : *Crédit foncier colonial.*
Danelle-Bernardin : *Wassy à Saint-Dizier.*
Delaporte : *Banque franco-égyptienne.*
Desprez : *Providence-accidents.*
Develle : *Banque commerciale et industrielle. — Compagnie franco-algérienne.*
Dufour (baron) : *Compagnie franco-algérienne.*
Durand : *La Métropole.*
Durieux . *Société de construction Dyle et Bacalan.*
Etienne : *Banque centrale du travail et de l'épargne.*
Faure : *Union-vie.*

Ferry (Charles) : *Confiance-incendie. — Banque franco-égyptienne.*
Gaillard : *Banque de France*
Gautier : *Chemin de fer d'Orléans.*
Gavini : *Banque transatlantique. — Compagnie transatlantique.*
Gérard (baron) : *Chemins de fer de l'Ouest. — Compagnie des eaux. — Houillères de la Haute-Loire.*
Germain (Henri) : *Crédit Lyonnais — Foncière lyonnaise. — Chemins autrichiens. — Nord de l'Espagne. — Gaz de Marseille. — Forges de Châtillon-Commentry. — Houillères de Montrambert.*
Gévelot : *Métallurgie et fournitures.*
Giraud : *Banque de l'Algérie.*
Girerd : *Banque centrale du commerce.*
Guichard : *Messageries maritimes.*
Hérédia : *Banque centrale du travail et de l'épargne.*
Hovius : *Banque maritime.*
Janzé (de) : *Monde-accidents.*
Jolibois : *Banque transatlantique.*
Kergorlay : *La Foncière — Immeubles de France. — Parc de Passy.*
Laisant : *Progrès national (assurance). — Assurance financière.*
Lalanne : *Banque de la Guyane. — Compagnie générale des omnibus.*
Laroche-Joubert : *Industriel.*
Lavieille : *Union nationale.*
Lebaudy : *Spéculateur, banquier.*
Lecomte : *Forges et fonderies de Santander et Quiros.*
Lelièvre : *Compagnie de navigation Havre-Paris-Lyon.*
Lepère : *Banque centrale du travail et de l'epargne.*
Levavasseur : *Sphère maritime.*
Lévêque : *Crédit foncier de France.*
Levert : *Monde-incendie.*
Martin : *Nouvelle-Union.*
Mauger : *Banque commerciale et industrielle. — Compagnie franco-algérienne. — Mines de Malfidano.*
Mauguin : *Chemins de fer de l'Hérault.*
Mercier : *Confiance-incendie.*
Mir : *Crédit foncier de France.*
Nadaud : *Banque centrale du travail et de l'épargne.*

Osmoy (comte d') : *Canal de Pierrelatte.*
Pagès : *Mines de Bully-Grenay.*
Passy : *Banque centrale du travail et de l'épargne. — Confiance-incendie. — Crédit foncier colonial. — Crédit industriel et commercial.*
Pellet (Marcelin) : *Banque centrale du commerce.*
Pénicaud : *Banque de France.*
Perier (Casimir) : *Docks et entrepôts du Havre.*
Plichon : *Mines de Bully-Grenay.*
Poulet (Marius) : *Le Zodiaque.*
Reille (baron) : *Chemins de fer de l'Est. — Compagnie des Eaux. — Eaux de la banlieue de Paris. — Forges et fonderies d'Alais.*
Renault (Léon) : *Les deux Syndicats du Crédit général français* (400 actions). — *Chemins de fer de l'État.*
Rey : *Temps-vie. — Société marseillaise de crédit.*
Richard : *Bône à Guelma.*
Riotteau : *Banque maritime.*
Rivière : *Centrale-vie. — Crédit foncier de France. — Sous-comptoir des entrepreneurs.*
Robert : *Union-incendie.*
Roche : *Bateaux-omnibus.*
Rochette (de la) : *Commentry-Fourchambault. — Houillères de Saint-Etienne.*
Rousseau : *Gaz de Mulhouse.*
Rouvier : *Compagnie auxiliaire des chemins de fer.*
Royer : *Houillères de Rive-de-Gier.*
Roys (marquis des) : *Compagnie de Fives-Lille.*
Savary (Charles) : *Banque de Lyon et de la Loire.*
Silhol : *Chemins de fer d'Alais au Rhône. — Chemins de fer méridionaux français.*
Soubeyran (de) : *La Foncière. — Banque d'escompte. — Immeubles de France. — Crédit foncier d'Autriche. — Chemins de fer des Asturies-Galice-Léon.*
Sourigues : *Financier ; ex-administrateur des voitures de Paris et de la Compagnie transatlantique.*
Tallon : *Société française de reports et dépôts.*
Tézenas : *Nouvelle Union. — Forges et aciéries de la marine et des chemins de fer.*
Thomas : *Comptoir d'escompte.*
Tirard : *Mines de l'Uruguay.*

Truelle : *France-incendie. — Comptoir de l'industrie linière.*
Valon (de) : *Compagnie française du télégraphe de Paris à New-York.*
Villain : *Ouest algérien.*
Wilson : *Compagnie de Fives-Lille.*

Cela étant, comprendra-t-on que la Chambre et le Sénat, après avoir laissé s'accomplir toutes les palinodies judiciaires, se soient, finalement, jetés dans les bras de l'ancienne féodalité financière, entraînés qu'ils étaient vers celle-ci par leur commune sympathie pour le double parasitisme de l'usure et de l'agiotage?

Dans les premiers jours de l'année, tout le monde officiel était en liesse; on était à la veille d'une immense panique financière et nul ne la prévoyait, sauf, peut-être, le clan des juifs orientaux, qui savaient d'avance que, sous le nom de *parti national égyptien*, une comédie allait se jouer au Caire le 3 janvier.

On doit remarquer que, presque chaque année, dans le premier trimestre, les financiers, véritables kroumirs de l'épargne, trouvent le moyen de faire une razzia.

Cette année, l'*Union générale* devait en fournir l'occasion.

J'ai dit que nul ne prévoyait une catastrophe financière ; en voici la preuve :

Clément Juglar avait doctoralement pronostiqué, vers octobre 1881, que « dans un an ou dix-huit mois », éclaterait infailliblement une crise financière.

Pour le moment donc, on pouvait être rassuré.

De son côté, maître Leroy-Beaulieu égrenait les perles les plus fines de sa dialectique capitaliste. L'homme de l'Institut démontrait dans l'*Économiste français* et dans son patois filandreux, que tout était bien ; que le monde civilisé épargnait annuellement 10 à 12 milliards ; qu'en France seulement, on mettait de côté deux milliards, sans compter un milliard et demi de remboursements par tirages ; qu'aussi il voyait avec satisfaction pulluler les industries mises en sociétés anonymes, déclarant *sans rire*, que le capital appelé par ces sociétés était « *remis...*, *pour la plus grande partie, à titre de* « *dédommagement de prix de vente* ou *de cession*, à l'industriel individuel qui sortait de l'entreprise ; » et il ajoutait, toujours *sans rire* : « Il n'y a pas là une absorption, mais, simplement, un *déplacement de capitaux.* »

A quoi je répondrai, simplement aussi, que ce sont là des raisonnements d'escarpes et que le pickpocket qui, en omnibus, coule silencieusement sa main dans ma poche pour faire passer mon portemonnaie dans la sienne, peut, au même degré, déclarer sérieusement, « qu'il n'y a pas là une *absorption, mais un déplacement* ! »

Pour faire chorus à Leroy-Beaulieu, l'*Economist de Londres* s'écriait en même temps : « Il n'y a pas d'effondrement à redouter ; « les capitaux que l'on croit absorbés font simplement comme le soldat du cirque... »

Et l'Anglais terminait par le même refrain : « Il y a là un simple déplacement de capital. »

Le plus grave, c'est que, comme le constate lui-même un spécialiste aux gages de la finance : « Ces

opinions, formulées dans les premiers jours de janvier, trouvaient de *nombreux adhérents !*

Entre temps, les gouvernants continuaient la distribution des places : de Courcel allait à Berlin, de Chaudordy à St-Pétersbourg, et, malgré les cris, J.- J. Weiss devenait fonctionnaire aux Affaires étrangères.

On risquait, il est vrai, un œil inquiet du côté de Challemel-Lacour, ambassadeur à Londres ; mais bah ! il fallait passer la *Manche* !

D'autre part, Roustan, plénipotentiaire tunisien, sorti un peu froissé de sa discussion judiciaire avec Rochefort, se hâtait de rentrer à Tunis... Bah ! là encore, il fallait passer la mer, et c'est curieux comme l'eau salée nettoie les réputations !

Planant au-dessus de ces choses, Gambetta, *forcé de faire un pas en avant*, songeait à cette folie : réaliser le programme *émission, conversion, rachat.*

Mais il voulait, pour commencer, réviser les lois constitutionnelles et installer à cet effet, très prochainement, le grand congrès national à Versailles. Or la session législative allait s'ouvrir le 10 janvier.

D'ailleurs tout était bien ; aux élections sénatoriales, les républicains venaient de gagner 25 sièges. Le préfet de la Seine, Hérold, venait de mourir juste à point pour que sa succession pût échoir à Charles Floquet.

Quant au peuple, lui toujours bon et bête, s'il pensait à l'héritage de ses morts, ce n'était pas pour en vivre, mais pour en mourir, et, justement comme il venait de s'assembler afin de célébrer l'anniversaire de la mort de Blanqui, il allait offrir ses épaules à quelques sabrades d'autant plus sinistres

qu'elles étaient distribuées dans le champ du repos.

C'est au milieu de ces discordances que résonna soudain le double glas funèbre de la bourse et du ministère.

En effet, les premières paniques financières datent du 15 au 17 janvier et, le 26 du même mois, sous un prétexte d'apparence politique, le cabinet Gambetta était renversé.

Pour bien faire comprendre l'infernale manœuvre qui venait de réussir, je dois préciser quelques points.

Le programme financier du ministère Gambetta avait pour objet, suivant les expression mêmes d'Allain-Targé, « d'assurer à la politique démocratique et « progressive, une base financière inébranlable. »

Dans ce but, on voulait procéder à une émission publique pour obtenir les fonds nécessaires aux grands travaux et, notamment, ceux qui devaient servir au rachat, au moins partiel, des chemins de fer ; en même temps, par la conversion du 5 0/0, on voulait réaliser une réduction d'intérêt afin de rendre moins onéreuse l'inscription de nouvelles annuités, conséquence naturelle de l'émission projetée.

En fait, il s'agissait, comme toujours, de demander au public de l'argent pour rembourser le public; ou, mieux encore : de changer la répartition des stocks monétaires, en prenant aux uns pour donner aux autres.

C'était créer le va-et-vient identique à celui dont s'enrichit la cagnotte des cercles. Or, en organisation capitaliste, la cagnotte s'appelle : *La Haute Banque.*

Cependant, celle-ci n'était point bien en cour; de plus, on avait parlé d'*émission publique*, c'est-à-dire d'appel direct à l'épargne, en dehors de l'intermédiaire officiel des financiers. -- C'était inadmissible!

Il faut savoir, en effet, que, lorsque l'État ne les prend pas pour complices, il fait aux financiers une concurrence désastreuse. — Et, justement, il avait des allures! il prétendait garder tout pour lui!

Vous sentez bien que le capital ne pouvait tolérer une pareille outrecuidance, d'autant plus qu'usurier des transports et vampire du commerce, il n'était pas d'humeur à se laisser arracher sa ferme générale, dénommée : *Monopole des chemins de fer*.

Dès lors et sachant fort bien que la masse est assez folle pour étudier la politique dans la cote de la Bourse, il chercha à créer une panique boursière.

Mais comment faire? l'Agence Havas avait épuisé, sans succès appréciable, toutes les fausses nouvelles relatives à l'Allemagne. Il fallait donc trouver autre chose.

Voici ce qu'on trouva :

Quelques vautours, tels que *Lebaudy, Erlanger, Camondo, Soubeyran*, avaient su « *environner* » les *environs* de Gambetta; celui-ci les laissait faire; non séduit, peut-être, mais endormi tantôt par un dîner, tantôt par une partie de chasse plus ou moins bien *meutée*, ce qui lui donnait l'illusion de jouer au prince de Galles.

Lebaudy, particulièrement, qui avait entrepris une campagne de hausse sur les titres de Suez,

était parvenu à lui faire accroire qu'il tenait ainsi la dragée haute aux Anglais et que, du même coup, Rothschild (dont la politique anglo-égyptienne était bien connue) en était fort marri. Bref, Lebaudy faisait de la finance patriotique! Il fallait être Gambetta pour donner dans un pareil panneau!

Il ignorait, sans doute, que les actions de Suez se prêtent plus facilement que d'autres aux intrigues de la hausse, parce que, périodiquement, la compagnie publie des recettes progressives et que, finalement, les bénéfices vont toujours en croissant. Ce n'est pas une raison, je l'ai amplement expliqué, pour majorer sans cesse la valeur du titre; mais l'habitude en est prise, grâce à l'ignorance d'un public illusionné; et si illogique, si odieuse, même, qu'elle soit, cette habitude est devenue invétérée.

D'un autre côté, à l'exemple de l'*Union générale*, et pour faire concurrence au *Crédit Lyonnais*, le député Charles Savary, bien vu du gouvernement, avait créé, dès 1880, une *Banque de Lyon et de la Loire* au capital de 25 millions, bientôt porté à 50. Il avait choisi comme centre d'action le chef-lieu du Rhône.

Le caractère politique de l'Union générale ne permettait pas à celle-ci d'offrir ses services au grand ministère, mais il en était autrement d'une institution comme la *Banque de Lyon et de la Loire*, dirigée par un « bien pensant. »

Il y eut presque aussitôt lutte entre les deux établissements ; d'abord tous deux escaladèrent avec une rapidité inouïe les hauts sommets de la cote officielle ; puis bientôt ils se rencontrèrent sur le terrain autrichien ; et pendant que l'une venait

d'obtenir la *Landerbank* soi-disant *privilégiée*, l'autre allait obtenir aussi le *privilège* d'une banque maritime.

Je ne sais ce qu'il faut penser du rôle joué par les ministres autrichiens dans cette affaire (le suicide de M. de Wimpffen que je raconte à la fin de l'année me donnera l'occasion de creuser un peu cette question); toujours est-il que les privilèges soi-disant accordés, et qui n'en étaient pas, furent contestés, que des consentements puis des refus se succédèrent et que le même coup déjà porté à l'*Union générale* sans grand succès, fut dirigé contre la *Banque de Lyon et de la Loire* qui ne put y résister.

La panique à Lyon fut effroyable; peu après, elle se répandit à Paris ; alors on vit la fameuse journée du 17 janvier.

Hé bien ! devant cet ouragan dont le point de départ est en Autriche et dont le choc dévastateur se produit en France, je ne puis m'empêcher de faire des rapprochements et de me rappeler que, comme je l'ai déjà expliqué, le véritable « *empereur* » d'Autriche s'appelle Rothschild.

En Autriche et en matière de Société, le mot *privilège* n'exprime pas l'idée d'un *monopole;* un *privilège* est un « décret », un « diplôme ». Une *Banque impériale, royale, privilégiée* est exposée à la concurrence d'une autre banque non moins *privilégiée, royale*, etc... La *Landerbank* « privilégiée », elle aussi, en est la preuve. Charles Savary courut une aventure de plus : ayant obtenu la concession d'une *banque maritime*, il se vit tout à coup refuser l'homologation des statuts.

Qu'y avait-il donc ? Qu'est-ce donc que cette

Banque maritime avait de si extraordinaire ? Je l'expliquerai en peu de mots.

Depuis 1872, on avait travaillé activement au percement du Saint-Gothard. Le 31 décembre 1881, les travaux étaient terminés, le 1[er] janvier 1882 l'exploitation allait commencer. Le grand transit allait être détourné des lignes françaises ; Marseille allait se voir dépouillée par Gênes ; l'Italie, en fort bons termes avec l'Allemagne, allait en bénéficier. Cela étant, le même *patriotisme financier*, qui avait inspiré à Bontoux l'idée de concentrer les communications orientales par l'Autriche, suggéra à Savary d'opposer Trieste à Gênes. Il était clair que la percée du Saint-Gothard pouvait, au même degré, favoriser les lignes italiennes comme celles du nord et du sud de l'Autriche ; il était clair, aussi, que l'idée de pourvoir ces dernières d'une station maritime, servant à développer leur commerce, au fond de l'Adriatique, constituait une combinaison capitaliste intelligente. Depuis longtemps, d'ailleurs, la *Compagnie des Chemins de fer du Sud de l'Autriche* (vulgairement appelés *Lombards*) travaillait à améliorer le port de Trieste; donc une *banque maritime*, venant là-dessus jeter l'appoint de ses millions, permettait, à coup sûr, d'établir une base d'opérations des plus soutenables.

Par malheur pour Savary, comme pour Bontoux, il y avait dans le Conseil d'administration des *chemins de fer du Sud de l'Autriche* un fort escadron de juifs et, parmi eux, quatre Rothschild, ni plus ni moins.

Ces détrousseurs bibliques n'allaient certes pas permettre à un « mécréant » d'affoler avec ses

millions la balance de leurs combinaisons intimes.

Si, un jour, quelque puissance devait écraser Gênes en faveur de Trieste, c'est à eux qu'ils réservaient le soin de désigner, de choisir, et surtout d'aider cette puissance.

Or, ils avaient besoin de courtiser la Prusse.

En effet, si l'Autriche-Hongrie est un fief Rothschild ; si Rothschild règne de droit à Londres, à Paris, à Vienne, il n'en est pas de même à Berlin, où venait de se réveiller l'anti-sémitisme.

A Berlin, Rothschild est obligé de se cacher sous le nom de *Bleichrœder*, et en outre, d'obtenir l'agrément de Bismarck. Celui-ci, voyez-vous, a des bottes et quand il lui prend la fantaisie de les lever à une certaine hauteur, c'est seulement à travers Bleichrœder qu'il leur fait « toucher » l'amour-propre de Rothschild.

Cela suffit à ce dernier, qui trouve sa dignité saine et sauve, pourvu qu'elle soit *frictionnée* avec « *un pon crosse brofite* », onguent merveilleux aux sémites !

S'étonnera-t-on, maintenant, de voir « dissoudre » Savary et écraser Bontoux ?

Il est vrai qu'en pure morale c'est justice. Qu'allaient-ils faire dans cette galère ? pourquoi cette rage de marcher sur les plates-bandes de l'hégémonie jéhovique ?

Pirates, ils ont attaqué des corsaires ; les corsaires les ont vaincus ; qu'est-ce que cela fait à la moralité des choses ? Pirates ils sont, pirates ils restent ; comme les autres sont et demeurent corsaires.

Seulement cette bataille individuelle a entraîné

des désastres et, comme il arrive après les guerres entre les États, c'est le contribuable, c'est-à-dire le peuple qui en supporte tous les effets.

Or, le public avait versé 25 millions à la *Banque de Lyon et de la Loire* pour constituer la fameuse *banque maritime :* dès qu'il connut le refus d'homologation, il courut réclamer son argent ; ce fut le dernier coup.

Le 17 janvier 1882, la *Banque de Lyon et de la Loire* fermait ses guichets : le 19 janvier, la panique, commencée à Lyon, arrivait à son comble à Paris.

C'est-à-dire qu'alors, ô probité publique ! ON VIT UNE FOULE DE GENS, D'HONNÊTES GENS, DIT-ON, BIEN CONVAINCUS QUE LES CHIFFONS DE PAPIER, DONT ILS AVAIENT BOURRÉ LEURS POCHES, PERDAIENT LES TROIS QUARTS OU LA TOTALITÉ DE LEUR VALEUR, SE PRÉCIPITER A LA BOURSE CHERCHANT, VITE ET VITE, A LES GLISSER A D'AUTRES, AFIN QUE CEUX-CI PERDISSENT A LEUR PLACE.

Voilà l'honnête commerce qu'ont fait juifs et chrétiens : les curés de l'*Union générale*, comme les diacres de la *Banque de Lyon et de la Loire*.

On ne s'est guère apitoyé sur les seconds, mais on a présenté les premiers comme des martyrs.

Examinons le personnel dirigeant ; j'y vois d'abord le marquis de Plœuc, un ancien sous-gouverneur de la Banque de France et administrateur de la Banque ottomane ; il fut le plus avisé de tous, car il donna sa démission presque au début.

J'y vois encore M. Léon Riant, appartenant, disent ses flatteurs, à la *haute bourgeoisie* parisienne, et ancien député ; or, la fortune de sa famille est

sortie presque tout entière d'agiotages sur des terrains auxquels se rattachent les scandaleuses affaires des *Docks-Napoléon,* des *terrains de la gare Saint-Lazare,* où furent mêlés les Pereire, les Cuzin-Legendre et tant d'autres, qui donnèrent lieu à des procès retentissants au cours desquels un témoin fit la déposition suivante :

— « La commission de 78,000 francs que j'ai « touchée de M. *Riant* pour la vente de ses terrains, « n'était pas destinée à moi seul : elle a été attribuée « à beaucoup d'intermédiaires, *à des journalistes* « *en grand nombre.* »

Cela démontre, tout au moins que, dans la famille Riant, on sait spéculer et subventionner les meneurs de l'opinion publique.

Je trouve aussi, parmi les fondateurs-administrateurs, des banquiers sachant parfaitement ce qu'est la cote officielle et le marché en banque.

J'y trouve également des commerçants ou anciens commerçants de Lyon et de Marseille. Parmi eux, un ancien marchand de verrerie, longtemps patenté sur le quai du port à Marseille, et connu sous le nom de Rozan.

Ce Rozan fréquenta Mirès, il épousa la fille de celui-ci devenue veuve du prince de Polignac ; mais comme il eût été dur pour une princesse, *par contrat*, de s'appeler ensuite tout uniment « Rozan », le dévot négociant s'adressa au pape, afin d'obtenir de lui, *contre espèces*, que la fille du juif pût porter le titre de comtesse romaine — ce à quoi le pape se prêta volontiers. — Plus tard, ce même Rozan devenait administrateur, à côté de Soubeyran, à la compagnie la Foncière.

Je vois encore parmi les fondateurs de *l'Union*, Rostand, membre de la Chambre de commerce de Marseille; ce n'était pas un naïf non plus que celui-là dont la famille et dont le nom figuraient aux conseils d'administration de plusieurs sociétés financières et entre autres du *Crédit industriel et commercial* de la *Banque franco-égyptienne*, et des *Docks de Marseille.*

Ce n'était pas un naïf, non plus, ni en politique, ni en finances, que le prince de Broglie; à ce double point de vue, il faudrait pouvoir faire parler le feu duc Decazes et le trop vivant baron Hirsch.

Un naïf! le vicomte Emmanuel d'Harcourt, si bien placé pour tout entendre à l'époque du 16 mai? Des naïfs, les journalistes Mayol de Lupé et Eugène Veuillot?

Je ne veux pas allonger cette nomenclature, mais en étudiant de très près la composition de tout le conseil d'administration de l'*Union générale*, je ne trouve absolument personne dont la naïveté fournisse l'étoffe d'un martyr.

On a aussi attribué à Bontoux un plan patriotique.

On a vu dans l'œuvre de cet homme une réaction *anti-sémitique*, alors que la vérité constate simplement une guerre *entre juifs*, voulant accaparer la richesse publique. Le fameux plan patriotique de Bontoux a été repris depuis par des établissements financiers, qui n'ont rien de catholique; or, sait-on qui a succédé à Bontoux dans la partie de ce plan la plus redoutable pour la paix internationale, je veux dire celle qui concernait la péninsule des Balkans?

C'est d'abord *Bleichrœder*, le banquier de Bismarck, et ensuite le groupe de la *Banque ottomane* groupe anglo-allemand juif-judaïsant où je retrouve de Plœuc, le président démissionnaire.

Le plan de Bontoux a été parfaitement signalé à l'attention de Bismarck, dans la brochure allemande publiée à Munich en 1883, et que j'ai déjà citée.

L'auteur de cette brochure fait toute l'histoire des chemins de fer d'Orient, — et, à ce propos, je dois dire que jamais, dans aucun journal français, je n'ai vu traiter le baron Hirsch aussi sévèrement, et aussi justement d'ailleurs, que le fait l'écrivain allemand.

Voici comment cet écrivain résume le plan de Bontoux :

« Le directeur de *l'Union générale* songeait ou-
« vertement depuis longtemps à réunir dans sa
« main toutes les voies de communication par che-
« mins de fer entre l'Europe ouest ou centrale et
« l'Orient, et cela afin de *servir les intentions d'une*
« *politique de revanche autrichienne.* »

Comme on le voit, il y avait là du patriotisme autrichien, mais je ne saisis pas bien où était le patriotisme français.

On dira, peut-être, que servir la politique autrichienne contre l'Allemagne, c'était faire, en 1881, ce qu'on aurait dû faire en 1866. Par malheur, en 1881, trop spécialement servir les intérêts autrichiens c'était ressusciter l'antagonisme austro-russe dans ce qu'il a de plus dangereux : les Balkans et Constantinople.

Je sais bien aussi que Bontoux avait l'intention de travailler aux *chemins de fer russes*, cela a été

dit et écrit; mais quiconque regardera la carte des chemins de fer d'Orient s'apercevra que tout intérêt d'origine autrichienne, voulant s'employer à construire des chemins de fer appartenant aux *Russes*, doit être immédiatement suspecté et, par suite, repoussé par la Russie.

Donc, si tant est que Bontoux ait eu l'intention de favoriser une alliance austro-française, difficile, en tout cas, puisque l'alliance *austro-allemande* était faite, son intention, du même coup, portait préjudice à toute idée d'alliance russe et réduisait la France à opter entre l'Angleterre ou l'Allemagne. Or, comme l'opinion publique, en Allemagne aussi bien qu'en France, n'est pas encore assez épurée pour comprendre quel réservoir de force et, par suite, de paix, contiendrait la conjonction des centres allemands et français, l'œuvre de Bontoux jetait la France dans les bras de l'Angleterre, c'est-à-dire de sa pire ennemie.

Le grand argument des défenseurs de l'*Union générale* consiste à invoquer la répartition de 70 0/0 annoncée par le syndic de sa faillite; là-dessus, ils triomphent et s'écrient : « Voyez donc si aucune des « sociétés d'Erlanger a donné la moindre réparti- « tion ! »

Hélas ! ce n'est pas parce que les affaires d'Erlanger étaient moins bonnes qu'elles n'ont rien laissé ; c'est parce que, en n'arrêtant pas leur créateur, on a laissé le temps à celui-ci de faire tout disparaître; on a donc seulement le droit de dire qu'on aurait dû arrêter Erlanger comme on a arrêté Bontoux ; là, seulement, est la vérité.

On dira, peut-être, que Bontoux, laissé en liberté,

eût relevé lui-même ses affaires. Je réponds : non ; ces affaires étaient tellement majorées qu'elles seraient mortes toutes seules, car il y a une proportion définie entre l'approvisionnement métallique qu'on appelle le capital, et le produit que cet approvisionnement peut permettre de créer. Les affaires, comme les hommes, ont un estomac susceptible de pléthore ou d'anémie. Pour toute société anonyme, un capital majoré, c'est une indigestion et, s'il n'y a pas *évacuation*, c'est la mort fatale.

Hé bien, si toutes les affaires Bontoux ne sont pas mortes, c'est parce que faillite ou arrestation ont produit l'évacuation ; cela est si vrai que ceux qui les ont recueillies se sont occupés, aussitôt, de les démajorer. Tout le remède était là, même d'après la logique des procédés de la finance bourgeoise.

Or, ce que je dis de l'*Union générale*, je puis le dire également de la *Banque de Lyon et de la Loire*.

Par ainsi, après avoir disséqué l'une et l'autre, je reste, purement et simplement, en face d'un de ces coups d'agiotage qui, périodiquement, concentrent les capitaux aux mains de quelques-uns et ruinent la masse du public ; or on verra, dans les résumés chiffrés de l'année actuelle, que le Krach de 1882 a entraîné le déplacement de 5 milliards, tout comme l'invasion prussienne de 1870 [1].

[1] En attendant, voici, relevée au commencement et à la fin de janvier 1882, la cote des principales valeurs négociées sur le marché des fonds publics :

Valeurs	Plus haut	Plus bas	Perte fin janvier
Rente 3 0/0..................	84,05	82,00	2,05
Rente 5 0/0..................	114,90	113,25	1,65
Banque de France............	5,985,00	5,025,00	960,00

En face d'une pareille débâcle, la haute banque exultait! Allez donc faire une émission *publique* et racheter les chemins de fer! disait-elle, en raillant. Que reste-t-il maintenant de la trilogie : *Émission, conversion, rachat*?

Gambetta et Allain-Targé regardaient ce carnage d'un œil ahuri. Sollicités de faire intervenir la justice, ils avaient refusé. Un reste d'inquiétude tenait la haute banque : Bontoux et Savary étaient-ils bien morts? Leurs actionnaires n'allaient-ils pas se roidir contre la *dèveine?* et répondre par quelques coups de boutoir? Or, des assemblées étaient convoquées, il fallait éviter jusqu'à une tentative de relèvement.

J'ai fort peu dissimulé le mince intérêt que je professe pour les « infortunés » de l'*Union générale.* Je n'ai pas davantage caché le mépris que m'ont inspiré les procédés de leurs adversaires; ce faisant, je m'étais placé à l'unique point de vue de la morale, lequel n'a rien de commun avec le point de vue de la *politique*. Mais, si j'entre, à mon tour, dans ce dernier ordre d'idées, je ne puis me dissimuler que si le chef du *grand ministère* — qui avait nié, un jour, l'existence *d'une question sociale* — avait été moins ignorant des organismes capitalistes et, surtout, moins entouré d'appétits furieux, il aurait pu asséner utilement sur les grands rois du capital, un coup de la terrible massue que lui mettait en main l'affaire de l'*Union générale.*

Crédit foncier	1,770,00	1,520,00	250,00
Suez	3,512,50	1,910,00	1,602,50
Union générale	3,030.00	500,00	2,530,00
Banque de Lyon et de la Loire	1,850,00	»	1,850,00

En effet, il pouvait alors se servir du sémitisme catholique pour blesser grièvement le sémitisme judaïque; puis les cognant tour à tour, l'un contre l'autre, il aurait pu les anéantir tous les deux.

C'était simple! Un ministre sachant un peu de finance n'eut pas mis quatre mois à exécuter ce travail d'assainissement provisoire, aisément susceptible de devenir définitif par la simple introduction, à la *Banque de France* et au *Crédit Foncier*, de quelques modifications, même bornées au personnel administratif de ces institutions.

En outre, et puisque nos lois françaises, qui ont codifié l'arbitraire, permettaient d'arrêter Bontoux, comme on avait arrêté Mirès, un grand ministre aurait pu se dire qu'il y avait autant de raisons pour arrêter *Rothschild*, *Erlanger*, *Hirsch*, *Camondo*, *Bamberger*, *Ephrussi*, *Lebaudy*, *Gunzbourg*, et bien d'autres, ne fut-ce que pour saisir cette occasion de *perquisitionner* chez eux, quitte à les relâcher ensuite en attendant mieux. Hélas! si on avait fait cela, combien d'étrangetés n'aurait-on pas découvertes?

Mais, allez donc à des embourgeoisés, comme le sont tous nos gouvernants, conseiller une pareille audace, sans que leur atavisme de laquais galonnés ne se réveille, en les aveuglant et les effarant: « toucher à Monseigneur! » Ho! et monseigneur, savez-vous, c'est quiconque est gorgé de beaucoup d'or, même quand c'est Rothschild ou quelqu'un des sinistres vautours dont j'ai plus haut écrit les noms.

Bourgeois, vous dis-je, et par suite laquais, ces républicains eux-mêmes qui, pour faire prendre le

change sur leur avilissement, plaisantent quelquefois le respect exagéré des Anglais pour leur reine.

En vérité, je voudrais bien savoir quoi est plus odieusement ridicule, ou de *brailler* « god save the Queen, » ou de *faire*, en toute occasion, « que la loi blesse le peuple, mais sauve Rothschild. »

Le grand ministère ne voulut ni voir ni savoir. Allain-Targé, bourgeois pudique, rougissant à la vue des infamies agioteuses, cacha sa figure dans ses mains ; mais, à travers ses doigts écartés, il suivit silencieusement la marche de l'intrigue dont, assez fidèlement d'ailleurs, Drumont a écrit la partie anecdotique dans son volume : *La France juive devant l'opinion.*

Si l'intérieur voyait grandir les difficultés, l'extérieur n'en était pas exempt. Les négociations relatives à un nouveau traité de commerce entre la France et l'Angleterre étaient laborieuses ; à leur propos, le *Times* avait jeté sa note aigre-douce, en y mêlant l'Égypte et l'éventualité d'une intervention anglo-française.

C'est au milieu de ce branle-bas que le cabinet Gambetta joua son va-tout sur la fameuse question du *scrutin de liste.*

Il fut battu et donna sa démission.

Dès maintenant on va voir poindre le résultat du travail souterrain qui avait été fait en vue de rendre impossible, le cas échéant, un vote favorable au rachat des chemins de fer.

Dès maintenant le siège est mis autour des consciences : l'état des finances fournit un prétexte admirable.

Comment insister sur des projets d'emprunt et de

conversion ? en présence du Krach ! — tel est le nom que la haute banque donnait à son triomphe.

D'ailleurs, pour comble d'hypocrisie, elle s'apitoyait :

— C'est un grand malheur, disait-elle, auquel il faut se résigner, hélas !

Cependant, bientôt, on apprendra que, moyennant 120 francs par an, les députés et les sénateurs vont *acquérir* (?) le droit de voyager sur tous les réseaux de France au gré de leur caprice ; les compagnies, amoureuses du suffrage universel et, même, *démocrates convaincues*, veulent que les élus puissent plus facilement visiter leurs électeurs, tandis que, par le scrutin de liste, Gambetta voulait les en éloigner : *proh pudor !*

Et, après avoir ainsi acheté le vote des deux assemblées, les compagnies trouveront encore l'audace de stigmatiser celles-ci dans les compte-rendus qu'elles adresseront à leurs actionnaires !

En attendant, dès le 26 janvier, le grand ministère était mort ; le 30, un nouveau cabinet était formé, et le 1er février *on arrêtait Bontoux.*

Le nouveau cabinet qui, par cette arrestation *choisie*, étalait sa livrée juive, l'exhiba plus effrontément encore en confiant les finances à l'homme de la rue Laffitte : Léon Say.

Pour faire passer ce scandale, on avait donné la présidence du conseil et le portefeuille des affaires étrangères à l'ingénieur Freycinet, homme des grands travaux. Pour comble d'ironie, le reste de la troupe comprenait *Jules Ferry*, *Varroy*, *Goblet*, *Humbert*, *Tirard*, *Billot*, *Jauréguiberry*, *de Mahy* et *Cochery*.

Quant au programme, c'est Léon Say qui va le formuler et il le fait de la façon suivante : *ni émission, ni conversion, ni rachat.*

Cependant, tout n'était pas fini du côté de Gambetta. Il avait senti la trahison ; sa chute et *ce qu'il avait vu autour*, avaient été une révélation et une leçon ; renversé, il eut aussitôt l'idée fixe de recommencer ses anciennes façons, avec cet aiguillon nouveau : l'espoir d'une revanche.

C'est pourquoi la haute banque n'était pas tout à fait rassurée ; seule la mort du tribun — *funèbre opportunisme!* serait de nature à lui permettre un triomphe définitif. — Chose étrange, la mort lui obéira comme lui aura obéi le Krach.

En attendant, à peine arrivé au pouvoir, Léon Say se hâta d'agir, c'est-à-dire de traquer ses ennemis, de favoriser ses bons amis, de secourir ses comparses plus ou moins touchés par le jeu et, enfin, d'acheter ses adversaires.

Le premier fait se révéla par la rapidité inouïe avec laquelle, contrairement à toutes ses habitudes, la justice instrumenta contre les ennemis du clan judaïque, dissolvant, annulant, arrêtant, écrasant tout ce qui touchait à l'Union générale ou à la Banque de Lyon et de la Loire.

Le second fait se manifesta par l'emprunt de 80 millions en faveur du syndicat des agents de change.

Ces pauvres et malheureux agents avaient, eux aussi, — forcés par leur monopole — acheté, vendu, etc... les papiers des mécréants.

Une fois les mécréants tombés, leurs papiers perdaient ; or si le public pouvait, et même devait

perdre, ce n'était que justice! mais les agents de change, jamais! Ils étaient sacrés! c'est que, voyez-vous, des scandales éclataient à Paris comme à Lyon; des procès multiples, complexes, jaillissaient de toutes parts; on ne savait pas où cela pourrait s'arrêter.

Il n'y avait pas d'argent lorsqu'il était question de racheter les chemins de fer; mais dès qu'il s'agit de prêter 80 millions aux agents de change, il y eut de l'argent, et beaucoup et vite?

D'où venait-il? Certes de là où le Krach l'avait centralisé. Pour le constater il suffit de résumer les conditions de l'emprunt : il fut émis au moyen de 160 bons de 500,000 FRANCS CHACUN et, naturellement, couvert tout aussitôt.

Est-ce assez clair? Léon Say, chef des finances et, par conséquent, grand-maître du parquet, facilita, protégea et recommanda cette opération, qui rivait, d'un coup, tous les agents, aux caprices de quelques hauts banquiers.

J'attire l'attention sur ce secours spontanément accordé à toute une corporation financière, fort peu sympathique en elle-même, car il servira merveilleusement de repoussoir au cynisme capitaliste, qui éclatera bientôt lors des crises de Bessèges et de Monceau-les-Mines.

Je tiens, cependant, à préciser que les 80 millions avancés par la haute banque ont, en fait, été payés par le public-contribuable, sous mille formes diverses, mais, surtout, sous forme de majoration du capital immobilier. Je rappelle ici que, pendant l'année 1882, les capitaux immobiliers ont crû de plus d *six milliards*.

Bref, l'emprunt conclu et la justice lancée, Moloch-Baal triomphait, et alors, si Léon Say, le cas échéant, quittait le ministère, tout serait sauf; d'ailleurs il n'en trafiquerait que plus librement dans les couloirs; c'est, en effet, ce qui lui arriva ; mais, avant de détailler cette période de l'année que j'étudie, je dois tenir compte de plusieurs autres circonstances.

La Presse savante, celle de l'*Économiste* qui, peu de temps auparavant, avait rassuré les populations, changea tout à coup de langage.

Je ne risquerai pas de nombreuses citations; je me contenterai de signaler le nouveau thème développé par l'extraordinaire Paul Leroy-Beaulieu.

Je l'ai montré, naguère, le lecteur s'en souvient, s'épanouissant à voir se créer tant de sociétés anonymes et à suivre, d'un œil réjoui, le *déplacement des capitaux*, intégralement et même *centuplement* versés aux industriels qui cédaient leur affaire.

Hé bien, ce même palinodiste officiel, sitôt que son ami Léon Say fut au pouvoir, se mit à écrire :

« Ce qu'étaient autrefois les grandes compagnies
« d'aventuriers et de brigands qui rançonnaient les
« marchands et les pillaient, les sociétés par actions
« le sont aujourd'hui; non pas toutes, sans doute,
« mais *beaucoup d'entre elles.* »

Évidemment, vous le pensez bien, il ne s'agissait ni des compagnies de chemins de fer, ni de la compagnie des agents de change, ni du Crédit foncier, ni de beaucoup d'autres, mais seulement des compagnies nouvellement créées.

Or, c'était parmi ces dernières que Gambetta avait

cherché des appuis; c'est avec elles qu'il avait prétendu battre la vieille banque, tandis que, en passant, il jetait quelques os à sa camarilla aux dents longues !

Comme il était, surtout, dominé par la « politiciennerie, » n'ayant retenu, en fait de finance ou d'économie, que le mot d'Helvétius : « les actions de « l'homme sont déterminées par le plaisir, par « l'égoïsme, » il cherchait à provoquer, autour de lui, beaucoup d'*actions* en leur lâchant des plaisirs et en leur monnayant l'égoïsme.

En outre, sans doute, aussi dominé par ce souvenir : que la grande fortune du même Helvétius était sortie d'innovations heureuses en matière de *quinquina* et *d'ipécacuanha*, il s'était entouré d'un tas de médecins-financiers, et croyait sincèrement, ainsi, arriver à guérir la France. Et c'était bien cela ! La preuve en est que, lorsqu'il voulut témoigner son mépris à ceux de ses anciens caudataires ayant été *déterminés* à l'abandonner, par le *plaisir et l'égoïsme de certaines actions en hausse*, il les appela dédaigneusement des « sous-vétérinaires. »

Tombé du pouvoir officiel dans son ancienne dictature occulte, il rechercha d'autres moyens d'influence.

D'une part, il lui fallait un journal plus répandu que ne l'était la *République française*; de l'autre, il lui fallait quelque grosse institution financière, de vieille date, bien outillée et moins hasardeuse dans ses procédés que ne l'étaient la *Banque d'escompte*, les *Foncières* et la *Banque hypothécaire* avec leur Soubeyran; néanmoins, il ne voulait pas abandonner celui-ci qui, dans l'année 1882, joua encore un

rôle assez important, suite naturelle, d'ailleurs, des luttes que j'ai précédemment narrées.

Or, en fait de presse, Gambetta avait choisi le *Petit Journal* et son groupe; en fait d'institution financière, il voulait avoir sous la main la *Compagnie parisienne du gaz*.

En ce qui concernait le *Petit Journal*, l'opération projetée était la suivante :

Il y avait, à Paris, une Banque dite : *Banque nationale*, maison d'émission, pourvue de 400 correspondances dans les journaux de province, ayant possédé un moment l'*Écho universel*, ayant passé ensuite aux mains de Girardin et de Genty, qui avaient ajouté à son portefeuille un grand nombre d'actions du journal *la France* et du *Petit Journal*. Or, cette institution devait tenir, le 12 avril 1882, une assemblée générale ; si l'on parvenait à être en majorité dans cette assemblée, on renverserait l'ancien Conseil d'administration et, à sa place, on en élirait un nouveau qui, s'inspirant des idées de Gambetta, exercerait, en sa faveur, l'influence attachée à la possession d'un grand nombre d'actions du *Petit Journal*, du journal *la France*, etc.

C'était, comme on le voit, une tentative analogue à celle que j'ai signalée en racontant l'année 1877[1].

Un syndicat avait été créé pour l'acquisition des actions; à sa tête, on citait Veil-Picard, banquier juif de Besançon, puis on nommait des administrateurs du *Crédit foncier et agricole d'Algérie* et de la *Banque franco-égyptienne*.

Or, *il y eut impossibilité de réunir les actions*.

Pourquoi et comment? Le journal *la Lanterne* va

[1] Voyez tome I, page 205.

nous le dire, car il paraît être particulièrement bien informé :

« La bande gambettiste, disait ce journal, n'était « parvenue à s'emparer des titres de la *Banque na-* « *tionale* qu'à l'aide de reports avec la complicité « d'agents de change qui, oubliant complètement la « charte sous laquelle ils vivent, n'ont l'habitude « que d'en voir les avantages.

« *Le ministère s'est ému de ces tripotages et a* « *sommé le syndic des agents de change de les rap-* « *peler* (les agents) *à leur devoir.* »

Le *ministère* c'était, en réalité, l'*Élysée,* qui avait jeté feu et flamme dans son journal officieux *La Paix* et qui agissait par la personne de Daniel Wilson, *ancien administrateur de la Banque nationale,* en ce moment *sous-secrétaire d'État* au ministère des finances, dont dépendait le syndicat des *agents de change.*

Les agents qui avaient laissé sortir les actions durent les faire rentrer, et la majorité espérée ne put se manifester à l'assemblée.

Cet échec des gambettistes provoqua une série d'épigrammes dans l'*Intransigeant*, le *National* la *Vérité*, le *Siècle*, qui tous, alors, faisaient, sans s'en douter, le jeu du vibrion élyséen, en haine du « dictateur »; mais l'appréciation qui, lue à distance, paraît, aujourd'hui, la plus réjouissante, est celle de la *Paix :*

« La manœuvre a échoué, dit ce journal, nous en sommes satisfaits, à la fois pour la presse, *dont la respectabilité nous tient à cœur, et* POUR LA MORALITÉ POLITIQUE DU PAYS! »

L'ironie était complète !

Or si Gambetta a été justement puni pour avoir judaïsé et imité ses propres détracteurs jusque dans leur malhonnêteté même, il n'en est pas moins vrai que l'intervention occulte du *gendre* était déjà très écoutée, alors qu'il avait seulement quelques mois de « parenté ».

L'autre campagne menée autour de Gambetta, fut aussi pitoyable :

Il s'agissait de la *Compagnie du Gaz*, dans le personnel de laquelle le gambettisme comptait de nombreux amis et aussi des soutiens.

Le Conseil Municipal de Paris avait entrepris de forcer ladite Compagnie à abaisser le prix du gaz, ce que celle-ci, non seulement pouvait, mais devait faire, sans poser aucune condition. Mais, féodalité puissante, elle dédaignait les réclamations et se moquait du public.

Or, quel journal soutenait davantage les prétentions de la Compagnie? Le même qui prônait, dans le rachat, la fin du monopole des *Compagnie des chemins de fer* et qui, par une étrange contradiction, défendait celui de la *Compagnie du Gaz,* en approuvant en faveur de celle-ci, le même argument qu'il trouvait détestable en faveur des autres. Or ce journal était : *la République française*.

Cette attitude douteuse lui valut, d'ailleurs, de la part d'Alphonse Humbert, la phrase suivante, véritable coup de massue :

« J'avoue que je ne serais pas fâché de savoir « comment il se peut faire que la *Compagnie du Gaz* « défend son monopole en reproduisant l'argumen- « tation de ceux qui prétendent l'attaquer[1] ».

[1] *Intransigeant*, 12 mai 1882.

Au moment où se passaient ces choses, la comédie égyptienne, que j'ai annoncée en commençant, était poussée au drame par ses organisateurs.

Jamais l'Égypte n'avait vu des jours plus troubles que depuis la fameuse réforme judiciaire opérée au bénéfice de la finance. Qu'on lise son histoire : jamais, même depuis Abbas-Pacha (1849), on n'avait eu à s'occuper de troubles égyptiens ; non pas que les Khédives fussent des modèles de vertu ; mais le peuple, habitué aux façons orientales, ne disait rien. Tout avait changé par l'ouverture du canal de Suez.

A cet égard, j'ai déjà analysé les visées britanniques; or ce qui allait se passer était entièrement le résultat international des conceptions et des corruptions anglaises.

L'Angleterre avait résolu de prendre publiquement possession de l'Égypte, mais seule et, cette fois, en se débarrassant du *contrôle français*.

Pour atteindre ce but, il fallait spéculer sur l'opinion française, qui avait une répulsion marquée pour tout ce qui ressemblait à une expédition belliqueuse; or, comme l'influence anglaise dominait les gouvernants français, la comobinaisn projetée eut un plein succès.

Tout à coup, on inventa l'existence en Égypte de ce qu'on a appelé un *parti national*. C'était exactement la manœuvre avec laquelle la juiverie cosmopolite avait, depuis des ans, ensanglanté la péninsule balkanique.

Là, il s'agissait d'arracher, en les massacrant, les populations chrétiennes au *joug détesté* de la Turquie ; mais en Égypte, tout en employant aussi les

massacres[1], on en arriva à invoquer *la suzeraineté de la Porte*, de telle sorte que, si la France intervenait, on lui déclarait aussitôt qu'elle réveillait la question d'Orient.

Nos diplomates entrèrent dans le complot, au lieu de le démasquer, continuant ainsi l'attitude louche inaugurée par Decazes au profit de Rothschild dès 1875[2].

Bientôt la flotte anglaise bombarda Alexandrie (11 juillet), mais au premier coup de canon, la flotte française, qui l'avait accompagnée, *pour faire une démonstration pacifique*, s'était retirée ; donc après les massacres d'Européens attribués au *parti national*, il y avait un bombardement *des établissements européens* exécuté par la flotte anglaise, le tout *pour protéger les populations européennes* installées en Égypte !

Le héros de la comédie nationale s'appelait *Arabi*. Il avait, avec une audace et un succès inouïs, accaparé le gouvernement de l'Egypte; seulement, aux boulets anglais, *qui portaient*, il répondait par des boulets égyptiens, qui, poliment, *s'enfonçaient dans le sol*, à quelques mètres du canon.

Il faut relire, aujourd'hui, les malédictions proférées par la presse anglaise et française « contre ce gredin d'Arabi », pour mesurer à quel point on a pu se moquer de l'opinion publique.

Et, en effet, ce même Arabi, après avoir occupé le canal de Suez, donnant ainsi aux Anglais l'occasion d'en faire autant, après avoir simulé une fuite,

[1] Les massacres d'Alexandrie, 11 juin 1882.

[2] Voir tome I, page 137.

et après avoir été solennellement condamné à mort, fut gracié, puis pompeusement installé à Ceylan par les Anglais, qui lui servent une pension importante.

Ainsi, depuis 1882, il y a en Egypte une armée d'occupation anglaise; depuis cette époque les financiers anglais y sont les maîtres et, depuis la même époque, les discussions tournent encore autour de la *neutralisation du canal de Suez!*

Et pourquoi tout ce trafic?

Parce que les parasites anglais ont un empire des Indes et les parasites français un empire indo-chinois dont Suez est une des portes.

Donc, c'est pour les seuls appétits de ces deux minorités parasites que la masse des enfants du peuple enrégimentés dans l'armée, est exposée à tout instant à verser son sang et à doubler, tripler, peut-être, le nombre des veuves et des orphelins que le Moloch-Baal du capitalisme dévore ordinairement chaque année!

Oui certes, la percée de Suez était une idée humanitaire, mais, comme toujours, le parasitisme bourgeois l'avait transformée en un engin de destruction, de ruine et de mort.

Ce qu'il avait vu, dans ce travail remarquable, c'était seulement « un prétexte, patriotique ou chau-« vin, de prélever sur la marine anglaise une dîme « qui profiterait aux capitalistes français, tout en « facilitant le trafic de la marine française. »

Vais-je trouver étrange que le parasitisme des capitaux anglais tende à se soustraire à la dîme?

Que non pas! La sauvagerie brutale des capitaux, leur lutte pour ce qu'ils appellent *the life*, est trop dans leur essence pour exciter mon étonnement.

Seulement, je ne puis sans mélancolie songer que notre civilisation est à ce point embryonnaire que nous passons notre vie à nous disputer des coins de terre qui sont d'un usage général et à nous y massacrer, au lieu de nous en servir, ensemble, à frais communs!

Cependant, en attendant que l'Europe soit un peu civilisée, je me bornerai à faire remarquer à la France que le danger de la politique extérieure n'existerait plus pour elle, si elle avait décapitalisé, et, par suite, socialisé son organisation intérieure.

Dès lors, en invoquant seulement son droit de légitime défense, basé sur son *droit de vivre* incontestable, elle pourrait avoir, à l'extérieur, telle attitude que celui-ci lui inspirerait.

Posée en collectivité au milieu des autres collectivités, elle acquerrait une puissance telle que, non seulement la paix serait assurée, mais encore que son exemple entraînerait les autres nations, parce que celles-ci verraient les effets merveilleux d'une socialisation intérieure qui, tout en paralysant les *appétits* de la brute individuelle, sait toujours satisfaire et défendre les besoins du travail national.

On dira, peut-être, que ce serait abaisser Rothschild au profit de *Jacques Bonhomme?*

Qu'importe! si c'est, en même temps, élever l'honneur et tuer le vol.

Quoi qu'il en soit, le cabinet Freycinet, après avoir été sauvé, une première fois, par un vote de confiance dû à Sadi Carnot (mai-juin), fut définitivement renversé (29 juillet), sur un refus des crédits destinés à protéger le canal de Suez. Un cabinet Duclerc lui succéda.

De toutes parts, d'ailleurs, on avait eu à surveiller des intrigues, des troubles ou des empiétements.

En Tunisie, on s'agitait toujours; le consul Roustan avait fait arrêter (janvier), puis relâcher (avril), Taïeb, frère du Bey; ensuite, bien que le protectorat eût été déjà organisé l'année précédente, il fallut encore le réorganiser, procéder au *rachat, tant nié jusqu'ici, de la dette tunisienne* (10 juillet), et enfin, naturellement, *voter des crédits*.

En Algérie, ce qu'on appelait la *pacification* n'était pas terminé; le sud-oranais s'agitait encore ; les ouvriers alfatiers, occupés par une société financière française, ayant été massacrés l'année précédente, il fallut indemniser la société et aussi le gouvernement espagnol, *parce que les ouvriers alfatiers étaient des Espagnols* (juin).

En Dalmatie, en Bosnie, en Herzégovine, les insurrections, *terminées depuis 1878*, n'avaient jamais cessé et recommençaient de plus belle (février).

La Serbie, principauté réorganisée par le traité de Berlin et ruinée par l'*Union générale*, préparait ses guerres futures, en se transformant en *royaume* (mars).

Au Tonkin, l'expédition entamée l'année précédente aboutissait à la prise d'Hanoï et préparait ainsi des complications futures (avril).

Entre temps, la constitution du cabinet Duclerc, *dont Léon Say ne faisait pas partie*, avait déplu à l'Angleterre ; aussi, selon son habitude, celle-ci chercha-t-elle à aiguiser contre la France toutes les complications coloniales.

Madagascar en fut l'occasion. J'ai signalé, en 1872, un détail des relations, commerciales existantes ; les

taquineries anglaises, de 1882, consistèrent à remettre en question le protectorat français (août-décembre).

Ce protectorat, établi en 1842, avait été restauré en 1862, par Napoléon III, « pour procurer certains « avantages à une compagnie de colonisation fran- « çaise [1] ». En effet, il s'agissait des *banques coloniales*, réorganisées à cette époque, justement au lendemain des fameux traités de 1860, qui avaient sacrifié les intérêts français à ceux de l'Angleterre.

En vertu de traités conclus par l'Empire, les Français avaient le droit d'*acheter*, de *vendre*, d'*affermer* et d'*exploiter des terres* sur tout le territoire de l'Ile.

Madagascar est plus grand que la France, mais l'abus capitaliste avait dû éclairer, naturellement, les Malgaches; aussi avaient-ils rendu une loi, « punissant de dix années de fers tout individu « qui vendrait des terres à un Européen. »

Le consul de France fit des observations, puis se retira, et l'affaire entra dans le domaine diplomatique.

Aussitôt, la presse anglaise, avec la même plume qui aidait à l'extermination des fénians irlandais, jeta feu et flammes contre les projets « cyniques » de ces Français, qui osaient *accaparer les terres des Malgaches!*

Ceux-ci, dupes, allèrent à Londres, solliciter la *protection* de ces purs philanthropes, et le Foreing-Office en profita, dit-on, pour exiger l'abstention française en ce qui concernait l'Égypte.

On pense bien que tous ces événements avaient été mis à profit par l'agiotage.

[1] André Daniel : *L'année politique*, 1882, page 322.

En 1882, comme précédemment, on assista à des mouvements désordonnés, cela permit aux prêteurs qui avaient sauvé la corporation des agents de change, de se rembourser une première fois, sur la bourse publique, en attendant de l'être, une seconde fois, par les débiteurs eux-mêmes[1].

Il est clair que le krach et les majorations de l'année ne présentaient pas un terrain favorable à la création de nouvelles sociétés. Aussi les émissions de 1882 atteignirent-elles à peine au quart de celles de 1881, tout en demeurant au-dessus de celles de 1876.

Les financiers n'en demandèrent pas moins à la confiance publique 630 millions dont les entreprises coloniales, naturellement, et quelques affaires étrangères motivaient une grande partie[2].

[1] Voici les cours inscrits et cotés officiellement sur les principales valeurs :

Année 1882 :	Plus haut	Plus bas
3 0/0	84,50	79,05
5 0/0	118,47	113,25
Italien	91,02	84,20
Turc	14,75	10,00
Egyptien	365,00	240,00
Tunisien	455.00	305.00
Suez	3,512.50	1,910.00
Compagnie parisienne du gaz	1.690.00	1.510.00
Crédit foncier	1.792,50	1,300 00
Union générale	3,030.00	325,00
Banque de France	5,985,00	4,825.00
Crédit lyonnais	897,50	545,00
Chemin de fer d'Orléans	1,365.00	1,190,00
Chemin de fer du Nord	2,430,00	1,885,00

[2] Emissions de 1882 :

Emprunts d'Etats ou de villes	6 millions	4/10
Etablissements de crédit	202 —	6/10
Chemins de fer et sociétés industrielles	421 —	3/10
Total	630 millions	3/10

Par exemple, je trouve, parmi les nouvelles créations, la *Compagnie maritime du Pacifique* (6 millions) ; (et, à ce propos, je signale le vote d'une loi modifiant l'hypothèque maritime pour faciliter les agiotages), le *Canal de Corinthe* (30 millions), le *Crédit foncier égyptien* (11 millions), la *Compagnie générale transatlantique* (5 millions), les *Constructions navales* (5 millions), le *Canal de Panama* (100 millions), le *Chemin de fer transcaucasien* (150 millions), la *Banque ottomane* (20 millions) ; celle-ci se hâtait de monnayer les profits d'une convention récemment signée avec la Turquie.

Au milieu des agiotages des financiers et des agitations stériles du Parlement, la notion des réformes sociales avait moins que jamais occupé les esprits.

Cependant, un député bien intentionné avait entrepris de légiférer sur les *syndicats professionnels*. Pensant avoir découvert un moyen d'équilibrer les prétentions réciproques des patrons et des ouvriers, ce député, élevé dans les doctrines bourgeoises, ne voyait pas d'autre procédé que la *lutte* pour organiser la vie et, ayant remarqué l'infériorité des salariés en face des capitalistes, s'était ingénié à embrigader les forces et à régler les conditions de la bataille.

La Chambre avait adopté la loi pour se donner, aux regards populaires, une attitude libérale, tranquille, d'ailleurs, quant à l'avenir, car le Sénat, pour sûr, l'amenderait, et ce n'est certainement pas pour *une question ouvrière* qu'il recommencerait le conflit énergique auquel avaient donné lieu l'article 7 et les décrets.

Le Sénat justifia toutes les prévisions ; il rejeta le

seul article, l'article 5, qui était l'esprit même de la loi (août). Pour obtenir ce rejet, le sénateur Bérenger avait agité le spectre des manifestations révolutionnaires récentes, où l'on avait prononcé « ces *odieuses* « *paroles:* la seule vraie, l'unique guerre, c'est la « guerre civile, la guerre de classe à classe. » (Grève de Bességes, février.)

Je ne sais pas si, moi, j'écris des « choses odieuses, » mais il me semble que depuis les premières années de cette histoire, je ne fais pas autre chose que de constater la guerre sauvage que la *classe possédante* fait à la *classe non possédante.*

L'année 1882, autant, sinon plus, que ses aînées, avait fourni des exemples très nets de la situation inique faite aux non possédants.

Des grèves nombreuses avaient éclaté; quelques-unes très graves.

A *Roanne*, par exemple, les patrons avaient voulu imposer à leurs ouvriers une réduction de 15 0/0 de leur salaire: ils changeaient leur outillage, ils changeaient leur production, et il leur était apparu *tout simple* de changer aussi leurs frais généraux, sans se préoccuper de savoir si le prix des denrées nécessaires à la vie de leurs ouvriers se trouvait modifié du même coup.

N'importe! onze établissements furent fermés, 4,000 ouvriers furent congédiés (février), et il en résulta des désordres.

Une autre grève avait éclaté à la *Grand'Combe*, puis, bientôt après, dans les *mines et fonderies de Bessèges* (Gard) (février-mars) ; à la *Grand'Combe,* Gambetta avait envoyé des troupes, inutilement d'ailleurs, car les patrons avaient pris des arran-

gements. Mais à *Bessèges* les choses avaient mal tourné ; en effet, comme à la Grand'Combe, on s'était hâté — mais un peu trop — d'envoyer une quantité inusitée de fantassins et de cavaliers.

Les revendications des mineurs étaient légitimes ; ils réclamaient la paye par quinzaine, des modifications et même des suppressions dans le fonctionnement des magasins généraux de la compagnie, et, enfin, prétendaient bénéficier de la nouvelle loi sur les syndicats pour soutenir leurs intérêts. — Autant de crimes !

Le déploiement de la force armée, l'intervention — visiblement dictée par des besoins électoraux — de quelques députés, tels que de Lanessan, flanqué de Desmons et de Truelle (ce dernier administrateur de la *France-Incendie* et du *Comptoir de l'industrie linière*), ne servirent qu'à exciter les grévistes. Ceux-ci, d'ailleurs, sous le coup des révélations stupéfiantes ayant accompagné la chute de l'*Union générale*, avaient constaté avec colère que tous les gouvernants, y compris Gambetta, n'avaient aucun souci d'améliorer leur sort, et ils en concluaient, non sans quelque logique qu'à eux seuls ils devaient remettre le soin de leurs intérêts.

C'était ce que leur faisait dire, au surplus, un comité socialiste, de récente formation, qui avait tenu un congrès ouvrier dont j'ai signalé les assises périodiques et qui représentait une organisation déjà puissante et de plus en plus grandissante.

Tout cela était une conséquence rigoureuse des faits que j'ai narrés et de l'état antagonique dont j'ai établi les chiffres et tracé les graphiques.

Que le lecteur veuille bien se reporter au chapitre

de 1881, dans lequel j'ai placé les calculs électoraux, et il verra que les majorités de non possédants ne réussissent jamais à se faire représenter *par leurs pairs*, mais seulement par les possédants, leurs adversaires — de classe — car il n'y a pas d'autre mot.

L'existence semi-officielle de la loi sur les syndicats (non encore votée par le Sénat) et la gravité des événements, suggérèrent à l'opposition une interpellation... platonique (9 mars).

Goblet, l'avocat d'Amiens, ministre visé et chargé de répondre, eut recours à des allégations controuvées.

Il prétendit que les grévistes conduits par Fournière, allaient attaquer les ventilateurs et mettre en danger de mort 200 ouvriers travaillant encore dans les mines.

Le fait avait été déclaré faux huit jours avant l'interpellation[1]. Inutile d'ajouter que cette Chambre, qui comptait tant de possédants réactionnaires dont près de cent financiers, adopta un ordre du jour de confiance.

Lorsqu'on relit aujourd'hui les audacieuses affirmations portées à la tribune à l'appui des prétentions de la compagnie de Bességes et qu'on constate que, six ans après, cette même société sera convaincue d'avoir dilapidé les caisses de secours et de retraite de ses ouvriers, on est saisi d'indigation, tant contre l'incurie des uns que contre le cynisme des autres.

Certes, je sais que les mines et houillères ont traversé une crise due aux tarifs de chemins de fer et aux mauvais traités de commerce; mais je sais

[1] Voir la *Lanterne* du 1er mars.

aussi que les actionnaires, ayant reçu vingt fois leur capital sous forme de dividendes, devaient rapporter leur bénéfice au lieu de spolier leurs ouvriers.

Étrange état d'esprit des possédants :

Au cours de la grève, on avait accusé Fournière d'être à la solde des Anglais, qui inondaient de leurs charbons le Gard et le Midi.

Et nul n'a songé à accuser les compagnies de chemins de fer, incontestablement payées par les Anglais, celles-là, puisqu'elles transportaient leur charbon, de Calais dans le bassin du Gard, à des conditions telles que les produits français subissaient un tarif plus élevé pour aller d'un bout à l'autre du même département que pour traverser la France du nord-est au sud-ouest.

Les événements de Bességes et l'interpellation qui les avait suivis étaient comme un coup de clairon sonnant le réveil des revendications sociales.

En août et octobre, nouvel avertissement, et cette fois à Monceau-les-Mines, où les tyrannies capitalistes étaient associées aux tyrannies religieuses.

Seulement l'ensemble des faits incriminés par la justice, même le verdict suprême rendu par le jury en décembre, enfin la dynamite qu'on avait sottement ajoutée à cette affaire, n'ont pas tardé à lui donner le caractère d'une simple provocation policière, système que, désormais, j'aurai à signaler souvent.

Dans une enquête extra-parlementaire entreprise par les députés de l'extrême-gauche, l'ancien maire du Creuzot, Dumay, manifesta un soupçon analogue.

Il donna, en outre, des détails intéressants, entre

autres, celui-ci que je reproduis parce qu'il commente les résultats électoraux de 1881 dont j'ai déjà parlé plus haut :

« Le grand nombre d'abstentions constatées lors « des dernières élections, a dit Dumay, provient de « ce que les ouvriers, voyant que les députés n'ont « jusqu'à ce jour rien fait pour améliorer leur « sort, ne veulent plus voter. A un moment donné, « si cet état de choses continuait, les anciens par- « tis monarchistes auraient certainement quelque « chance de faire passer leur candidat. »

Dumay avait raison ; aussi bien quand on songe qu'*une majorité considérable de candidats élus* avait pris des engagements formels dont, plus d'une année après, aucun n'était rempli, on se demande comment la masse énorme des non possédants, ainsi opprimée, trompée et dépouillée, a encore la patience d'attendre[1] !

Outre les grèves principales dont je viens de parler, il y en eut d'autres de moindre importance; je me contenterai de les énumérer :

En février, grève des *peintres sur cristaux* à Paris, grève des *charpentiers* de la Seine, des *mineurs* à Molières (Gard) et des *peintres décorateurs* à Paris, en mars, grève des *sculpteurs* à Paris, des *tisseuses* et *fileuses* à Belfort, des *tisseuses* à Moirans (Isère), des *tricoteuses* à Bar-le-Duc, des *ferblantiers* et *plombiers* à Nantes, et des *mineurs* à Saint-Étienne; en avril, grève des *métallurgistes* à Saint-Étienne, à Firminy, à Marquise, grève des *verriers* à Alais, des *cordonniers*

[1] *Cahiers électoraux de 1881*. Chez Martin, éditeur. — Voir aussi l'*Année politique 1882*, par André Daniel.

à Lyon, des *imprimeurs sur étoffes* à Saint-Denis, des *peintres en voitures* à Paris, des *chevriers*, *maroquiniers* et *mégissiers* à Lyon, des *puisatiers* dans le département de la Seine, des *layetiers-emballeurs* et des *facteurs de pianos et orgues* à Paris ; en juin, grève des *raffineurs* à Saint-Ouen et la Villette, des *camionneurs* de la compagnie de P.-L.-M. à Paris, et des *ouvrières en balais* à Paris ; enfin en octobre, grève des *ouvriers de l'ameublement* à Paris.

Pour commenter cette série, il me reste à indiquer les mouvements nouveaux des majorations capitalistes. Celles-ci n'avaient pas été fortes en comparaison des années précédentes ; de 223 milliards, chiffre à la fin de 1881, on était arrivé seulement à 227 milliards à la fin de 1882[1].

Les valeurs financières avaient subi seules une liquidation partielle; elles avaient perdu un peu plus de 4 milliards, presque toute la majoration fictive de 1881.

Cela ne s'était point fait sans secousse, le salariat était demeuré stationnaire, mais la misère s'était augmentée de tous les possédants ruinés ; voici le tableau résumé de ces divers mouvements:

	1881	1882	
Possédants	20	19	
Salariés... 69 / Dénués.... 11	80	81	69 salariés / 12dénués
Totaux.....	100	100	

	Milliards		
	Fin 1881	Fin 1882	Différence
Capitaux immobiliers	113 8/10	120 0/10	+ 6 2/10
— mobiliers........	69 5/10	71 0/10	+ 1 5/10
— financiers	40 0/10	35 0/1'	— 4 2/10
Totaux.....	223 3/10	226 8/10	+ 3 5/10

Ces oscillations sociales avaient été accompagnées d'une série de scandales privés qui venaient s'ajouter aux désordres officiels.

L'immondice des prostitutions avait atteint tous les mondes bourgeois ; notamment à Paris, à Lyon, à Nice, la société continuait à pourrir.

D'Italie nous arrivaient les échos d'un procès scandaleux relatif à la succession de l'ancien pape Pie IX ; de Belgique, ceux du drame des frères Peltzer ; en France, les Lapanouse et les Castries avaient recours à l'usure et ensuite plaidaient contre elle ! les Chaulnes-Chevreuse étalaient dans toute sa nudité la plaie intime de leurs sots préjugés ; quelque temps après, le public se repaissait des dissentiments conjugaux qui avaient conduit les époux Fenayrou au meurtre et à la cour d'assises.

Depuis le Krach, il y avait, en outre, un levain anti-sémitique dans l'air ; cela se traduisait par des violences publiques entre Mayer-Déroulède, et des discussions piteuses entre Dumas et le peintre Jacquet, au sujet du juif de Bagdad.

De son côté, la justice en robe continuait ses palinodies ; elle avait découvert les escroqueries des colonisateurs de Port-Breton, mais ignorait celles du Tonkin ; elle condamnait Bontoux, mais laissait en liberté Erlanger.

Un bruit sinistre venait « cependant » stupéfier un moment et les juges et les accusateurs de l'*Union Générale :*

Le comte de Wimpffen, le diplomate austro-hongrois dont j'ai parlé plusieurs fois, s'était suicidé sur la voie publique ; presque en même temps celui

que ses amis appelaient: « le clairon de la France » Gambetta, mourait à Ville-d'Avray.

L'enquête n'est pas encore possible sur la mort de celui-ci; mais celle du diplomate s'éclaire par une lettre posthume, terrible pour les tripoteurs cosmopolites dont Hirsch est le plus bel ornement.

Je donne cette lettre *in extenso*, telle que la publièrent les journaux allemands; le lecteur sera saisi de sa parfaite concordance avec tous les faits que j'ai précédemment narrés :

« Monsieur le baron,

« Lorsque vous recevrez cette lettre, vous l'ouvrirez avec hésitation, parce que vous vous douterez bien de ce qu'elle renferme. Ne craignez pas que je vous fasse des reproches. Lorsque je me suis laissé capter peu à peu par votre amabilité, *je ne pensais pas que vous poursuiviez un but haïssable.* C'est imperceptiblement que, profitant de ma faiblesse de caractère, vous m'avez fait glisser sur la pente du déshonneur. Mon pays me jugerait moins sévèrement s'il savait avec *quelle habileté vous avez joué votre rôle.* Vous m'avez induit en erreur et ébloui, avec votre or, comme vous avez induit en erreur DAVOUD et MAHMOUD, NEDHIM-PACHA, le comte de BEUST, le comte ZICHY, M. SCHLEGEL, *et beaucoup d'autres encore.* Vous avez fait de nous tous TRAITRES A LA PATRIE, DANS LE SEUL BUT D'AJOUTER DE NOUVEAUX MILLIONS A CEUX QUE VOUS AVEZ PRIS DANS LES POCHES DES PROPRIÉTAIRES DE BILLETS DE LA LOTERIE TURQUE.

« Ma mort dévoilera ce dont je me suis rendu coupable, ce sera là mon expiation. Le seul fait que l'ambassadeur d'Autriche-Hongrie s'est suicidé et qu'il a laissé une lettre à l'adresse du baron Hirsch, *suffira pour mettre l'opinion sur la trace de la vérité. Vous aurez beau faire défendre vos intérêts par la presse parisienne et par les journaux de Vienne*, ma mort fera cependant pâlir votre or, à Paris et Vienne. Je ne parle pas de Berlin, parce qu'on ne vous y a jamais pris au sérieux. Berlin est aujourd'hui le centre de la poli-

tique orientale. Il y a quelque temps encore, on s'en rapportait à nous, à Berlin, pour ce qui concernait la question orientale; c'est que l'on ignorait que *les ambassadeurs d'Autriche à Constantinople et à Paris n'étaient que des courtiers de M. Hirsch*. Il s'en est même fallu de bien peu que vous ne meniez à bonne fin la fameuse transaction avec Bleichrœder. A présent, Radowitz veillera, j'en ai la certitude, à ce que l'Allemagne agisse d'une manière indépendante à Constantinople, et à ce qu'elle prenne position contre vos exigences insensées. J'ai adressé, en dernière heure, au comte Kalnoky un rapport général sur toute cette affaire, que nous avons toujours considérée comme vôtre, bien qu'elle fût nôtre.

« Si j'étais un négociant autrichien, il y a longtemps que j'aurais accusé la diplomatie austro-hongroise de se laisser influencer par vous depuis douze ans, bien que vous fassiez tout ce qui dépend de vous *pour empêcher un arrangement entre les chemins de fer turcs et les chemins de fer Austro-Hongrois*. Puisse ma mort avoir pour effet d'inspirer un peu de bienveillance au gouvernement allemand, à l'égard de mon malheureux pays. On a, à Berlin, des motifs sérieux de nous en vouloir, car nous *avons été sur le point d'abuser dans votre intérêt, de la confiance et de l'influence dont jouit l'Allemagne à Constantinople.*

« Je mourrai, pour donner satisfaction à ma conscience, l'ambassadeur d'Autriche-Hongrie se tuera sur la voie publique, afin de confesser sa faute aux yeux de tous.

« *Il est certain que vous avez toujours ignoré les exigences de l'honneur et de la conscience, sans doute parce que vous commentiez votre Talmud en Tartufe.* Mais la vengeance divine atteindra même ceux des princes de la finance qui, comme vous, *sont absolument dépourvus de principes*. Avant peu, *il ne vous restera plus rien des 200 millions que vous avez su vous procurer au moyen des chemins de fer turcs, et vous aurez à rendre compte de vos agissements devant la justice.* »

« Paris, la veille de Noël 1882. »

Signé : « WIMPFFEN. »

Tel fut l'acte d'accusation du suicidé.

Sommaire. 1883. — Les prétendants. — Le mystère Gambetta. — Antagonismes sociaux. — L'expulsion de Rothschild. — Aveux tardifs de Léon Say. — Anarchistes à Lyon. — L'esplanade des Invalides. — Rectangle révolutionnaire. — Combinaisons multiples. — Les coups de la conversion. — L'hôtel Wilson. — Misère incorrigible. — Bavardages au Parlement. — Humbles prières aux Compagnies! — Qui paye? — Etranges recettes. — Etat-major financier. — Etapes de capitulations. — Le roi uhlan. — Chauvinisme élyséen. — Les marchés militaires. — Propagande effrontée. — Boland. — Suicide Biedermann. — Misère aggravée.

De peu s'en est fallu qu'à l'occasion de la mort du tribun de Cahors les possédants monarchistes ne reprissent quelque espérance.

Deux hommes pouvaient, jusqu'à un certain point, parler au nom d'un groupement d'intérêts : Jérôme Bonaparte et Henri de Bourbon.

L'un, bavard mais décrié, parla beaucoup, écrivit davantage, afficha une critique de la gestion gouvernementale, très juste d'ailleurs en plusieurs points, et réussit à se faire incarcérer par le ministère, ce qui inspira à la magistrature la malice de le « relâcher » presque aussitôt, et produisit une nouvelle explosion de rires dont moururent définitivement ses ambitions.

L'autre, devenu de moins en moins épistolier depuis 1873, ayant, d'ailleurs, toujours été silencieux, ne laissa pas le temps à ses partisans de lui attribuer, à Froshdorf, un discours de Cahors quelconque et mourut au mois d'août.

La république des parasites, un moment effarée par la mort du châtelain de Ville-d'Avray, comprit bientôt combien les chances lui étaient favorables, et celui qui, « dans l'ombre », avait fait à Gambetta une véritable guerre au couteau : Daniel Wilson, put trouver que sa route était, enfin, sérieusement déblayée.

J'aime peu rechercher les petits côtés inutiles ; cependant la mort de Gambetta vint tellement à point pour Wilson ; depuis cette mort, les intrigues agioteuses de celui-ci s'accusèrent si effrontément et si malproprement que je ne puis m'empêcher de me demander si, dans le drame de Ville-d'Avray, dans les récits contradictoires concernant les causes, la marche et l'issue de la maladie, il n'y aurait pas eu je ne sais quelle noire combinaison dont personne jusqu'ici n'a osé soulever les voiles.

Tout ce que je me permettrai de dire, c'est que Gambetta avait des habitudes compromettantes pour sa santé, absolument comme certains industriels ont eu des appétits « d'honneur » compromettants pour leur bourse ; de plus, j'ajouterai qu'il est possible à de simples cyniques d'obtenir la disparition de certaines personnes sans, pour cela, recourir à ce que la loi qualifie du gros mot d'assassinat.

Voici, à cet égard, quelques jalons que je pose pour une enquête future :

Gambetta est mort dans le *repos* et non dans la *fatigue* de la vie politique.

Les auteurs de l'autopsie ont affirmé, sans *motif sérieux* (au sens scientifique du mot), que le sujet était voué à une fin prochaine; de plus, ils ont beaucoup trop insisté sur la *blessure cicatrisée.*

A cette blessure, il y avait eu une cause passionnelle, c'est-à-dire une jalousie provoquée, qui avait éclaté, d'abord dans la colère; puis, le mal fait, dans la douleur!

Pas un homme, peut-être, n'est au-dessus d'une semblable aventure.

Mais Gambetta, plus qu'un autre, en était menacé!

Or, à l'heure où il *tramait sa revanche*, d'autres, qui avaient calculé la valeur d'un mariage, devaient savoir aussi comment on pouvait river les anneaux de fer du passé!

. . . .

. . . .

Les documents et, comme je l'ai dit, les enquêtes, me manquent pour aller plus loin sur ce sujet; en écrivant ceci, j'obéis, je l'avoue, à une série de déductions morales et nullement à une certitude matérielle; mais ayant eu, plusieurs fois, l'occasion de constater l'exactitude de mes prévisions (par exemple, lorsque, quatre ans à l'avance, j'ai calculé et annoncé que la déchéance de Grévy serait l'œuvre de son gendre) [1], je n'ai pas pu résister à consigner une impression que, seul, un pouvoir révolutionnaire me semble capable ou de démentir ou de justifier.

[1] *Les Rois de la République*, 1er vol., p. 372.

Pour le passé il n'y a pas de doute :

Dès le 4 septembre 1870, Grévy, Wilson, Cochery, Tassin, Guyot Montpayroux formaient déjà un conciliabule hostile à la délégation de Tours [1] et notamment à Gambetta.

Dans tout ministère où les amis de Gambetta dominaient, Wilson avait été éliminé — c'est ce qui venait de lui arriver quand, par son mariage, il s'était fait sous-président ; — les journaux qui attaquaient davantage le tribun étaient non pas ceux que Wilson patronait publiquement, comme la *Petite France* (*de Tours*), mais ceux dont il était l'inspirateur, discrètement caché derrière certains affidés ; par exemple : la *Lanterne*, l'*Évènement*, la *France*.

J'omets à dessein l'*Intransigeant*, parce qu'à mon avis le rédacteur en chef de ce journal, plus artiste que savant, peut être circonvenu, sans doute, mais non pas réduit absolument en servitude.

Dans la lutte dont la *Banque nationale* avait été l'objet (et que j'ai narrée précédemment), Wilson avait fini par « pêcher » une *correspondance* comprenant plusieurs centaines de journaux, celle qui devint *la célèbre correspondance républicaine de la rue Bergère* et le centre administratif des pots-de-vin extorqués aux soupirants du ruban rouge.

Si je groupe ces diverses circonstances, c'est afin de montrer les ficelles de l'agiotage politicien et nullement pour défendre, après coup, Gambetta contre les attaques, trop souvent méritées, qui furent dirigées contre lui.

Je l'ai dit assez, je n'ai point d'idole ; mais j'ai le

[1] *Les Rois de la République*, 1er vol., p. 350.

droit de conjecturer qu'à un moment donné, Gambetta, éclairé par l'expérience, édifié sur l'insuffisance des moyens politiques, ayant senti le besoin d'*apprendre les sciences qu'il ignorait*, eût naturellement lancé quelques ruades à travers son entourage, pour retourner au peuple son berceau, où seulement il pouvait retrouver quelques mâles accents, et organiser, avec lui, la conquête intégrale et simultanée des réformes sociales, fût-ce au prix d'une révolution violente.

Voilà pourquoi j'ai voulu analyser la rapide destruction de cet instrument social, si bien taillé pour les réformes, si mal emboîté dans le gouvernement.

Puissance rénovatrice? Gambetta aurait pu le devenir.

Malheureusement, pour formuler cette espérance, j'en suis réduit à supputer la grandeur des funérailles et non pas la profondeur des résultats.

Ceci dit, tant pis pour ceux à qui ces concordances de faits apparaîtraient comme un réquisitoire.

L'agitation des possédants, réveillés dans leurs appétits, se traduisit immédiatement par des débats, aussi interminables que stériles, dans les deux Chambres; je ne perdrai pas mon temps à les analyser; j'en retiendrai seulement ceci qu'après des tergiversations nombreuses, l'affaire des prétendants amena un ministère présidé par Jules Ferry (21 février), lequel promit de « surveiller » les princes.

Le peuple, lui, ayant des motifs sérieux de mécontentement, ne resta pas indifférent aux effervescences à peine calmées de ses maîtres.

Surtout depuis la fin de l'année précédente, il voyait combien peu il pouvait compter sur les promesses de ses mandataires, ceux-ci lui ayant donné non le fait, mais seulement la comédie des discussions réformistes, tantôt à propos du *droit d'association*, tantôt à propos de la *responsabilité des patrons en matière d'accidents*, en assaisonnant le tout de réflexions ou de projets plus ou moins baroques.

Pour apprécier l'effet que ces discussions pouvaient produire, il est bon de rappeler dans quelles conditions matérielles et morales avait débuté l'année dont je m'occupe.

J'ai produit, à la fin du précédent chapitre, des chiffres accusant l'augmentation de la misère: (11 0/0 à la fin de 1881, 12 0/0 à la fin de 1882), l'immobilité du salariat (69 0/0 aux deux époques), et enfin la réduction du nombre des possédants (20 0/0 fin 1881, 19 0/0 fin 1882).

Or il suffit d'un examen attentif des proportions pour voir que les non-possédants, bien qu'immobiles en bloc, s'étaient accrus dans leur portion *dénuée* et que le nombre de ceux qui étaient tombés de la possession, soit au salariat, soit à la misère, pouvait favoriser une tentative d'émeute ou d'insurrection.

Un peu avant le manifeste de Jérôme et comme pour en préparer les parties sensées, le *Figaro*, sous le titre de « *Le monde des millions* », et la signature de Philippe de Grandlieu, avait publié un réquisitoire contre la finance [1].

En dépit de son ton modéré, cet article avait une

[1] Sous la date du 13 janvier 1883.

importance grave. D'abord il était une exception dans ce journal qui avait toujours servi la finance haute ou basse, qui avait porté aux nues aussi bien les œuvres du *Crédit foncier* que celles du *Crédit général français* [1], même longtemps avant que ses principaux rédacteurs ou gérants fissent partie des syndicats de ce dernier établissement [2].

Peu de temps après, et à l'occasion du manifeste jérômiste, un autre journal, de nuance radicale, la *Justice*, avait aussi formulé un réquisitoire et demandé « l'expulsion des gros financiers, des ban-« quiers israélites, de MM. de Rothschild notam-« ment, dont l'immense fortune violait les principes « d'une saine démocratie [3]. »

Comme on le voit, les excitations partaient également des partis les plus opposés.

Quant au monde gouvernemental, il avait aussi reçu son coup de fouet :

Léon Say, dans le *Journal des économistes* de novembre 1882, avait publié une diatribe insolente contre des agissements qu'il avait, lui-même, pratiqués pour son compte toutes les fois qu'il avait été au pouvoir. — Il n'y était plus : d'où sa

[1] Voir tome I, page 145 à propos des emprunts haïtiens.

[2] Parmi les syndicataires pour les deux augmentations de capital du *Crédit général français*, figuraient les journalistes suivants : *Fernand de Rodays*, 600 actions (en deux fois); *Albert Wolff*, 100 actions, tous deux appartenant au *Figaro*. On trouve aussi : *Arthur Meyer*, directeur du *Gaulois*, 300 actions (en deux fois); puis encore : *E. Merson*, journaliste légitimiste à Nantes, 1,000 actions; *de Blowitz*, correspondant du *Times*, 200 actions; *Léonce Détroyat*, 200 actions; *Ernest Daudet*, 100 actions; *Lebey (Agence Havas)*, 600 actions.

[3] *La Justice*, citée dans l'*Année politique 1883*, page 19.

colère. A cette colère, nous devons, néanmoins, des aveux et des révélations :

Les aveux constatent — un peu tard — que « depuis plusieurs années on avait créé trop d'af- « faires improductives, trop de banques surtout, et « gaspillé l'épargne publique » ... ce qui avait produit « comme une nouvelle rançon de plusieurs mil- « liards payée à la spéculation, comme la rançon « de 1871 avait été payée aux Allemands[1]. »

Pour une fois, je suis d'accord avec Léon Say ; mais quel dommage que la sincérité de ses constatations tardives mérite d'être suspectée !

Quant aux révélations, elles furent encore moins sincères, mais matériellement — on l'a bien vu depuis — elles disaient la vérité. Léon Say signalait les agissements dangereux du sous-secrétaire d'État au ministère des finances, c'est-à-dire de Daniel Wilson ; il énumérait les bouleversements, opérés, par celui-ci, dans le personnel (procédés auxquels se sont ajoutées ensuite des imputations singulières au sujet des cautionnements) ; enfin il parlait des faveurs sans nombre accordées, notamment, à ceux qui, ayant été condamnés pour *fraude* commerciale, réclamaient la remise des amendes prononcées.

En trois ans, disait Léon Say, de 1876 à 1879, les procès-verbaux de contravention avaient déjà diminué, en moyenne. de 9 0/0 par an ; mais de 1880 à 1881, ajoutait-il, ils ont diminué de 22 1/2 0/0 aussi en moyenne.

Cette dénonciation presque officielle des corrup-

[1] *Journal des Économistes*, novembre 1882, p. 159.

tions administratives installées au gouvernement, effara le parlement et fournit une arme aux partis opposants.

Pour brocher sur le tout, le tribunal de Lyon, abusant d'une loi faite en 1875 contre l'Internationale des travailleurs, venait de ressusciter le délit d'opinion. Sans avoir à juger aucun fait matériel imputable aux accusés (les auteurs des actes n'étant autres que des agents provocateurs *disparus*), il osa incriminer le fait de « provoquer la suspension du travail » — ce qui était la grève légale — « l'abolition de la patrie » — c'était ainsi qu'il interprétait la suppression des frontières en vue de la fraternité dans le travail, contre la guerre — « l'abolition de la propriété, de la famille et de la religion, » — rappelant ainsi les vieux clichés bourgeois qu'on s'attendrait plutôt à voir suivre de la formule papale : « *anathema sit*, » que du célèbre « par ces motifs » usité dans le patois juridique.

Si la terreur anarchique, policièrement organisée, avait inspiré une iniquité de plus aux magistrats de de Lyon, à ceux de Paris les échos de la même terreur semblaient avoir inspiré un sentiment contraire.

En effet, dans les derniers jours de janvier, la cour d'assises avait à juger un ouvrier qui, d'un coup de révolver, avait *tué raide* son *propriétaire* ; les circonstances avaient été narrées, exposées, vérifiées ; l'ouvrier avait obéi à une exaspération légitime, mais il avait tué ! et, dans toute autre circonstance, le parquet n'eût pas failli à requérir un châtiment exemplaire. Il n'en fut rien cette fois et

le ministère public, lui-même, ayant réclamé une peine atténuée, le jury prononça un *acquittement*[1] !

Entre temps, on parlait de complots orléanistes, de comités insurrectionnels organisés, d'une conspiration attribuée au général Charette ; à l'opposite on étalait l'agitation d'une *ligue révisionniste* organisée par Clémenceau et son parti.

Autant d'excitations qui favorisaient un essai de révolution ; il ne manquait plus qu'une occasion de mettre le peuple en avant ; elle ne tarda pas.

Le peuple souffrait déjà du mal *misère*, aggravé par de récentes inondations à Paris et dans les environs ; en outre, plusieurs industriels, appartenant, surtout, à l'industrie du bâtiment, qui était atteinte depuis longtemps par une crise due aux majorations agioteuses, ayant fermé leurs chantiers, il y eut réellement des « ouvriers sans travail, » naturellement enclins à fréquenter les réunions publiques et les meetings.

Il y eut des réunions, il y eut des meetings.

Louise Michel, cette religieuse-laïque (je lui demande pardon de ne pas trouver d'autre mot pour la peindre complètement à ceux qui la méconnaissent), Louise Michel, qui se croit obligée de répondre à toute *convocation* ayant pour objet une réclamation du peuple, dont elle est l'un des meilleurs porte-parole, fut sollicitée de venir au meeting annoncé, pour le 9 mars, à l'Esplanade des Invalides.

Sans prendre garde à l'étrange bienveillance que témoignaient à ce mouvement les journaux les plus hostiles au *populaire*, tels que le *Figaro*, le *Clairon*,

[1] Affaire Brossard-Desportes, 29-31 anvier 1883.

le *Gaulois*, elle y alla ; avec elle une masse d'affamés et, avec ceux-ci, une foule immense de curieux.

Il y eut des bousculades, des arrestations, des vitres brisées, des « outrages aux agents. » On menaça, même, l'Élysée « à travers un omnibus, » comme le raconta plaisamment Paul de Cassagnac à la tribune de la Chambre[1] ; mais tout se borna là ; il en fut ainsi, également, le 11 mars, sur la place de l'Hôtel-de-Ville et, seuls, quelques « banquistes » des réformes sociales reçurent, en lieu clos, quelques contusions, regrettables d'ailleurs, parce qu'il n'est pas possible d'approuver l'introduction du pugilat dans une discussion théorique.

Toutes ces agitations étaient sans racines et ne pouvaient aboutir à une révolution.

Assurément, le mécontentement était général ; il était populaire, il était, même, en forte partie bourgeois ; mais, pour qu'une manifestation tourne à l'action sérieuse, il faut deux conditions : D'abord, une idée simple acceptée par tous, servant à donner une forme *désintéressée* aux mécontentements personnels et à les lancer dans un même élan ;

Ensuite, il faut une certaine intensité des antagonismes économiques poussant sur un même plan de réclamations les deux extrêmes sociaux : la fortune et la misère ; alors, par les deux bouts, le troisième et le plus puissant élément, le salariat, est entraîné, *la grande masse bouge* et la révolution est faite.

Or, en mars 1883, il n'y avait pas d'accord sur le mot. A la vérité, « revision » exprimait une idée simple, mais elle soulevait, au même degré, la méfiance des trois forces que j'ai énumérées ; mieux

[1] Séance du 10 mars 1883, Chambre des députés.

encore : elle divisait entre eux les possédants eux-mêmes.

Néanmoins, cet inconvénient n'eût-il pas existé, que l'insuffisance de l'intensité des antagonismes économiques, enlevait au mouvement le concours des masses profondes.

Pour se rendre compte de ce dernier point, il suffit de comparer, par exemple, 1848 et 1883.

En 1848, les mots simples étaient « réformes », « suffrage universel », c'est-à-dire, à peu près un équivalent de *révision !*

Mais l'antagonisme économique différait dans ses proportions et dans son intensité. En voici la preuve :

Moyenne de 5 années.	Possédants	Salariés	Dénués
—	—	—	—
1843-1847........	19	71	10
1878-1882........	20	69	11

Donc plus de misère en 1883, mais plus de possédants et moins de salariés; voilà la différence des proportions.

Voici maintenant la différence des intensités :

On peut être plus ou moins misérable, plus ou moins riche, plus ou moins salarié ; or ce *plus ou moins* dépend uniquement de la proportion existante entre les moyens d'échange (métal, billets de banque) et les exigences budgétaires (impôts).

Dès lors, en comparant les deux années extrêmes 1848 et 1883, *prises à leur début*, je trouve que, par rapport aux *moyens*, les exigences étaient, en 1848, 32/100 et, en 1883, de 25/100.

Et voilà pourquoi les mêmes mouvements matériels n'ont pas accompagné, aux deux époques, les mêmes dispositions morales.

Pour plus de clarté, je symbolise cette différence dans les deux figures suivantes : (VOYEZ PLANCHE IX).

La morsure violette qui apparait à la droite de chaque cercle exprime le degré d'absorption, *par les impôts*, des moyens d'échange (métal et papier) existant aux deux époques.

En comparant, on s'aperçoit que la crise avait plus d'acuité en 1847-1848, parce que *plus qu'en 1882-1883*, les moyens d'échange étaient absorbés par le budget.

Pour compléter cette démonstration, je condense dans une seule et même figure géométrique tous les antagonismes que je viens d'énumérer et je construis ce que je puis appeler : *Un rectangle révolutionnaire.*

Seulement, comme il s'agit uniquement de comparer deux époques, je prends, *comme unité, la situation de 1847-1848* et, d'après la même méthode de calcul, je la rapproche de celle de 1882-1883.

J'ai ainsi deux hypoténuses de dimensions différentes (VOYEZ PLANCHE X), exprimant la relation entre les acuités des antagonismes *totalisés* aux deux époques [1].

De cette situation, les dirigeants eurent le sentiment plutôt que la notion; la preuve c'est que, d'abord, le ministère se campa dans son énergie et s'attribua une pacification dans laquelle il n'était pour rien; ensuite, c'est que l'on commença à voir défiler la série des panacées économico-politiques.

[1] Le lecteur qui voudrait contrôler les calculs ayant servi à dresser ces différentes figures trouvera toutes les formules à la fin du présent ouvrage, dans la partie intitulée : LES RÉSULTATS ; *Contrôle scientifique.*

On parla de voter un subside de deux millions aux ouvriers de Paris ; mais c'était un opposant (Baudry d'Asson) et le ministère déclara « *avec succès*, dit un historien, qu'il étudiait la même question » ; par conséquent, il pria la Chambre de repousser la motion. Après quoi Jules Ferry se mit à l'œuvre, en effet ; « il fit d'importantes commandes de mobilier « scolaire pendant que, de son côté, la Ville de Pa-« ris admettait à ses adjudications les associations « ouvrières en modifiant les clauses de ses cahiers « des charges [1]. »

D'autre part, des financiers parlaient de démolir les fortifications, de bâtir des logements *à bon marché* sur leur emplacement et dans la zone militaire ; puis le *Crédit foncier*, reconnaissant les services que j'ai plus haut narrés, se mettait, lui aussi, à la disposition du gouvernement pour construire des *cités ouvrières*.

Toutes ces générosités *apparentes* cachaient, néanmoins, autant d'ignorances que d'appétits agioteurs.

Entre temps, sur le seul point où l'on eût pu intervenir : la *législation minière*, Raynal, préludant aux « capitulations » du régime des chemins de fer, avait fait déclarer par la Chambre « que l'État n'avait pas « qualité pour s'ingérer dans l'exécution d'un contrat « de louage d'ouvrage. »

Comme si le législateur qui avait doté le Code civil du chapitre intitulé « contrat de louage » n'avait pas le même droit souverain de le modifier, comme il avait eu celui de l'édicter.

Au milieu de ces « diversités » on dut s'occuper

[1] André Daniel, *L'année politique 1883*, page 114.

de combler le déficit budgétaire avoué cette fois, parce qu'il était impossible à dissimuler.

On était « au seuil » des conventions, mais en manière de préface, on décida la conversion du 5 0/0 en 4 1/2 0/0. Celle-ci pouvait se faire sans crainte ; depuis six mois la finance la savait inévitable, et elle avait établi son compte en jouant effrontément, depuis le commencement de l'année, à propos de toutes les questions princières.

Jamais, aux plus mauvais jour des paniques internationales, on n'avait vu autant de mouvements et des écarts aussi importants [1].

La baisse de janvier se produisit le 23, c'est-à-dire, prétend-on, au moment où la *Justice* demanda l'expulsion de Rothschild. Celui-ci n'a pas dû se plaindre de ce coup de bascule.

Les hausses de février appartiennent à la fin de ce même mois, alors qu'il fallait *réaliser*, c'est-à-dire, revendre *cher* ce qu'on avait acquis à bas prix; seulement je dois faire remarquer que le 5 0/0, qui allait être converti, n'avait presque jamais été plus bas que 110 francs, même pendant la panique organisée en janvier, et que, pendant le mois des *manifestations populaires*, la finance demeura également impassible; d'où il résultait que le gouvernement disant aux rentiers : « Voulez-vous que je vous rem- « bourse à 100 francs un titre qui est coté 110

[1] Voici les cours comparés du premier trimestre de 1883 :

	Janvier		Février		Mars	
	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas
	—	—	—	—	—	—
3 0/0.......	79,75	76,75	81,75	77,90	82.35	80,20
3 0/0 amort.	80,75	77.75	81.50	79,00	83,00	81,65
5 0/0.......	115,25	113,95	115,75	113,95	115,90	114,30

« francs ? ou bien préférez-vous accepter la réduc-
« tion à 4 fr. 50 des 5 francs d'intérêt que je vous « sers actuellement? » leur proposait, au fond, de ne pas changer grand'chose à leur situation ; en effet, avoir payé 110 francs pour obtenir 5 francs de rente, c'est exactement placer son argent à 4,55 0/0.

Grâce à cette opération, le déficit budgétaire fut atténué d'environ 35 millions ; mais plus du triple de cette somme était allé s'ajouter aux millions de la banque haute et moyenne.

J'ai déjà expliqué le mécanisme des conversions[1], je n'y reviendrai donc pas ; néanmoins comme en 1883, les agiotages revêtirent une forme particulière, je dois donner quelques explications.

Le *coup* (pour employer une expression de l'argot boursier) avait été réellement fait en janvier, sous le prétexte imbécile que j'ai mentionné : l'article de la *Justice*.

Dès ce moment, le gouvernement avait décidé de recourir à la conversion et ses amis savaient qu'il allait la proposer aux Chambres.

Plus particulièrement, Daniel Wilson connaissait les dates auxquelles son beau-père signerait les décrets ; de telle sorte que lui (ainsi que plusieurs autres d'ailleurs), pouvait prévoir les mouvements capables d'agiter le marché.

Et en effet, pendant la discussion dont on fit précéder le vote « le public non initié fut soumis à des incertitudes » ; on avait agité plusieurs systèmes : ferait-on, par exemple, la conversion en 4 1/2 0/0

[1] Voir tome I, pages 254-255.

ou en 3 0/0? Autant d'hésitations, autant de coups de bourse.

On n'a pas d'idée de l'acharnement qui fut déployé autour de cette seule question : convertira-t-on en 4 1/2 ou bien en 3 0/0 ? Il y avait des journaux *pour*, des journaux *contre*.

Ce fut seulement *deux ans* après que la cause de cet acharnement eût pu sauter aux yeux d'un observateur.

A cette époque, et dans un but que je rechercherai plus tard, un journal[1] publia, tout à coup, une série de révélations puisées dans un procès en cours de plaidoiries devant le banc de la reine à Londres. Il y était affirmé qu'en 1880 (époque à laquelle Wilson était au sous-secrétariat des finances), un intermédiaire international, nommé Cartier, avait conféré avec des *personnages* français, avec le ministre des finances Magnin ; ensuite, avait été reçu par le *Président de la République* et, se disant l'auteur d'un plan de conversion en 3 0/0 des 6 milliards de rentes françaises 5 0/0, avait créé un syndicat, dont il avait obtenu des sommes très importantes, promettant que la conversion se ferait *certainement* en 1881 dans le premier trimestre.

Je me borne à rappeler, à cet égard, combien souvent j'ai relevé des bruits de conversion presque toujours lancés par le *Times*.

Bref, lorsque les syndicataires et certains associés (l'un d'eux, nommé Boare, devait toucher près de 4 millions, et un autre, Martin, 15 millions de bénéfices), virent que tout espoir leur était enlevé par

[1] *Le Figaro* des 27 mars et 4 avril 1885.

le vote de la Chambre, ils se fâchèrent et se dévorèrent entre eux devant les tribunaux.

Il est très probable que les coups de bourse de janvier, aidés de certaines confidences opportunes, auront apaisé la colère des plaignants anglais contre les gens de France qui s'étaient davantage compromis avec eux ; en effet, on avait, d'abord, dénoncé des pots-de-vin immenses et, au moment de préciser, le silence s'était fait tout à coup.

Wilson fut-il mêlé à cette affaire ?

Certaines circonstances que je vais raconter permettent de le conjecturer.

Il faut noter, d'abord, que le premier décret relatif à la conversion a été signé le 27 avril 1883.

Or, dans la première huitaine de juillet, les commis d'agents de change se racontaient, ouvertement en bourse, le petit fait suivant :

Un nommé *Mesquite*, au moment de la conversion, faisait exécuter, chez les agents Dollfus, Couturier et Fessard, des ordres considérables. Les commis le soupçonnaient d'être un *homme de paille*. Mais de qui ?

Un hasard le leur fit connaître : on sait que les agents payent en mandats blancs, lesquels leur reviennent *deux mois* après l'encaissement : donc : avril-juin.

Or, en liquidation de la conversion (fin juin), un mandat de 720,000 francs donné à Mesquite par Couturier était revenu dans les bureaux de celui-ci, mais *avec l'acquit de Wilson* ; Mesquite l'avait endossé au nom de Wilson, qui l'avait lui-même acquitté et touché, laissant ainsi, sans s'en douter,

des traces de son opération, chez Couturier aussi bien qu'à la *Banque* de *France*[1].

Quelques jours après (17 juillet), le *Figaro* cueillait dans les *Petites Affiches* la mention suivante :

« M. Daniel Wilson, membre de la Chambre des « députés, demeurant à Paris, au Palais de l'Elysée, « et faisant élection de domicile rue de Rivoli, 220, « en l'étude de Me Maza, avoué près le Tribunal de « la Seine, vient d'acheter, *le 30 juin dernier*, pour « la somme de *six cent soixante-dix-neuf mille* « *trois cent cinquante-sept francs trente cinq centi-* « *mes* (679,357 fr. 35 c.), outre les charges, un ter- « rain de 2,156 mètres 69 centimètres, faisant l'an- « gle de l'avenue d'Iéna, de la rue Magdebourg et « de la rue Fresnel. »

Quelle clarté dans ce rapprochement de circonstances[2] !

Pendant que gens officiels et gens officieux agiotaient sur le dos du peuple, *à qui l'on procurait une économie de 35 millions* (!) on songeait aussi beaucoup à ses intérêts moraux.

D'abord, on s'occupait des récidivistes et parmi eux (ce qui est inconcevable !), de ceux qui, n'ayant

[1] Voici les cours d'avril et de mai :

	Avril		Mai	
	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas
3 0/0.....	(le 25) 80,75	(le 21) 78,50	(le 24) 80.25	(le 15) 79.60
4 1/2 0/0 a.	(le 3) 110,60	(le 21) 109,00	(le 29) 110,70	(le 15) 110,00
5 0/0......	(le 2) 114,60	(le 30) 110,00	»	»
4 1/2 0/0 n.	»	»	(le 1er) 109,50	(le 15) 109,15

[2] J'ai raconté ces faits dans une lettre publiée par l'*Intransigeant* dans son numéro du 30 octobre 1887, et aucun de ceux que j'avais ainsi publiquement désignés ne les a démentis.

pas de domicile, étant des vagabonds, désobéissaient à la loi en ne *cessant pas* d'être misérables et, par conséquent, « récidivaient dans le délit de vagabondage » ; de véritables incorrigibles ! (21 avril).

Ensuite, on pensa *aux enfants abandonnés* (1er mai) ; mais, comme contre-partie, on commandita cette fabrique d'orphelins et de veuves appelée le Tonkin, et pour laquelle on vota des crédits (15 mai),

Cela fait, on recommença à malmener la magistrature, c'est-à-dire à créer des vacances pour pouvoir aussitôt les combler (24 mai, 5 juin).

Enfin, on arriva à la fameuse-loi sur les *syndicats professionnels*, déjà déformée par le Sénat (12 juin). La discussion de cette dernière loi, dit un historien, « donna lieu à une très belle lutte entre MM. de « Mun, Lockroy et Frédéric Passy [1] ».

Belle ou non, il est certain que la lutte a été « jouée » sur le dos du peuple, et que la seule préoccupation dominante a été « *l'intérêt des gouvernants* ».

Ainsi de Mun combattait le « laisser-faire et laisser-passer » des Passy et autres « économistes » ; mais c'était pour y substituer la direction d'une monarchie catholique. Par suite, il invoquait les théories socialistes, parce qu'elles combattaient, comme lui, le « laisser faire », mais il se hâtait de condamner leurs bases scientifiques parce qu'elles n'étaient pas cléricales.

« Si j'interroge le socialisme, disait de Mun, je « trouve dans ses programmes une idée nette, une « formule que voici : suppression du capital privé « et *partage* (?) des instruments et des produits du

André Daniel. *L'année politique 1885*, page 168.

« travail..... *M. Benoît Malon* l'a très nettement « développée et inscrite à toutes les pages de ses « écrits. » Alors il ajoutait : « ..... J'ai le droit de « dire que ceci est la pire des chimères, nous ache- « minant vers le pire des despotismes. »

Lockroy et Passy combattirent de Mun comme de Mun combattit Malon, c'est-à-dire par des arguments et des affirmations empiriques ; bref, jamais « *belle lutte* n'a révélé de tous côtés, plus d'igno- « rance et de parti pris. »

Son résultat fut une loi boîteuse, mal conçue, plus mal appliquée ; inutile, en somme, au but qu'elle prétendait réaliser.

Une autre hypocrisie se donna carrière à propos des *caisses d'épargne* et de *la dette flottante*.

Depuis longtemps, les gouvernants puisaient dans des fonds appartenant aux déposants, risquant, au cas où des remboursements en trop grand nombre se seraient produits simultanément, de ne pas pouvoir y satisfaire.

Paul de Cassagnac, continuant, sous cette nouvelle forme, les agitations ratées du manifeste jérômiste et des meetings, s'éprit soudain pour les déposants, d'un intérêt qu'il aurait dû éprouver chaque année, depuis plusieurs législatures et, semant la panique, il chercha à provoquer des demandes de remboursements en masse, lesquelles, spontanément, ne se produisaient pas.

Tout cela n'aboutit qu'à une mesure de précaution qui, si elle était de nature à rassurer les déposants, ne dégrevait en aucune façon les contribuables de sorte que le danger subsistait tout entier.

Cette malheureuse année était décidément vouée aux discussions économiques. Il est vrai qu'on avait agité beaucoup de questions sans jamais les résoudre, mais il s'en présentait enfin une qui, malgré son importance capitale et *capitaliste*, allait aboutir en fort peu de temps ; je veux parler des *conventions avec les Compagnies de chemins de fer* (juillet).

Le budget était en déficit.

L'argent manquait pour continuer les grands travaux organisés d'après le plan Freycinet.

Néanmoins, le moment était arrivé de trancher la question du *rachat* des chemins de fer, c'est-à-dire, de payer ou non aux Compagnies des sommes considérables.

Tels étaient les obstacles.

De leur côté, les députés avaient promis à leurs électeurs une masse de petits chemins de fer. Le plan Freycinet leur était doux à cet égard ; mais, devant l'impossibilité financière de continuer à voter des travaux qui ne se feraient pas, de proposer des tracés qui, s'ils intéressaient l'influence individuelle des députés, n'avaient aucune chance d'obtenir une majorité — parce que la somme des intérêts isolés ne représentait nullement une somme d'avantages collectifs — on chercha un moyen de conciliation, et on trouva ceci :

Pour équilibrer le budget, les Compagnies de chemins de fer rembourseraient par anticipation les sommes qu'elles devaient à l'État ; pour continuer les travaux commencés et exécuter les autres, préalablement réduits à de moindres proportions, elles fourniraient, elles-mêmes, les fonds nécessaires.

Enfin, pour satisfaire au fonctionnarisme opportuniste, principal moteur des plans de rachat général, on arrondirait le réseau de l'État, au moyen de quelques cessions faites par une des Compagnies (celle d'Orléans) et on constituerait, ainsi, définitivement, le septième réseau, ou, si mieux l'on aime, la septième Compagnie.

Si la féodalité financière des chemins de fer daignait condescendre aux « humbles prières » ainsi formulées par les gouvernants, ceux-ci la laisseraient jouir de sa *ferme générale* du commerce et de l'industrie, c'est-à-dire la laisseraient maîtresse des tarifs de transports, sous le contrôle illusoire de l'homologation, et, par ainsi, lui livreraient, pieds et poings liés, l'ensemble du travail national, exactement comme l'avait fait l'Empire en 1852.

La féodalité financière fit la difficile; Raynal, l'ex-féroce ennemi du monopole des voies ferrées et des Compagnies « accapareuses », converti, déclara avoir sué sang et eau *pour obtenir le consentement de celles-ci !* renouvelant ainsi, parlementairement, la farce de tréteau où un médecin de Molière rendait la parole à une fille qui n'était pas muette. Quoi qu'il en soit, les Compagnies imposèrent cette *condition* qu'on leur *garantirait un minimum de dividende* calculé sur la moyenne des cinq derniers exercices.

Ainsi, c'est bien entendu, quand il s'agit des non possédants, — les ouvriers par exemple — Raynal ne comprend pas que l'État intervienne, « dans un « contrat de louage d'ouvrage, » [1] pour égaliser des aléas; mais quand il s'agit des possédants? pas

[1] Voyez tome II, page 65.

d'aléas! des GARANTIES payées par l'impôt, c'est-à-dire, par les *non possédants seuls*.

Je dis « par les non-possédants seuls », parce que, comme l'attestent, chaque année, les budgets définitifs, sur une moyenne de 800,000 décès, il ne s'ouvre que 200,000 successions; donc (sauf les variations annuelles) la France ne comprend, en moyenne, que un quart de possédants et trois quarts de non-possédants. Or, si le quart possédant perçoit des revenus, ce n'est pas, à coup sûr, *lui qui se les paye à lui-même ;* donc ce sont les trois quarts non-possédants.

Ces revenus contiennent, évidemment, le *total des impôts*, dont les possédants font l'avance, mais dont ils se font rembourser par les non possédants; il est clair, en effet, que ceux-ci, payant *le total*, payent *à fortiori la fraction*.

Par conséquent, plus les impôts seront lourds, plus lourdes seront les redevances prélevées, directement ou indirectement, sur les non-possédants. C'est ce qu'il fallait démontrer.

Naturellement, à la Chambre, féconde en appétits, rare en science, personne n'a dit ces choses. Les discussions furent, dès lors, ce qu'elles promettaient d'être, étant donnée la composition financière du parlement, que j'ai détaillée en m'occupant de l'année précédente.

Il y eût, néanmoins, des incidents scandaleux et des accusations formelles de pots-de-vin.

« Les passions furent même tellement surexci-
« tées, à un moment, qu'un député républicain,
« M. Laisant, osa insinuer, dans son journal *le*
« *Radical*, que des pots-de-vin avaient été distri-

« bués à plusieurs membres de la majorité qui vota « les conventions[1]. »

Pot-de-vin est une expression brutale qui exprime trop l'idée d'une remise d'argent de la main à la main. Ce n'est pas ainsi que les choses se passent, grâce aux progrès de l'hypocrisie moderne. Tout le monde n'oserait pas tendre, comme on le fit à Deutz, l'argent de la trahison, à bout de pincettes.

Avec les théories du mercantilisme et de l'agiotage combinées, on en arrive aisément à faire, d'un trafic de mandat, une opération simplement commerciale. « M. Jourdain, qui se connaissait en draps, « rendait service à ses amis en leur en donnant « pour de l'argent. » Daniel Wilson reconnaissait le mérite en s'employant à faire décorer *celui* qui avait aidé à la publicité de ses journaux. Lors des conventions on casait un frère, un cousin ; on aidait un mariage, on facilitait une dot, on avait des options sur actions, sur obligations, que sais-je?... Et, puisque *l'intérêt du budget l'exigeait*, pourquoi ne pas le servir, en se servant soi-même?

Il est vrai, des ministres vigilants n'auraient pas signé les conventions.

Quelque chose les eût certainement frappés s'ils eussent eu, seulement, la pensée d'examiner les comptes.

Ce quelque chose, le voici :

Jamais et notamment depuis 1866, les recettes n'avaient atteint un chiffre aussi élevé que celui déclaré pour l'exercice 1882, qui entrait dans le calcul du dividende garanti.

[1] André Daniel. *L'année politique 1883*, page 255 (note).

En voici la preuve ; je donne, ci-dessous, un tableau récapitulatif des *produits bruts kilométriques* réalisés par les six compagnies ; la forme kilométrique a le double avantage de tenir compte des longueurs exploitées et de faciliter les comparaisons, en ramenant à une unité commune les recettes diversement totalisées.

Voici ce tableau :

Produit brut des SIX COMPAGNIES, *non compris le réseau de l'Etat depuis sa création.*

En 1866.............	45,240 fr.	par	kilomètre
En 1875.............	46,190	—	—
En 1878.............	40,210	—	—
En 1882	*49,520*	—	—
En 1883.............	46,280	—	—
En 1887.............	34,130	—	—

Ainsi, *d'après les compagnies*, en 1882, au lendemain du krach, alors que la crise était déjà intense, que l'on se plaignait, partout, du ralentissement des affaires, on dépassait l'activité de 1875 et de 1866 !

Un document récent, émanant de la commission permanente des valeurs en douane[1] et indiquant les tonnages transportés sur les réseaux, vient encore appuyer l'étrangeté du gros chiffre de recettes accusé pour 1882.

Il en résulte que le plus grand nombre de tonnes kilométriques a été transporté en *1883* et non en *1882* ; que le *poids* de notre commerce spécial d'exportation a été plus élevé en 1881, en 1883, qu'en 1882 : qu'enfin, *en enregistrant les recettes du transport des marchandises sur le réseau des chemins de*

[1] *Statistique du ministère des finances*, janvier 1888, page 26.

fer, les sommes de 1883 sont plus élevées que celles de 1882. Or, d'après les compagnies, en 1883, les recettes ont baissé !

Il est donc certain qu'un ministre, qui n'aurait pas eu les yeux agréablement fermés, aurait vu qu'au moment où le rachat était une menace, il y avait quelque intérêt à contrôler les éléments devant servir à la fixation des prix.

Rien de tout cela n'a eu lieu, et, même en admettant l'incapacité, je dis que, en matière d'intérêts, l'incapacité a des bornes que les juifs nous ont habitués à ne jamais voir franchies par eux.

Le parasitisme juif, c'est-à-dire, l'opportunisme, se jeta donc à corps perdu dans les conventions ; les députés prirent le galop et à la précipitation de leur décision. on eût dit des écoliers se hâtant de lécher leur tartine avant la survenue du maître.

Par malheur, le maître: Gambetta, était mort, bien mort; lui vivant, jamais les conventions n'auraient été signées !

Il est bon de connaître l'état-major financier qui venait, ainsi, de triompher insolemment contre les intérêts de la nation entière. Le voici :

COMPAGNIE DU NORD.

Composition du conseil d'administration :

Président : ALPHONSE ROTHSCHILD, banquier juif ; outre la compagnie du Nord, ce financier est aussi *régent de la Banque de France*, administrateur à la *Compagnie d'assurances générales maritimes*, à la *Compagnie d'assurances générales contre l'incendie*, à la *Compagnie d'assurances générales sur la vie*,

aux *Chemins de fer de l'Est*, aux *Chemins de fer du sud de l'Autriche*, au *Crédit foncier central prussien*, au *Jardin d'acclimatation.* [1]

Vice-président : BARON DE SAINT-DIDIER qui s'appelle AMÉ comme fonctionnaire des douanes, mais qui devient *baron de Saint-Didier* comme administrateur, pour ne pas faire connaître que les deux sont une même personne ; c'est là, d'ailleurs, une hypocrisie bourgeoise très pratiquée. — Amé se trouve aussi à la *Compagnie générale des omnibus.*

LÉON SAY, exerçant, tant qu'il le peut, la profession de ministre des finances et, entre temps, d'ambassadeur à Londres. On le trouve aussi à la *Compagnie des chemins de fer de Madrid à Saragosse et à Alicante*, et encore à la *Compagnie des houillères et fonderies de l'Aveyron* (Decazeville). *Sénateur* au moment des conventions[1].

BARON DE SOUBEYRAN[1] : *député* au moment des conventions. Se trouve aussi aux *Foncières*, *Vie*, *Incendies* et *Transports*, à la *Banque d'escompte*, au *crédit foncier d'Autriche*. aux *chemins de fer des Asturies-Galice-Léon*, à la *Banque hypothécaire* aux *Immeubles de France.*

G. DEHAYNIN[2], agioteur sur les *charbons*, administrateur au *crédit industriel et commercial*, aux *mines de la Loire*, à l'*ancienne société Cail*, aux *Entrepôts et magasins généraux de Paris*, aux *chemins de fer portugais*, à la Compagnie d'assurances *le Midi.*

[1] Voir, au surplus, mes *Rois de la République.*

[2] Voir mes *Rois de la République.*

Baron Gustave de Rothschild, même tribu juive qu'Alphonse; administrateur à la *Nationale-Vie* et *Incendie*, aux *chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée*, à ceux du *Sud de l'Autriche*, à ceux de *Madrid-Saragosse-Alicante*.

Duc de Mouchy, débris de l'Empire, sinécuriste sans grande notoriété; administrateur du *Gaz général de Paris*.

Burton, millionnaire moins connu; administrateur aux *Salins du Midi*, au *Mines de Pontgibaud*, aux *Fonderies et Forges d'Alais*.

Comte Pillet-Will[1], banquier protestant, régent de la *Banque de France*, administrateur à la *Nationale-vie* et *incendie*, à la *Compagnie des allumettes*, à la *Banque ottomane*.

Comte Adrien de Germiny[1], vieille finance catholique; régent de la *Banque de France*, administrateur aux *Chemins de fer de l'Ouest*, à la *Banque hypothécaire des États-Unis*, à la *Banque ottomane*.

Alfred de Rothschild, même tribu juive. (Voir plus haut).

J. Hottinguer[1], banquier protestant, régent de la *Banque de France*, administrateur à la *Nationale-Vie* et *Incendie*, à la *Banque ottomane*, au *Crédit foncier d'Autriche*, à la *Compagnie des Allumettes*, à la Co*mpagnie des Eaux*, aux *cinq banques coloniales*, aux *Houillères et chemin de fer d'Epinac*, aux *Chemins autrichiens* et à ceux de *Paris-Lyon-Méditerranée*.

[1] Voir mes *Rois de la République*.

Frédéric Moreau[1], régent de la *Banque de France*, administrateur à la *Nationale-Vie* et *Incendie*, à la compagnie l'*Abeille-incendie* et l'*Abeille-grêle*.

André de Waru, administrateur à la *Nationale-Vie* et *Incendie*, au *Lloyd français* et aux *Chemins de fer d'Orléans*.

Baudelot, juge au tribunal de commerce, administrateur au *Comptoir d'escompte*, au *Sous-comptoir des entrepreneurs* et à la compagnie l'*Atlas*,

Nathaniel de Rothschild, de la même tribu juive, dont j'ai parlé plus haut.

Ad. Vernes, administrateur à l'*Union-vie* et *incendie*, à la *Compagnie lyonnaise des magasins généraux* et à la *Compagnie des allumettes*.

Baron Arthur de Rothschild, de la même tribu juive déjà citée.

A côté de ces notoriétés, on trouvait encore : Alexandre Adam, millionnaire, plus connu par ses homonymes; Vicomte de Saint-Pierre, administrateur seulement au *Jardin d'acclimatation* ; Griolet, peu répandu, mais très millionnaire; A. Vallon, qui rappelle le père de la constitution juive ; E. Agache et Mariolle Pinguet, nouveaux venus dans le fief des Rothschild.

Chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée

Composition du Conseil d'administration

Président honoraire : Vuitry, ancien ministre de

[1] Voir mes *Rois de la République*.

l'Empire, administrateur à la *Nationale-Vie et Incendie*, aux *Forges de Châtillon et Commentry*.

Président : Ch. Mallet[1], banquier protestant, administrateur à l'*Union-Vie et Incendie*, aux *Chemins Autrichiens*, aux *Docks de Marseille*, au *Crédit foncier d'Autriche*, à la *Banque hypothécaire des Etats-Unis*, à la *Banque de Roumanie*, et à la *Société des Manufactures de cristaux*.

Vice-président : Blount[1], président de la *Compagnie des chemins de fer de l'Ouest*, administrateur à la *Société générale*, aux *Chemins de fer du sud de l'Autriche*, à ceux de *Madrid-Saragosse-Alicante*, aux *Chemins de fer Portugais*, aux *Chemins de fer Ottomans*, aux *Transports maritimes à vapeur*, à la *Compagnie générale des eaux*, au *Jardin d'acclimatation*.

Caillaux, vice-président ; ancien ministre du 16 Mai, ex-sénateur.

C. de Witt, vice-président ; administrateur aux *Chemins de fer du Sud de l'Autriche*, aux *Mines d'Anzin* et aux *Mines de la Grand'Combe*.

Alfred André, banquier, administrateur à la *Banque de France*, à la *Nationale-Vie et Incendie*, aux *Mines de Pontgibaud*, à la *Banque ottomane* et à la *Banque de commerce d'Azow-Don*.

Cambefort, administrateur à la *Compagnie lyonnaise d'assurance maritime*, au *Midi* (assurances), aux *Aciéries et forges de Firminy*, aux *Mines de Roche-la-Molière et Firminy*, aux *Mines de Mokta-el-Hadid*.

[1] Voir mes *Rois de la République*.

Marquis de Chateau-Renard, administrateur aux *Chemins autrichiens.*

Demachy, banquier, lié avec les Seillière, administrateur : *à la Banque de France, à la Nationale-Vie et Incendie, à l'Internationale* (assurance), *aux Forges du Creuzot, à la Compagnie des Allumettes* et *à la Banque ottomane.*

Denormandie, avoué de Rothschild, sénateur au moment des conventions, administrateur à la *Nationale-Vie et Incendie*, aux *Chemins Autrichiens*, et à la société *Le Nickel.*

Baron Girod de l'Ain, administrateur aux *Chemins de fer de la Suisse occidentale*, aux *Forges du Creuzot*, aux *Salines de l'Est.*

Hély d'Oissel, administrateur aux *Houillères et fonderies de l'Aveyron*, aux *Glaces de Saint-Gobain.*

Baron Hottinguer, déjà cité, à la *Compagnie du Nord.*

Le Brun de Sessevalle, administrateur au *Comptoir central de crédit*, aux *Forges de Commentry-Fourchambault.*

Baron de Nervo, ancien receveur des finances, bonapartiste ; administrateur aux *mines de Pontgibaud* et aux *mines de Mokta-el-Hadid.*

F. Nouette-Delorme ; un de ses homonymes est publiciste financier.

Vicomte de Raineville, administrateur à *la Providence* (assurance).

Baron G. de Rothschild, déjà cité, à la *compagnie du Nord.*

Teisserenc de Bort, *sénateur* au moment des conventions, administrateur aux *chemins de fer de Madrid-Saragosse-Alicante* et aux *mines de Mokta-el-Hadid.*

Trubert, administrateur aux *Forges de Commentry-Fourchambault*, aux *compagnies d'assurances générales maritimes, Vie et Incendie*, aux *Docks et Entrepôts du Havre.*

D'autres administrateurs sont moins cumulards; par exemple : *Cornudet*, qui pourrait être un *de Cornudet* honteux; et *vicomte d'Haussonville*, tous deux propriétaires millionnaires; *Jagerschmidt* et *Laugel*, deux nouveaux venus, *comte de Salvandy*, un millionnaire.

Chemins de fer de l'Ouest

Composition du Conseil d'administration.

Président : Ed. Blount, déjà cité.

Vice-président : Delarbre; on le trouve à la *commission des cinq banques coloniales*, administrateur aux *Fonderies et Forges d'Alais* et au *Crédit foncier et agricole d'Algérie.*

L. Amé; ici : Amé *tout court*; voir plus haut *baron de Saint-Didier.*

Comte Benoist d'Azy, administrateur aux *forges et Fonderies d'Alais*, aux *Chemins de fer d'Orléans*, aux *Forges de Commentry-Fourchambault*, aux *Mines de la Grand'Combe.*

Bonnardel, administrateur à la *Compagnie générale de navigation*, aux *Forges de Terre-Noire, la*

Voulte et Bessèges, au *Gaz de Lyon*, au *Comptoir d'escompte de Lyon*.

René Brice, administrateur à la *Caisse générale des familles*, au *Crédit foncier et agricole d'Algérie*, au *Crédit foncier de France*, au *Crédit foncier franco-canadien*. — L'entrée de cet administrateur dans les sociétés financières est postérieure à l'année 1877. Il était DÉPUTÉ AU MOMENT DES CONVENTIONS.

Général baron de Chabaud-Latour, administrateur aux *Mines de Soumah et de la Tafna*, aux *Mines d'Anzin*, aux *Docks et Entrepôts du Havre*, aux *Mines de Mokta-el-Hadid*, aux *Forges et Fonderies de Santander et Quiros*, SÉNATEUR AU MOMENT DES CONVENTIONS.

Ed. Delessert[1], banquier, administrateur à la *Banque de l'Indo-Chine*, à la *Banque franco-égyptienne*, à l'*Équateur* (assurance), aux *Chemins de fer du Nord de l'Espagne*, aux *Voitures de Paris*, aux *Messageries maritimes*, aux *Houillères et chemins de fer d'Épinac*, au *Crédit mobilier espagnol*.

Baron Gérard, administrateur aux *Houillères de la Haute-Loire*, au *Jardin d'acclimatation* et aussi (sans titre) à la *Compagnie des Eaux*. — DÉPUTÉ AU MOMENT DES CONVENTIONS.

Fr. Hottinguer, de la famille de banquiers protestants qui sont répartis dans plusieurs sociétés. — Voir plus haut, à la *Compagnie du Nord*.

Edmond Joubert[1], administrateur à la *Banque de Paris et des Pays-Bas*, au *Crédit foncier d'Autriche*,

1 Voir mes *Rois de la République*.

à la *Banque hypothécaire d'Espagne*, à la *Banque de Crédit italien*.

Voici les administrateurs moins répandus, mais tout autant millionnaires :

Duc d'Ayen, *Chaplin* et *Alfred d'Ailly*, propriétaires ; *Desbrières*, un ex-administrateur du Nord ; *Alexis Gervais*, un vétéran ; enfin, *Marquis de la Valette*, un exilé de la politique.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE L'EST.

Composition du Conseil d'administration :

Président : BARON BAUDE, administrateur aux *Mines de Roche-La-Molière et Firminy*.

Vice-Président : VAN BLARENBERGHE, un étranger.

BARON DE BARANTE, administrateur aux *Salins du Midi*, aux *Mines de Pontgibaud*, à la *Providence* (assurance).

DAGUIN[1], ancien juge au Tribunal de commerce, administrateur au *Comptoir d'escompte*, à la *France-vie*, aux *Forges de Chatillon-Commentry*, au *Comptoir de l'industrie linière*, au *Crédit Lyonnais*, à la *Banque d'escompte*.

DAVILLIER[1], banquier ; on le trouve à la *Banque de France*, à la *Société française et belge de banque et d'escompte*, à la *Nationale vie et incendie*, à l'*Internationale*, aux *Salins du Midi*, aux *Docks et Entrepôts du Havre*, au *Canal de jonction de la Sambre à l'Oise*, à la *Sambre française canalisée*

[1] Voir mes *Rois de la République*.

A. GROS (il y a une association *Gros-Davillier*), administrateur à la *Société générale*.

VICOMTE REILLE, famille financière répandue dans plusieurs sociétés; on les trouve administrateurs à la *Compagnie des Eaux*, aux *Chemins de fer d'Orléans*, aux *Fonderies et Forges d'Alais*. — LE BARON REILLE ÉTAIT DÉPUTÉ AU MOMENT DES CONVENTIONS.

ALPH. DE ROTHSCHILD, déjà nommé.

BARON ED. DE ROTHSCHILD, déjà nommé.

MORRISON, administrateur aux *Mines de Pontgibaud*.

Quelques autres, comme :

De Boischevalier, le *comte Foy*, *Gallois*, *Guibal*, *L. Lefebvre*, *Renaudin* sont des nouveaux venus ; d'autres, comme : *Berthier*. *baron Renouard de Bussières*, *Dollfus-Mieg* et *Werlé* (vins de Champagne), sont des vétérans qui se consacrent principalement à la *Compagnie de l'Est*.

CHEMINS DE FER DU MIDI.

Composition du Conseil d'administration :

Président : D'EICHTAL[1], de la famille Saint-Simonienne ; on le trouve à l'*Union-vie* et *incendie*, aux *Chemins autrichiens*, au *Jardin d'acclimatation*, aux *Salins du Midi*.

Vice-Président : COMTE ALFRED DE LA ROCHEFOUCAULT.

ÉDOUARD BOCHER[1], intendant des Orléans, famille

[1] Voir mes *Rois de la République*.

de millionnaires ; on les trouve au *Crédit mobilier espagnol*, à la *Grande compagnie des Télégraphes du Nord*. — SÉNATEUR AU MOMENT DES CONVENTIONS.

DAMAS JUNIOR ; serait-ce un *de* Damas, honteux de s'encanailler?

VICOMTE DE LA P EZE, administrateur aux *Chemins de fer du Nord de l'Espagne.*

CH. DE LA S. LLF, nom assez répandu dans les finances, mais avec des variantes ; je me borne à indiquer celui-ci, administrateur de la *Providence* (assurance).

AL. LÉON; il y a aussi *M. Léon*, administrateur aux *Chemins de fer du Nord de l'Espagne ;* et il y avait, en 1877, un *Léon Cunin-Gridaine.*

E. MALLET, de la famille déjà désignée.

ÉMILE PEREIRE[1] et H. PEREIRE, représentants actuels de la famille financière de l'Empire ; on les trouve aux *Chemins de fer du Nord de l'Espagne*, au *Crédit mobilier espagnol*, aux *Chemins* de *fer autrichiens*, à la *Compagnie transatlantique*, au *Gaz de Madrid*, aux *Mines de houille de Montieux-Saint-Étienne*, à la *France incendie*, à la *Compagnie des omnibus*, à la *Banque transatlantique*, à la *Compagnie parisienne du gaz.*

EUG. PUERARI, administrateur à la *Compagnie houillère et métallurgique de Belmez*, à la *Compagnie de Fives-Lille*, aux *Salins du Midi*, à la *Compagnie générale des marchés* (entré depuis 1877).

[1] Voir mes *Rois de la République.*

Surell, administrateur aux *Chemins autrichiens*, aux *Mines de Carmaux*.

On trouve encore : *G. Samazeuille*, propriétaire et *G. Thurneyssen*, allié aux Pereire, deux vétérans; puis quelques nouveaux, tels que : *L. Aucoc*, vice-président; *Bellaigue*, rentier; *Darcel*, ingénieur, administrateur à la *Caisse générale des familles*.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

Composition du conseil d administration :

Président : Andral, un nouveau venu depuis 1877, remplaçant *Didion* et *Solacroup*.

Vice-président : Comte de Saint-Aignan, un vétéran.

Vice-président : Lacroix Saint-Pierre; on le trouve à la *Société générale algérienne* (en liquidation) et aux *Messageries maritimes*.

Vice-président : de Villers, de la *Commission de surveillance des cinq banques coloniales*.

Denion du Pin, administrateur à la *Société générale*, aux *Messageries maritimes*, aux *Mines de la Loire*, aux *Forges et chantiers de la Méditerranée*, à la *Banque ottomane*.

De Fourtou, ancien ministre du 16 mai, était déjà administrateur en 1877.

Lemercier, il y a des *Lemercier* avec et sans titres nobiliaires. Avec le titre de *comte*, on les trouve au *Crédit industriel et commercial* et au *Comptoir central de crédit*.

Marquis de Talhouet-Roy ; on trouve un marquis de Talhouët (simple) aux *Mines d'Anzin.*

A. Bartholoni et F. Bartholoni, financiers de l'empire, sont répandus dans plusieurs sociétés ; étaient, en 1877, dans la *compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée* d'où ils sont sortis depuis ; on les trouve ensuite à la *Providence* (assurances), au *Lloyd français*, aux *Forges et chantiers de la Méditerranée*, à la *Compagnie générale des marchés.*

Comte de Peyronnet.

Baron Reille, de la famille déjà citée.

Thoinnet de la Turmelière, ex-député.

Vicomte Benoist-d'Azy, de la famille déjà citée.

Bardoux, ancien ministre, réfugié dans la finance après 1877, administrateur du *Crédit industriel et commercial*, SÉNATEUR AU MOMENT DES CONVENTIONS.

Chabrière-Arlès, administrateur à la *Compagnie lyonnaise des magasins généraux*, au *Crédit lyonnais* et à la *Compagnie lyonnaise d'assurances maritimes.*

J. de Waru, de la famille déjà signalée.

Puis quelques nouveaux : *comte du Martroy*, propriétaire ; *Lalande*, administrateur de la *Gironde* assurance, et *Vernes*, déjà signalé à la *Compagnie du Nord.*

Ainsi 113 administrateurs dirigeaient près de 300 sociétés diverses, qui embrassaient toute l'industrie française et représentaient à peu près 25 mil-

liards, c'est-à-dire plus du tiers de la valeur que les successions annuelles accordaient, en 1882, aux capitaux mobiliers seuls.

Mais, en dehors de cela, chacun d'eux possédait une fortune considérable et, en calculant largement, je puis dire que, sur les 226 milliards de capitaux nationaux évalués en fin d'année 1882, 100 milliards au moins étaient dans les mains de 113 personnes !

Et, maintenant, placez donc en face de ce ruissellement de milliards les ministres et les députés qui ont signé un « traité de paix » avec les compagnies, ainsi que cela a été dit par Raynal.

Placez devant ces rois, ce même Raynal, d'abord, courtier juif, humble commissionnaire de Bordeaux, puis Léon Renault, avocat financier, puis Baïhaut, puis Rouvier, et dites si la lutte était possible !

De cette lutte, voici d'ailleurs les étapes :

Janvier 1882, chute de Gambetta.

6 mars, prise en considération de la *proposition Papon* (rachat général) ; 9 mars, *abonnements réduits;* décembre, *mort de Gambetta;* juillet 1883, *capitulation !*

Détail topique : au moment du vote, le *Figaro* (21 juillet) publiait sous le titre de « les Ploutocrates » justement la thèse contraire à celle qu'il avait soutenue six mois avant sous le titre de : « *Le monde des millions !* »

Après cela, il est à peine utile d'ajouter que la discussion des conventions fut accompagnée d'agiotages désordonnés sur la plupart des valeurs, y

comprises, bien entendu, les actions des six grandes compagnies [1].

L'énervement causé par les conventions détourna un peu l'attention de la mauvaise tournure que prenaient les affaires extérieures, en Orient, à l'occasion de la Bulgarie et au Tonkin, grâce à la politique coloniale, décidément adoptée par le cabinet Ferry; j'aurai d'ailleurs, à m'occuper prochainement de ces deux questions et, pour éviter des redites, je passe immédiatement à l'événement intérieur qui, encore une fois, faillit amener des troubles.

Daniel Wilson, vaincu, mais probablement non sans profit, dans sa campagne contre les compagnies de chemins de fer, était vivement contrarié de ne pas avoir la haute main sur le ministère; aussi cherchait-il une occasion de mettre celui-ci aux prises avec la Chambre, afin de provoquer une crise et, par conséquent, un changement de personnel.

De même qu'il avait joué de l'*intérêt public*, pour soutenir la thèse du rachat des voies ferrées — (ce qui, pour lui, était, principalement, un moyen d'avoir à distribuer des places et de se créer, dès lors, un vaste parti de fonctionnaires) — de même il avait résolu de faire vibrer le chauvinisme français, non

[5] Voici les cours :

			Plus bas	Plus haut	
Chemin de fer	de l'Est....	(janvier)	687,50	748,75	(août)
—	de P.-L.-M.	(décembre)	1,230,00	1,622,50	(mars)
—	du Midi....	(janvier)	1,000,00	1,195,00	(mai)
—	du Nord...	(décembre)	1,690,00	1,935,00	(mai)
—	d'Orléans..	(janvier)	1,187,50	1,325,00	(août)
—	de l'Ouest.	(avril)	765,00	805,00	(mars)

du côté des conquêtes tonkinoises, mais du côté de l'Allemagne.

Le Tonkin, qu'il visait autrefois, étant accaparé par Ferry, lui était devenu odieux.

Aussi, de connivence avec le général Thibaudin, qu'il avait réussi à placer au Ministère de la guerre, il était parvenu à empêcher un nouvel envoi de troupes, mais ce n'était pas assez.

Un événement, prévu du reste, le passage du roi Alphonse XII à Paris, lui fournit bientôt l'occasion *chauvine* désirée.

Alphonse XII revenait d'Allemagne, où Bismarck lui avait conféré de commandement d'honneur d'un régiment de uhlans — genre de politesse usité entre bandes royales, ne signifiant pas grand'chose d'ailleurs, si ce n'est que la tartuferie bourgeoise arrange ses grimaces suivant les lieux; que le « Ordonnez, vous êtes ici chez vous » du *monsieur* qui « reçoit », devient le : « Commandez, voici votre régiment » du *seigneur* qui « accueille », ce qui n'empêche pas que si, prenant la formule au *sérieux*, le « reçu » « ordonnait » et l' « accueilli » « commandait », l'un et l'autre seraient aussitôt traités de « simples *goujats* ».

Quoi qu'il en soit, pour le bourgeois de Paris, Alphonse XII n'en était pas moins devenu le *roi uhlan* ! On lui souffla cette épithète ; aussitôt et comme si le voyageur n'était pas assez rapetissé, et par son métier de roi et par son grade d'emprunt, ledit bourgeois résolut de lui crier en face : « A bas le uhlan ! à bas le uhlan ! »

Les bons radicaux virent là un tour à jouer au ministère; Wilson vit une belle spéculation à réa-

liser, les journaux républicains un bon tirage ; partant de là, tous s'emballèrent à qui mieux mieux.

Arrivé à ce point de mon récit, je veux, pour le reste, laisser la parole à un autre ; d'abord, afin de montrer comment un historien *politique* a « narré les événements », ensuite parce que cet écrivain a fait précéder sa narration d'une réflexion justifiant trop bien les procédés que j'ai adoptés, dans le présent ouvrage, pour que je ne me donne pas la satisfaction de l'enregistrer.

L'auteur que je cite s'exprimait ainsi :

« La seule attitude qui convenait à la France au « moment où elle allait recevoir le roi d'Espagne « était un calme mêlé de froideur.... En allant plus « loin, on prostituait le patriotisme au point de vue « de l'Allemagne.... mais on vit dans la réception « officielle qui se préparait... un moyen de com- « battre M. Jules Ferry et cela suffit. »

Ici l'auteur place la note suivante :

« Pour la première fois... nous nous voyons « obligé de nous départir de la règle, que nous nous « étions imposée, de ne jamais juger les personnes « autrement que pour leur conduite *publique*. La « gravité des événements du 29 septembre, au point « de vue du fonctionnement du régime constitu- « tionnel et parlementaire, nous force de faire « infraction à cette règle. Puissions-nous n'avoir « plus jamais à recommencer ! »

J'ai à peine besoin de faire remarquer combien peu ce souhait a pu se réaliser dans la suite : dans tous les cas, j'insiste sur ce point : qu'à un moment donné un écrivain, *habitué à suivre la routine historique*, a jugé *ne plus pouvoir éviter* de regarder *au-*

dessous des actes *publics*. S'il avait regardé plus tôt, combien de faits, à ses yeux demeurés inexpliqués, aurrient été mis en lumière ?

Je continue la citation :

« Le signal partit on ne sait d'où.... Les intran-
« sigeants n'étaient malheureusement pas les seuls
« à surexciter les passions populaires : l'exemple
« venait de plus haut, ou de plus bas, comme on
« voudra.

« Au mois d'octobre 1881, M. le Président de la
« République a donné sa fille à M. Wilson, alors
« sous-secrétaire d'Etat aux finances, mais bien-
« tôt renversé du pouvoir avec le cabinet auquel
« succéda Gambetta. Depuis lors, on a souvent
« reproché à M. Wilson de profiter de sa situation
« à l'Elysée pour servir ses intérêts personnels ; on
« l'a accusé de s'être mêlé, d'une façon trop ouver-
« tement active, à des intrigues ayant pour but de
« renverser tel ou tel ministère, et de lui en subs-
« tituer un autre. Jamais cependant l'audace n'avait
« été si grande qu'en septembre 1883 ; jamais,
« surtout, M. Wilson n'avait mis en avant le nom
« justement (!) respecté de M. Jules Grévy ; il jugea
« le moment opportun pour recourir à un procédé si
« peu honorable.

« M. Jules Grévy était alors à la campagne à
« Mont-sous-Vaudrey et ne devait rentrer à Paris
« que la veille du jour fixé pour l'arrivée du roi
« d'Espagne. De son correspondant spécial de
« Mont-sous-Vaudrey, la *Petite France* de Tours,
« organe attitré et propriété de M. Wilson, recevait
« des dépêches aussitôt reproduites à Paris par
« d'autres feuilles officieuses de l'Élysée, telles que

« *La France*, l'*Evénement*, etc. (La *Petite France*
« recevait également communication d'actes admi-
« nistratifs envoyés à la signature de M. Jules
« Grévy, avant que le *Journal officiel* ne les pu-
« bliât). Ces dépêches ne tendaient à rien moins
« qu'à dévoiler au public de prétendus dissenti-
« ments entre M. Jules Grévy et son ministère
« responsable ; M. Jules Grévy, à en croire ces
« informations, ne voulait pas recevoir Al-
« phonse XII, et si, cédant au dernier moment à
« M. Jules Ferry, qui le menaçait de crise ministé-
« rielle et de complications extérieures, s'il admet-
« tait le principe, le président de la République
« refusait, du moins, de se soumettre aux forma-
« lités d'étiquette exigées en pareille circonstance.
« Il n'en était rien, comme bien l'on pense ; M. le
« Président de la République « se soumit » à tout
« ce que l'on « exigeait » de lui, mais l'important
« était de faire généralement accroire que la respon-
« sabilité de M. Jules Ferry serait d'autant plus
« lourde, d'autant plus exclusive, dans ce qui pour-
« rait survenir par la suite, et c'est à cela que l'on
« travaillait. Ces insinuations, ces affirmations
« même, car on donnait la chose comme certaine,
« produisirent tout l'effet qu'en pouvaient attendre
« M. Wilson et les intransigeants.

« Alphonse XII arriva à Paris, le 29 septembre,
« dans l'après-midi. M. Jules Grévy, accompagné
« des ministres, s'était rendu à sa rencontre à la
« gare ; un seul ministre manquait à l'appel, celui
« de la guerre, le général Thibaudin, qui prétexta
« une indisposition. A la sortie de la gare, une
« bordée de sifflets, mêlés de vociférations im-

« mondes, accueillit la voiture d'Alphonse XII ; le « soir, lorsque le roi d'Espagne alla visiter M. Jules « Grévy à l'Élysée, mêmes démonstrations hos- « tiles » [1].

Tout cela avait mis debout 10 ou 15,000 curieux.

Jules Grévy présenta des excuses et l'incident n'eut pas d'autre suite en ce qui concernait l'extérieur.

A l'intérieur, il y eut de vives discussions ; on parla de crise ministérielle, de quasi-altercation entre Grévy et Ferry. Ce dernier allait jusqu'à demander l'éloignement de Daniel Wilson ; il n'obtint que deux choses : la renonciation (apparente) de celui-ci à la direction de la *Petite France* et la retraite du général Thibaudin ; quant à Wilson, il demeura à l'Élysée.

A l'occasion de ces divers incidents, l'état de décomposition sociale qui minait les dessous de la nation put, néanmoins, apparaître au grand jour. Il y eut, dans les journaux ministériels, aussi bien que dans la presse réactionnaire, une campagne furieuse contre Wilson, si bien que celui-ci fut à demi abandonné par certains journaux radicaux ; cependant, tout en reculant un peu, ces derniers alléguaient encore qu'*à travers le gendre* on voulait atteindre *le président sacro-saint*, lequel « ignorait « absolument l'abus que faisait Wilson, son gendre, « de sa situation à l'Élysée et prenait pour de « simples calomnies les accusations *qu'on n'avait « pu parvenir à dérober à son attention !* »

« La preuve, ajoutait-on, c'est que le Président a « donné des ordres : 1° pour qu'aucun document ne

[1] André Daniel *L'année politique 1883*, pages 318 à 320.

« fût distrait des dossiers et confié à M. Wilson;
« 2° pour que le service des doubles dépêches télé-
« graphiques lui fut remis en mains propres à lui
« M. Grévy; 3° pour que le timbre présidentiel qui
« permettait à M. Wilson d'affranchir sa corres-
« pondance fut confié à une personne sûre [1] ».

Et ces précautions furent si bien prises que, quatre années après, *les mêmes agissements* ont été encore constatés.

Voici, d'autre part, comment les journaux anciennement courtisans modifiaient leurs allures :

Par exemple, *la Lanterne*, après avoir salué gracieusement la nomination de Daniel Wilson au sous-secrétariat des finances [2], après l'avoir aidé par des notes officieuses comme celle-ci :

« Nous connaissons les bonnes intentions de
« M. Wilson, mais en voyant son impuissance à se
« procurer des renseignemente exacts..... etc [3] ».

Le même journal, dis-je, insérait, le 17 octobre 1883, ce filet d'un ton aigre-doux :

« Hier à paru à Dijon, un nouvel organe de
« M. Wilson : LA PETITE FRANCE DE L'EST. *La*
« *Petite France du Centre*, qui se publie à Tours,
« conserve le monopole des indiscrétions ; *La Petite*
« *France de l'Est* doit contenir des articles de dis-
« cussion destinés à faire connaître aux populations
« la politique personnelle de M. Wilson. Nous dou-
« tons que ce nouvel organe obtienne un grand
« succès; on n'est pas, en France, partisan de la

[1] *Le National* cité par *le Paris* du 10 octobre 1883.

[2] *La Lanterne*, 1er janvier 1880.

[3] *La Lanterne*, 29 juillet 1880.

« politique personnelle, qu'elle vienne de M. Ferry ou « de M. Wilson. »

Ce qui n'empêchait pas la même feuille de publier ensuite, dans une quinzaine de numéros, une apologie du général Thibaudin sous ce titre : « Histoire « d'un ministre. »

Or, après avoir lu cette histoire, si l'on rapproche deux faits : 1° la malveillance du ministère à l'égard d'Erlanger (manifestée par un commencement de poursuites); 2° la préférence de Thibaudin pour les *marchés de gré à gré en matière de fournitures militaires* (affirmée en pleine tribune, sous une forme habile du reste), on comprendra pourquoi les journaux allemands, *amis d'Erlanger*, feignaient d'attaquer durement Thibaudin, ministre de la guerre; par ces attaques, en effet, on espérait consolider le ministre en le rendant populaire, grâce au chauvinisme surexcité, par ainsi, allonger la durée de ses fonctions et avoir le temps de conclure avantageusement *un certain nombre de marchés*.

De cet ensemble, on voit se dégager assez nettement l'intérêt de Daniel Wilson à conserver Thibaudin au ministère de la guerre.

Tout cela était-il su ou deviné?

La lecture des journaux ne permet pas de l'établir clairement.

Néanmoins, depuis quelques mois, on avait, plus ouvertement qu'auparavant, et avec plus de précision que Léon Say, signalé les agissements corrupteurs du gendre de l'Elysée[1], par exemple : l'emploi abusif de la griffe présidentielle qui impliquait la

[1] Voyez mes *Rois de la République* au chapitre *Wilson*.

franchise postale et donnait, aux missives, un caractère particulièrement officiel.

On signalait encore des faveurs scandaleuses; des logements donnés, *gratuitement ou non*, dans les palais nationaux à des amis de Wilson ; des trafics dans les fournitures militaires, chères à *Erlanger*, lequel, *seulement à cette époque*, encourait les premières menaces de la justice, paralysées d'ailleurs dans la suite, comme je l'expliquerai.

Les amis de Wilson, eux-mêmes, l'accusaient en affichant publiquement leur corruption.

Ainsi une circulaire relative à l'élection au Conseil général dans le canton de Moulins-Engilbert, où le frère du général Thibaudin remplissait les fonctions de maire et se présentait comme candidat républicain, contenait la phrase suivante [1] :

« Autrefois, nos adversaires étaient puissants ;
« aujourd'hui ils n'ont aucun crédit près du gouver-
« nement. *Comme frère du ministre de la guerre*,
« le maire de Moulins-Engilbert. jouit d'une répu-
« tation incontestable; aussi est-il appelé à l'exercer
« tous les jours en faveur de quelque compatriote
« militaire ou civil.

« Il ose donc espérer que les *électeurs... soucieux*
« des intérêts de leur pays *et de ceux de leur fa-*
« *mille*, voudront bien... lui prouver, *par leur sym-*
« *pathie*, qu'ils sont dignes de ses *bienveillantes*
« dispositions »... etc.

Signé : Auguste THIBAUDIN.

Ce fragment de littérature commerciale révèle toute la ligne de conduite adoptée par Wilson.

1. *Le Figaro*, 8 août 1883.

Ne pouvant flirter avec la haute banque, dont il s'était déclaré l'ennemi, réduit, par conséquent, à des spéculations isolées; ne pouvant frayer qu'avec les réfractaires du Code, comme Erlanger, ou du gibier de récidivistes comme Marlier; voué, donc, aux opérations louches; ayant néanmoins de nombreux journaux à soutenir, des actions à « émettre », mais sans espoir de les placer par les procédés habituels, il devait en arriver à *monnayer* l'influence de son beau-père, c'est-à-dire à trafiquer des décorations, des débits de tabac, des impunités, des places, des faveurs de toute nature, sous peine de rester désarmé devant la double inimitié de la féodalité financière et des réactionnaires ameutés contre lui.

Or ceux-ci ayant accaparé tous les moyens de corruption oubliés par la loi, courtisane éternelle des possédants, ne laissaient guère à Wilson que des procédés cousus « à la lisière du Code »; et Wilson s'y acharna au risque de déchirer le drap à force de tirer au bord.

En rut des conventions ou du Tonkin, Chambre et gouvernement ne se sentaient pas assez purs pour placer la lutte sur son véritable terrain; entre l'Élysée et le Palais-Bourbon c'était une guerre d'appétits où la morale n'avait rien à faire.

D'ailleurs il y avait des révélations dans l'air, même sur les gens de la majorité.

Depuis *mai*, le sénateur Palotte était l'objet d'une demande en autorisation de poursuites au sujet des affaires de l'*Union mobilière;* depuis *juin*, une histoire de pots-de-vin, reçus par deux députés, traînait dans les journaux; il s'agissait de 16,000 francs,

d'une affaire belge et de la *Société française financière* (en faillite, peu de temps après) ; on mena un bruit infernal autour du nom de *Boland ;* temps perdu ! l'accusation ne fut jamais élucidée ; elle servit seulement à détourner l'attention publique d'autres actes beaucoup plus graves, demeurés ignorés ; je veux parler des tripotages sombres qui ont entouré le projet d'un second canal de Suez ; du refus (août), puis de la concession (décembre), à *une compagnie anglaise*, d'un câble télégraphique entre *la Cochinchine et le Tonkin.*

On verra, par la suite, quel rôle devait jouer ce câble.

En attendant, cette dernière concession, discutée avec acharnement à la Chambre, et qui prend une couleur singulière étant rapprochée de l'existence (non encore révélée), du *tripotage anglais* que j'ai rapporté en parlant de la conversion[1] coïncida avec un apaisement de l'attitude hostile que le *Times* et les journaux allemands avaient affectée dans ces derniers mois.

Comme on peut en juger, cette année 1883 a été en grande partie extraordinaire. Immorale au Parlement, dans le palais du chef de l'État et dans celui de la justice, elle abonda aussi en tricheries dans les cercles, en scandales privés[2] ; quelques-uns, même, furent tachés de sang. Il en est ainsi du suicide retentissant et non expliqué d'un accapareur d'huiles nommé Biedermann (14 avril), à l'occasion duquel le public, stupéfié, apprit comment les juifs s'arrangeaient entre eux pour faire monter ou bais-

[1] Voir, tome II, page 68.

[2] Par exemple, l'affaire Frémy-Tual ; 25 mai 1883.

ser les huiles et prélever, sur la consommation générale, une dîme absolument arbitraire de plusieurs dizaines de millions.

Malgré la crise sucrière, malgré la faillite ou la liquidation de sociétés financières, — catastrophes plus grandes en capitaux qu'en nombre — les émetteurs ne s'étaient pas découragés; en 1883 ils trouvèrent le moyen de demander à la bourse publique plus d'un milliard[1].

Il est vrai que celle-ci ne répondit que faiblement aux demandes ; mais, certainement, il y eut encore des *moyens-possédants* pris au trébuchet de la finance.

Malgré tout, l'agiotage n'en avait pas moins réussi à rattrapper les réductions de fin 1881, car les papiers à vignettes, en dépit des « à-coups », s'étaient « *ajouté* » 6 milliards ! Il est vrai que les autres capitaux n'avaient guère varié[2], immeubles et meubles chômaient un peu.

Quoi qu'il en soit, les possédants pouvaient se dire qu'en fin d'année leur *fortune* avait crû de plus de *neuf milliards*.

[1] Emissions de 1883 :

Emprunts d'Etat ou de Villes.............	0 millions 0/10
Etablissement de crédit..................	401 — 5/10
Chemins de fer et Sociétés industrielles....	604 — 4/10
Total...........	1,005 millions 9/10

	Milliards		
	Fin 1882	Fin 1883	Différence
	—	—	—
itaux immobiliers.........	120,0/10	121,3/10	+ 1,3/10
— mobiliers...........	71,0/10	72,9/10	+ 1,9/10
nanciers,..........	35,8/10	41,8/10	+ 6,0/10
otaux...........	226,8/10	236,0/10	+ 9 2/10

Leur nombre était demeuré stationnaire : 19 0/0 comme en 1882, mais seuls, ces 19 0/0, avaient à se répartir l'accroissement nouveau.

Les non-possédants, eux aussi, n'avaient ni crû ni diminué dans leur proportion globale ; les grèves avaient persisté, moins multiples, peut-être, mais plus aigües : on avait parlé de troubles à *Roubaix* et à *Marseille*. Il y avait eu aussi plusieurs catastrophes ; entre autres, un coup de grisou aux *mines de Lalle*, toujours mal entretenues et plus mal surveillées par la *Société de Bessèges*.

Bref, la misère avait monté de 12 0/0 à 13 0/0.

Voici le tableau résumé de ces divers mouvements :

		1882	1883	
Possédants		19	19	
Salariés	69	81	81	68 salariés
Dénués	12			13 dénués
Totaux		100	10[illegible]	

Il est certain que les éléments d'une catastrophe sociale se groupent et se préparent. J'ai dit plus haut comment les manifestations de mars ne pouvaient aboutir, faute du large concours des masses ; j'en dis autant des effervescences de septembre et d'octobre, plus spécialement bourgeoises que n'avaient été les autres.

Avertissements ! Menaces ! *Trompettes de Jéricho* ! mais les murs ne s'écoulent pas encore !

SOMMAIRE, 1884. — Repus et sourds. — Silence de mort. — Faillites. — Les économies. — Ferry dit : il n'y a pas de crise ! — Il dit aussi : il n'y a pas de profit illégitime ! — 2 et 2 font 4. — Succès de Tirard ! — Les millions des Compagnies. — Encore Raynal. — Audience Grévy. — Charbons allemands. — Témoignage de Foville. — Les chiffonniers. — Les sucres. — Façon de coloniser. — La dette tunisienne. — Mensonge de Lang-Son. — Scapin. — L'affaire Saint-Elme. — Lalou et Veil-Picard. — Fournisseurs militaires. — Les allumettes. — A l'exemple de Hirsch. — Agiotage cholérique. — Agiotage du divorce. — Agiotages égyptiens. — Influences au Palais de justice. — On parle des guanos. — Un avoué exécuté. — Guerre de races !

Repus, les gouvernants étaient sourds; la corruption fatigue même les corrompus. Pourtant il fallait agir. car les élections de 1885 allaient provoquer des investigations sur les actes des élus de 1881.

Pour avoir l'air d'agir, on s'agita; on battit l'eau, mais au même endroit et comme un nageur qui se noie.

Pour caractériser ces douze mois. un historien n'a trouvé à dire que ceci, et d'un ton *satisfait*, hélas ! à navrer le lecteur :

« Pendant un an, on a conservé le même cabinet;
« c'est la première fois depuis l'élection de M. Jules
« Grévy ! [1] »

[1] André Daniel : *L'Année politique* 1884.

En effet, ce fut tout ce que l'année législative put accomplir de plus saillant.

On était repu, vous dis-je; car, quand on renverse un ministère, est-ce donc pour autre chose que pour se mieux repaître à sa place?

D'ailleurs, les gouvernants eurent toutes les chances: ils purent, faisant collaborer la *guerre* avec le *choléra*, manger un peu de chair humaine.

Oui, il y a eu, cette année-là, 17,683 décès *de plus* que l'année précédente à côté de 196 naissances *de moins*; aussi on a compté plus d'abondance et de silence, parce que la mort ne consomme pas et parle encore moins!

C'est douloureux à dire, mais la misère, aiguë pendant l'hiver de 1883-1884, va décroître; au bout de l'année, elle aura perdu 1 0/0; les possédants se verront accrus d'autant, mais leur richesse commune aura diminué; au contraire, le salariat sera resté stationnaire; mais moins payé il sera moins patient et les grèves qui se manifesteront seront plus graves.

Je donne, dès maintenant, les proportions que j'ai l'habitude d'inscrire à la fin de l'année, car les préoccupations dont j'ai à retracer l'histoire ont rempli tout le premier trimestre de 1884.

Voici la répartition des possédants et des non possédants :

		Fin 1883	Fin 1884	
Possédants		19	20	
Salariés	68	81	80	68 salariés
Dénués	13			12 dénués
Totaux		100	100	

Il est certain, d'ailleurs, que 1884 a été un *jubilé*; les faillites l'affirment par leur chiffre plus élevé qu'en 1883[1]; les liquidations volontaires, les réductions de capitaux et, par conséquent, la diminution des exigences du plus grand nombre des sociétés financières ou industrielles viennent, à leur tour, corroborer cette constatation.

Et en effet, entre les deux années, les capitaux nationaux auront décru de près de 12 milliards.

Environ 4 milliards représenteront la dépréciation du *domaine immobilier* (terrains et maisons); la crise du bâtiment a été, du reste, généralement constatée.

Les capitaux financiers auront perdu 4 milliards 1/2 environ; à cause des faillites et des réductions capitales exécutées par les sociétés.

Il m'est aisé d'en donner la preuve: voici, groupées dans un tableau, un certain nombre d'émissions, faites en 1881, avec leur valeur *cotée* à la fin de 1884:

Emissions de 1881	Millions de francs		
—	Sommes versées	Leur valeur cotée fin 1884	Perte
Crédit algérien	16.800	11.760	5.040
Banque hypothécaire	35.225	35.000	0.225
3 0/0 amortissable français	1.000.000	975.375	24.626
Crédit lyonnais	153.000	104.000	46.000
Union mobilière	8.960	0 600	8.360
Crédit provincial	11.750	0.000	11.750
Mines de Ferfay	4.000	2.900	1.100
Canal de Pierrelatte	5.750	0.850	4.900

[1] 6.966 faillites en 1883 et 7.719 en 1884; accroissement de 753 dans une seule année.

Emissions de 1881	Millions de francs		
—	Sommes versées	Leur valeur coté fin 1884	Perte
	—	—	—
Chemins de fer de la Beïra-Alta	6.128	2.875	3.253
Docks et entrep. libres. Marseille	1.150	0.104	1.046
La Dentellière	2.500	0.000	2.500
Transports à vapeur français	11.000	6.000	5.000
Ciments français	5.250	2.000	3.250
Grands moulins de Corbeil	24.000	5.120	18.880
Ciments du Haut-Rhône	15.000	6.000	9.000
Musée Grévin	1.000	0.500	0.500
Société générale de laiterie	7.875	3 075	4.800
Temps-vie (assurance)	3.418	0.548	2.870
Crédit général français	66.000	13.200	52.800
Banque des pays Hongrois	60.000	31.000	29.000
Société foncière lyonnaise	8.250	7.000	1.250
Compagnie algérienne	5.750	4.650	1.100
Crédit de France	54.000	0.090	53.910
Emprunt grec 5 0/0	89.520	81.300	8.220
Cie franco-algérienne	5.000	1.450	3.550
Banque parisienne	108.000	61.000	47.000
Epargne populaire	10.000	0.000	10.000
Mines Baïa de Arama	11.250	0.750	10.500
Mines d'or de l'Uruguay	5.000	0.090	4.910
Chemins de fer Madrid-Cacérès-Portugal	22.781	20.625	2.156
Compagnie auxiliaire des chemins de fer	23.550	3.300	20.250
Alais au Rhône	6.221	1.851	4.370
Est-algérien	72.751	67.256	5.495
Mag. gén. de France et Algérie	30.000	21.600	8.400
Casino municipal de Nice	6.586	0.000	6.586
Société générale des fournitures militaires	18.000	4.200	13.800
Bitumes et asphaltes français	6.800	0.000	6.800
Eden-Théâtre	6.000	0.720	5.280

Emissions de 1881	Millions de francs		
—	Sommes versées	Leur valeur cotée fin 1884	Perte
	—	—	—
Magasins du Printemps.....	30.938	18.265	12.693
Plages bretonnes..........	6.175	0.000	6.175
Paternelle-accidents.......	5.750	0.950	4.800
Caisse des assurances agricoles....................	13.800	1.820	11.980
Cie foncière de France et d'Algérie................	100.000	79.000	21.000
Crédit maritime de France.	22.250	0.000	22.250
Obl. ville de Bordeaux.....	15.000	14.400	0.600
Banque Lyon et Loire......	12.500	6.250	6.250
Banque I. R. P. pays autrich.	123.000	91.750	31.250
Chemins de fer intérieurs Marseille................	4.500	0.000	4.500
Cie de navigation Paris-Havre-Lyon.............	10.300	2.800	7.500
Cirages français...........	3.450	2.610	0.840
	2.272.948	1.531.259	741.689

Ainsi, en quatre ans, sur 2 milliards 1/4 versés par lui, le public aura perdu près de 750 millions, c'est-à-dire les 3/4 d'un milliard ! Soit enfin une proportion de 30 francs de perte sur 100 fr. demandés !

C'est une autre *réduction au tiers!*

Encore, faut-il considérer que ce tableau contient seulement une faible partie des valeurs financières cotées.

Les moins atteints seront les *capitaux mobiliers*, perdant à peu près 3 milliards : ce genre de capitaux porte spécialement sur des créances *non négociables en bourse*, des agencements et des outillages, les

uns en chômage, les autres en amortissement [1].

De tout cela, résulteront, certainement, moins de recettes et des économies *forcées*.

En effet, c'estce qui arrivera et l'on constatera, au *budget définitif* de 1884, que le moins dépensé (177 millions) correspond précisément à l'intérêt de la réduction subie par le *domaine immobilier*, calculé à 4 0/0, taux moyen de l'année (4 milliards 2/10 à 4 0/0 = 168 millions).

J'ai déjà eu l'occasion de signaler ce fait; il y a là une loi d'intérêt composé appliquée par le capital, lequel amortit, c'est-à-dire se fait rembourser par le prolétariat, les impôts qu'il avance; mais il ne les avance qu'autant qu'il peut se les faire rembourser.

A l'appui de ce qui précède et qui résulte des seules investigations de la science, je n'ai que le choix des citations, dans les journaux ou dans les débats parlementaires, tout le monde *ayant senti* ce que nul n'a *expliqué*.

Un seul homme, le chef du cabinet : Jules Ferry osa dire :

« Des crises? Il n'en est point; *loin de là* (!); les « chiffres du commerce extérieur, le rendement des « impôts pour la fin de 1883, accusent une reprise « générale des affaires [2]. »

[1] Voici la récapitulation :

	Milliards		
	1883	1884	Différence
Capitaux immobiliers......	121 3/10	117 1/10	— 4 2/20
— mobiliers........	72 9/10	70 0/10	— 2 9/10
— financiers........	41 8/10	37 2/10	— 4 6/10
Totaux........	236 0/10	224 3/10	— 11 7/10

[2] *L'année politique 1884*, page 16.

Cet homme parlait ainsi *au mois de janvier* (séances du 24 janvier au 2 février), alors que rien de ce qui devait se produire pour « *tuer* » les plaintes ne s'était encore produit; alors que tous les journaux, sans distinction de parti, clamaient la crise d'un même ton :

Mais, Ferry disait : « On en veut au cabinet ! »

Et, au nom de cette ineptie politicienne, tant pis pour la vérité ! tant pis pour la nation !

Cependant, le *Paris*[1], ami du cabinet, citant les économistes américains, voulait prouver que « les salaires n'étaient pas uniquement régis par la cherté des vivres. » — (Je le crois bien, on oublie toujours le loyer, qui absorbe inexorablement le plus pur du travail).

« Oui ! disait la *Lanterne*[1], nous traversons une « crise économique des plus graves, une crise in- « dustrielle et commerciale qui pèse nécessairement « de tout son poids sur les travailleurs... Oui, il y « a en France, dans ce fertile pays... des ouvriers « par centaines de mille, qui ne trouvent pas à « employer leurs bras.[1] »

Le *Figaro*, de son côté, reconnaissait l'existence de la crise, mais, toujours pratique, trouvait, en même temps, le moyen d'organiser, par une longue série d'articles spéciaux, la perception d'une *dîme de publicité*, sur ceux dont il narrait les « ennuis. »

Ce fut le député Langlois qui attacha sérieusement le grelot à la Chambre en interpellant le cabinet sur sa *politique économique*.

Comme toujours, d'après les historiens, « *le débat*

[1] *Le Paris*, 27 janvier; *la Lanterne*, 18 janvier 1884.

fut magnifique ! » Langlois, prudhomme éloquent, fut « fort écouté », mais plus encore Ferry, — naturellement.

Or Ferry dit les belles choses suivantes :

« Pour moi, *il n'y a pas de bénéfices illégitimes*.
« Faire disparaître l'élément *risque* dans les profits
« du capital... serait une réforme salutaire... je
« serais prêt à la réaliser... et si l'on me montrait
« que, dans l'organisation actuelle de la société, il
« il y a un obstacle qui s'oppose à sa réalisation,
« cet obstacle, je m'associerais à vous pour le
« surmonter. »

Ainsi c'est clair : Capital ? pas de risques ! tous les risques pour le travail *qui nourrit le capital !* et enfin il n'est « pas de bénéfices illégitimes » !

Voilà les théories du « beau débat ».

Personne n'a dit :

— Pardon ! Ferry, 2 et 2 font 4.

— Non pas, eût répondu Ferry, 2 et 2 font 22.

— Bah !

— Le premier 2 est le capital ; le second 2 c'est le travail. Vous voyez bien que je tiens compte des deux.

— Mais pas du tout, vous en dévorez un !

— Nullement, j'ai dit 2 et 2.

— Oui, mais votre premier 2 vaut dix fois le second.

— C'est le capital ! quoi ? voudriez-vous par hasard, mettre le second à la place du premier ? alors faire la Révolution ? « mettre dessus ce qui était dessous », comme disait Danton ?

— Calmez-vous Ferry, et écoutez : le *premier 2 capital* n'existerait pas sans le *second 2 travail ;*

mais le *second* 2 *travail* existerait sans le *premier* 2 *capital*; pourquoi celui qui vaut le moins, vaut-il le plus ?

— Parce que c'est le capital !

— Et l'autre ?

— Parce que c'est le travail !

Et un facétieux, ayant dormi très « attentivement », mais réveillé par le silence de la fin, se fût écrié :

« 2 et 2 ? Pas malin ! les deux cocottes ! »

Voilà, dépouillé des fioritures parlementaires, le squelette de ce que Ferry a répondu à ce que Langlois « aurait pu dire », s'appropriant d'instinct le *quia est in eo virtus dormitiva* » du médecin de Molière.

Néanmoins, comme le même Ferry a textuellement ajouté : « Il n'y a de réformes sociales « profondes que celles qui commencent par la « réforme des idées et des mœurs », je me permettrai de lui faire observer que les idées et les mœurs *étant le résultat de l'organisation sociale*, ses paroles cachaient seulement cette sottise : POUR « CHANGER LE RÉSULTAT, IL NE FAUT PAS TOUCHER AUX CAUSES ! »

Bref, la comédie se termina par un *semblant d'enquête* et par *l'absence* de toute réforme.

Cependant, l'optimisme de Jules Ferry devait recevoir un affront dans ce qui le touchait bien plus que l'intérêt populaire : je veux parler de l'emprunt émis par Tirard le 12 février.

Très convaincu de la gêne publique, quoi qu'en ait dit le Président du conseil, le ministre des finances ne voulait pas s'exposer à un échec public ; au lieu de favoriser le fractionnement des

versements, c'est-à-dire, au lieu de s'adresser à la petite épargne, il donna la préférence aux souscriptions *entièrement libérées*. C'était avouer qu'il ne comptait que sur les gros *capitalistes;* et, encore, parmi ceux-ci, il savait, également, n'avoir point à espérer le concours de quiconque aurait des liaisons avec les grandes compagnies de chemins de fer.

Ce fut dans ces circonstances que le robinet du 3 0/0 amortissable, étant rouvert, laissa couler 350 millions de papier, contre lesquels il ne fut versé directement que 90 millions environ, le reste l'ayant été par l'intermédiaire des établissements de crédit qui, plus ou moins « intéressés » aux affaires du gouvernement, lui prêtèrent leur concours ; il faut compter dans ce nombre le *Crédit foncier*, le *Comptoir d'escompte*, le *Crédit Lyonnais*, le *Crédit industriel et commercial*, la *Banque franco-égyptienne* et divers autres établissements tenant à l'Algérie ; le premier, parce qu'il était sous la dépendance légale du ministre ; les autres, parce qu'ils étaient solliciteurs incessants de faveurs ou de concessions.

En somme, il y eut en France 92,320 personnes qui souscrivirent, en versant complètement la somme demandée et 20,421 qui versèrent seulement une partie ; au total 115,741 souscripteurs ; nous sommes loin désormais des 934,276 souscripteurs à l'emprunt de 1872 !

Quoi qu'il en soit, on peut mesurer en comparant ces nombres aux 6 ou 7 millions de cotes personnelles mobilières, quel était, réellement, l'état de concentration de la fortune nationale.

Cela n'empêcha pas les historiens de déclarer, suivant leur routine habituelle, que « ce résultat « accusait l'existence en France de réserves « numéraires considérables, laissées disponibles « par la stagnation des affaires. »

Puis, toujours « aveugles », ils ajoutaient : « sans le concours *des banquiers*, l'emprunt eut échoué » parce qu'il était *trop cher* ![1]

Or, en fait, ce 3 0/0 était, par son taux (76,60), du 3,91 0/0.

En même temps que cet emprunt de *déficit*, les compagnies de chemins de fer ouvraient aussi leurs guichets ; on se souvient, en effet, que « sous la garantie de l'Etat », elles empruntaient pour exécuter les travaux auxquels le gouvernement avait renoncé ouvertement.

Enregistrant ce fait, les mêmes historiens ont écrit :

« *Les émissions d'obligations à guichet ouvert* « *dans les compagnies de chemins de fer eurent un* « *tel succès que, ne sachant que faire de l'argent* « *versé entre leurs mains, les compagnies durent* « *le placer en compte courant à 1 et à 1 1/2 0/0* [2]. »

Personne n'a compris ni combien cette circonstance affirmait, de nouveau, la concentration des fortunes entre les mains de la haute banque, ni surtout, combien il était absurde d'admettre que le crédit de l'Etat fût moins apprécié directement qu'étant caché derrière un intermédiaire *garanti par lui* !

Les économistes officiels n'en ont pas moins

[1] *L'année politique 1884*, page 40.

[2] *L'année politique 1884*, page 40 (note).

continué d'affirmer que la fortune était très divisée en France, et que la masse préférait *l'initiative privée* des compagnies à l'ingérence de l'Etat !

Tout ceci, au surplus, se trouve corroboré par le chiffre total des émissions, plus d'un milliard, dans lequel l'initiative privée compte environ pour les *neuf dixièmes* [1].

L'insolence de la féodalité financière, encouragée par le servilisme des gouvernants, ne tarda pas à s'affirmer de nouveau.

Le 8 mars, un député du Nord développait une interpellation à propos d'une grève fort importante récemment signalée dans les *Mines d'Anzin.*

Raynal lui répondit en substance « que le gou-
« vernement *n'en pouvait mais ;* qu'il ne lui était
« pas possible de s'ingérer dans un contrat de
« louage d'ouvrage ; que, d'ailleurs les bénéfices
« de la compagnie avaient beaucoup diminué ; qu'en-
« fin cela résultait d'une série de phénomènes éco-
« nomiques hors de la portée et du gouvernement
« et de la compagnie. »

Là-dessus, ordre du jour de confiance !

Ainsi repoussées par la Chambre, les plaintes des mineurs s'adressèrent au chef de l'État ; une audience ayant été assignée, voici ce que dirent les délégués :

« Est-il juste que des artisans des mines, après
« vingt ou trente, ou même quarante années, soient
« chassés de leurs travaux ? C'est ce renvoi scan-

[1] Voici les émissions de 1884 :

Emprunts d'Etat ou de villes............	180 millions 5/10
Etablissements de crédit	255 — 0/10
Chemins de fer et sociétés industrielles ...	682 — 7/10
Total................	1,118 millions 2/10

« daleux des serviteurs usés au service des com-
« pagnies qui est la cause première de la grève.

« Et non seulement on a révoqué les vieux tra-
« vailleurs, mais, aussi, d'autres ouvriers connus
« par leurs efforts pour *l'organisation des syndicats*
« *d'ouvriers mineurs.* »

On se rappelle qu'une loi dite des *syndicats professionnels* avait été votée par les deux chambres.

Les délégués ajoutérent :

« Quant à la question des salaires et aux abus
« criants que nous subissons... nous sommes char-
« gés de réclamer une enquête... sincère... c'est-
« à-dire faite par les ouvriers. »

Enfin, comme sanction, les mêmes délégués demandaient *une loi* FIXANT UN MINIMUM DE SALAIRE.

Rien n'était plus aisé que de voter une pareille loi en matière de concessions minières, celles-ci étant régies par une législation particulière qui armait suffisamment le gouvernement.

Or Grévy allégua *comme Raynal :* « le respect
« des contrats, les lois, les charbons étrangers, les
« économies nécessaires ! »

Ce n'était pas la peine, vraiment, d'avoir accordé audience pour judaïser de la sorte !

La vérité était que, pour satisfaire les ouvriers, il eût fallu toucher aux grands seigneurs... et *la République ne l'osait pas !*

Anzin n'est, en effet, pas autre chose qu'un fief royal maintenu en France depuis 1717 et protégé à travers toutes les révolutions ; ses premiers féodaux furent le *prince de Croy*, le *marquis de Cernay*, encanaillés néanmoins, pour cause « de bénéfices »,

avec les roturiers *Desandrouin*, *Taffin* et *Cordier*.

J'ai déjà dit que le *sou* d'Anzin avait atteint une valeur fantastique, que les profits réalisés s'étaient chiffrés par des vingtaines de millions ; j'ajouterai que le comité directeur, en fonction au moment de la grève, comptait des membres du parlement et non des moins influents[1].

De simples honnêtes gens auraient constaté les faits et auraient rendu justice aux réclamations ouvrières ; nul n'y avait songé.

Cependant des écrivains non inféodés au socialisme, bien loin de là ! révélaient la situation vraie de la compagnie d'Anzin :

« En l'état actuel (disait le *Capitaliste*) [2], la régie « d'Anzin étend son monopole sur près de 30,000 hec- « tares ; elle possède huit grandes concessions et « n'exploite pas la vingtième partie de ses im- « menses richesses. »

Dans un autre numéro [2], le même journal avait constaté qu'à plus de huit reprises différentes, la régie d'Anzin n'avait concédé quelques augmentations que contrainte et forcée par les grèves.

Ainsi les grèves de 1833, 1836 et 1837 lui avaient arraché chaque fois une augmentation de 11 0/0 sur le salaire des ouvriers ; celle de 1846 : 15 0/0 ; celle de 1847 : 10 0/0 ; celle de 1866 : 9 0/0 ; celles de 1872 et 1873, chacune 8 0/0 ; au total de 1833 à 1873, 83 0/0 d'augmentation sur les salaires ; or, c'est après ces augmentations arrachées de vive force que, EN 1875, le dividende du denier fut

[1] Voir tome I, page 238.

[2] Voir le *Capitaliste* des 2 avril et 7 mai 1884.

40,000 francs et la cote du même UN MILLION DEUX CENT CINQUANTE MILLE FRANCS, preuve évidente que les grèves et les augmentations de salaires n'avaient jamais ruiné la compagnie.

« Depuis dix ans (ajoutait le même journal), les « oscillations du salaire n'ont pas sensiblement « modifié le chiffre de 1873. »

Indiquant les causes de la grève de 1884, le même encore s'exprimait ainsi [1] :

« C'est la première fois qu'une grève, qui atteint « 15,000 ouvriers agglomérés, et par conséquent, « plus de 60,000 individus, se prolonge dans de pa- « reilles conditions... malgré la misère...

« A qui remonte la responsabilité de cette grève... « et pourquoi la compagnie a-t-elle, de propos dé- « libéré, soulevé ces graves questions de salaires « et de sécurité du travail, *à la veille des discus-* « *sions parlementaires sur les caisses de prévoyance* « *et sur la responsabilité des patrons en matière* « *d'accidents ?*

« . . . .

« La regie d'Anzin, menacée dans sa vieille pros- « périté, ne pouvait plus lutter contre la concur- « rence des houillères du Pas-de-Calais, *dont elle* « *avait réussi à retarder l'exploitation pendant plus* « *d'un demi-siècle*; elle se trouvait, également, im- « puissante à *combattre les prix des charbons alle-* « *mands sur les marchés de l'Est*. Ne voulant pas « réduire ses bénéfices, il lui fallait réduire le prix « de revient, c'est à-dire *rogner sur la main-* « *d'œuvre*. Le personnel dirigeant d'Anzin imagina

[1] *Capitaliste* du 5 mars 1884.

« d'inaugurer son récent avènement par un rema-
« niement des anciens procédés de travail amenant
« une diminution dans le nombre des ouvriers.

« *On supprima près de 600 ouvriers* employés à
« l'entretien des galeries et l'on mit, à la charge
« des mineurs proprement dits, non seulement
« l'abattage de la houille, mais tous les travaux
« accessoires, les rendant, de plus, seuls respon-
« sables de ces travaux et des accidents qui sur-
« viendraient dans un rayon de cent mètres du
« chantier.

« . . . .

« C'est là le vrai motif de la grève.

« . . . .

« Le renvoi de ces deux séries d'ouvriers consti-
« tuait pour la compagnie une économie nette de
« 600,000 francs par an. »

Voilà comment un organe spécial de la finance *capitaliste* expliquait les causes de la grève. Et cependant la Chambre ne s'est pas émue.

Maintenant, veut-on savoir au milieu de quel « système économique » opérait la régie d'Anzin ?

C'est encore un des adversaires du socialisme qui va le constater ; les chiffres que je vais donner ont été publiés par *M. Alfred de Foville*, dans sa *Statistique raisonnée et comparative de la France économique*[1].

La *consommation* française, dit cet auteur, s'est élevée en 1884 à 30,941,000 tonnes de houille ; la *production* française, à 20,024,000 tonnes. Le déficit de la *production* sur la *consommation* était donc de 10,917,000 tonnes.

[1] Armand Colin, éditeur, 1887.

Ce n'était donc pas la *demande* qui faisait défaut, mais bien la production seule; par suite *Anzin*, comme d'autres, n'avaient qu'à étendre, et non à restreindre, leur exploitation.

Ici interviennent les chemins de fer qui préfèrent, de beaucoup, transporter les charbons allemands, anglais, belges, etc., que de transporter les charbons français.

Aussi les importations ont-elles, en 1884, dépassé le déficit de la *consommation*, dans les proportions suivantes relatées par M. de Foville (page 181) :

Houilles importées	de Belgique....	5.733.000	tonnes
— —	d'Angleterre...	4.260.000	—
— —	d'Allemagne...	1.678.000	—
— —	d'autres pays...	7.000	—
	Total.......	11.678.000	tonnes

Or, pour les houilles étrangères, comme pour beaucoup d'autres marchandises, les compagnies de chemins de fer accordent des *traités* DE FAVEUR *qu'elles refusent aux produits français!*

Le même de Foville déclare que le prix moyen de la tonne sur le lieu de production, était, en 1884, de 12 fr. 33 c., et sur le lieu de consommation, de 21 fr. 17 c. Dès lors, il suffit de lire les comptes-rendus annuels de la plupart des compagnies houillères françaises *du centre* pour constater que les charbons étrangers viennent leur y faire concurrence à 12 fr et même quelquefois à 9 francs la tonne, *transport compris* !

Or, la France peut se suffire à elle-même, si elle veut bien exploiter tous ses gisements et mettre fin à la protection de l'étranger, constamment pratiquée

par les *compagnies de chemins de fer françaises garanties par l'État* !

Et quand même la consommation française dépasserait sa capacité de production, j'ajoute que, quel que soit le prix auquel la France achèterait à l'étranger ce qui lui manquerait, elle aurait encore un bénéfice considérable : celui de faire vivre plus de 100,000 familles qui s'étiolent et périssent.

l est vrai, la *haute banque* serait moins riche ! il est vrai que pour équilibrer tous les intérêts, pour assurer la vie de chacun, même celle des anciens parasites, il faudrait toucher simultanément à presque toutes les lois, notamment à celles qui régissent la propriété ; mais est-ce donc impossible?

Pour dire *oui*, il faudrait oser affirmer que la féodalité de l'or ne saurait vivre sans dévorer annuellement 100,000 familles ; or, nul n'osant avouer cela, on s'enveloppe d'hypocrisie et on « s'amuse » à mélanger ensemble l'huile du travail avec l'eau du capital ; si, en les « fouettant un peu fort » on parvient ordinairement à faire une « pommade » *provisoire*, un peu de repos ne tarde pas à rétablir la séparation; aussi est-ce seulement au prix de *battages répétés* que les *maîtres* espérent maintenir l'amalgame !

Et voilà pourquoi, le 8 avril, un député interpellait le gouvernement sur l'intervention de la *force armée* dans la grève d'Anzin.

Comme pour encourager cette attitude « conciliante » des possédants dirigeants, le *Figaro*[1] publiait des articles intitulés « le secret des grèves », où il était dit, tout simplement, que l'Allemagne

[1] *Figaro* du 16 avril 1884.

avait dû subventionner les 60,000 familles mourant de faim, pour que leur chômage facilitât l'entrée des charbons allemands !!!

Le *Figaro* se trompait : les subventionnés étaient, non les familles d'ouvriers, mais *les administrateurs des chemins de fer français* qui, sachant que le prix moyen de la tonne était, *en Allemagne*, de 5 fr. 75 c., trouvaient plus grand profit à transporter le charbon allemand, faisant, ainsi, payer leurs dividendes par les 60,000 familles des affamés d'Anzin.

Qui sait, même, si Anzin n'achetait pas du charbon allemand pour agioter comme les autres ? Ce genre d'opérations internationales est familier au parasitisme financier ; peu lui importe le profit direct ou indirect, pourvu qu'il y ait *profit* ? Et puis : IL N'Y A PAS DE PROFIT ILLÉGITIME, AVAIT DIT FERRY !

C'est ce que pensait aussi le juif Camondo, lorsqu'il agiota pour accaparer les *chemins portugais* ; cette affaire a, d'ailleurs, été fort bruyante, elle a réuni des complicités françaises et portugaises, et les journaux, les plus « collet montés », y ont ramassé quelques riches subventions — manne devenue rare en 1884 !

Quoi qu'il en soit, la résistance des gouvernants et la passivité publique étaient désespérantes aux ouvriers ; ceux-ci pouvaient, en effet, se remémorer quel bruit on avait mené à propos des fameuses boîtes à ordures imaginées par le préfet Poubelle.

Ils pouvaient comparer les attitudes et de la presse et des millionnaires, car ils avaient pu lire, le 24 janvier, dans ce même *Figaro* qui les accusait de faire le jeu de l'Allemagne :

« En présence de la situation pénible faite aux « chiffonniers, beaucoup de sympathies vont à ces « déshérités; c'est ainsi que, hier, Mme la baronne « de Rothschild a fait distribuer à ces infortunés, par « son intendant, une somme de 4,000 francs!!! »

Mais est-ce bien cela? Ne serait-ce pas plutôt 4,000 francs de publicité, passés à *frais généraux d'une commandite* accordée aux fabricants des boites à ordures *devenues obligatoires*?

— Pourquoi pas?

— Pendant qu'on sacrifiait ainsi les intérêts les plus respectables, ceux des mineurs d'Anzin, en particulier, et ceux des non possédants en général, c'est-à-dire les intérêts des 80 0/0 de la population, les mêmes qui trouvaient impossible de légiférer en faveur du prolétariat trouvaient très possible de légiférer en faveur des possédants.

Ainsi : les crédits pour le *chemin de fer du Sénégal;* ainsi : la *convention financière avec le bey de Tunis*; ainsi : la loi sur les *ventes judiciaires d'immeubles* (mars).

Ainsi : la loi sur les *sucres*, les crédits pour *Madagascar* (juillet) et pour le *Tonkin* (août), sans compter toutes les « accessions » aux différents chapitres du budget.

Des deux lois, l'une sur les *ventes judiciaires d'immeubles* et l'autre sur les *sucres*, — modications agréables aux possédants — la dernière seule traversa quelques discussions ; tous les propriétaires d'immeubles ont un même intérêt contre la masse, mais il n'en est pas de même des agriculteurs, betteraviers, raffineurs et sucriers.

Je n'entrerai pas dans le menu de ces lois, dont

le fardeau pèse toujours sur le peuple ; je dirai seulement que cette discussion mit en lumière les appétits des Say, des Soubeyran, des Lebaudy, et prépara à Wilson quelques petits profits, dont il trouva l'instrument dans la *Compagnie de Fives-Lille*, où il devint administrateur.

En dehors de ces deux lois, toutes les autres, comme on l'a vu, se rattachaient à la conception générale, dite : « Politique coloniale. »

Pour bien comprendre comment le parasitisme opportuniste entendait le système colonial, il faut se reporter à l'une de ses tentatives, avortée celle-là, tant elle était extraordinaire !

A la fin de l'année précédente, les députés algériens n'avaient rien trouvé de mieux, pour que la colonie africaine profitât enfin à la métropole, que de réclamer de celle-ci 50 millions destinés à exproprier les indigènes, à bâtir des villages, etc.

Il était impossible de mieux démontrer que toute la juiverie installée là-bas à grand renfort de concessions diverses, que la *Franco-Algérienne*, le *Crédit foncier et agricole d'Algérie*, la *Banque de l'Algérie*, entre autres, loin d'être utiles au pays, l'avaient ruiné de fond en comble.

Les députés, blackboulés à la Chambre, manifestèrent leur *indignation* par une lettre rendue publique en janvier 1884, et les choses en restèrent là.

Or, ces cinquante millions demandés, Ferry les aurait certainement appuyés si, s'étant embarqué dans la « maudite galère » du Tonkin, il n'avait pas eu constamment besoin de recommencer, auprès du parlement-*Argante*, toutes les fourberies de *Scapin*.

Il était entendu que la France ne faisait pas la

guerre ; je rappelle à ce propos la théorie de l'expédition tunisienne : y envoyer des troupes armées, ce n'était pas faire la guerre, parce que les soldats, au lieu de combattre *contre*, combattaient *avec* le Bey.

Donc pas de *conquête*, parce que la conquête eût imposé à la France toutes les responsabilités des finances de la Régence, ce qui n'existait pas avec le simple *protectorat.*

Or, voilà que, soudain, en mai, Tirard déclare avoir « conclu, avec un *syndicat de banquiers*, un « arrangement en vertu duquel la dette tunisienne « était convertie en obligations émises au nom du « Bey et par les banquiers [1] ! »

Était-ce *légal ?* Oui.

Une loi du 11 avril *avait rendu la France* GARANTE *d'un emprunt destiné à rembourser ou à convertir la dette consolidée, s'élevant à 120 millions et la dette flottante, jusqu'à concurrence de 17,550,000 francs !*

Cette opération *légale*, mais faite *sans publicité, ni concurrence*, indigna fort Soubeyran, qui n'en était pas ; il s'en expliqua devant la Chambre ; celle-ci, hélas ! demeura indifférente et collabora, une fois de plus, à l'apothéose des banquiers (entre autres, ceux du *Comptoir d'escompte* et du *Crédit industriel et commercial*), leur permettant tout, à eux, même de réaliser l'*Union des syndicats professionnels*, si redoutée, quand il s'agit des travailleurs français, si applaudie, quand il s'agit des protecteurs tunisiens.

Quoi qu'il en soit, le système tortueux employé à conduire l'expédition de Tunis, les annexes finan-

[1] *Année politique 1884*, page 84.

cières qui s'y révélèrent, peu à peu, auraient dû éclairer la Chambre au sujet du Tonkin.

Point. Elle s'emballa. Seul un coup de tonnerre secouera un jour sa torpeur.

En attendant, elle votait tous les crédits à la queue leu-leu. On lui inventait des expressions spéciales pour travestir la vérité ; en Chine, par exemple, on se battait *contre*, mais ce n'était pas « la guerre », c'était « l'état de représailles » ! et l'argent de la France coulait toujours, souvent rougi par le sang de ses soldats !

Entre temps, à Cahors — comme Gambetta — Ferry avait fait sa propre apologie et déclaré, le 14 avril, que « le protectorat tunisien était conso- « lidé » (ce qui était vrai pour la dette), mais que « *l'expédition du Tonkin était presque terminée* » !, ce qui était faux.

Un journal ami, le *Paris*, avait, peu de temps auparavant[1], publié *en dernière heure*, pour mieux impressionner, la communication suivante :

« Ces derniers jours, nous avons affirmé que le « gouvernement se bornerait à réclamer une in- « demnité de la Chine, lorsque nous aurions occupé « Hong-Hoa.

« Le *New-York-Hérald* publie un télégramme « de Hong-Kong, d'après lequel la France songe- « rait à occuper *Lang-Son*, etc....., *nous affirmons* « *de nouveau que le télégramme dont il s'agit est de* « *pure fantaisie, et nous répétons* que les opérations « peuvent être considérées comme *terminées* dans « quatre ou cinq jours, c'est-à-dire après la prise de « Hong-Hoa. »

[1] *Le Paris*, 5 avril 1884.

Cependant, le 12 juin, le même journal attisait encore les convoitises en publiant un long article sur *les richesses minières de ce magnifique pays*, lorsque, tout à coup, « on apprit le désastre de « *Bac-Lé* » ..... « un détachement du corps expé« ditionnaire *avait été chargé d'aller occuper Lang-« Son*[1] ! »

Que le lecteur veuille bien remarquer la « contra« diction » relative à *Lang-Son* et surtout la facilité avec laquelle on parlait de « télégrammes de « fantaisie ».

Dans tous les cas, à ces nouvelles contradictoires, les boursiers bien informés ne perdaient rien et, pendant toute l'année, il y eut des oscillations plus ou moins importantes[2].

Or, ce fut sous l'influence de l'échec de Bac-Lé que, le 14 août, la Chambre dut voter un crédit de 38 millions, *déposé depuis le mois de mai* et qu'un ordre du jour de *confiance*, signé *Antonin Proust* et *Sadi-Carnot*, fut accordé au ministère.

On voit d'ici la scène ; elle a été écrite par Molière :

Argante vient d'assister aux affreuses menaces du spadassin *Sylvestre*, celui-ci parti, *Scapin* dit à Argante :

[1] *L'année politique 1884*, page 141.

[2] Voici quelques cours :

	Plus haut	Plus bas
3 0/0	79,22	75,40
3 0/0 amortissable	82,00	76,27
4 1/2 0/0 nouveau	109,15	105,25
Turc	9,25	7,50
Italien	99,45	91,00
Egyptien	348,00	285,00
Tunisien	530,00	474,50

« *Scapin.* — Hé bien, vous voyez combien de « personnes tuées pour deux cents pistoles? Or sus, « je vous souhaite une bonne fortune.....

Argante. — Scapin !....

Scapin. — Plaît-il ?

Argante. — Je me résous à donner les deux cents pistoles !

Quelqu'un dans la coulisse avait, bien malgré lui d'ailleurs, contribué à ce beau résultat, c'était Daniel Wilson ; celui-ci n'avait pas désarmé ; de l'Élysée partaient, de temps en temps, des coups que Ferry parait comme il pouvait.

Au mois de juin, à propos de la Corse, une interpellation avait été portée à la tribune. Un journaliste : Saint-Elme, avait été incarceré, puis était mort dans des circonstances peu ordinaires ; des magistrats avaient été mêlés à l'affaire ; des faveurs, des partialités, des passe-droits avaient été révélés, dans les journaux et au cours des débats, ni plus ni moins odieux que ceux tenus cachés en France. bien qu'ils y fussent aussi fréquents. Le respect du droit, l'amour de l'équité, le culte de la probité, n'avaient rien à voir dans l'interpellation ; c'était une simple manœuvre ourdie par le vaincu de la manifestation anti-alphonsiste.

Ranc, dans le *Voltaire* (reproduit par le *Paris*, 10 juin), avait dépeint la séance :

« L'extrême-gauche, écrivait-il, applaudissait « avec enthousiasme M. Andrieux vidant sa poche « à fiel ; M. Goblet se trémoussait sur son banc. A « chaque calomnie, à chaque injure, à chaque ou- « trage lancé contre les ministres, M. Wilson, « gendre du président de la République, donnait le

« signal des bravos..... M. Wilson a, d'ailleurs,
« compris, mais trop tard, la faute qu'il avait com-
« mise de se découvrir ; le troisième jour il n'est
« pas venu ; il est resté à l'arrière-plan. »

Tout ce que l'histoire a gagné à ce débat honteux, c'est de pouvoir constater que *Wilsonnistes*, *Ferrystes*, *Choiseulistes* ne valaient pas mieux les uns que les autres ; que, sous leur administration, les mêmes « dilapidations des deniers de l'État » et les mêmes « complaisances de la magistrature » avaient été pratiquées.

Mais la Chambre, mise en présence de ces indignités réciproques, ne vit plus, dans son ministère, qu'une victime odieusement maltraitée.....

Et voilà pourquoi les prolétaires ont sur le dos quelques dizaines de millions de plus à payer !

Les agiotages politico-financiers de Daniel Wilson avaient eu, d'autre part, un préambule en dehors de la Chambre.

Par jugement en date du 29 mars 1884, la *Banque nationale*, au capital de 30 millions, avait été déclarée en faillite. Cette même banque, on s'en souvient, avait été l'objet d'une tentative d'accaparement de la part des amis de Gambetta en 1882 [1].

A l'inventaire de 1883, on s'était aperçu que, précisément depuis cette époque, les actions du journal la *France* et les parts d'exploitation du *Petit Journal* avaient disparu du portefeuille ; depuis 1883, la *Semaine financière* (journal spécial) et la *Correspondance universelle* en étaient également sorties.

On reconnut, en outre, que, bien que cette « correspondance » eût été constituée en société distincte

[1] Voir tome II, pages 32-33.

au capital de un million de francs, en *septembre 1883*, (époque où les intrigues de l'Élysée avaient battu leur plein), la *Banque nationale* semblait en avoir repris la direction le 20 février 1884, car dans une circulaire elle annonçait qu'elle réorganisait ses bulletins financiers dépendant de la *Correspondance universelle*[1].

Or, le président de la Banque en faillite était un nommé Lalou, en même temps *directeur* du journal *La France*, et aussi mêlé aux affaires de la *Banque de prêts à l'industrie*.

La situation de cette dernière banque avait provoqué l'intervention de la justice, causé une demande en autorisation de poursuites contre le sénateur Palotte (que j'ai déjà mentionnée) et, finalement amené la démission de ce dernier, annoncée en bonne place, par le *Paris*, dans son numéro du 5 avril.

Un peu avant, une campagne avait été entamée par la *France* contre le ministère, à l'occasion des affaires de *Corse*; mais, tout à coup, le 10 juin, au moment où Ranc exposait dans le *Voltaire* le jeu de la coalition Wilson, la *France* coupait court à sa polémique.

Immédiatement, la rédaction entière quitta ce journal et l'*Intransigeant* du 12 juin imprimait ce qui suit :

« La lettre suivante vient d'être adressée par
« M. Ernest Judet à M. Charles Lalou, directeur
« politique de la *France* :

[1] Tous ces détails sont empruntés au journal spécial *le Capitaliste*, numéro du 16 avril 1884.

« Monsieur,

« La campagne entreprise dans *la France* avec votre pleine approbation, avec celle du conseil de rédaction, sur les *affaires de Corse*, a été subitement arrêtée par vous, lorsque le débat soulevé depuis deux mois était porté devant la Chambre, après avoir passionné toute la presse française.

. . . .

« Je n'ai point à apprécier les raisons d'ordre purement privé qui vous imposent ce silence et solidarisent d'une façon si imprévue la cause de *la France* avec celle du ministère.

. . . .

« Le public prononcera entre le directeur sacrifiant une politique au souci de ses affaires personnelles et le journaliste indépendant qui ne consent ni à briser sa plume ni à la vendre. »

Cette lettre, d'un ton fort digne, d'ailleurs, en dit déjà long pour qui sait lire entre les lignes ; mais une polémique survenue entre la *France* et le *Paris* vint ajouter quelque clarté.

Vers le 15 juin, dit la *France* (que le *Paris* n'a pas démentie sur ce détail), Veil-Picard avait accepté des pourparlers avec Lalou ; celui-ci achetait le *Paris*, le fusionnait avec la *France*, mais voulait conserver la *direction politique*. Là fut, paraît-il, la pierre d'achoppement.

Veil-Picard en consentant à vendre sa feuille, demandait que *toute sa rédaction* entrât dans la nouvelle combinaison, mais il ne voulait pas de la direction de Lalou. Au fond du dissentiment, il y avait certainement Wilson, lequel eût été obligé de renoncer à l'appui du journal fusionné, du moment où celui-ci aurait passé aux mains de ses adversaires.

Veil-Picard garda son journal, Lalou le sien; des paroles désagréables furent échangées; un duel suivit et, finalement, le 26 juin, le *Paris* lançait ce dernier coup :

« C'est le 5 août que viendra, devant la 11me « chambre correctionnelle, un des procès qui atten- « dent M. Lalou. Nous espérons que, cette fois, ce « sera sans remise ».

Les choses, néanmoins, ne tournèrent jamais au tragique, car Lalou est encore, en 1888, directeur du journal la *France*, mais, au moins, *il n'a pas obtenu la décoration !*

Les agiotages *Wilson*, les agiotages *Lalou*, les agiotages *Veil-Picard*, les agiotages *Palotte*, voilà les « dessous » des votes qui prolongèrent les folies tonkinoises, se traduisirent par des aggravations d'impôts, et conduisirent le peuple aux démoralisations et aux misères noires que j'aurai à constater dans les années suivantes.

Je ne vois pas d'argument plus fort contre la théorie de ceux qui veulent *gouverner* les hommes au lieu de *se borner à administrer les choses*, pour la plus grande utilité générale.

Comment ne voit-on pas qu'entre les choses et leur utilité on maintient un obstacle qui s'appelle le capitalisme individuel ?

Supprimez cet outrage à la raison, qui travestit le *droit* humain en *fiction légale*, et toutes les immoralités agioteuses disparaîtront du même c up.

Alors on ne verra plus des interpellations sur la *Corse;* alors on n'aura plus à s'inquiéter des *fournitures militaires* et des « conditions d'adjudica-

tions », comme cela a eu lieu, à la Chambre, les 28 et 29 février, et on n'aura plus à rechercher si « *un banquier juif de Besançon a été, oui ou non, particulièrement favorisé.* »

Alors on n'aura plus à soulever des débats hypocrites, comme l'ont été ceux de mai et de juin, où, tout en affectant de combattre *le monopole des allumettes*, on préparait sa consolidation.

En effet, après une comédie de deux adjudications publiques où *personnes ne s'est présenté*, système qui, pour être le contraire de celui des *quatre fournisseurs militaires* entendus ensemble pour *offrir un même prix*[1], n'en est pas moins déloyal dans ses résultats, le ministre dut *traiter de nouveau* avec l'ancien monopole, c'est-à-dire avec les Mallet, Hottinguer et autres honnêtes millionnaires, qui oubliaient *depuis neuf* ans de payer (au trésor du moins), 5 millions de redevances appartenant à l'année 1875; oubli auquel, d'ailleurs, les gouvernants *n'avaient jamais fait allusion!*

Alors on n'aura plus à se demander pourquoi, après avoir soulevé une *grave revendication* de plusieurs millions dus au Trésor par les *compagnies de chemins de fer*, pour *trop perçu à l'occasion des transports militaires effectués en* 1870-1871, et après avoir nommé un rapporteur, qui avait signalé des faits scandaleux, dans son rapport *de 1883* (*année des conventions*), le silence s'est fait tout à coup; si bien, que le seul crime dont le Chambre de 1884 ait failli s'inquiéter (octobre), fut celui imputé par Raspail aux dites compagnies, d'empêcher leurs agents d'accepter des fonctions municipales !

[1] Voir *le Paris* du 26 janvier 1884.

Cependant, ces honorables milliardaires avaient fait exactement ce que Hirsch avait fait contre la Turquie, et que j'ai narré plus haut; ils avaient, profitant du désarroi général, perçu le tarif entier où le demi-tarif, là où seulement le demi et le quart étaient appliquables[1].

Et ces gens, qu'il faudrait fusiller, nous gouvernent!

Quiconque les approche est pourri; ils *suent* l'agiotage! ils ont imité Hirsch et ils ont fait Raynal. Leur exemple est d'ailleurs funeste! Quoi? les hauts barons ont agioté sur la guerre? on peut, dès lors, agioter sur le choléra! Ainsi fut fait: le fléau qui frappa si cruellement le Midi et provoqua des voyages ministériels, n'en souleva pas moins une affaire de travaux de *salubrité* et, au fond de cette affaire, je trouverai bientôt des tripotages, des vénalités, des concussions[2].

Agiotages, encore, toutes les discussions sur le divorce!

Cette réforme qui, cependant, apparaissait à tous comme une loi de salubrité sociale, n'en cachait pas moins, sous ses arguments philosophiques, psychologiques et surtout philopédiques, des rapacités, des combinaisons qu'on n'osait pas et que nul n'a osé dénoncer.

[1] Le rapport Lombard contenait des détails extraordinaires; par exemple, une expédition de terreau, d'une valeur de 80 francs, *de Calais à Poissy*, avait payé un transport de 719 fr. 85. — On envoyait des fusils de Nevers à Clamecy, 80 kilomètres, et le ministère de la guerre payait un parcours de 80 lieues! etc.

[2] Affaire des *Bons de salubrité*, à Marseille, dont je m'occuperai en 1886.

Le divorce, comme la mort, dissout les associations ; celle du mariage, société civile formidablement privilégiée, était chère aux possédants ; livrer aux *passions sexuelles* la rupture d'un contrat, doré le plus souvent, rendre à une femme l'or qu'on a reçu pour accomplir l'acte de prostitution légale ! cela était dur à une foule de mariés, *dotaux* surtout !

Hé bien ! là, fut la véritable cause des hésitations législatives, car, au fond, le respect du contrat moral, la fidélité conjugale étaient le moindre souci des opposants ! demandez à Jules Simon !

Aussi a-t-on trouvé, tout d'abord, ce moyen terme merveilleux : l'arbitraire du juge, qui pouvait *à son gré*, refuser le divorce tout en accordant la séparation ; or celle-ci laisse aux mains du mari la haute surveillance de la fortune, même dotale, et on savait bien que, lorsqu'il s'agirait de *gros capitaux*, les choses se passeraient, exactement, comme pour les *grosses affaires!* — A la longue, seulement, on créera le délai de trois ans, temps suffisant pour que le détenteur des biens ait eu le *moyen de se retourner* ; quant au *souci moral* de constituer, ainsi, une période d'épreuve, nul, n'est-ce pas ? ne l'a pris au sérieux !

Veut-on encore un exemple? Celui-ci est un agiotage international.

La domination anglaise n'était pas heureuse en Égypte ; un prophète : le Mahdi, un négociateur mystérieux : Gordon, avaient singulièrement embrouillé la situation. Une conférence avait été convoquée ; à cette conférence, Waddington et de Blignières étaient délégués ; et l'on vit cette chose

étonnante, deux vieux courtisans de la *politique anglaise* résister, avec acharnement, aux plans financiers des plénipotentiaires *anglais*.

La chute du cabinet Gladstone, qui arrivera l'année suivante, expliquera toute cette comédie, si l'on veut bien se rappeler que Gladstone avait remplacé Disraëli, le ministre des juifs. La France n'eut pas, cette fois, de dommage matériel à craindre; mais le cabinet Ferry, qui avait triomphé « *par son attitude ferme contre l'Angleterre* » (?) en reçut un nouvel affront.

Que dirai-je, maintenant, si, comme je le fais chaque année, j'étudie l'attitude de la magistrature?

Là, aussi, la servilité des intentions avait éclaté de mille façons, sous la pression des influences contradictoires du ministère et de l'Élysée.

Ainsi : Un magistrat, au cours d'un procès correctionnel, dirigé contre le *Crédit de France* et un nommé *Lepelletier* (ce dernier bien vu dans un certain parti), s'était vu obligé de faire la déclaration suivante :

« Le tribunal regrette qu'on ait fait agir auprès « de lui des influences et des recommandations qui, « bien loin d'être utiles aux prévenus, ne pour- « raient que leur nuire, car elles semblent être un « aveu indirect de culpabilité[1]. »

Citerai-je des exemples? parlerai-je des procès du *Zodiaque* où étaient impliqués deux députés : *Marius Poulet* et *Brutus Bouchet*, comme l'étaient *Lalou* et *Pallette* dans ceux de la *Banque de prêts à*

[1] *Le Figaro*, 17 janvier 1884.

l'Industrie, commel e fut *Blanchard* dans la *Grande compagnie d'assurances.*

Je mets à part les procès d'Erlanger, véritables romans, contenant, à eux seuls, toutes les rivalités gouvernementales, et dont je m'occuperai à l'époque de leur dénouement.

Tantôt un juge d'instruction décernait un mandat d'amener, et, ce mandat restant lettre morte, un président le faisait exécuter en pleine audience.

Telle fut l'aventure de l'agioteur *Mary Raynaud ;* jugé par le même président qui avait dénoncé les démarches faites à propos du *Crédit de France*, il fut condamné à la prison, peu importe ! un jour on apprendra que, gracié, il a pu acheter l'abréviation de sa peine.

Menacé cette même année, Savary, l'homme de la *Banque de Lyon et de la Loire*, a, néanmoins, le temps de disparaître après des procès fâcheux.

Enfin, chose étrange ! les antiques procès d'Auguste Dreyfus, ami de Grévy et des guanos, qui avaient toujours été favorisés du « *silence de la presse* », émergent au grand jour, seulement en 1884 ; en effet, le *Figaro*, très muet jusque-là, publiait, en novembre un morceau de plaidoirie où l'influence persistante, exercée par l'*ancien avocat des guanos devenu président de la République*, était habilement mais clairement dénoncée [1].

Était-ce donc pour éclairer la morale publique ? Nullement ! c'était *une revanche* de l'interpellation sur *la Corse* !

Mais tout cela écœurait l'opinion ; aussi cette der-

[1] Voir mes *Rois de la République*, 2e volume, page 325, et *Figaro* du 18 novembre 1884.

nière pour exprimer son sentiment sur les erreurs ou les défaillances du personnel judiciaire assis, debout, *banquant* dans l'officine de l'*avoué*, du *notaire* ou de l'*huissier*, avait saisi l'occasion d'un procès en cour d'assises.

Un malheureux, victime d'une erreur judiciaire, non contestée par l'accusation, mais dont il n'avait jamais pu obtenir la reconnaissance légale, exaspéré, d'ailleurs, de son impuissance à paralyser les poursuites dirigées injustement, quand même, contre lui, par un avoué, avait tiré sur celui-ci deux coups de revolver.

Malgré un réquisitoire sévère, le jury prononça son acquittement[1].

Entre temps, un autre mouvement d'opinion avait commencé à se manifester.

Tout autour de la France, l'antisémitisme s'était progressivement accentué; en Hongrie, les corps constitués avaient aggravé leur attitude en refusant de voter une loi autorisant les mariages mixtes, c'est-à-dire entre juifs et chrétiens.

En France, pour la première fois depuis Toussenel, un journal spécial avait mené une campagne *anti-sémitique*. Les juifs avaient senti le besoin de se défendre ; un ouvrage intitulé « *La mission des juifs* » avait été fortement applaudi par plusieurs journaux, critiqués par d'autres.

Malheureusement, au lieu de comprendre que le sentiment anti-sémitique a sa *cause vraie* dans l'horreur inspirée par le vice parasitique, plus odieusement pratiqué par les *sémites israélites*, le catholicisme, en France comme en Hongrie, n'y chercha

[1] Affaire Pagot-Benoît-Lucy, 15 juin 1884.

qu'un moyen d'aiguiser, à son profit, un antagonisme de race. C'était bestialiser le sentiment de l'honneur!

Pourtant quelque chose s'en dégagea : une réaction symétrique à l'enthousiasme de 1875 commença à s'élever contre la *constitution juive* née à cette époque et, bien que cette réaction ne se fut pas déclarée au *congrès d'août*, qui vota la revision minutieusement limitée, je ne tarderai pas à constater ses progrès, parce que, mieux que tous les discours, les *actes* et les *résultats* vont commencer à dessiller les yeux du peuple.

VI

La Roche Tarpeïa

1885 — 1886 — 1887

SOMMAIRE 1885. — Vilenie royale. — Fabrique de silence. — La revanche de Wilson. — Les faux télégrammes. — Ferry succombe. — Les deux câbles. — Langage secret. — Un Wilson anglais. — La station de Pékin. — Le coup de bourse. — On meurt de pléthore. — Imitation prussienne. — Chômage militaire. — La paix universelle. — Agences de décorations. — La justice dans le Midi. — Barraïa et Wilson. — Contrastes. — Boulanger à Tunis. — Le gaudissarisme. — Éclairage? par le gaz. — Charbons du Tonkin. — Allures de grand seigneur. — Fin d'une classe. — Les Juifs. — En Saône-et-Loire. — Victor Hugo. — Les grèves. — Les élections. — Erreur menaçante. — Grévy prolongé.

L'histoire des trois années qui vont suivre — années suprêmes d'ailleurs ! — va tourner autour de trois hommes !

Deux d'entre eux luttent depuis longtemps : Jules Ferry et Daniel Wilson ; derrière eux Jules Grévy regarde, n'ayant que les trois soucis de cette vilenie royale : empiler, empiler, empiler !

Pourtant, si laide, absurde et écœurante que fût, dans son veuvage de tout casque empanaché, cette caricature de la royauté, elle avivait encore les convoitises, et les deux champions de la honte française que j'ai nommés tout à l'heure, ne piétinaient le peuple que pour se vaincre mutuellement.

Malgré tout, mais trop tard peut-être, pour la France, chacun d'eux trouvera sa roche Tarpeïenne et les derniers coups de leur bataille n'arriveront qu'à jeter hors du Capitole celui qui y était assis.

*
* *

La fin de 1884 avait été calme ; on parlait moins de la crise ; j'ai expliqué, déjà, que les hécatombes triples de la guerre, du choléra et de la misère avaient fabriqué du silence et atténué, pour un moment, les besoins de la consommation.

Je ne m'attarderai donc pas à commenter ici les discussions parlementaires qui, de janvier à fin mars, comblèrent, par des paroles, le vide des conceptions.

D'abord, on a beaucoup perdu de temps à des questions électorales ; ensuite, l'étude de quelques discussions sérieuses qui auraient pu avoir lieu me condamnerait à des redites, soit qu'il s'agisse du travail des ouvriers (interpellation Révillon, 5 février), soit qu'il s'agisse du budget (février-mars). soit qu'il s'agisse de certaines lois ; par exemple, celle des *marchés à terme* et celle *relevant les tarifs douaniers;* j'aurai, d'ailleurs, quelques mots à dire, non des discussions, mais de leurs résultats lorsque, constatant les nouveaux progrès des spolia-

tions agioteuses, j'aurai à les clouer avec quelques chiffres.

Je veux arriver, tout de suite, à la grande spéculation de Wilson : la chute de Jules Ferry.

Il suffit d'avoir présents à l'esprit certains faits de 1883 et 1884, pour se rappeler que Daniel Wilson avait à prendre une revanche.

Voyant, très nettement, que Ferry espérait obtenir au Tonkin assez de lauriers pour éblouir le bourgeois, au moment où celui-ci aurait à renouveler les pouvoirs du président de la République, il était décidé à tout pour le couler avant les élections générales, qui devaient avoir lieu en octobre.

En outre, il lui était nécessaire d'avoir un coup de bourse à lui, bien à lui, dans la période où ceux-ci sont le plus fructueux, c'est-à-dire dans le premier trimestre. Comme à l'ordinaire, en vue des élections de toute nature, on avait, à l'Élysée, besoin de l'argent des autres.

Au surplus, comme il s'agissait du fauteuil présidentiel, le gendre était, plus que jamais, assuré d'un concours absolument dévoué.

Le 13 février, les troupes françaises avaient occupé Lang-Son, que, on s'en souvient, *la France ne songeait nullement à* OCCUPER[1] ; la Chambre, docile, avait voté tout ce que Ferry avait voulu ; les millions suivaient les millions ! et le grand débouché colonial allait, sous peu, rembourser, haut la main, toutes les avances qu'on aurait faites pour l'ouvrir.

Il n'y avait guère que les soldats tués qu'on ne remplaçait pas, parce que la France marcha à la

[1] Voir tome II, page 127.

dépopulation, et C'EST POURQUOI *il lui fallait des colonies!*

Bref, Ferry, son ministère et sa majorité étaient certains du succès, car toutes les nouvelles reçues annonçaient des victoires. C'était franchement, désormais, la guerre ouverte ; on ne se donnait plus la peine de se servir du pseudonyme : « état de représailles », si bien qu'on avait mis l'embargo sur les approvisionnements de riz à destination des ports chinois.

Soudain, le 25 mars, le gouvernement recevait un premier télégramme daté du 24 mars, avouant un échec ; atténué aussitôt par un autre, daté du 26; l'émotion s'était calmée, lorsque, le 29 au soir, les journaux publièrent un télégramme, daté du 28 mars, qui contenait ces mots :

« *Je vous annonce, avec douleur*, que le *général*
« *de Négrier*, grièvement blessé, a été *obligé d'é-*
« *vacuer Lang-Son ;* les *Chinois, débouchant par*
« *grandes masses*, ont attaqué..... le *colonel Her-*
« *binger* ayant épuisé ses munitions, m'informe
« qu'il est obligé de rétrograder.

« L'ennemi grossit..... quoi qu'il arrive, j'espère
« pouvoir défendre tout le Delta.

« Je demande au gouvernement de m'envoyer, le
« plus tôt possible, de nouveaux renforts. »

Il était difficile de combiner une rédaction plus alarmante.

Ce n'est pas ainsi que les télégrammes militaires sont ordinairement conçus, et si celui-ci *n'avait pas été revêtu de la signature du général Brière de l'Isle,* j'aurais juré volontiers qu'il avait été fabriqué par *Erlanger*.

Financièrement, il ne manqua pas son effet :
Entre le 29 et le 30 mars, il y a eu :

3 fr. 25 de baisse sur le 3 0/0.
3 fr. 00 de baisse sur l'amortissable.
Et 2 fr. 00 de baisse sur le 4 1/2 0/0.

Au surplus, je dois faire remarquer, ici, que les télégrammes financiers « à sensation » se produisent, presque toujours, ou du 12 au 14, ou du 27 au 29, parce que la Bourse a deux liquidations par mois, l'une le 15 et l'autre le 30.

Avant d'en arriver aux explications, je résume brièvement les faits :

Le 31 mars, Ferry demandait un crédit de 200 millions, on en votait 50 et on le renversait.

Le 1er avril, de nouvelles informations rendaient de plus en plus étrange le télégramme du 29 ; le 4 avril, les préliminaires de paix avec la Chine, *en élaboration depuis le 22 mars*, étaient signés à Paris ; le 6 avril, le cabinet Brisson était constitué, et, le 7, *on votait 150 millions de nouveaux crédits*, complément des 200 millions demandés le 31 par Jules Ferry. Pourquoi faire ? puisque c'était fini ! et ce l'était, ou, du moins, les événements n'exigeaient plus les mêmes sacrifices.

Personne ne l'a jamais su ; les nouveaux ministres, eux-mêmes interrogés à cet égard, répondirent « qu'ils ne le savaient pas, qu'ils n'avaient « pas eu le temps matériel de prendre connaissance « des dépêches diplomatiques ou militaires parve- « nues à Paris, mais que cette manifestation de la « ferme volonté du parlement de poursuivre l'exé- « cution intégrale du traité de Tien-Tsin, du

« 11 mai 1884, était indispensable au succès de la « politique francaise [1]. »

Et la Chambre et le Sénat votèrent dans de pareilles conditions !

Maintenant, cherchons la vérité :

Le gouvernement ne s'attendait qu'à des dépêches pacifiques, puisque, depuis le 22 mars, les pourparlers de paix étaient engagés.

Il n'est pas admissible que, même pour un coup de bourse, Ferry ait imaginé la dépêche alarmante du 29 mars, d'autant plus qu'à son trouble, à sa prière de voter les crédits sans voter la confiance, on voyait bien qu'il avait pris cette dépêche au sérieux.

Donc celle-ci était bien inattendue; d'ailleurs, d'un style tout à fait inusité ; enfin, dès le 1er avril, le même Brière de l'Isle télégraphiait :

« L'évacuation de Lang-Son semble avoir été un « peu précipitée..... on ne s'explique pas, non plus, « l'évacuation rapide de Dong-Son. En résumé, la « situation est meilleure que ne le faisaient sup- « poser les *renseignements exagérés* qui m'étaient « parvenus depuis quatre jours. »

Ce télégramme était daté d'Hanoï.

Où se passaient les faits ? à Lang-Son.

Quels étaient les moyens de communication de Lang-Son à Hanoï et d'Hanoï à Paris ?

De Lang-Son à Hanoï, les communications ne pouvaient être que « volantes » et dépendaient, certainement, de l'armée d'occupation ; une fois à Hanoï, c'était vers la mer, c'est-à-dire vers Haï-Phong qu'il fallait se tourner. Là siégeait déjà une succursale de

[1] André Daniel ; l'*Année politique 1885*, page 85.

la *Banque de l'Indo-Chine*, dirigée par un personnel ami du ministère Ferry[1], ce qui prouve que l'administration française y était assez organisée pour pouvoir contrôler, efficacement, les communications télégraphiques.

Mais, à partir d'Haï-Phong, on tombait de tous côtés en des mains étrangères.

Le 11 juillet 1883, le ministre de la marine, Ch. Brun, avait passé avec une compagnie ANGLAISE : l'*Eastern extension Company*, une convention pour la pose d'un câble télégraphique sous-marin entre le *cap Saint-Jacques* (atterrissement le plus voisin de *Saïgon*) et Haï-Phong (atterrissement le plus voisin d'*Hanoï*).

Soumise à l'approbation de la Chambre, dans sa séance du 1er août, cette convention avait été vivement critiquée, surtout parce qu'elle confiait des communications françaises à des mains étrangères.

Pour bien comprendre les explications données à la tribune, il faut se représenter l'aspect du golfe du Tonkin.

Imaginez un demi-cercle, creusé dans le territoire asiatique et dont la convexité regarde le nord-ouest; vers le centre du demi-cercle est une île : *Haï-nan;* si, de cette île aux bouches du fleuve Rouge, on tirait, sur un planisphère, une ligne

[1] Les administrateurs de la *Banque de l'Indo-Chine* étaient alors : Hentsch (aussi administrateur du *Comptoir d'escompte*), Durieu, vice-président (aussi président du *Crédit industriel et commercial*), Allard et F. Aubry (de la *Société de dépôts et comptes courants*), Ed. Delessert (aussi administrateur de la *Banque franco-égyptienne*), G. Gillet, G. Girod, A. Prévost, Ch. Sautter.

droite dans le sens du nord-ouest, cette ligne couperait le *Thibet*, la *mer Caspienne*, la *Turquie d'Asie*, les *Balkans*, passerait près de *Venise*, et, prolongée, irait se perdre en France, à l'extrémité du *Finistère*.

Or, *Haï-Phong*, placé presque au milieu de la courbe, regarde l'île *Haï-nan*, où les Anglais et les Allemands ont fondé des établissements considérables.

A l'extrémité nord-est de la courbe est un port chinois, Pa-Koï, et, plus haut, en dehors de la courbe, qui se ferme à cet endroit par un cap très avancé vers *Haï-nan*, se trouve *Hong-Kong* appartenant aux Anglais.

A l'extrémité opposée de la courbe, c'est-à-dire au sud-ouest, la configuration des terres présente un relief convexe ; on y rencontre *Hué*, puis, beaucoup plus bas, *Saïgon* qui regarde *Singapoor*, point terminus du *golfe de Siam*.

Hong-Kong est relié télégraphiquement à l'Europe par une série de câbles appartenant aux *Télégraphes du Nord*, compagnie *Danoise* dont le représentant en France s'appelle *G. Bocher*.

Ces câbles unissent *Hong-Kong* à *Amoy*, Amoy à *Shanghaï*, Shanghaï à *Nangasaki* (Japon), et enfin Nangasaki à *Wladiwostock* (Russie). C'est de là que, par le *Danemark*, les télégrammes aboutissent en *France*.

Or, quel était le plan de l'*Eastern Company* en traitant avec le ministre de la marine? Ce plan, expliqué à la tribune dans la même séance du 1er août 1883, était le suivant :

Possédant déjà un câble reliant Hong-Kong à Singapoor, c'est-à-dire faisant fonction de corde au

demi-cercle qui est le golfe du Tonkin, et de tangente à la convexité annamite, elle avait, en 1881, établi un rattachement de Singapoor au cap Saint-Jacques, atterrissement de Saïgon ; de sorte que, l'*Eastern Company*, par Hong-Kong, reliait la Chine à l'Inde anglaise, celle-ci étant, d'autre part, reliée tant à l'*Australie* qu'à la *métropole britannique*, par *Constantinople*, *Vienne* et le *Pas-de-Calais*.

Les choses étant ainsi, l'*Eastern Company*, prise d'une « vive sollicitude pour les intérêts français », proposait de relier directement Saïgon et Haïphong (ce qui revenait à rendre, pour ainsi dire, inutile son câble existant de Singapoor au cap Saint-Jacques) ; de relier Haï-phong à Hong-Kong, d'une part à Pa-Koï (le port Chinois) et à Haï-nan (l'île anglo-allemande) de l'autre.

Évidemment, pouvoir télégraphier d'*Haï-Phong* à *Hong-Kong*, tête de ligne des *Grands télégraphes du Nord*, offrait plus de sécurité que de télégraphier à *Singapoor* par *Saint-Jacques*, mais à la condition que la ligne Haï–phong — Hong-Kong fût française ou, tout au moins, efficacement surveillée.

La Chambre d'août 1883 parut comprendre l'importance de cette condition, et, par un vote, refusa d'approuver la convention du 11 juillet 1883.

Mais, six mois après, tout était changé, et les deux Chambres approuvaient la concession faite à la *Compagnie anglaise*, ainsi que je l'ai signalé précédemment[1] (décembre 1883). J'ai fait remarquer, également, que ce vote coïncida avec un apaisement de l'attitude hostile manifestée dans les derniers

[1] Voir tome II, page 102.

mois de 1883, par le *Times* et les journaux allemands.

De cet exposé, un peu technique, mais nécessaire, comme on le verra, je veux, tout d'abord, faire ressortir deux points :

Avant le vote, il était assez difficile et certainement assez lent, d'avoir un double moyen de communiquer avec l'Europe, la voie la plus directe étant celle qui dépendait du *réseau danois*. Après ce vote, on disposait de deux sources de télégrammes également rapides, l'une employant le *réseau danois*, l'autre le *réseau anglais;* l'une passant par la *Russie*, l'autre passant par l'*Autriche*.

En décembre 1884, le nouveau câble était déjà en fonctions, l'*Eastern Company* ayant déclaré que « le « câble pouvait être posé en quarante jours. »

Il me reste, maintenant, à établir que, deux moyens télégraphiques existant du Tonkin en France, il y avait un danger, soit d'indiscrétion, soit de falsification.

Ce danger avait été aussi communiqué à la Chambre, où l'on cita le fait suivant :

Il y a environ deux ans, lorsque Goujard était ministre de la marine et des colonies, des dépêches administratives extrêmement graves furent échangées avec le gouvernement.

L'une d'elles « excessivement sérieuse, *était chif-« frée*, et, cependant, lorsqu'elle passa à Singa-« poor, *elle fut lue, elle fut ébruitée mot pour mot,* « *lettre par lettre.* »

Le député qui exposait ces faits ajoutait :

« Il y a longtemps que j'ai fait savoir au minis-« tère de la marine que son chiffre était connu par

« le télégraphe anglais... Même un fonctionnaire « des colonies me racontait encore, hier, qu'un in- « dividu s'était présenté, se flattant de lire toute « espèce de dépêche chiffrée, et qu'il l'avait fait[1]. »

Voilà pour ce qui concerne les indiscrétions si favorables aux *coups de Bourse !*

Voici maintenant ce qui concerne les falsifications et les indiscrétions mêlées :

En juillet 1884, un procès d'une certaine gravité se plaidait à Londres à la Cour du Banc de la Reine ; deux Compagnies télégraphiques étaient en cause : le *Central News* accusait l'*Eastern Company* et l'*Exchange Company* d'avoir *copié* et *employé* une dépêche à lui adressée.

« Le jury a décidé que M. Charles Wilson, dont « la dépêche avait été copiée par les défendeurs, « avait *employé en partie* le télégramme des plai- « gnants. »

Le *Wilson*, dont il est ici question, a été pris pour le gendre Elyséen à propos d'autres affaires dont je m'occuperai plus tard ; mais on a affirmé depuis que c'était là une erreur et que Charles et Daniel n'avaient rien de commun.

Dans tous les cas, il est très curieux de voir, dans une pareille circonstance, retentir le nom de celui qui, en France, avait un si grand intérêt à ce que Jules Ferry, son adversaire, fût mis hors de combat avant les élections !

Je ne puis m'empêcher de grouper les faits.

Ferry savait très bien qu'il avait en Wilson un ennemi redoutable ; trois jours avant la débâcle du

[1] *Journal officiel* du 2 août 1883, débats parlementaires (Chambre), page 2,052.

ministère, c'est-à-dire sous la date du 27 mars, le *Figaro* venait de puiser, encore en Angleterre et encore dans un procès, les éléments d'une accusation formelle de *tripotages* relatifs à la conversion du 5 0/0, que j'ai déjà narrée et qui tombait d'aplomb sur la tête de Daniel Wilson. A coup sûr, sans l'émotion de ce qu'on a appelé le *désastre du Tonkin*, l'attention publique se serait abattue sur ce tripotage.

Mais trop de complices avaient intérêt au silence et d'ailleurs, les coups de bourse de mars, *répétition exacte de ceux de la conversion*, apportaient un moyen nouveau « d'élaguer » les discussions.

Et maintenant dois-je calculer comment le général Brière de l'Isle a pu être effrayé, lui-même, au point d'envoyer le télégramme que l'on sait ? dois-je me demander si le colonel Herbinger était, ou un séduit ou un alcoolique, ou un imprudent ? Dois-je rechercher si Erlanger, fourré dans toutes les affaires de *câbles*, mêlé aux chemins de fer de Suède par sa maison de Francfort, qui venait d'y obtenir une concession (novembre 1884), influent en Angleterre, où il avait lancé de nombreuses affaires, protégé par la Prusse dont il était le... regard, n'avait pas aussi la main soigneusement dissimulée au fond de quelque syndicat dans *l'Eastern-Company* et si, grâce à cette situation, il n'avait pas collaboré à la fabrication des moyens d'effarement dont bénéficia l'Elysée ?

Dois-je enfin voir un lien quelconque entre ce triomphe des deux hommes de l'Elysée et celui d'Erlanger, bientôt arraché des griffes de la justice ?

Je ne crois pas avoir à pousser si loin mes constatations et à serrer davantage un réquisitoire émergeant tout seul de l'ensemble des faits.

Que le rôle de la *Grande Compagnie des télégraphes du Nord* dans la *conclusion de la paix avec la Chine* ait été décisif, c'est ce qu'on ne peut révoquer en doute, après avoir suivi les événements et lu dans le compte rendu annuel de cette société que « la station ouverte, le 22 août 1884, à Pékin, avait « contribué à l'heureuse terminaison des hostilités « entre la France et la Chine [1]. »

Que des complicités aient été nouées en Angleterre, cela ne saurait être, non plus, douteux, quand on a lu les questions demeurées sans réponse que, après le triomphe de Wilson, le *Figaro* du 6 juillet adressait à ceux des amis de celui-ci qui, alors, étaient au pouvoir :

« Est-il vrai que le gouvernement, pour attendre « le grand emprunt qui ne sera discuté par la nou- « velle Chambre qu'après les vacances de janvier, « essaierait de trouver de l'argent auprès de finan- « ciers anglais ? Est-il vrai que cette affaire fût « menée par un individu de nationalité étrangère « qui est parti, ces jours-ci, pour Londres et dont « le séjour à l'hôtel a été payé par deux de nos « ministres ? »

Il s'agissait de bons du Trésor que l'on négociait ainsi en silence, au risque de charger outre mesure le chiffre de la dette flottante déjà si lourde !

Que le coup de bourse du 30 mars, ne vienne pas du clan juif, où l'on compte Rothschild, Hirsch, Camondo et quelques autres qui, en dehors de leurs

[1] Rapport à l'assemblée générale tenue en avril 1885.

informations personnelles, ont avec l'*Agence Havas* des traités particuliers ? cela est encore probable, parce que, s'il en avait été autrement, certains d'entre eux n'auraient pas eu à enregistrer de krach comme celui (survenu à cette occasion), d'Alfassa, gendre et fondé de pouvoirs de *Camondo*.

Enfin, que les agissements militaires à Lang-Son contiennent un « mystère » sur lequel le silence a été *imposé* ? cela résulte, incontestablement, de ce que le colonel Herbinger, venu en France, a été renvoyé au Tonkin pour y être jugé ; qu'il ne l'a pas été, qu'il s'est toujours montré aussi sûr de lui-même que l'ont été, depuis, tous les *amis* de Wilson ; que tout ce qui le concernait a été étouffé alors que Ferry n'était plus au pouvoir et qu'enfin, plus tard, en décembre seulement, le général Brière de l'Isle a prononcé devant la commission d'enquête ces paroles graves : « qu'il n'expliquait le non-lieu « rendu en faveur d'Herbinger que par des « *motifs politiques* qu'il voulait ignorer, et que, si « une balle bienvenue avait frappé le colonel, au « lieu de Négrier, le désastre ne serait pas sur- « venu [1]. »

Ainsi, des milliers d'hommes avaient été tués et des millions de francs pesaient sur le travail du peuple, et tout cela parce que ce bourgeois possédant : Jules Ferry avait voulu séduire ses pairs en les fouettant de ses lauriers coloniaux, et que cet autre bourgeois non moins possédant : Daniel Wilson avait voulu garder sa ferme générale de l'honneur français !

[1] Voir les dépositions devant la commission d'enquête, dans *le Figaro* du 1er décembre 1885.

A la Chambre, complice de ces deux tueurs d'hommes, de ces deux fauteurs de ruines, de ces deux *bandits*, on eut la velléité de discuter une *mise en accusation*, contre un seul :

Ferry !

C'eût été trop ou trop peu ; cependant, même réduite à l'unité, la mise en accusation eût été si gênante qu'après quelques roulements d'yeux et quelques airs de matamores, la Chambre, prudemment, rengaina le glaive de sa justice.

De mai à octobre, le parlement et la rue n'eurent qu'une pensée :

Les élections.

Aussi ne saurait-on se faire une idée des inutilités qui furent longuement et compendieusement discutées dans les deux assemblées, et des innombrables concessions financières, travaux de chemins de fer, emprunts de villes, etc..., qui furent silencieusement votés.

A la fin de cette année, les capitaux enregistreront, en masse, les plus-values fictives nées des espérances ainsi avivées et, d'un seul coup, ils s'accroîtront de plus de 21 milliards.

Le *relèvement des tarifs* douaniers sur les céréales et sur les bestiaux a prétexté plus de 9 milliards de plus-value pour les capitaux immobiliers ; la loi sur la reconnaissance des *marchés à terme* fut interprêtée comme donnant une sécurité nouvelle aux titres de crédit et les capitaux financiers s'en gonflèrent de plus de 5 milliards ; enfin les outillages et les créances non cotées, allaient accroître leur activité, grâce aux travaux, grâce aux projets d'exposition universelle, qui avaient déjà hanté les cer-

velles gouvernementales ; d'où une plus-value dépassant 6 milliards[1].

Naturellement, toutes ces majorations absurdes pèseront sur l'avenir; qu'y faire ?

Pourtant l'*agiotage* avait trouvé l'année mauvaise ; le coup de bourse, c'était bien, mais les émis sions c'est mieux encore, parce que celles-ci demandent moins de préparation, moins d'embarras et, en outre, parce qu'elles sément sur les journaux la manne des subventions que les coups de spéculation, à la hausse ou à la baisse, par leur comédie de l'imprévu, ne peuvent motiver.

Donc, on avait très peu créé de nouveaux papiers à vignettes ; on était même loin du milliard de l'année précédente ! à peine était-on arrivé au tiers : 300 millions[2] !

C'était pitoyable en vérité ! Les journaux financiers déclaraient, sérieusement, que l'esprit d'entreprise était mort ; les capitalistes clamaient qu'ils ne savaient que faire de leur argent ! — Heureusement que Rothschild, en juillet, émettait un *nouvel em-*

1

	Milliards		
	Fin 1884	Fin 1885	Différence
	—	—	—
Capitaux immobiliers......	117 1/00	126 5/17	+ 9 4/10
— mobiliers.........	70 0/10	76 4/10	+ 6 4/10
— financiers........	37 2/10	42 8/10	+ 5 6/10
Totaux.......	224 3/10	245 7/10	21 4/10

2 Émissions de 1885.

	Millions
	—
Emprunts d'État ou de Villes..............	110 5/10
Établissements de crédit..................	0 0/10
Chemins de fer et Sociétés industrielles.....	200 6/10
Total....................	311 1/10

prunt égyptien de 225 millions garanti par l'Europe y compris la *France*[1] bien entendu ; — néanmoins, pour celle-ci, c'était fini ! on y mourait de pléthore !

On voulait, par ces discours, pousser le gouvernement à faire un emprunt ; on lui mettait aux yeux qu'il devait plus d'un milliard et demi aux déposants des caisses d'épargne, que c'était « fort dangereux » (simple redite après Cassagnac) et Leroy-Beaulieu, dans les premières semaines de 1886, déclarait, en effet, que la France marchait *à la banqueroute*.

Nul, dans tout ce pathos capitaliste, n'avait songé à mesurer la misère ; pourtant les agiotages de la bourse avaient eu, surtout, pour résultat de concentrer la fortune entre moins de mains.

Il y avait eu, comme on l'a vu plus haut, des écarts considérables dans les cours et non pas seulement sur les rentes, mais sur d'autres valeurs[2].

Tout cela avait déplacé des fortunes, ajouté quelques têtes soit au salariat, soit au dénûment ; assurément le mal-être général s'était accru ; malgre cela, on vient de voir comment, dans son jargon, le capitalisme jugeait cette situation !

[1] Voir le placard d'émission dans la *Lanterne* du 30 juillet 1885.

[2] Voici quelques cours :

	Cours	
	Plus haut	Plus bas
	—	—
3 0/0	82,30	76,50
3 0/0 amortissable	83,95	78,85
4 1/2 0/0	110,40	107,25
Italien	99,45	92,10
Turc (converti)	18,60	13,60
Egyptien	347,00	307,50
Tunisien	500,00	475,50

Au surplus, je vais donner, dès maintenant, les chiffres que je place ordinairement à la fin de l'année, parce que, pour leur part, ils vont éclairer le résultat des élections; celles-ci, en effet, vont avoir lieu à une époque assez voisine de décembre pour que l'*économisme* ait presque entièrement accompli son œuvre de destruction :

Voici ce tableau comparatif :

		Fin 1884	Fin 1885	
		—	—	
Possédants		20	18	
Salariés	68	80	82	69 salariés
Dénués	12			13 dénués
Total		100	100	

Les possédants auront perdu 2 0/0, mais en revanche les 18 0/0 restant se compteront plus riches de 21 milliards !

Cependant, qu'ils y prennent garde ! sur eux pèse la charge d'entretien des 82 0/0 non possédants; dans ce nombre, il y a déjà 13 0/0 de misère; il faut du travail, il faut du produit, sinon ils ne pourront rien tirer du peuple ; qui donc, alors, paiera l'impôt ?

Vainement, honteux et maladroits, imitateurs du chancelier de Prusse, voudront-ils élaborer une loi militaire à gros contingent; ils ne pourront jamais s'entendre. Ils voteront, néanmoins, en juin, une loi sur le service de trois ans, leurre démocratique, et charge écrasante pour le contribuable, soit comme *service personnel*, soit comme *service financier*.

Bismarck, agitant incessamment, aux yeux de ses

bourgeois, la menace d'une agression française ou russe, n'a d'autre but que de les obliger à entretenir, sous le harnais militaire, un prolétariat toujours croissant sous la double poussée de la prolification naturelle à la race et de l'accaparement inhérent au capitalisme, sachant bien qu'ils ne l'entretiendraient pas autrement. Il est vrai, l'émigration, plus que les décès, modère, quelquefois, les charges prussiennes, mais l'émigration elle-même est devenue insuffisante; de là sont nées les idées coloniales, les tentatives sur les *Carolines* et les tendances italiennes du Saint-Gothard et de Trieste.

Or, jamais la France n'accepterait le militarisme prussien; c'est pourquoi ceux qui, en même temps, prônent une politique de paix aux frontières, une expansion coloniale et un accroissement militaire, ruinent trois fois le pays.

Le chauvinisme bourgeois veut la grosse armée que « commande l'honneur national! » mais il ne veut pas la payer; le voudrait-il, ce serait encore une ruine, car l'armée, par le service personnel et par l'impôt qu'elle exige, pèse principalement sur le peuple.

Celui-ci, affolé d'égalité, veut bien aller au service, à cette seule condition qu'il n'y ait pas d'exceptions, de faveurs et d'exemptions, convaincu, d'ailleurs (mais à tort), que, malgré l'ignoble *organisation capitaliste*, il retrouvera, *après une interruption de trois ans*, une carrière capable de suffire à ses besoins.

Autre cause de ruine nationale, car la natalité, c'est-à-dire la force vitale du pays, *est stationnaire*,

et ne peut pas supporter des *inutilités*, même provisoires.

Or, la grosse armée, *défensive* et jamais *offensive*, le socialisme seul pourra la fournir, parce qu'il basera son organisation sur la *division du travail*, ayant retiré à celui-ci, par la suppression préalable du *parasitisme* capitaliste tout le danger du *chômage* appelé : « service militaire. »

Il est vrai, il la fournira avec regret, parce que la férocité batailleuse n'est pas dans ses principes, mais il la fournira, quand même, à ce contraint par l'attitude de ses voisins.

Seulement ceux-ci, un jour, solennellement assurés que le *bourgeoisisme chauvin de la conquête n'existe plus en France*, voyant, même, un élan de vive sympathie se dessiner parmi *les leurs*, vers ce peuple laborieux, courageux mais PACIFIQUE, l'imiteront peut-être, rentreront dans la vérité sociale du travail, ayant ce but : l'égalisation des échanges internationaux ; ce sera alors la première étape du progrès allant sûrement à la paix universelle.

Ni à la Chambre, ni au Sénat, ni dans les assemblées populaires, ce langage n'a été tenu. Loin de là, on a toujours avivé les passions et les colères. Entre temps le dégoût vint s'y ajouter. Des scandales éclataient çà et là dans toutes les couches sociales.

C'est en 1885 que, pour la première fois, le trafic des décorations a été porté devant la justice : Dans la première quinzaine de février, le tribunal correctionnel apprenait, avec un certain ahurissement, que des députés et des fonctionnaires recevaient de

l'argent pour procurer la décoration. Une agence avait été montée, elle fonctionnait administrativement sous le nom de : *Agence Buret, Soudry* et *Chesnel.*

Relus à l'époque actuelle, les débats de 1885 ont un aspect tout nouveau :

Alors, on « s'indignait » à voir Buret se défendre *avec une audace extraordinaire;* il était détenu; c'était le Ratazzi de l'époque, plus muet, cependant; au cours des débats et en entendant nommer des décorés ou des aspirants, le substitut Jacomy s'était adressé tout à coup à Buret :

Citez des exemples de gens en place.

— Je ne suis pas assez enfant, répondit Buret, pour vous citer des noms de gens en place; je n'ai pas de reçu d'eux; si vous les faisiez venir ici, ils nieraient avec indignation!

Aussitôt, Me Millerand avait raconté que des pourparlers avaient été entamés avec le banquier *Éphrussi :* contre 100,000 francs, on devait lui obtenir la croix de commandeur de la Légion-d'Honneur, — il avait été effectivement nommé commandeur.

Alors le président Mercier qui, sans doute, « avait fait une enquête, » s'écria :

—Mais ce n'est pas par l'influence des prévenus!

— Je parlerai quand j'aurai des preuves, répétait Buret.

Le substitut insista :

— Je vous défie de citer un seul nom de député ou de fonctionnaire corrompu par vous. Nommez-les ces *concussionnaires*, NOUS LES CITERONS ICI.

— A quoi bon? disait toujours Buret, ils nieraient!

Ce que ne voulait pas faire Buret, Millerand le fit; il cita des noms, il est vrai, pas celui de *Wilson*. Le parquet d'alors ne s'émut point et, d'ailleurs, n'en avait nulle envie. Les prévenus furent condamnés : Buret à deux ans, Soudry à huit mois et Chesnel à six mois de prison. On n'a jamais su s'ils avaient accompli leur peine.

Les considérants du jugement excellèrent en banalités; ils parlèrent de crédit *imaginaire* qui, vérifié, serait de la *concussion;* mais ils se terminèrent cependant par une naïveté qui dénonçait le bourgeoisisme invétéré de cette magistrature de moins en moins enviée par l'Europe.

« Si, disait le jugement, les prévenus eussent dis« posé de décorations, *même étrangères* (!), ILS EUS« SENT COMMENCÉ PAR SE FAIRE DÉCORER EUX« MÊMES. »

Vers le même temps, à l'autre bout de la France, on incarcérait un certain chevalier d'Albert et d'*industrie*, également marchand de décorations, invoquant aussi des gens en place, des députés. Après huit mois de prison préventive et une longue instruction, dénotant quelques hésitations au Parquet — sans doute la terreur de mettre le pied sur un scandale embarrassant, — ledit chevalier, auquel ses noms italiens et sa profession de magnétiseur ont paru porter quelque préjudice, a été condamné à huit mois de prison.

Un autre procès, celui-ci en cour d'assises, fit encore retentir des noms de fonctionnaires, dans des circonstances plus topiques que les précédentes.

Afin de mieux faire ressortir l'*égalité* de la justice, j'ai besoin de rapprocher ici quelques décisions :

A Paris, les tribunaux venaient de condamner, à six mois de prison, un employé des postes, coupable d'avoir détourné 2 fr. 15 en timbres-poste.

A Draguignan, ils avaient condamné à trois ans de prison un individu coupable d'avoir volé un saucisson et trois fromages.

Au même endroit, ils avaient acquitté un maire, conseiller d'arrondissement, accusé d'avoir détourné 88,000 francs.

Au même endroit encore, ils avaient réduit à dix-huit mois la peine de quatre ans de prison prononcée contre un agent de change ayant détourné 400,000 francs[1].

Au même endroit enfin, ils avaient condamné à la réclusion un individu coupable d'avoir émis 20 francs de fausse monnaie.

Or, dans ces divers procès, où l'on voyait les grands épargnés et les petits écrasés, aucun nom de « haut parage » n'avait été prononcé — si ce n'est dans la coulisse — mais il n'en fut pas de même dans le procès suivant :

Un agent de change de Nice nommé Barraïa, étant poursuivi pour faux, détournements, etc,.., eut l'imprudente naïveté de mêler à sa défense des lettres comme celle-ci :

« Barraïa à Borriglione :

« Dans une de vos lettres, vous m'avez dit que
« *Wilson* avait pris l'engagement de vous concéder
« le Parquet dès que les trois nouvelles charges
« auraient été créées... quant à moi et à mes deux

[1] Affaire Pécoud,

« autres confrères, nous sommes décidés à mettre « à votre disposition *toutes les sommes* que vous « croirez nécessaires pour faciliter vos démarches... »

« Borriglione à Barraïa :

« J'ai vu les ministres *Tirard* et *Magnin*, pour « l'affaire du Parquet; j'ai trouvé aussi mon homme « dans le directeur du mouvement des fonds. *Je* « *puis marcher dans les limites, n'est-ce pas ?* »

En outre, le même Borriglione, maire de Nice, député, « déposant comme témoin à l'audience, ré- « véla que « des premiers présidents » et des « pro- « cureurs généraux », avaient aussi spéculé chez Barraïa.

Le dénouement se devine : les juges prononcèrent la peine de dix ans de réclusion, non pas contre Borriglione, mais contre Barraïa, qui s'évanouit en entendant l'arrêt.

Tout cela se passait en août ; peu auparavant, la Cour de cassation, statuant disciplinairement, avait dû prononcer la révocation d'un président de tribunal civil pour *tripotages indélicats dans le maniement des fonds du tribunal*[1].

Puis c'était un interminable défilé de hontes, de malversations, de trafics, dans les fonctions officielles, dans les professions individuelles : juges, accusés, fonctionnaires, administrés, tous tombaient, à la file, dans le mépris public.

Des actes d'une immoralité révoltante amenaient la révocation du gouverneur de la Réunion (mai),

[1] 8 juin 1885, affaire Lajanacci, président du tribunal de Saint-Marcelin (Isère).

contraste avec l'indulgence mystérieuse dont on entourait la conduite du colonel Herbinger.

L'île de La Réunion, c'était bien loin pour que les faits signalés pussent émouvoir profondément le public non actionnaire des différentes banques usurant la colonie! mais il n'en était pas ainsi de Tunis.

Un incident, ridicule au fond, mit en mouvement toute la presse, et, si mince qu'il semble avoir été, dans son origine, il n'en devait pas moins produire certaines complications, peut-être non définitivement apaisées.

Des officiers français de la garnison de Tunis et des gommeux de la colonie italienne courtisaient les mêmes actrices du théâtre tunisien.

Des bouquets ayant été lancés sur la scène, les actrices avaient ramassé, de préférence, ceux de provenance italienne ; d'où : altercation, rixe et tout ce qui s'ensuit, notamment un procès correctionnel.

D'aprés ce que j'ai narré, précédemment, au sujet de la Tunisie, on devine que des influences, mues par des intérêts, devaient s'y livrer de continuelles batailles.

En outre, j'ai montré à Paris deux courants de gouvernement, émanant l'un : de Wilson, l'autre de Ferry ; le même double courant existait à Tunis, comme d'ailleurs, en Algérie, au Tonkin, au Sénégal, mais plus effronté s'il est possible.

La magistrature à laquelle fut soumise la rixe entre les *Don Juan*, n'y vit qu'une gaminerie réciproque et, ne mesurant le délit qu'au fait matériel *coups et blessures*, condamna l'Italien à une peine légére.

Ici apparaît le chauvinisme bourgeois, incarné dans la personne du général Boulanger ; celui-ci estima que c'était là une belle occasion d'acquérir une double popularité militaire et civile et, dans un ordre du jour, flétrissant indirectement le jugement du tribunal, il ordonna « à tout militaire en uni- « forme de faire usage de ses armes toutes les fois « que, sans provocation (?) de sa part, il aura été « assailli ou frappé par un individu de quelque « nationalité que ce soit. »

De l'examen attentif des faits, il résulte que le mot « sans provocation » signifie uniquement que l'officier français ne devait pas « *cogner* » *le premier*. Mais, comme on sait, on frappe aussi bien avec le mot qu'avec le geste. Par son ordre du jour, le général donnait donc, réellement, à ses officiers le droit *d'insulte* et d'impertinence, ce qui sous le soleil tunisien, doublé par la « galanterie française », devait, nécessairement, multiplier les antagonismes et les conflits.

A Paris, on discuta chaudement sur le jugement et sur l'ordre du jour.

A cette époque (les choses ont changé depuis) les Wilsoniens tenaient pour Boulanger ; c'était en effet agioter sur le chauvinisme, recommencer, sous une autre forme, la manifestation anti-alphonsiste de 1883.

Au contraire, les Ferrystes tenaient pour Pontois, président du Tribunal civil, c'est-à-dire, pour la neutralité.

Mais chauvinisme, d'un côté, comme neutralité, de l'autre, étaient uniquement des faux-nez mis aux opérations financières engagées dans le

protectorat, sous les apparences multiples de : *Eaux de Tunis, Banque de Tunisie, Banque Beylicale, Chemins de fer*, etc.

Ce qui résulta du conflit fut une pure merveille : le président fut déplacé, et, quant au général, je le retrouverai bientôt ministre de la guerre où il amorcera encore le chauvinisme.

Ah ! le chauvinisme ! qu'est-ce que cela a jamais de commun avec le patriotisme éclairé, c'est à-dire le sentiment du *mieux-être national*, inspirant, au besoin, la résistance acharnée, héroïque à l'invasion du *pire* ? c'est au contraire une sorte de susceptibilité bête, d'essence absolument bourgeoise, dont Gaudissart, ce commis-voyageur magistralement peint par Balzac, est le type achevé.

Au fond être *chauvin*, c'est avoir « une humeur de dogue ». Par erreur ou par malice, « il ne faut pas, « monsieur, lui marcher sur le pied ! »

Quant à savoir si la faute est au pied de dessus ou au pied de dessous ; quant à remarquer que, dans les trois quarts des cas, si on n'avait pas avancé le pied, il n'y aurait pas eu de rencontre ? qui y songe ? *gaudissarisme* !

On veut être respecté quand même, et d'autant plus qu'on est moins respectable.

— Je préfère être *Prussien* que *Français*, monsieur ! dit celui-ci.

— Monsieur, vous insultez la France ! hurle l'autre et il dégaine !!!

Hélas on n'impose pas le respect, mais celui-ci *motivé* s'impose tout seul.

On ne songe pas assez à cela !

En tout cas, ce n'était pas le spectacle de sa

démoralisation intérieure qui pouvait relever le prestige extérieur de la France et, quant à la diplomatie, dont j'ai déjà narré les compromissions, sa décomposition devenait publique ; même certains de ses membres tombaient dans l'escroquerie vulgaire ; un ministre plénipotentiaire en fonction était surpris *à Rome*, trichant au jeu, comme un simple rastaquouère qu'il avait toujours été.

Ce n'était pas un Français, mais qu'importe ? si la nationalité était sauve, la fonction n'en était pas moins salie[1] !

En France, d'ailleurs, le jeu attisait aussi de nombreux scandales ; il y eut même une circulaire spécialement destinée à réprimer, d'aucuns disent : à réglementer, d'autres enfin à « affermer » leurs abus[2].

Cet agiotage simple ne déparait pas ceux de la Bourse et, encore moins, les conceptions bizarres de ceux qui avaient élevé la fraude à la hauteur d'un système.

C'est en juillet qu'un candidat imagina de se préparer des électeurs, comme Wilson se faisait des partisans, en demandant au gouvernement d'amnistier les marchands de vins condamnés pour falsifications. Il est possible, certain même, que des jugements iniques ont été prononcés ; mais, dans la circonstance que je cite, il y avait non pas une *revision*, mais une *légitimation de la fraude*, principe inacceptable, même comme moyen de résister à l'iniquité des impôts.

[1] C'était un diplomate américain ; il fut révoqué presque aussitôt. (*Intransigeant* du 23 juin 1885.)

[2] Circulaire Levaillant ; juillet 1885.

Cette ambiguïté n'était pas la seule.

Des journaux poursuivaient encore la vieille campagne contre la *Compagnie du gaz*, dont j'ai déjà parlé ; mais, tout en paraissant défendre l'intérêt public, certains étaient subventionnés par la Compagnie elle-même [1].

Le Conseil municipal avait fini par pousser le préfet à prendre un arrêté obligeant la Compagnie à abaisser à 25 centimes, le prix du gaz qu'elle vendait 30 centimes aux particuliers ; la Compagnie avait attaqué cet arrêté (qui, plus tard, devait être réformé) et, dans l'intervalle, elle proposait d'accorder volontairement la diminution de prix si, en échange, on prolongeait son monopole.

Cette proposition était réellement inacceptable et la Compagnie abusait d'une situation usurpée grâce à l'incurie, à la complicité, peut-être, des édiles de 1870 ; ce qu'il fallait poursuivre, c'était la revision du contrat passé à cette dernière époque, démontrer sa nullité, pour cause de « faute lourde » résultant de la non-constatation, en temps voulu, des progrès effectués dans les procédés de fabrication, ceux-ci ayant, alors, atteint les proportions prévues pour motiver un abaissement du prix de vente; mais, si on laissait debout le contrat de 1870, il était inutile de plaider et le procès était perdu d'avance.

Ceux qui l'ont conseillé ignoraient-ils cela? je veux le croire ; sinon procès et campagne ne seraient plus qu'un immonde chantage; et voilà pourquoi ceux qui poussaient le Conseil à accepter

[1] Voir les discussions entre *la Lanterne* (13 juillet) et *l'Intransigeant* (17 juillet) 1885.

la diminution de prix, contre une prolongation de monopole, trahissaient l'intérêt public au profit de la Compagnie, *qui les payait.*

Comment, au milieu de ces palinodies, ne pas trouver naturelles toutes les accusations d'enrichissement formulées à l'égard de certaines personnes mêlées aux affaires de l'État, soit par leurs fonctions, soit par leur parenté ?

Comment s'étonner des rapprochements faits entre les concessions minières du Tonkin, accordées à Bavier-Chauffour, et le cousinage de ce dernier avec Jules Ferry ?

Ce cousin était-il, au moins, une notabilité industrielle, comme le veut ordinairement le code bourgeois ?

Nullement, c'était un ancien directeur en 1882, de la succursale, à Paris, d'une maison de commerce de Lyon, ayant un siége a Londres, à Yokohama, et tombée en déconfiture en mars 1883.

Effrayé du bruit fait par Rochefort, Ferry n'osa aller plus loin et la concession, transportée, par le dit cousin, à Marmottan, ex-député maire de Passy, attendit des jours meilleurs qui, du reste, finirent par arriver [1].

Comment prendre au sérieux les dénégations *sur papier timbré*, opposées par Charles Ferry, frère de Jules, lorsque Rochefort lui mit au nez un extrait des *Petites Affiches* prouvant qu'il avait, lui, ex-modeste travailleur, devenu administrateur de la

[1] Lire, à cet égard, *la Lanterne* du 26 août 1884 et les notes identiques publiées par : *le Petit Marseillais* du 9 août 1885, *le Soleil* et *le Figaro* du 16 août 1885.

Banque franco-égyptienne [1], acheté une maison coûtant 540,000 francs, le 13 septembre 1884? Or, Charles Ferry *niait* être propriétaire d'aucun immeuble; mais il niait cela *en 1885*, parce que, après six mois de propriété, une surenchère lui avait enlevé l'adjudication! En avait-il moins eu le moyen de dépenser 540,000 francs? Or c'est cela seulement qui contrastait avec son ancienne situation, et qu'on lui reprochait!

Le plus extraordinaire c'est que la date de l'achat et la nationalité du vendeur *par force*, n'ont pas attiré l'attention.

Cependant cet achat venait précisément fort peu de temps après le rachat de la *dette tunisienne* (mai 1884)[2], le vendeur avait nom: Ahmed-Bey-Ben-Aïad. Et je ne parle pas des 75,000 francs, prix d'un service d'orfèvrerie acheté chez Odiot, ni des allures de grand seigneur prêtées à l'acheteur à cette occasion. *Ho! les allures de grand seigneur!* tel était, en effet, le rêve de la bourgeoisie neo-possédante qui avait envahi le pouvoir!

Réussir un *beau coup* (en grand secret par exemple!), puis, trôner publiquement dans un hôtel luxueux, parmi toutes les valetailles, avec ou sans livrée, voilà la rage des néo-bourgeois, prolétaires hier!

Telle, exactement, avait été la rage de ce valet de chambre qui tenait maîtresse et table ouvertes à Compiègne où il frayait avec les « notabilités du

[1] Aspirant au Sénat, il a démissionné; rapport à l'assemblée générale de la *Banque franco égyptienne*, tenue le 14 avril 1888 (page 11).

[2] Voir tome II, page 126.

pays, » alors qu'à Paris, *la nuit*, il était simplement voleur et assassin [1].

Et pendant que les néo-possédants étalaient ainsi leur nudité laide, au contraire les dénommés légendairement *grands seigneurs* chéaient en un rut de barrière dans cet autre Élysée-Montmartre appelé hôtel Sagan.

En effet, en mai, tout l'or titré et tous les titrés redorés avaient assourdi Paris du bruit des orgies et des *abêtissements* dans lesquels ils s'étaient vautrés à l'invitation de *la princesse!* [2]

La Lanterne avait raison de constater ; dans un article intitulé : « la fin d'une classe », la décadence sociale de l' « ex-grand monde. » Voici ce qu'on y lisait : (13 mai 1885).

« Le noble faubourg s'humanise ; la Chine de « Paris est en train de s'ouvrir... avec quelques « millions, on peut s'y faire naturaliser... Mesde- « moiselles les financières allez-y carrément, s'il « vous convient d'être duchesses.

« Mais ce sont les filles nobles qui n'ont pas de « chance! Maintenant que les marquis épousent « chez Israël ou chez Mondor, il ne reste plus « personne pour épouser les pauvres héritières « dont un grand nom est la seule dot! »

Dans le *Figaro*, *Gaston Jollivet* avait constaté la même chose ; mettant sous sa plume tout le bon sens que pouvait contenir sa cervelle de bourgeois, il disait de se méfier de la bourse où, « tant qu'on gagne on est un financier » où « quand on perd

[1] Marchandon, jugé, condamné et exécuté en 1885.

[2] Voir mes *Rois de la République*, t. II, page 286.

on est un joueur; » il raillait ceux qui, au club, étaient les *amis* d'Ephraïm ou de Zabulon, et qui « Chamillards des Louis XIV de la haute Banque, espéraient tout de leurs rois Soleil.[1] »

Enfin il terminait en conseillant doctement à ses «chers contemporains» de «toucher tranquillement leurs coupons, leurs rentes, leurs fermages à date fixe et de laisser pétrir emprunts, titres, valeurs nationales et internationales, par les mains dont c'est l'emploi, » sans songer qu'il leur conseillait, du coup, à ces mêmes « chers contemporains », de se *laisser* tranquillement *ruiner* par la Chambre, par le Sénat et par les juifs.

Cette dernière épithète, jamais oubliée du peuple, semblait cependant y susciter de nouveaux commentaires et raviver les souvenirs de la haine antique.

Plus que jamais, le mouvement anti-sémitique, déjà vif à l'extérieur, semblait s'organiser. En Hongrie, après avoir repoussé les mariages mixtes, on avait exclu les juifs de la chambre des magnats; en Russie, la querelle était permanente ; en Prusse, en Autriche elle continuait son développement. En France, c'était une nouveauté ; cependant il y eut une question juive très nette et très animée, cela se voyait aux articles de journaux et aux ouvrages nombreux publiés pour ou contre, tout le long de l'année[2]. Il y eut même des agitations *anti-sémitiques* en Algérie.

[1] *Le Figaro* du 18 mars 1885.

[2] *La Vie juive*, par Léon Cahun; *le Roi des Juifs*, par Mario Stuart; *la Question juive, statistique des Juifs :* supplément du *Figaro*, 13 mai 1885.

La spéculation, l'agiotage, le « je prends » par tous les moyens, s'incarnait dans le mot *juiverie.*

Chez les possédants titrés, la juiverie tremblait devant le divorce, tournait autour de la séparation et spéculait sur les enfants [1].

Les plus honnêtes, étant ruinés, allaient se suicider sur le palier de leur liquidateur judiciaire [2].

Enfin, toujours dans ce milieu d'année, où se préparaient les élections d'octobre, voici que, sans doute pour consoler la France de sa profonde démoralisation, les journaux jetèrent unanimement en pâture à la polissonnerie publique les *scandales de Londres*, lesquels auraient pu, aussi bien, s'intituler de *Paris*, de *Vienne*, de *Bruxelles*, ou de *Berlin* !

Et, pendant ce temps, les non possédants honnêtes, ceux qui ne recouraient ni à l'agiotage, ni à la vénalité, ni à la prostitution, ni même à la mendicité, crime dont la récidive conduisait à la relégation, ceux-là, avaient-ils pu, au moins, à défaut de pain, se nourrir d'espérances ?

Les faits vont répondre :

Les mineurs de *Saône-et-Loire*, dont j'ai déjà eu l'occasion de parler, n'avaient pas vu s'améliorer leur situation, moins encore à Montceau-les-Mines qu'ailleurs ; aussi les aspirations socialistes y étaient-elles incessamment développées. Pour les enrayer par l'intimidation, il fallait une occasion de *sévir ;* c'est pourquoi un complot avait été organisé par des policiers, lesquels avaient acheté la

[1] Affaire Trédern.

[2] *La Ligue*, 28 février, et aussi 13 juillet ; *le Figaro*, 23 juillet 1885.

collaboration de quelques malheureux et, par ainsi, obtenu le concours naïvement convaincu des autres.

Les faits ne purent tenir à l'audience; la main artificieuse y fut même nettement dénoncée, si bien que la majorité des prévenus fut relâchée.

Le 24 mai, ce dénouement n'était pas encore connu et les non possédants étaient sous l'impression irritante des pièges tendus à leurs souffrances.

On a vu, dans les récits précédents, que, chaque année à la même époque, les anciens combattants de la commune avaient l'habitude de se rendre en masse au cimetière du Père-Lachaise pour honorer leurs morts.

Ce *culte des morts* est, peut-être, bien un peu *idolâtre*, malaisé, au surplus, parmi les idées anticléricales qui dominent maintenant les masses; mais celles-ci n'ont guère que cette « imitation des façons bourgeoises » comme moyen de se compter et d'évoquer ensemble les souvenirs de leur commune désespérance.

Au surplus, ils avaient un mort récent : Cournet, à conduire au tombeau (25 mai); de son côté, le monde officiel se préparait à célébrer grandiosement les funérailles de Victor Hugo, c'est-à-dire presque les funérailles du siècle.

Les masses populaires avaient donc un stimulant nouveau à faire leur promenade annuelle.

Cependant la bourgeoisie était inquiète ; ayant conscience de ses hontes, elle redoutait la foule.

Étant dans un semblable état psychologique, le *taureau gouvernement* ne tarda pas à entrer en fureur à l'aspect d'un *drapeau rouge*, et une colli-

sion sanglante se produisit le 24 ; qu'allait-il arriver le 25 et, surtout, le jour des funérailles du poète ?

Heureusement, les ministres interpellés avaient imaginé une escobarderie en déclarant que, si le *drapeau rouge* était *légalement* interdit, il n'en était pas ainsi de la *bannière rouge!* Or, celle-ci étant autorisée, il y eut une accalmie.

Entre temps, *à Lyon,* où la crise industrielle s'aggravait chaque année, éclata une nouvelle grève ; cette fois, outre les réclamations ordinaires du « nécessaire pour vivre », il y avait, au fond, la mauvaise humeur des patrons contre la récente loi sur les syndicats professionnels.

Les ouvriers n'obtinrent aucune amélioration matérielle; mais un jugement du tribunal de Lyon, qui excita la stupéfaction du *Figaro*, leur donna « l'eau bénite de cour » suivante :

« La nouvelle loi sur les syndicats, disait le ju-
« gement, laisse les ouvriers parfaitement libres de
« se concerter pour préparer une grève ; les amen-
« des, les interdictions, exclusions prononcées par
« les grévistes contre les camarades qui voudraient
« travailler, ne constituent plus un délit... leurs
« commissions élues peuvent annoncer, par affiches
« ou par publications dans les journaux, la mise à
« l'index de tel ou tel établissement [1]. »

C'est parfait ; seulement les juges ont oublié d'ajouter « à ces droits reconnus » celui de l'accession aux capitaux nécessaires, qui sont monopolisés aux possédants, confisqués aux ouvriers et sans les-

[1] *Le Figaro* du 22 juillet 1885.

quels, cependant, toute grève partielle, à de très rares exceptions près, est fatalement vouée à la *capitulation*.

Pour ne pas tomber dans les redites, je n'énumèrerai pas toutes les grèves ; je me bornerai à indiquer que celles-ci furent de plus en plus nombreuses et que les ministres durent, par une circulaire, inviter les préfets à les leur signaler aussitôt qu'elles se produisaient (juillet).

C'est dans ce milieu, étrangement troublé au moral et au physique, et où, plus on approchait des élections, plus se multipliaient les dénonciations contre les députés entachés de finance, que le peuple fut appelé à choisir de nouveaux mandataires.

Comme toujours, les programmes abondèrent en belles promesses, mensonges conscients chez la plupart des candidats, et la masse non possédante (en plus grand nombre que jamais), majorité incontestable, toujours naïve, s'attachant peu à discerner les améliorations coloriées de *bleu* de celles coloriées de *rouge*, pourvu qu'en les épelant elle croie y découvrir l'*espérance d'un changement quelconque*, sera dupée une fois de plus.

Je vais donner les résultats définitifs ; mais, comme ces résultats sont les derniers que j'aurai à étudier dans ce livre, je crois nécessaire de grouper ensemble les quatre consultations électorales de la République, en rappelant, pour les éclairer, le plébiscite de 1870.

	1870	1876	1877	1881	1885
Sur 1,000 élect. insc :					
Votants........	820	759	813	705	771
Abstenants....	180	241	187	295	229
Totaux.....	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000
Sur 1,000 votants :					
Majorité.	850	545	540	714	546
Minorité.	150	455	460	286	454
Totaux	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000
Sur 1,000 majorité :					
Possédants.....	+ 600	+ 200	+ 97	+ 390	— 40
Non possédants.	+ 400	+ 800	+ 903	+ 610	+1.040
Totaux	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000

Comme on le voit, les votants furent plus nombreux et moins nombreuses les abstentions ; mais quel changement dans les proportions entre la *majorité* et la *minorité !*

Quelle différence, surtout, dans la composition de la majorité ! Les non possédants sont en 1885 en si grand nombre que, non seulement, ils sont *toute la majorité*, mais encore, un certain nombre d'entre eux, sans doute les *plus dupes*, c'est-à-dire plus ignorants que les autres, sont allés fournir un appoint à la minorité. C'est le résultat de la *persécution religieuse*, NON CONTREBALANCÉE par une *pacification économique!*

Afin de mieux faire pénétrer le sens des chiffres, j'ai recours, cette fois encore, à la forme *imagée*, plus saisissante au regard ; dans les graphiques suivants, je reproduis les proportions des trois derniers scrutins mentionnés dans le tableau numérique. (Voyez PLANCHE XI.)

Le scrutin de 1885 a de grandes ressemblances

avec celui de 1877, sauf en deux points : le premier c'est que *tous les possédants* sortis en 1877 de la minorité pour empêcher le rachat des chemins de fer, y sont retournés en 1885 ; le second c'est que, si les non possédants ayant en 1885, fourni leur appoint à la minorité étaient restés dans la majorité, celle-ci eût acquis une puissance à laquelle elle n'aurait pu prétendre en 1877, parce que, à cette époque, les possédants, compris dans la majorité égalaient, à peu de chose près, ceux compris dans la minorité.

Que le peuple y songe ! lors des élections de 1889, la moindre *erreur* qui le pousserait à voter avec et pour des possédants, n'aurait d'autre résultat que de mettre en présence deux forces égales, c'est-à-dire de faire que la ligne noire devienne exactement le diamètre du cercle, ce qui serait un vote d'impuissance et de conflit.

Or, le conflit serait d'autant plus redoutable que les non possédants ayant la perpétuelle naïveté de choisir leurs mandataires parmi les possédants, qui sont LEURS ADVERSAIRES, assisteraient à une nouvelle trahison de leurs intérêts. Dès lors et, l'antagonisme économique ayant atteint un degré suffisant d'acuité, l'état révolutionnaire s'exprimerait par la guerre civile, c'est-à-dire par une *extermination intérieure,* à moins que, dans l'intervalle, une épidémie ou un massacre international n'aient changé toutes les proportions, ce dernier pouvant, en outre, anéantir le pays !

Déjà en 1885 des menaces de guerre avaient circulé. La situation de l'Égypte, devenue définitivement anglaise, était toujours grosse de conflits, à l'occa-

sion : soit du contrôle financier, soit de la neutralité du canal de Suez.

Le ministre Gladstone, objet d'une coalition que j'ai déjà indiquée en 1884[1], avait donné sa démission et, parallèlement, comme la Turquie se hâtait de procéder aux raccordements de ses chemins de fer (mai-juillet), il fallait à l'Angleterre et à son agent Hirsch un moyen de diversion.

Une révolution, survenant à point nommé en Roumélie (premier terrain des travaux, septembre), puis la guerre éclatant entre la Serbie et la Bulgarie (novembre), satisferont l'Angleterre et rouvriront de nouveau la question d'Orient, ainsi que je l'expliquerai plus tard.

Enfin, pour clore la malheureuse période que je viens de parcourir, j'indiquerai que Grévy, après avoir fait répandre le bruit qu'il « était malade » et que, « bien certainement, si on renouvelait sa présidence expirant en janvier 1886, il n'arriverait pas au terme d'un nouveau mandat, » fut réélu pour sept ans presque sans discussion.

Et cela malgré les scandales qui avaient abondé autour de l'Élysée et autour de lui-même.

En effet, tout récemment, à la ruine du Pérou et des porteurs de titres, un suicide s'était ajouté, assombrissant, ainsi, l'œuvre déjà si sombre du procès des guanos, qu'il avait plaidé pour son ami Dreyfus[2] ; ce suicide fit quelque bruit... seulement en paroles, mais les journaux se gardèrent bien de l'étudier comme ils avaient étudié la mort du préfet de l'Eure !

[1] Voyez plus haut, page 137.

[2] Suicide de Premsel, 29 novembre.

Bref, on méprisait le beau-père et le gendre, mais, comme on vivait du favoritisme de l'un et des vénalités de l'autre, on se taisait !

En manière d'excuse, les politiciens disaient qu'en présence des élections, où, même, le mot « République » avait perdu du terrain, les républicains devaient craindre de se diviser.

Et on perpétuait ainsi, comme un *remède*, la cause même du *mal* : la corruption !

Celle-ci était plus puissante que jamais ; si *l'on était moins nombreux en richesse*, ai-je dit plus haut, en revanche *un moins grand nombre détenait plus de fortune* ; voilà pourquoi les moyens de corruption avaient acquis une force plus grande.

Par ainsi, d'un côté, les possédants monarchistes; de l'autre, les possédants déjà financiers ou aspirant à l'être (ceux-ci parés, d'ailleurs, des couleurs républicaines) ayant envahi la Chambre, aucune majorité de réformes sociales n'y était possible et ce sera, seulement, pour des *intérêts possédants* que, de temps à autre, une coalition se groupera.

Et quant aux rares prolétaires devenus *députés* parce qu'il avait plu à des faiseurs de listes de tromper le peuple en exploitant leur nom, que pourraient-ils ? étant 5 ou 6 contre 500 [1].

[1] Parmi ces députés, je dois cependant signaler l'activité et l'énergie de Basly, Antides Boyer, Camélinat, Planteau.

Sommaire. 1886. — Les deux austères. — Candidats nettoyés. — Drame à Decazeville. — La caisse est atteinte. — Dufaure courtier. — Escobarderies. — Rivières à pépites. — La mine aux mineurs. — Séparatisme. — Crise générale. — Prime aux étrangers. — A Vierzon. — On emprunte. — Expositions funèbres. — Les mariages. — Les guanos en cour d'appel. — Les loteries. — Protection de l'épargne. — La morale de l'État. — Chiffons de banque. — L'union Bragance. — Le boulangisme. — Interdiction Seillière. — Un bouquet de trafics. — La juiverie déborde. — Jubilé partiel. — L'ami d'Erlanger.

La réélection de Jules Grévy à la présidence de la République avait précédé de 24 heures la démission de Jules Brisson et de son cabinet.

Les deux *austères* — car au second Jules on avait aussi donné ce qualificatif (mieux appliqué, il faut l'espérer) — se gênaient, sans doute mutuellement.

Or, ce n'était point chose commode que de trouver une collection d'hommes susceptibles de s'entendre avec une Chambre sans boussole et sans cohésion, comme était celle dont j'ai narré la naissance.

Les négociations durèrent huit jours, après lesquels on vit éclore, enfin, un ministère de circonstance, fait *de courbes et d'ellipses*, et naturellement présidé par Freycinet (7 janvier).

Cet ex-collaborateur de Gambetta admit comme « éléments nouveaux » : *Baïhaut* (travaux publics), *Develle* (agriculture), *Granet* (postes), *Lockroy* (commerce), *Aube* (marine), et enfin *Boulanger* (guerre) : c'est le général dont j'ai parlé à propos de Tunis.

Freycinet conserva, d'autre part, *Sadi-Carnot* (finances), *Demôle* (justice), *Goblet* (instruction publique et beaux-arts) et *Sarrien* (intérieur).

De ce cabinet, aussi impuissant, aussi divisé que l'était la Chambre elle-même, n'ayant d'autre préoccupation que de « maroquiner » le plus longtemps possible, il n'y avait pas à attendre l'ombre d'une réforme.

Les ministres se bornèrent à déclarer « qu'ils pensaient devoir liquider les affaires existantes plutôt que d'y renoncer » ; cela ne signifiait absolument rien, mais *rien* était ce qu'il fallait dire aux députés.

Les premières séances, après avoir traversé l'éternelle proposition d'amnistie, eurent à « nettoyer » les candidats élus, encore tout « parfumés » des fraudes électorales au moyen desquelles ils avaient enlevé les suffrages.

Or il y avait eu fraudes de tous les côtés, mais, paraît-il, les gens de la droite avaient plus particulièrement des craintes[1].

Aussi, après le plus jésuitique des marchandages réciproques, il arriva ceci :

On *amnistia* tous les députés fraudeurs, mais on *n'amnistia pas* les condamnés politiques, sous pré-

[1] André Daniel. *L'Année politique 1886*, page 15.

texte que, parmi eux, il y avait *des anarchistes et des monarchistes* !

Cependant, les derniers mois de 1885 avaient accentué la misère ; comme je l'ai montré, il y avait eu une aggravation de 1 0/0 parmi les dénués, ce qui représentait environ 380,000 bouches affamées de plus qu'en décembre 1884 ; aussi les députés durent se donner au moins l'apparence de faire quelque chose.

En outre, le 26 janvier, à Decazeville où, plus particulièrement qu'ailleurs, si c'est possible, l'histoire du travail est un martyrologe, une grève importante venait de se déclarer. C'était un avertissement.

Il en résulta que, le 28 janvier, la Chambre vota une loi étendant aux *associations syndicales* le bénéfice de celle du 21 juin 1865 ; au fond, c'était une manière d'inciter l'initiative bourgeoise à combiner financièrement quelques affaires et, *par occasion*, à « octroyer » de l'ouvrage au salariat.

Un extrait du travail d'Yves Guyot, rapporteur dudit projet de loi, m'évitera toute explication supplémentaire. Rappelant que la mesure proposée, l'avait été déjà en 1877, Yves Guyot concluait ainsi :

« Si la loi avait abouti, disait-il, des travaux
« comme l'achèvement du boulevard Haussmann,
« le dégagement du Palais-Royal, l'achèvement du
« boulevard d'Enfer, auraient été certainement
« accomplis à Paris dans ces dernières années [1]. »

Du travail à Paris, des spéculations aux capita-

[1] *La Lanterne*, 27 janvier 1886.

listes, tout cela était insuffisant à améliorer la situation générale et, encore plus, à soulager les maux des grévistes de Decazeville.

Là, cependant, les choses étaient devenues graves : l'exaspération des travailleurs avait tourné au tragique, le sang avait coulé, un des chefs de l'exploitation avait été tué.

Et pendant ce temps, au Sénat, on s'occupait de l'enseignement primaire (28 janvier), puis on disputait à propos d'un article de polémique paru dans les landes et où il était question du récent assassinat du préfet de l'Eure (30 janvier).

A la Chambre, on perdait un temps précieux à discuter sur un changement de garnison (1er février), sur une enquête à propos du Tonkin et sur la circulation monétaire (8 février), lorsque, le 11 février, les faits qui se passaient à Decazeville, apparurent sous la forme d'une interpellation.

Il est inutile d'ajouter que, des discussions, ne sortit ni la lumière, ni même un indice que le parlement eût conscience de sa responsabilité.

Les 11 et 15 mars, le 3 avril, le 29 mai, trois interpellations sur la grève de Decazeville et une autre le 18 octobre sur une grève survenue à Vierzon, révélèrent seulement, chez les gouvernants, la même hypocrisie de langage, le même égoïsme et les mêmes preuves d'ignorance que j'ai eu déjà si souvent l'occasion de signaler.

Dans l'intervalle, par exemple, un incident les avait passionnés de la belle façon ; car cette fois il s'agissait de *leurs seigneurs les princes ;* mais, avant d'en écrire quelques mots, il est nécessaire que je

retrace brièvement l'état social au milieu duquel les réactions contraires allaient évoluer.

L'impôt ne rentrait pas ; déjà l'année 1885 avait accusé un déficit de 37 millions, sur les évaluations, et de 5 millions, sur les recettes correspondantes de 1884. Or, voici que les deux premiers mois de 1886 accusaient un nouveau déficit de 23 millions 1/2 quant aux évaluations, de 5 millions quant aux réalisations symétriques de 1885.

La *caisse* étant atteinte aussi visiblement, la torpeur gouvernementale fut secouée.

Quoique bien décidé à ne rien emprunter aux *sciences sociales*, le gouvernement cherchait néanmoins des moyens d'encaissement.

C'est en Allemagne qu'il crut les avoir découverts. Un professeur « français », *Alglave*, ayant fort admiré le monopole de l'alcool, né dans le cerveau de Bismarck, résolut de franciser le même système.

Bismarck laissait la fabrication aux mains de l'industrie privée, mais il épurait, transformait et vendait seul aux débitants, en fixant un tarif officiel.

Or, en France, il y avait des précédents, par exemple, le monopole du tabac et Alglave promettait un milliard de celui de l'alcool.

Seulement ce professeur n'avait pas pensé que la haute Banque trouverait cette innovation d'un fort mauvais goût, car elle allait ouvrir la voie aux autres monopoles d'État, à celui des chemins de fer, par exemple, ayant aussi des précédents : les postes et télégraphes.

Or, dans un pays où, même en créant le mono-

pole des *allumettes*, on avait eu recours à une *compagnie fermière*, comment espérer que, pour l'alcool, on se passerait de l'interposition d'une société financière ? Il est vrai qu'alors toutes les difficultés renaissaient, que les accusations d'agiotages devenaient redoutables, d'où il suivrait nécessairement que le monopole alcoolique serait vaincu, comme d'ailleurs il devait l'être en Allemagne.

En effet, il aurait fallu exproprier les industriels, indemniser les capitalistes, cela seul tuait la réforme.

Quant à exproprier *gratuitement* pour instituer ensuite le service public spécial de l'alcool, c'était, au fond, impossible sans injustice.

En matière de socialisation, le *tout ou rien* s'impose ; la simple logique veut l'utilité de tous à tous et non pas au préjudice de quelques-uns.

Entre temps, on s'égayait à la pensée de « l'État marchand d'alcool et on exhumait plaisamment une étonnante circulaire signée Dufaure qui se faisait en mai 1876, le courtier de la *compagnie des allumettes* [1].

[1] Voici cette circulaire :

MINISTÈRE DE LA JUSTICE — Versailles, 24 mai 1876

Circulaire

« Monsieur le Procureur général,

« Monsieur le Ministre des finances me fait savoir qu'à l'occasion de l'établissement, en France, du monopole des allumettes chimiques, la compagnie concessionnaire vient de conclure, avec M. Villette, *représentant d'un certain nombre de fabriques*

De plus clairvoyants auraient peut-être pu découvrir, dans cette attitude « naïve » d'un *garde des sceaux*, le signe de l'influence toute-puissante exercée, alors comme aujourd'hui, par les financiers de la compagnie en question.

En concurrence au monopole des alcools, d'aucuns voulaient instituer l'impôt sur le *revenu*, nouvelle preuve ou d'ignorance ou de perfidie, parce que, quelle que soit la façon dont on s'y prenne, « tant « que le capital se remboursera de ses frais sur le « travail du prolétaire, c'est celui-ci seul qui paiera « l'impôt. » Dès lors, imposer le revenu *équivaut* à imposer le *salaire*, *quand même*, *sur le papier légal*, *celui-ci serait nettement exempté de l'impôt.*

Au cours des interpellations provoquées par les événements de Decazeville, le Parlement avait d'excellentes occasions de traiter à fond la « question sociale ». Il n'en fit rien.

On daigna, néanmoins, s'apercevoir que les tarifs de chemins de fer présentaient des anomalies; *Baïhaut* poussa le dévouement jusqu'à obtenir « de

suédoises, un traité aux termes duquel il s'engage à importer de Suède une quantité considérable (700 millions).

« Pour faciliter le placement de ces produits, la compagnie générale voudrait obtenir le concours des administrations publiques. M. le Ministre des finances a déféré à ce désir en adressant des instructions spéciales aux divers services placés sous ses ordres, et en demandant à ses collègues d'envoyer des instructions analogues en ce qui concerne leurs départements respectifs.

« Je vous prie, en conséquence, Monsieur le Procureur général, *d'inviter vos substituts à se servir de ces allumettes, qui, étant du type amorphe, ont l'avantage de ne pouvoir s'enflammer seules, et de prévenir les incendies.*

« Recevez, etc.....

« *Le garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes.*

« J. DUFAURE »

« la *Compagnie d'Orléans* une diminution des
« tarifs de transports appliqués aux produits de
« Decazeville, de manière que la compagnie
« minière pût écouler plus aisément ses charbons.»

C'était là une nouvelle escobarderie des « conventionnels » et les ouvriers ne devaient en retirer aucun profit.

Pour le démontrer, il me suffira de transcrire à cette place les arguments publiés par les journaux payés par les compagnies de chemins de fer.

« On se plaint, disait la *Lanterne*, que la ligne
« de Dieppe à Paris, par exemple, ait des *tarifs réduits* pour la houille.

« Êtes-vous partisan de l'amélioration de la Seine ou voulez-vous la combler?

« Vous ne voulez pas la combler? Vous la vou-
« lez aussi navigable que possible? Oui. Quel
« sera le résultat? D'amener de la houille de Car-
« diff ou de Newcastle au plus bas des taux pos-
« sibles.

« Que fait la compagnie de chemin de fer? Ayant
« cette concurrence, la Seine, elle réduit ses tarifs
« pour transporter, à son tour, la houille au plus
« bas prix.

« Qui en profite? Le consommateur parisien.

« Il en profite comme consommateur, mais il en
« profite, en même temps, comme contribuable.

« Si la compagnie de l'Ouest fait une bonne
« affaire à l'aide de ces tarifs, elle prend une ga-
« rantie d'intérêts moindre et le contribuable a
« moins à lui donner.

« Nous prenons comme exemple, la compagnie
« de l'Ouest parce qu'il est topique; elle (sic) pouvait

« être parfaitement indifférente en matière de tarif « et ne pas essayer de développer son trafic, « puisque c'est elle qui a le plus large recours à la « garantie d'intérêts [1]. »

Voilà l'argumentation des « subventionnés. »

Donc, pour ne pas combler la Seine et pour diminuer la garantie d'intérêts, il fallait que 100,000 houilleurs français fussent exposés à mourir de faim !

Quant à supposer que les compagnies pourraient aussi bien prendre la houille à Decazeville et dans les autres gisements du Centre ou du Nord qu'à *Newcastle* et *Cardiff* ? Quant à supposer que l'État aurait pu, aussi, éviter de payer des garanties d'intérêt? cela ne vint même pas à l'idée du journaliste; pour lui, équilibrer les productions et les consommations d'un pays, cela s'appelle *combler les rivières* — les rivières à pépites mensuels évidemment — et il ne s'aperçoit pas qu'en écrivant cela c'est lui, au contraire, qui « comble » le sens commun !

Toujours à propos de la grève de Decazeville, la pauvre cervelle des gouvernants, incessamment dominée par le « respect des droits de la propriété « auxquels il ne faut pas porter atteinte » (*très bien, très bien* A GAUCHE (!) [2], continuait encore, le 15 mars, à chercher un remède dans une modification de la législation minière datant de 1810.

Ce qui en sortit fut nul, et comme projet de loi *non voté mais déposé*, et comme conception individuelle. De cette époque, en effet, date le fameux « la mine aux mineurs », interprété par le député Laur,

[1] *La Lanterne* du 24 mars 1886.

[2] Débats parlementaires des 11 et 15 mars 1886.

dont je ne méconnais pas les bonnes intentions, mais dont je déplore la myopie sociale.

Syndiquer des ouvriers pour une exploitation quelconque, celle-ci restant en concurrence avec des exploitations capitalistes analogues, est encore une conception de la tartuferie bourgeoise.

Il ne faut pas connaître les procédés de concurrence employés même entre possédants, pour supposer un instant qu'on puisse *socialiser* un morceau de pays, une ville, un village, un champ.

En ce qui concerne une exploitation minière isolée, la raison est simple :

Les syndiqués n'ayant aucune réserve d'avance, c'est-à-dire aucun capital, seraient obligés d'en constituer un, peu à peu, au moyen de prélèvements.

Dans l'organisme actuel, en effet, le capital est seulement *une réserve initiale* permettant d'attendre le plein des échanges, ceux-ci n'ayant plus ensuite qu'à rembourser les avances faites.

Or, si une réserve initiale est indispensable à créer une réserve annuelle, comment les syndiqués pourraient-ils intervertir l'ordre de ces créations ? Ils ne le pourraient que si, *préalablement*, ils avaient des *marché passés pour une longue suite d'années*, ce qui serait précisément prendre le résultat pour la cause ; cercle vicieux qui consiste à vouloir résoudre la question par la question.

Non, les abus sont solidaires ; dès lors solidaires aussi doivent être les réformes.

Je vais plus loin : si, *dans la France capitaliste actuelle*, un département, supposé entièrement socialiste et entouré de *frontières naturelles* (montagnes et rivières) voulait *socialiser ses moyens de*

production, il serait obligé de se séparer du reste de la nation, de se constituer en état autonome, d'avoir des *tarifs* de défense avec *une armée* pour les faire respecter, c'est-à-dire pour maintenir l'*égalité de ses échanges*, faute de quoi il mourrait rapidement de faim.

Cette question des tarifs fut, aussi, agitée à la Chambre, à la suite des discussions sur Decazeville, car, lorsque, par un seul côté, en touche aux problèmes, sociaux, toutes les parties de ces problèmes viennent à la file, « comme les courants d'air par « les portes ouvertes. »

Donc on parla des *tarifs de pénètration* profitant aux produits étrangers au détriment des productions françaises. Cela, même, remit sur le tapis les horribles « *conventions* », et le gouvernement dut promettre de « poursuivre ses négociations auprès des « compagnies, de constituer la commission des ta- « rifs intéressant le régime douanier et de charger « cette commission de proposer des mesures législatives propres à fortifier les droits de l'État en « matière de chemins de fer » (27 mars).

« Verba ! Verba ! prœtereaque nihil ! »

Le gouvernement avouait ainsi sa faiblesse ; de plus : en l'état de corruption générale constatée, il créait le nouveau danger d'une commission particulièrement exposée aux séductions aurifères de la féodalité des voies ferrées.

Quoi qu'il en soit, il est certain que l'année s'écoula sans que des « mesures propres à fortifier les droits « de l'État » pas plus qu'à modifier les tarifs de chemins de fer, aient été proposées.

Et, cependant, le sentiment de la misère, la sen-

sation de la crise générale, vibraient dans les journaux.

Louis Ulbach, dans le *Figaro*[1], proposait un congrès « sans parti pris d'école ». Il citait Émile de Laveleye « le savant professeur de Liège » qui, à l'occasion des troubles de Belgique, avait rappelé les crises de 1820 à 1828, qu'avait décrites Sismondi et où « l'on pillait les fermes et brûlait les récoltes».

De Laveleye ajoutait que cette perturbation d'alors était, comme celle de 1886, « amenée par les mêmes « causes : accroissement de la production, diminu- « tion des moyens d'échanges, d'où baisse anormale « des prix et ruine de l'agriculture et de l'indus- « trie ».

Mais cette conclusion se contredisait elle-même ; si, au lieu d'écrire *diminution*, de Laveleye avait écrit *accaparement* des moyens d'échange, il eut été plus près de la vérité.

Il est certain, en effet, que si la production croît plus vite que les moyens d'échange, avec *moins de moyens*, on doit avoir plus de production, parce que, normalement, le *total moyens*, quel qu'il soit, doit toujours payer le *total produits*.

Mais il est visible, au contraire, que les moyens ont crû, de leur côté, en nombre absolu et qu'en 1886 on les trouvait beaucoup plus considérables qu'en 1826 ; en France, à cette époque, le total des monnaies frappées et ayant cours, compare à la population, donnait une faculté d'échange de 89 fr. par tête; en 1886 : 365 francs par tête.

Seulement, en 1826, les dépenses budgétaires absorbaient environ 35 0/0 des moyens monnaie,

[1] *Le Figaro* du 27 avril 1886.

ce qui était beaucoup plus qu'en 1886, où le calcul donne 26 0/0 environ.

La comparaison manque donc d'assiette et le remède préconisé par l'économiste, c'est-à-dire l'usage non exclusif de l'or dans les échanges internationaux, n'apparaît plus que comme une conception d'un ordre particulièrement nuageux.

D'ailleurs, toutes les fois qu'ils ont peur d'une constatation nettement *socialiste*, les économistes orthodoxes se réfugient dans les conclusions les plus fantaisistes. En 1886, il en a été ainsi du légendaire Leroy-Beaulieu.

En septembre, au moment où l'on venait de constater le déficit de la récolte des céréales, où les premiers résultats connus du recensement de mai accusaient un accroissement de l'immigration étrangère, où l'on relevait un ralentissement dans la natalité, c'est-à-dire une dépopulation lente de la France, où, enfin, on continuait à clamer la crise de toutes parts, lui, Leroy-Beaulieu, trouvait, pour remédier aux maux, l'ingénieux moyen suivant :

« On devrait, écrivait-il dans le *Journal des Débats*, « donner des primes aux immigrants; ce sont eux « qui feront souche, parmi nous, de familles proli- « fiques...; et ouvrir toutes grandes les portes de la « France aux travailleurs qui veulent y venir. »

C'est assez clair ! Et ce bourgeois qui, chauvin à ses heures, poussait aux destructions brutales pour *empêcher l'invasion du sol national*, proposait tout simplement de favoriser cette invasion qui, d'ailleurs, se fait déjà continuellement et aggrave les souffrances sociales.

Aux possédants, tout est bon, plutôt qu'une ré-

forme équitable ! Ils ont même inventé la théorie de la stérilité, *signe des races supérieures*, confondant, volontairement peut-être, la détente par les mœurs avec la tension cérébrale ; mais les mœurs et, par suite, le cerveau, étant influencés par la brutalité du capitalisme, qu'on supprime cette brutalité et on verra s'élever à vue d'œil la natalité française.

En conséquence de ces théories, les gouvernants ne firent rien pour les grévistes de *Decazeville*, pas plus que pour ceux de *Vierzon*. Je me trompe : ils incarcérèrent leurs défenseurs [1], et envoyèrent des troupes aux directeurs et aux administrateurs [2].

Seul, le Conseil municipal de Paris fit passer, non sans peine, aux ouvriers, quelques subsides auxquels des amis dévoués ajoutèrent leur cotisation personnelle [3].

Les administrateurs de Decazeville n'avaient aucune excuse : bien qu'en société anonyme, ils refusaient de publier leurs bilans, car ceux-ci eussent révélé des profits qu'ils préféraient dissimuler ; ils avaient donc provoqué la grève par pur agiotage.

Le dénouement fut loin d'être profitable aux ou-

[1] Duc-Quercy et Ernest Roche.

[2] Le conseil d'administration est ainsi composé :

Léon Say, *président ;* Raoul Duval, *vice-président ;* Gastambide, *secrétaire ;* Petitjean, *administrateur-délégué ;* Deseilligny, *idem ;* E.-J. de Bammeville, A.-J. de Bammeville, Cibiel, Marmottan, Hély d'Oissel, Schneider, de Lamberterie.

[3] Cayrade, maire de Capdenac, aida les grévistes en 1886 comme il l'avait fait déjà en 1878.

vriers, mais la Compagnie bénéficia de l'abaissement de tarif arraché à la Compagnie d'Orléans, pour : — et c'est le comble de l'impudence ! — pour faciliter l'entente avec les travailleurs [1] !

A Vierzon, les résultats furent aussi peu avantageux. La grève causée, comme à Decazeville, par l'agiotage capitaliste, qui « voulait faire double « production avec un personnel réduit des deux « tiers [1], » et réduisait, du même coup, les salaires d'environ moitié, se traîna dans une lutte pénible, mais énergique. Les ouvriers conservés, après avoir vu repousser leur offre de ne travailler que six heures, afin que leurs camarades aient un peu de pain noir, se déclarèrent solidaires avec eux et le chômage fut général.

Les gouvernants envoyèrent des bataillons aux directeurs. Ceux-ci, d'ailleurs, étaient aussi peu sympathiques que ceux de Decazeville [2].

Le président du Conseil avait été mêlé indirectement à la *Banque de prêts à l'industrie* avec Palotte, dont j'ai déjà parlé à l'occasion de la *Banque nationale*, de l'*Union mobilière* et de Lalou. Bref, il y avait là un bouquet d'agioteurs.

Des amis dévoués aidèrent les grévistes de Vierzon comme ils avaient aidé ceux de Decazeville; mais un jour il fallut vivre!.... on devine le reste !

Quoi qu'il en soit, si ces grèves n'ont en rien amélioré la situation des ouvriers, elles ont cependant

[1] Au surplus, voyez mes articles dans la *Revue socialiste* de février 1886 et dans *le Ralliement* des 7 et 12 mai 1886.

[2] La *Société de matériel agricole* de Vierzon avait été fondée, en 1879, par Lucien Arbel, Jacques Palotte, sénateurs, Auguste Barthe, P. Richard, députés, et Louis Gallicher.

servi à agiter au Parlement des questions qui ne l'auraient pas été sans elles. Là, seulement, put apparaître l'utilité du petit groupe de députés représentant la classe *non possédante.*

Mais on n'en reste pas moins confondu quand, après avoir ainsi parcouru la série des problèmes soumis aux Chambres, on découvre que, pour toute solution financière, celles-ci ne trouvèrent que l'emprunt (10 mai) et, pour toute solution ouvrière, que le vote sur le projet de loi concernant une *Exposition universelle à ouvrir en 1889* (avril-juin).

L'emprunt, cependant, souleva des querelles ; on disait aux gouvernants :

— Mais vous violez toutes vos promesses !

— Pardon, répondaient-ils, nous empruntons sans emprunter.

— Comment ? vous n'empruntez pas 1,466 millions ?

— Non ! nous *consolidons* !

En effet, on ne créa *que* pour *900 millions* de rentes 3 0/0, dont 400 millions pour les déposants des Caisses d'épargne et la Caisse des retraites pour la vieillesse; de sorte qu'on *n'offrit véritablement au public* que 500 millions devant servir au budget de la guerre, notamment, et à faire face aux exigences de la dette flottante.

On ajournait la conversion des 466 millions de bons du Trésor et nous verrons en 1887 de quels jolis tripotages cette conversion devait être accompagnée. En attendant, les thuriféraires du ministère déclarèrent de nouveau que l'emprunt était un

succès [1]; et les agioteurs eurent encore l'occasion de « plumer » la poule publique [2].

Wilson, pour sa part, embusqué dans sa correspondance républicaine, lançait sur tous les journaux de province la circulaire suivante :

CORRESPONDANCE
RÉPUBLICAINE

18, *rue Bergère*, 18

Cabinet du Directeur

Paris, 28 avril 1886.

« Monsieur et cher confrère

« Nous avons l'honneur de vous adresser ci-inclus deux articles concernant l'emprunt.

« Nous vous prions de vouloir bien les reproduire dans votre plus prochain numéro, c'est-à-dire avant dimanche 2 mai.

« Pour cette reproduction, la *Correspondance républicaine* vous allouera, soit dix francs pour les deux articles, soit cinq francs pour l'un d'eux.

« Comme vous le remarquerez, ces articles sont absolument dans la note de votre honorable journal; il s'agit d'une propagande patriotique et républicaine.

Il y eut 248,407 souscripteurs *en tout;* ce nombre est inférieur à celui que j'ai relevé pour d'autres emprunts.

[2] Cours de l'année :

		Cours	
		Plus haut	Plus bas
3 0/0	(Décembre)	83,77	80,20 (mars)
3 0/0 amortissable ..	(Décembre)	86,47	82,05 (décembre)
4 1/2 0/0 nouveau ..	(Juillet)	110,75	108,30 (mai)
Obligation du Trésor.	(Juin)	527,50	506,00 (mars)

« Agréez, je vous prie, l'assurance de mes meilleurs et tout dévoués sentiments.

« *Le Directeur de la Correspondance républicaine*

« Alph. BERTRAND. »

« Nous vous prions de nous adresser, sans retard, deux exemplaires du numéro justificatif, en retour duquel le montant de l'insertion vous sera immédiatement adressé. Prière de nous informer, par retour du courrier, du jour de l'insertion. »

Si, d'une part, l'emprunt, « succès » grevant de nouveau les contribuables, était au moins un indice de la *gêne budgétaire*, d'autre part, l'exposition votée était un aveu trés net des craintes que l'avenir inspirait aux gouvernants.

Les expositions sont, en effet, la grande ressource des gouvernements aux abois. Ce n'est pas pour se rendre compte du progrés des sciences, des arts et de l'industrie, qu'on y a recours tous les dix ou douze ans, c'est parce que le fonctionnement capitaliste est identique au fonctionnement de l'intérêt composé, qui, au taux usuel de 5 0/0, *double le capital tous les quatorze ans*.

Or, suivant que l'accaparement a été plus ou moins précipité et que les taux ont été plus ou moins usuraires, il arrive, fatalement, qu'au bout de chaque période de 10 ou 12 ans on voit grandir dangereusement l'impossibilité d'équilibrer les *besoins* et les *moyens* de vivre. Alors, on provoque une activité et un mouvement factices ; le consommateur autochtone n'ayant plus les moyens de consommer suffisamment pour servir le capital, on cherche à attirer les étrangers. Voilà pourquoi les expositions sont internationales.

Parallèlement, on provoque des déplacements à l'intérieur du pays en attirant les habitants sur un même point, car cela provoque des échanges. Malheureusement, ces échanges fébriles ont le caractère de la fièvre; ils s'arrêtent en même temps que la circonstance d'où ils sont nés; et notre organisation économique est telle, qu'après cette activité passagère le peuple est un peu plus ruiné, les majorations sont un peu plus excessives; seule, la féodalité capitaliste s'est enrichie car elle a accaparé tous les *produits nets*.

Qu'on jette un coup d'œil sur le passé et qu'on rapproche les situations! Quel fut le rôle de l'exposition universelle de 1855? A-t-elle empêché la crise économique? Où en était-on en 1864 et quels furent les effets de l'exposition universelle de 1867, *douze ans après* 1855?

La crise économique, aggravée de la crise sociale, s'est-elle accusée moins intense? Ici les affirmations sont sinistres: elles s'appellent *Sedan;* elles s'appellent *Paris !*

En 1877, on était dans la même situation; les dix ou douze ans allaient s'accomplir; mais, comme l'accaparement capitaliste avait été plus féroce, la période d'accumulation avait été plus courte; onze ans avaient suffi depuis 1867. Or la fièvre internationale de 1877-78 n'a pas empêché le krach de 1882.

En 1886, il en est de même, le gouvernement s'y prend trois ans à l'avance, mais, si tant est que l'exposition de 1889 puisse s'ouvrir, — ce qui est douteux, — on verra se reproduire les mêmes aggravations que j'ai signalées dans le passé et qui rendront plus terrible encore la crise finale.

Trois ans après, 1867, on a vu les catastrophes 1870-1871.

Trois ans après 1878, on a vu le Krach de 1881-1882.

Trois ans après 1889, nous sommes exposés à voir un 1892-1893 !

Ce fut au milieu de ces diverses occupations qu'éclata soudain un bruit rendu sinistre par ses propagateurs.

Mlle Amélie d'Orléans allait épouser le duc de Bragance; bien plus : dans les « *réceptions solennelles* », on avait trouvé, disait le *Figaro*, *tous les éléments d'une cour royale!* (26 mai.)

Et aussitôt on ajouta l'affirmation « d'une conspiration royaliste » !

Un simple mariage avait mis la France *dirigeante* en ébullition.

Je ne suis pas superstitieux, mais je suis d'avis qu'il ne faut pas trop dédaigner l'influence des mariages ; grâce à eux, on a souvent la clef de certaines complications ou de certaines combinaisons difficiles à expliquer sans eux.

Et en effet, tant que la morale frelatée du code Français maintiendra, sous le gros numéro du *titre V*, les 194 paragraphes réglant le trafic ignoble qu'il qualifie *Contrat de mariage*, on sera autorisé à chercher un agiotage destructeur là où la nature n'a voulu mettre qu'une multiplication humaine.

Par exemple, saura-t-on jamais ce qu'aura coûté à la France le mariage de Mlle Alice Grévy avec Daniel Wilson ?

Saura-t-on, davantage, ce qui a préparé, accompagné et suivi le mariage de Mlle Périvier, fille du

premier président de la Cour d'appel, avec l'archimillionnaire Sarlin ?

Seule l'association des idées m'amène à parler des Périvier lorsque je viens de parler des Grévy ; les témoins du mariage Sarlin en sont la cause : ils s'appelaient Messieurs Jules Grévy et Daniel Wilson.

Mais Sarlin était un ami de l'Élysée naguère plaideur devant la Cour d'appel, presque en même temps que Dreyfus, autre ami de l'Elysée, et aussi plaideur devant la même cour.

Le lecteur s'en souvient, je lui ai exposé les grandes lignes d'un énorme procès faisant, depuis plusieurs années, encourir à Auguste Dreyfus des risques considérables.

Il est vrai, l'un de ses principaux adversaires, Premsel, venait de se suicider vers la fin de 1885, mais celui-ci laissait des héritiers qui réclamaient quelques dizaines de millions.

Or, ce procès, qui durait depuis plus de dix ans, tout à coup, se termine ; Périvier étant premier président, la cour rend cinq arrêts le même jour, 22 avril 1886.

Le 1er juin, trente-huit jours après — le temps de lever les grosses (quand le greffier y met un peu de bonne volonté) — on célébrait un mariage où plaideurs et amis des plaideurs figuraient au premier rang.

C'est peut-être un hasard ! Le même hasard fera sans doute que Wilson protégera Dreyfus contre l'administration de l'enregistrement ; Dreyfus a donc été condamné ?

Oui et non ! L'arrêt est admirable ! Dreyfus paye

un quart des frais, parce qu'il succombe sur certains points ; voilà ce qu'on voit.

Mais il y a un arbitrage sur les gros chapitres de 25 millions et, ce qu'on ne voit pas, c'est le dénouement.

D'ailleurs, Dreyfus avait été habile ; pour arrêter les plaintes des porteurs de titres péruviens, il avait pris des arrangements avec eux, en Angleterre, (décembre 1885) ; il se présentait donc en belle posture d'homme généreux.

Mais avouez qu'il serait curieux d'avoir à constater que le suicidé seul a payé les frais de l'arrangement anglais et de l'arbitrage français!

Que si le premier président s'offusque de ces rapprochements, je me bornerai à lui répondre tout net : *qu'il y a des procès qu'on ne préside pas*, quand on a certaines liaisons mondaines, sociales ou politiques avec certains plaideurs ou leurs puissants amis ; en pareil cas, on est absent, on demande même, ou, pour l'affaire, le renvoi à une autre juridiction, ou, pour soi-même, un changement de résidence.

En somme, la récusation spontanée, inscrite dans la loi et dont il y a de trop rares exemples, n'a pas d'autre objet que de défendre la magistrature contre les soupçons possibles ; et, hélas! ceux-ci ne l'ont jamais plus été que sous la présidence Grévy !

Voici un autre mariage : les millions y sont remués, et, autour de ces millions, des agiotages énormes ont été signalés.

J'ai déjà parlé du *Canal de Panama* et de Lebaudy[1]..

[1] Voir l'année 1880, tome I, page 302 et aussi mes *Rois de la République*.

Celui-ci, visant à remplacer Ferdinand de Lesseps à la présidence de la Société, cherchait à accaparer un grand nombre de titres ; et, pour y arriver, il entretenait, contre l'entreprise, une campagne à la baisse.

« Il faudra plus d'argent qu'on ne croit ! on n'aura « jamais terminé à l'époque prévue ! » disaient les journaux à sa solde.

En fait, Lesseps avait dû changer ses entrepreneurs ; l'un d'eux s'appelait Hersent ; la résiliation de son contrat fut tout un mystère, dans lequel je ne veux pas pénétrer ; Lesseps avait eu tort d'agréer le concours de cet homme ; mais, l'ayant accepté, il devait, mieux qu'il n'a fait, expliquer sa rupture avec lui. Quoi qu'il en soit, l'entreprise comptait un ennemi de plus.

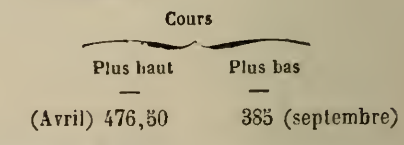
Lebaudy s'empara de toutes ces circonstances[1]. Les journaux se remplirent de récits contradictoires.

Il y eut même un rapport officiellement adresse au gouvernement[2]. Et pourquoi tout ce bruit ? Parce que Lesseps demandait l'autorisation d'émettre des obligations à *lots*. Voilà ce qui causait le branlebas.

Épris d'une morale soudaine, le gouvernement *n'autorisa pas l'émission des lots*.

Oui, il y a des jours où il est ainsi ! Il autorise toutes sortes de loteries *tunisiennes*, *coloniales*

[1] Cours de l'action de Panama :



Cours	
Plus haut	Plus bas
—	—
(Avril) 476,50	385 (septembre)

[2] Rapport de Rousseau, mai 1886.

ou *françaises*, d'aucunes, même, ayant des liquidations difficiles; mais la *morale* s'opposait à l'émission des lots pour *Panama*.

Je ne suis pas l'ami des entreprises capitalistes, — ai je besoin de le dire? — mais le tartufisme des gouvernants, des financiers et des journalistes est, véritablement, par trop écœurant pour que je ne le mette pas à nu; d'ailleurs cette question des lots, même à l'occasion de Panama, se reproduisant périodiquement, je veux la vider une fois pour toutes.

Quel reproche adresse-t-on à Panama?

Celui-ci : de puiser largement dans l'épargne publique pour une entreprise dont le produit n'est pas assuré *en proportion* du capital engagé; ou, si l'on veut, de prendre *du métal* en France pour payer des travaux en Amérique, sans que, en échange, la France soit certaine de recevoir *un service équivalent*.

Ce reproche est fondé. Mais, alors, outre qu'il pouvait être adressé à toutes les émissions étrangères, il s'appliquait, surtout, à la conception de l'affaire interocéanique; dès lors, c'est au début qu'il fallait défendre à Lesseps de recourir à l'épargne française, et, même, empêcher la création de la Compagnie de Panama.

— Et la liberté commerciale? dira-t-on; les émissions sont parfaitement libres; l'État ne peut rien empêcher!

C'est encore très exact; et c'est là que se place le système des lots.

La concurrence, entre les divers genres de titres créés par la flibusterie financière, a produit la *lutte des taux*.

C'est à qui promettra plus de revenu contre moins de versement.

Par exemple : on promet 25 francs de revenu d'une somme nominale de 500 francs (ce qui est 5 0/0) ; mais on ne demande que 450 francs et, quelquefois, 400 francs (ce qui est alors du 6 1/4 0/0).

Cette lutte est du domaine public, et, quand il n'y a pas de rivalités *sérieuses*, les loups, je veux dire les émetteurs, ne se mangent pas trop entre eux, étant coalisés, d'ailleurs, pour manger le public.

Mais, aussitôt qu'il y a en jeu une grosse rivalité, tout change et le malheureux émetteur, *mis en quarantaine*, est forcé d'adopter des taux à 7, 8 et même 9 0/0, c'est-à-dire d'offrir un revenu éventuel de 25 francs contre un versement de 250 ou 300 francs.

Il est clair, n'est-ce pas, que les ressources ainsi obtenues sont de moitié moins utiles, parce que, là où les uns, promettant 25 francs, obtiennent 450 francs, les autres, promettant la même somme, n'obtiennent que 250 francs.

Mais si, à l'aléa purement industriel, exposé d'ailleurs à des discussions plus ou moins loyales, l'émetteur peut opposer un autre aléa hors de controverse, n'ayant qu'un côté avantageux : la perception d'une *prime* adjugée par le sort, c'est-à-dire *un lot,* cet émetteur pourra répondre à ses adversaires :

— L'affaire est soumise à des vicissitudes, c'est vrai ; laquelle n'en subit pas ? mais, pour celle-ci, vous avez, toujours, une chance heureuse ; *tout le monde, il est vrai, ne peut pas aller à Corinthe*, mais vous pouvez être parmi ceux qui iront.

Oyant cela, les souscripteurs, gogos avides, bour-

geois possédants et parasites ne méritant, d'ailleurs, aucune pitié, sont séduits par le *lot* et la souscription est couverte, avec cette circonstance que, pour 25 francs de revenu, l'émetteur peut espérer recevoir 450 francs et quelquefois 500 francs de ressources utilisables.

Or, si l'émission des titres *sans lots* est libre, celle des titres *avec lots* ne l'est pas. Dans le but de favoriser ses propres intérêts ou ceux de ses amis, voire, même, de rançonner la finance, l'État s'est réservé la faculté de défendre ou de permettre les émissions pourvues de lots.

C'est ainsi que certains emprunts de villes et certains titres du *Crédit foncier* sont pourvus de primes distribuées par un tirage au sort.

Au *Crédit foncier*, notamment, la faculté d'autorisation a été, entre les mains de Léon Say, une arme terrible; pour en juger, le lecteur n'a qu'à se reporter à mes précédents commentaires [1].

Hé bien si la morale a quelque chose à voir en finance, je déclare qu'il est aussi immoral d'autoriser les emprunts loteries en faveur des villes et du *Crédit foncier* qu'en faveur du *Panama*.

En effet, les emprunts des villes et du *Crédit foncier* sont les principaux éléments de la majoration des capitaux, qui, à leur tour, écrasent le peuple par le loyer et par l'impôt, à proportion de leur majoration; les favoriser d'une façon quelconque équivaut donc à organiser la ruine et la misère nationales.

Néanmoins, qu'on ne s'y méprenne pas : ce n'est

[1] Voir les années 1877 et suivantes, notamment, Tome I, pages 193 et 216.

pas, spécialement, par les permissions de lots qu'on favorise ces ruines, c'est par le seul fait *d'avoir inscrit dans la loi la liberté des emprunts par émission publique.*

Mais cette liberté existant, étant maintenue, la *faveur-loterie* devient une atténuation de son rôle néfaste.

Ce que je vais écrire ici est vrai, même au point de vue bourgeois des moyens-possédants.

Je prends un exemple :

Une ville a besoin de cinq millions pour des travaux de voierie ; pour obtenir ces cinq millions effectifs il lui faudra, sans lots, emprunter *six millions deux cent cinquante mille francs ; avec lots*, cinq millions deux cent soixante-cinq mille francs [1].

Donc, moins de majoration, par suite moins d'aggravation d'impôt.

Il en est de même pour Panama :

Sans lots, il empruntera librement *plus souvent* et, pour avoir, par exemple, 500 millions il sera obligé d'en demander 700 ou 800, lesquels, *étant perdus*, seraient certainement plus onéreux que 550 ou 600 millions *pourvus de lots* ; il y a plus : si un refus entraînait la chute de l'entreprise elle-même, on aurait causé, du même coup, la perte du milliard précédemment versé.

Comme on le voit, le souci gouvernemental envers l'épargne est une pure hypocrisie.

La vérité est qu'on a voulu obliger les actionnaires à verser le solde du capital qu'ils avaient

[1] Je ne compte, dans ces deux chiffres, que les différences entre les *taux* d'émission, le calcul des intérêts et amortissement restant en dehors.

promis, ce qui était conforme à l'équité; mais cette équité, elle-même, a été invoquée, uniquement, parce qu'on espérait, par un appel de fonds, provoquer des ventes nombreuses, par suite, une baisse, laquelle permettrait d'accaparer plus facilement les actions. C'est ce qui est arrivé entre 1885 et 1886, mais pas assez complètement, paraît-il, puisque la lutte a continué depuis.

En outre, la masse des établissements de crédit étant gorgée de papiers, envers lesquels le public s'était montré quelque peu froid, avait intérêt à ce que le titre Panama ne fût pas pourvu de l'attrait loterie, ce qui eût fait à ses chiffons une concurrence redoutable.

Donc, toute la *morale gouvernementale* tient dans cette constatation : que les loteries — *simples jeux* — ne font pas concurrence aux établissements de crédit, mais que les *loteries avec placement* leur sont beaucoup plus sensibles[1] !

Hé bien c'est en spéculant sur ces diverses circonstances que Lebaudy et quelques autres vautours de la juiverie ont mené leur campagne contre Lesseps.

Ceci dit, je me bornerai à signaler qu'à la fin de janvier 1886, on annonçait[2] le prochain mariage de Mlle Hersent, fille de l'ex-entrepreneur du *Panama*, avec Paul Lebaudy, fils de l'agioteur archi-millionnaire.

Jusqu'ici les mariages que j'ai signalés et aux-

[1] La même manœuvre a continué en 1888 et on ne saura jamais par quels « sacrifices » Lesseps aura obtenu la fameuse autorisation.

[2] *Figaro* du 30 janvier 1886.

quels je puis ajouter, sans autre commentaire, celui de *Mlle de Marcère* avec G. Christophle, parent du préposé au *Crédit foncier*, dénoncent seulement des combinaisons entre groupes possédants, mais ne sont qu'une fraction des menaces totales pesant sur la nation. Seul le mariage Wilson a eu ce caractère d'englober le double péril individuel et collectif.

Hélas! il faut en dire autant du mariage *Bragance*, rapprochement qui enorgueillira, peut-être, le bourgeois de l'avenue d'Iéna, ce qui prouvera seulement qu'il n'est pas difficile.

On s'imagine, peut-être, que je vais parler du péril orléaniste?

Non. L'union Bragance a eu quelque chose de bien plus imprévu. Cette Union a fait la popularité du général *Boulanger*.

Oui! L'effarement des bourgeois dirigeants, à la nouvelle d'un prétendu complot royaliste, après avoir amené les inutiles discussions sur l'expulsion des princes, puis le vote de cette expulsion, donna le spectacle de la servilité étrange de ceux qui tremblaient de toucher aux seigneurs et éleva soudain, *au rang de héros*, le général Boulanger, qui, lui, avait osé qualifier l'impertinente attitude du duc d'Aumale!

Or, sachez-le, possédants bourgeois, il n'est pas impossible que, ce jour-là, vous ayez simplement, avec les débris de vos terreurs royalistes, fabriqué la matière d'un dictateur!

Voyez la filière: A dater de ce moment, Boulanger, qui est ambitieux et chauvin, deux vices, quand on porte sabre et panache, a entamé sa propagande personnelle. Tous les procédés suivirent: images colo-

riées, notices biographiques, visites incognito dans les casernes et dans les arsenaux, tapes familières sur l'épaule du factionnaire ahuri d'avoir refusé la porte à son chef suprême, sévérités aux gradés et caresses aux subalternes; un peu plus de bien-être aux seconds, quelques « arrêts » habilement ménagés aux premiers; bref toute la série des réclames traditionnelles.

La troupe, négligée, malmenée, ayant été jusqu'ici plus particulièrement une mine à fournitures militaires pour *Erlanger*, *Godillot*, *Seillière*, *Veil-Picard*, *Gévelot*, *Secretan* et d'autres moins connus, respira, trouva bon d'être mieux et, dans l'armée d'abord, s'éleva un parti boulangiste qui ne devait pas être long à déborder sur les chauvins.

« On se battra ! Ça ira mieux « ensuite ! » Voilà ce que le bourgeois disait tout bas. — Et après? Boulanger soupçonne-t-il seulement ce qu'il faut faire pour remédier au mal social qui a survécu à toutes les guerres, à tous les Napoléon, à tous les dictateurs ?

Sera-t-il autre chose qu'un *boucher malthusien?* ou bien voudra-t-il être l'homme *tenant la force* et mettant celle-ci au service de la *régénération sociale intérieure*, en imposant le respect aux *appétits extérieurs?*

Ce redoutable mystère est le moindre des soucis du peuple; il crie : « Vive Boulanger ! » il le chante même... Advienne ce que pourra !

L'encombrant général stupéfia le ministère. Wilson et Grévy se regardèrent effarés.

Qu'était-ce donc que ce remuant qui, d'abord, avait accepté tous les sourires, rendu toutes les

poignées de main, écrit un mot gracieux sur des milliers de cartes, écouté toutes les propositions de fournitures, de décorations, et qui, tout à coup, se dérobait ?

Car il se dérobait *au point d'avoir fermé sa porte aux tripotages de Wilson*, d'où sa chute personnelle qui, l'année prochaine, sera englobée, à dessein, dans une crise ministérielle.

Je n'ignore pas qu'en démêlant, à cette heure troublée, les actes de Boulanger d'avec ceux de Wilson, je me donne l'apparence « d'en tenir pour « le général. » C'est une erreur ! Le différend Wilson Boulanger m'a été raconté par un témoin oculaire et auriculaire, et je ne veux pas le « cacher », parce que ma préoccupation constante est de tirer des conclusions vraies de tous les faits dont je suis saisi. D'ailleurs, pour le moment, l'acte vrai témoignerait seulement, chez son auteur, ou d'une perception nette des scandales qui se préparaient, ou d'une rivalité d'influence avec l'Élysée !

D'autre part, il paraîtrait naturel qu'un homme, désireux de s'attacher sérieusement l'armée, cherchât à couper court aux *fournitures frelatées* en usage depuis si longtemps. Dans ces conditions une rupture avec tous les protégés de Wilson ou de Ferry devenait inévitable.

Cette réflexion donne une portée toute particulière à un fait révélé au mois de mars [1] :

Le baron Seillière, associé en nom collectif de la maison de banque *Demachy R.-F. Seillière*, venait d'être pourvu d'un conseil judiciaire ; même une note

[1] *Le Matin* du 23 mars 1886.

insérée dans les journaux, accusait le baron d'avoir dissipé 12 millions en dix ans.

On savait, d'ailleurs, que, grâce à l'intimité du dit baron avec Daniel Wilson, sa maison de banque avait obtenu de nombreux marchés avec l'État. Est-ce que l'interdiction n'allait pas modifier la situation des contractants et amener une résiliation des traités passés? On posait, publiquement, cette question au général Boulanger.

Plus tard, on verra cette interdiction de Seillière tourner au tragique, par une séquestration où l'Elysée et la princesse de Sagan joueront un rôle étrange !

C'est encore en 1886 que l'on se préoccupa d'une *nouvelle poudre* à obus et d'un *nouveau fusil*, le fusil Lebel ; d'où les exigences de Boulanger, réclamant à l'extraordinaire 300 millions pour l'armée ; d'où aussi l'attitude non moins extraordinaire de Daniel Wilson, *rapporteur général du budget*, insistant, cette fois, pour des économies, et ne concédant que 105 millions pour la guerre ! Et cependant, autour des fournitures d'armes, les abus dont j'ai parlé, en m'occupant du *fusil Gras* et des cartouches *avariées*, quoique signalés, constamment dès 1884 et 1885 par un négociant en métaux nommé Albert Hubner, avaient continué. Par malheur, ce dénonciateur des Laveissière et Secrétan était un plaideur ; il avait un procès avec Secrétan ; on pouvait donc le soupçonner ou de rancune ou de concurrence ; tout cela atténuait un peu l'importance de ses révélations.

Toutefois, lorsqu'on a le courage de lire la prose embourbée dont il a accablé, tour-à-tour, *Jules*

Ferry, *Spuller*, *Jean-Casimir Périer*, *Campenon*, *Borel*, *Billot*, *Thibaudin*, *Farre* et même *Clémenceau* et *Andrieux*, on finit par y découvrir des vérités effrayantes, sur lesquelles des motifs politico-financiers, seuls, ont pu réussir à faire le silence.

Comment conclure autrement quand on voit toutes les affaires publiques se lier à des profits personnels ?

S'agissait-il des sucres, pour lesquels on réclamait la prorogation de la surtaxe établie en 1884 ? Il y avait au fond un intérêt de trafiquants ; *Wilson* et *Siegfried*, par exemple, étaient administrateurs de la *Compagnie de Fives-Lille* ; or on lisait dans le compte-rendu de 1884-85 [1] la phrase suivante :

« Nous craignions la mise en vente... la nou-
« velle *législation fiscale a permis* à l'une des
« fabriques de sucre de nous payer une partie des
« intérêts qu'elle nous devait. »

On lisait aussi dans le rapport du 27 novembre 1886 :

« Les résultats généraux de l'exercice laisseraient
« à désirer si le bénéfice de nos sucreries n'était
« venu compenser les diminutions, *grâce, surtout,*
à la nouvelle législation fiscale. »

Et ces rapports étaient signés *Wilson*, Siegfried, etc...

S'agissait-il de travaux de salubrité à exécuter à *Marseille*, pour paralyser, comme je l'ai déjà dit, la contagion cholérique ? Vite Wilson, *Fives-Lille* et la *Société des Batignolles* sont en mouvement et savez-vous comment cela se termine ? par un procès scandaleux en cour d'assises où, pour avoir hésité

[1] Assemblée générale du 20 novembre 1885.

à *dénoncer un pot de vin*, un adjoint au maire est condamné à la dégradation civique ; le corrupteur était encore Wilson ; cela fut dit clairement à l'audience et fit exécuter le malheureux comparse, d'autant plus durement qu'on voulait éviter de profaner le nom *austère* du président de la République [1].

Autour du *salycilage des bières*, du *mouillage des vins*, du *métropolitain*, des *téléphones*, du *Boulevard Haussmann*, du *Pavage en bois*, de *l'Hôtel des Postes*, comme autour des *cartouches*, des *draps*, des *fusils*, des *gamelles*, des *décorations*, partout : trafic ! trafic ! trafic !

La juiverie déborde. Constatée d'une façon retentissante dans un ouvrage appuyé de deux duels [2] ; menacée en la personne de Rothschild, que la justice humble cherchait à défendre contre le socialisme et que le jury condamnait en acquittant les accusés [3] elle se secoue désespérément, en attisant d'autant plus les colères contre elle.

Or, toutes les sortes de juiveries avaient raison d'être furieuses, car, au cours de l'année, elles avaient voulu émettre encore un milliard de valeurs, et tout était resté entre leurs mains [4] ;

[1] Affaire des *Bons de salubrité*, Cour d'assises des Bouches-du-Rhône, audience du 20 au 30 novembre 1886.

[2] Drumont. *La France juive*.

[3] Affaire du *Cri du Peuple*. Jules Guesde, Lafargue, etc. Procès : voir *le Figaro* du 26 septembre 1886.

[4] Émissions de 1886 :

Emprunts d'État et de villes............	507	millions	8/10
Établissements de crédit..................	96	—	7/10
Chemins de fer et sociétés industrielles...	514	—	2/10
Total............	1.118	millions	7/10

même un des leurs, l'agent de change Vuaflart, étant exécuté, s'était suicidé (décembre).

La finance se plaignant, il ne sera pas étonnant de relever dans l'inventaire des capitaux nationaux à la fin de 1886, des réductions sur les immeubles[1] et sur les meubles ; les valeurs financières seules se sont majorées, justement, de la valeur des émissions non placées.

Bref, au total, la réduction fut de 7 milliards[2].

Ce jubilé partiel, cette démajoration capitaliste, avaient eu pour collaborateurs le chômage et la mort.

Les décès avaient été plus nombreux : (836,897 en 1885 ; 860,222 en 1886). Dès lors : *moins de misère vivante* ; aussi avait-on constaté, vers la fin de l'année, que les rentrées de l'impôt, sans égaler les prévisions, s'amélioraient un peu.

Les *possédants* n'avaient pas augmenté ; le *salariat* avait un peu crû. (Les morts n'étant plus en concurrence.)

Voici, d'ailleurs, le tableau résumé de la situation :

[1] Le Crédit foncier a exécuté pendant cette année 162 expropriations sur ses emprunteurs ; mais ses gages lui restent et, à la fin de 1886, 296 *immeubles* figuraient encore à son bilan.

[2]

	Milliards		
	1885	1886	Différence
Capitaux immobiliers	126 5/10	122 4/10	— 4 1/10
— mobiliers	76 4/10	72 5/10	— 3 9/10
— financiers	42 8/10	43 8/10	+ 1 0/10
Totaux	245 7/10	238 7/10	— 7 0/10

		Fin 1885	Fin 1886	
		—	—	
Possédants		18	18	
Salariés	69	82	82	70 salariés
Dénués	13			12 dénués
Total		100	100	

Mais, visiblement, les détraquements sociaux se préparent ; les manifestations bruyantes se sont multipliées tout le long de l'année ; les coups de pistolets ou d'exaltation politique, ou d'irritation individuelle, sont plus nombreux ; les procès de mœurs, les scandales intimes, les vols, tout se multiplie.

Les crises, les dislocations gouvernementales, les corruptions, les passe-droits administratifs et parlementaires se découvrent, peu à peu, et commencent à scandaliser la prud'homie de la petite bourgeoisie.

Aussi un *ami* du général Boulanger, trouvant que l'occasion était propice, osa, dans son journal *La France militaire* (décembre), demander carrément *la dictature du général*, à quoi, chose plus étonnante encore, sans se récrier, mais sous diverses formes, il y eut *écho* dans un certain nombre de journaux.

Mais en attendant, Wilson triomphait ; un nouveau ministère venait d'être installé le 10 décembre et, dans ce ministère, il y avait comme *ministre des finances*, un *magistrat*, Dauphin, l'ami du *Crédit* général français et du baron d'Erlanger.

SOMMAIRE. 1887. — Le coup de bourse périodique. — Assurance contre un accident. — Agence Havas. — Tueries glorieuses! — Flétrir, non punir. — Premier acquittement d'Erlanger. — Les coïncidences. — A l'Hippodrome. — L'ordre du sauveur. — Deuxième acquittement d'Erlanger. — Les spoliations. — Papotages parlementaires. — L'assurance financière et Dauphin. — Deux hypothèses. — Boulanger exclu. — Combinaisons bulgares. — Suffrage libre! — Faux documents. — Jalons de faits. — Hirsch fait ses comptes. — Bataillon financier. — La France travailleuse et payeuse. — Cobourg, Orléans et Cᵉ. — Les métis. — Recensement. — L'Europe agraire. — Invasion pacifique. — Congrès ouvrier. — Le cinquantenaire. — Un pot-de-vin non bu. — L'ingénieur Chevallier, opticien. — Les câbles. — L'accaparement du cuivre. — Fusée de scandales. — Paroles d'Épinal. — Un grain de sable. — Séquestration Scillière. — Agiotages bénins. — Les décorations. — Connivence. — Dates très nettes. — Crise grave. — Sadi-Carnot. — Antagonismes suprêmes.

Le coup de bourse périodique auquel les agioteurs ont abonné le premier trimestre de chaque année, a revêtu, en 1887, un caractère particulier.

En effet, l'un des principaux agioteurs, l'un des plus dangereux, Erlanger, courait un péril suprême.

Dès les premiers jours de janvier, la Cour des appels correctionnels devait s'occuper de lui; la meute de ses victimes était à ses trousses et ne prétendait pas le lâcher. Il est vrai, certains spécu-

lateurs s'étaient glissés parmi ses victimes (le baron ayant eu *l'imprudence* (?) d'en satisfaire quelques-unes), et il en était résulté que : justes réclamations d'une part et avidités menaçantes de l'autre avaient conclu une sorte de pacte, rendant plus dangereux, non pas tant le déshonneur des révélations éventuelles — le baron en avait vu bien d'autres ! — que la grosseur des sommes pouvant être réclamées.

Il fallait donc, à tout prix, obtenir l'impunité et étouffer, ensuite, les réclamations isolés ; c'était l'affaire de quelques millions « intelligents » à prendre dans la poche publique.

Presque au même moment, Jules Ferry avait combiné un agiotage politique :

PAR HASARD, à l'occasion des visites du jour de l'an, il s'était rencontré avec Freycinet chez Grévy.

Par hasard, tous les trois s'étaient entretenus du général Boulanger ; *par hasard*, ils avaient émis des idées communes.

De son côté, le général Boulanger, très préoccupé de ses plans personnels, chassait à la popularité et finissait par faire accroire à des velleïtés belliqueuses.

Le terrain était admirablement préparé pour un coup de bourse et même pour deux.

Avec sa spécialité prussienne, Erlanger le comprit :

Ayant mis l'*Agence Havas* en société anonyme, ayant conservé des relations étroites avec les chefs de cette agence [1], il lui était aisé de « suggérer »

[1] L'un de ceux-ci va, chaque matin, chercher rue Taitbout le secrétaire du baron, M. de Wailly, et l'emmène déjeuner chez Peters ou chez Brébant. (Voyez ma conférence sur *La vénalité dans le journalisme*.)

une nouvelle à sensation, qui, naturellement, aurait trait à une *menace de guerre franco-allemande.*

C'était, d'ailleurs, faire le jeu de Ferry aussi bien que celui de Wilson, tous deux redoutant le « mouvement ascensionnel » du ministre de la guerre ; par conséquent, c'était, rendant service aux deux *pouvoirs* rivaux, contracter une sorte d'assurance contre un « *accident judiciaire,* » quelque fût le ministère en fonction.

Les choses étant ainsi préparées, l'*Agence Havas* publia tout à coup, le 25 janvier, comme étant la traduction d'un article du *Daily News*, la note suivante :

« Le *Daily News* affirme que *l'Allemagne est à*
« *la veille* de demander à la France, *sous une forme*
« *quelque peu péremptoire,* des EXPLICATIONS sur les
« mouvements des troupes françaises à la frontière
« de l'*Est.* »

En bourse, l'effet de cette note fut d'autant plus foudroyant que les agioteurs avaient surmené le marché.

Pour fixer les idées, je dirai qu'un vendeur de 3 0/0 à 82 fr. 50 fin courant, qui aurait opéré sur 3 millions de rentes pouvait livrer des titres rachetés à 79 fr. 50 et gagner, ainsi, d'un coup 3 millions net dans un seul mois [1].

[1] Les principales variations de janvier à février ont été les suivantes :

	Janvier		Février	
	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas
	—	—	—	—
3 0/0................	82,55	79,50	79,80	76,10
4 1/2 0/0...........	110,25	108,00	108,00	106,00
Italien	102,10	94,90	96,00	90,50
Suez................	2082,50	1965,00	1980,00	1895,00

Or, la traduction de l'*Agence Havas* était intentionnellement alarmante; au lieu des mots : « Le *Daily News* AFFIRME QUE L'ALLEMAGNE EST A LA VEILLE... » Il aurait fallu écrire :

« Personne au courant des faits, ne sera surpris « si, dans un temps très court..... l'Allemagne, « etc .... [1] »

Quiconque, ayant un peu de cervelle, ne pouvait se méprendre sur la véritable origine de cette étonnante traduction ; il suffisait de savoir qu'Erlanger avait la main, le regard et des créatures dans une foule de bureaux et, plus encore, à l'*Agence Havas*; celle-ci, toute *société anonyme* qu'elle soit, s'est arrangée de façon à ne pas rendre de comptes à ses actionnaires, à la seule condition de ne pas leur demander d'argent.

Or, comme elle peut, *ailleurs que chez eux,* trouver tout ce qu'il lui plaît de récolter, l'anonymat n'est, pour elle, pas autre chose qu'un moyen de soustraire ses directeurs aux responsabilités éventuelles. En effet, si la société gagne, personne ne peut contrôler comment et combien ; si elle perd, *l'être anonyme seul et non les hommes*, sera passible de la faillite; tant pis, alors, pour les créanciers si l'actif est insuffisant !

Il n'est pas besoin d'être « clerc » pour reconnaître, dans ces statuts, la main de celui qui avait combiné ceux du *Bingham* et organisé les syndicats du *Crédit général français*.

Quelques journaux, ayant, à défaut de cervelle,

[1] Le texte anglais portait, en effet, les mots suivants : « *But no one who is acquainted with the facts, will be surprised if im a very short time* », etc.,..

quelques « renseignements » le désignèrent presque clairement, *après coup* toutefois.

« Nous croyons savoir, imprimait-on, que l'article « qui a produit une si vive émotion dans le monde « de la bourse a été un article commandé et payé « très cher par un spéculateur bien connu et d'ori- « gine étrangère [1] ».

Or, ce n'était pas fini. On avait accusé la fidélité de la traduction Havas; il fallait atténuer le mauvais effet produit; celui-ci avait été tel que le *Temps*, lui-même, (non dans la confidence, sans doute), s'était indigné de « la légèreté » de l'administration Havas.

La Post, de Berlin, coutumière (on s'en souvient) des communications menaçantes, [2] fut chargée de vérifier le pronostic du *Daily-News*.

Avec ce titre : « Sous le tranchant du couteau », elle lança un article signalant que « le langage de « la presse française permettait de reconnaître que « la situation du ministre de la guerre était *devenue* « *inattaquable*, » que les efforts dirigés contre lui avaient « complètement échoué, » et enfin que, plus maître de la situation que ne l'avaient été Thiers ou Gambetta, « le général Boulanger était en état de » déchaîner la guerre » [3].

Wilsonniens et Ferrystes étaient visiblement d'accord pour mener cette campagne écœurante, laquelle pourtant allait contre son but; car, loin d'atténuer, elle avivait la popularité du général ; popularité malsaine, d'ailleurs, étant assise sur l'espérance de

[1] *La Lanterne* du 28 janvier 1887.

[2] Voyez, tome I, page 163.

[3] Voir les journaux du 3 février 1887.

voir organiser les massacres et les tueries auxquelles la tradition imbécile attache une idée de gloire !

En attendant, Erlanger avait râflé quelques millions, et, pourvu de munitions autrement puissantes que toutes les poudres et tous les fusils, il pouvait regarder sa situation en face.

J'ai dit précédemment que les premières poursuites l'avaient touché en 1883.

En juin, il faisait plaider en police correctionnelle. Lœw était, alors, procureur de la République, Falcimaigne était son substitut. Un expert nommé *Barré*, *élu depuis député de Seine-et-Oise*, avait été chargé de faire un rapport concluant contre celui de l'expert Flory.

Aucun de ces illustres personnages ne découvrit une culpabilité quelconque; ils trouvèrent bien, çà et là, quelques *foulages de plates-bandes*, mais, jamais, à leur avis, Erlanger n'avait assez avancé le pied au delà de la limite, « indécise » (avouait Falcimaigne), qui sépare la mauvaise administration de l'acte frauduleux.

« Il faut flétrir les accusés, mais il faut les renvoyer des fins de la plainte », achevait ce substitut, qui connaissait bien ceux à qui il avait affaire.

Cependant, le 19 juin 1883, le Parquet, inquiet, semble-t-il, du grand jour de l'audience, dessaisissait le Tribunal en annonçant une information et le Tribunal dut s'incliner en remettant l'affaire *au premier jour*.

Comme *simple éphéméride*, qu'on me permette de rappeler ici : que, le 11 juillet 1883, le ministre de la Marine concédait le câble Tonkinois à la *Eastern*

company, au fond de laquelle j'ai dénoncé la main d'Erlanger.

Que, le 1er août, la Chambre refusait d'approuver cette convention, mais qu'en décembre de la même année, changeant d'opinion, elle avait autorisé ce qu'elle désapprouvait six mois auparavant[1].

Ceci dit, je continue :

En août 1884, Erlanger et les deux Berthier, ayant désintéressé certains réclamants qui les « tenaient » trop fort, demandaient la radiation de leur affaire; mais non pas une radiation pure et simple, qui ne leur suffisait pas; au lieu de la formule légale et constante en pareil cas : « Le Tribunal ordonne « la radiation de l'affaire, » (formule qui laissait la porte ouverte à de nouvelles poursuites), ils voulaient qu'on écrivît : « Le Tribunal *renvoie* d'Er-« langer, Berthier, etc... des fins de la plainte ».

On sait, n'est-ce pas, avec quelle raideur juges et greffiers reçoivent les sollicitations des malheureux justiciables ; on sait que, plutôt que de changer une syllabe au vieux jargon de la basoche, la magistrature se ferait guillotiner !

Hé bien, *Erlanger* et *ses amis* ont *obtenu l'insertion d'un* « *renvoi des fins de la plainte* » dans le dispositif du jugement, *c'est-à-dire une absolution portant sur des faits dont le tribunal n'avait pas été saisi*[2].

Grâce à ce subterfuge, — il n'y a pas d'autre mot — Erlanger échappait à l'article 419 punissant ses dividendes fictifs absolument indéniables.

[1] Voyez tome II, page 102 et 147.

[2] Plaidoyer de Bigault de Granrut, Compte rendu sténographique de Léon Sarradin,

Cependant on avait encore la ressource de l'article 405 punissant l'escroquerie; ce fut sur ce point que les poursuivants engagèrent de nouveaux débats, lesquels aboutirent, le 4 août 1886, à un premier jugement.

Que le lecteur me permette d'intercaler ici quelques éphémérides supplémentaires :

En avril 1886, *Lœw* qui, depuis longtemps, était passé procureur général, devenait *président de chambre à la cour de cassation* et *Bouchez*, qui lui avait succédé comme procureur de la République, devenait procureur général ; enfin, au moment où l'on rendait le jugement d'août 1886, Bernard était procureur de la République.

Le jugement du 4 août 1886 fut rendu par la 8e chambre, présidée par le juge Vanier ; ce juge-« ment déclara : que les faits qualifiés escroque-« ries, suivant l'article 405, *étant les mêmes* que « ceux qualifiés violation de l'article 419, il y avait « chose jugée à leur égard. »

Il releva, il est vrai, quelques délits nouveaux contre les Berthier, les punit de 3,000 francs d'amende et six mois de prison, mais il acquitta Erlanger avec ce blâme platonique :

« Il ne résulte d'aucun document de la cause « qu'Erlanger ait participé à la confection de bilans « frauduleux... que quelque coupable qu'ait été sa « conduite... le délit spécial de distribution de « dividende fictif ne saurait être retenu à son « égard. »

La huitième chambre y mettait véritablement de la complaisance, car, puisqu'elle acceptait la *chose jugée*, à quoi donc lui servait cet étrange « blan-

chiment » sinon à justifier le mot de Falcimaigne :

« Il faut les flétrir et non les punir. »

Cette théorie dénonce, d'ailleurs, clairement son inspirateur et elle s'étala publiquement, en 1888, sur ces mêmes bancs de la police correctionnelle, étant plaidée pour Wilson par son avocat Lenté.

Ici se place encore une coïncidence : les audiences dont l'issue fut particulièrement favorable à Erlanger ont été tenues précisément aux époques où l'influence Wilson était prépondérante... à l'Élysée. Ainsi, en juin 1883, avant l'échauffourée alphonsiste; en août 1886, après la chute de Ferry.

Quoiqu'il en soit, l'acquittement d'août ayant été, en apparence, précédé d'un débat, le public, *qui ne lit pas*, pouvait croire que ce *pauvre baron* avait été étrangement persécuté.

Quoi ? lui, un escroc? un homme ayant de si belles relations ! Est-ce que la veille même du jugement d'août, on n'avait pas vu dans sa loge, à l'Hippodrome, Clémenceau lui-même ? non ! ce n'était pas possible !

La vérité est que Clémenceau était lié depuis longtemps avec les Berthier, qu'il dînait chez eux à peu près tous les vendredis. Mais ce sont là des accidents communs ; qui peut répondre même de son meilleur ami ? Clémenceau fut navré de la mésaventure des siens ; aussi ne la propagea-t-il pas : et son journal inséra laconiquement la note suivante :

« La huitième chambre du tribunal de la Seine « a rendu hier son jugement dans l'affaire du *Crédit* « *général français*. M. Erlanger a été renvoyé des

« fins de la plainte, les autres prévenus retenus « pour infractions à la loi de 1867.

« Les délits d'escroquerie et d'abus de confiance « ont été écartés [1]. »

Je ne fais aucune confusion entre Clémenceau et les financiers dont je viens de narrer l'odyssée. Je sais que le chef de l'extrême gauche est personnellement très correct ; je sais, également, qu'il était si convaincu de la bénignité des agissements des Berthier, qu'il n'a risqué aucune démarche en leur faveur. Il les a crus sacrifiés à l'impopularité d'Erlanger, voilà tout.

Mais je m'explique moins son indulgence envers ce dernier, surtout me rappelant la sévérité de son journal réclamant, en 1883, l'expulsion des Rothschild [2].

Hélas ! je crains bien qu'il n'y ait encore là les exigences de cette *politique néfaste*, qui, pendant si longtemps, avait attaché la *Justice* et l'*Intransigeant* au char du gendre élyséen !

Malgré tout, cependant, Erlanger sentait le besoin de se montrer au peuple en belle société ; ce Marchandon financier croyait, apparemment, que si, du même coude, qu'il avait graissé sur les acajous du *Crédit général français*, il pouvait frotter des *gendres*, des *députés*, des *rois* ! (étrange association d'idées !) cela jetterait, aux yeux, assez de poudre pour masquer les accrocs faits à ce qui lui servait d'honneur !

C'est pourquoi, en 1886, ayant invité chez lui le *roi* et la *reine* de Grèce, il avait voulu que sa très

[1] *La Justice* du 5 août 1886.
[2] Voir tome II, page 58.

estimable femme allât *avec la reine* visiter solennellement l'orphelinat de l'*abbé Roussel;* choix singulier! car cet établissement était déjà sous le coup du scandale qui devait, quelque mois après, se dénouer en cour d'assises [1], presque en même temps que lui-même, Erlanger, triompherait de nouveau en cour correctionnelle.

En effet, en janvier 1887, comme je l'ai dit, sur l'appel des plaignants, l'affaire Erlanger et Berthier était inscrite au rôle.

Presque au moment où allaient s'ouvrir les débats, les journaux annonçaient que le *ministre du roi de Grèce, Délyannis,* « chargé de remettre au « Président de la République « le grand cordon de « l'ordre du *Sauveur* », allait être reçu à l'Elysée [2]. L'ordre du *Sauveur* était-il une « parabole? » Il y avait lieu, en effet, de *sauver* encore une fois le consul des Hellènes !

Pourtant celui-ci était entre bonnes mains; on pouvait compter sur les lumières de la Cour ; son président, Bresselle, était un « coutumier » des affaires financières ; simple juge d'instruction, il avait dans le temps relaché extraordinairement Soubeyran [3], Dauphin étant son procureur général ; cela n'ayant pas nui à son avancement, pourquoi ne relacherait-il pas Erlanger? Les circonstances étaient les mêmes, à cela près que Dauphin au lieu d'être Procureur général, était ministre des finances !

Les débats durèrent de janvier à mars. Ils furent mouvementés; des imprudences faillirent empêcher

[1] Affaire Annette Harchoux, janvier-février 1887.
[2] *La Liberté,* 13 janvier 1887.
[3] C'est encore Bresselle qui a acquitté Wilson en 1888.

l'indulgence; une fiche oubliée valut à Erlanger l'accusation d'avoir suborné des témoins; il en était incapable! Rien n'y fit. La décision flétrissante, *mais sans pénalité*, était dans les cervelles de la cour.

A un moment donné, les magistrats s'étaient crus le jouet d'un mauvais rêve : de tous les coins de leur parenté, on se montrait inquiet de la solution Erlanger. Dans je ne sais quel cabinet noir, on avait dépouillé leur dossier, compté leurs relations, leurs alliances, leurs intérêts, les fonctions qui les environnaient.

Bref, malgré les conclusions fermes et loyales de l'avocat général Roullié, dont l'attitude repose un peu dans tout ce fouillis de compromissions, la cour a statué de la façon suivante :

« Considérant qu'il est incontesté, en droit, que de « *simples allégations mensongères* quelque multi- « pliées qu'elles aient pu être, ne sauraient, par elles- « mêmes, constituer des *manœuvres frauduleuses* au « sens de l'article 405 du code pénal ;

« En ce qui touche l'escroquerie :

« Considérant que, si l'examen approfondi des « faits de la cause révèle, chez les prévenus, des « habitudes de spéculation sans scrupule et, plus « particulièrement chez l'un d'eux [1], un esprit de lucre « habile à disposer toutes choses en vue de son in- « térêt personnel, en laissant peser sur d'autres la « responsabilité des entreprises qu'il a, en réalité, « *conçues et dirigées* [2], il est constant que le délit

[1] Erlanger. Primitivement, son nom était cité, mais il a été, ensuite, remplacé par la désignation « l'un deux. »

[2] Il ne résulte d'aucun document de la cause, disaient

« d'escroquerie ne peut exister qu'à la condition que « des remises de fonds aient été obtenues à l'aide « de manœuvres caractérisées; qu'il résulte de ce « qui précède que les faits invoqués par les parties « civiles, ou bien ne sont pas établis, ou bien ne « présentent pas le caractère de manœuvres délic- « tueuses; que le délit ne peut donc être retenu. »

Après ces beaux considérants, la même Cour *declarait que les dilapidations des deniers sociaux n'étaient pas un détournement, ayant été faites* SANS INTENTION FRAUDULEUSE !!!

En conséquence de quoi elle maintenait l'acquittement d'Erlanger, et, allant plus loin, *acquittait les deux Berthier!*

C'était complet!

Mais, quand on rapproche ces deux arrêts de ceux qui ont puni sévèrement tant d'autres financiers, *pour des faits identiques,* il est impossible de ne pas rendre soi-même, dans un mouvement de colère indignée, un arrêt bien autrement flétrissant contre ces juges, qui démoralisent d'autant plus le peuple, qu'ils sont autorisés à lui parler de plus haut[1]!

les juges d'août 1886, qu'Erlanger ait *participé* à la confection de bilans frauduleux. (Voir tome II, page 58.)

[1] Je crois devoir donner ici le tableau des spoliations accomplies par le financier dont je m'occupe:

Sur les emprunts libérateurs	60	millions
Sur le krach de l'*Union générale*	40	—
Sur la baisse causée par le *Daily-News*	25	—
Sur divers coups de bourse....................	30	—
Sur des affaires dont je donne ci-dessous le détail	374	—
Total..................	529	millions

Inventaire des 374 millions :

Emprunt Sudiste (coton)......................	75,000,000
Société générale de fournitures militaires.......	9,525,000
Agence Havas.................................	4,250,000
Mines de Bingham.............................	17,000.000
Crédit mobilier..............................	30,000.000
Hippodrome de Paris..........................	5,000.000
Palais d'Auteuil.............................	12,500,000
Banque de la Nouvelle-Calédonie..............	3,500,000
Aciéries de France...........................	5,000,000
Crédit foncier d'Angleterre..................	8,000,000
Crédit général français......................	52,500,000
Charbonnages du Rhin.........................	1,125,000
Charbonnage du Nord..........................	2,250,000
Villaguttierez (actions).....................	255,000
— (obligations)...........................	3,192,000
Aciéries d'Alforville........................	1,550.000
Jemmeppes-Auvelais...........................	3,525,000
Canal de la Bourne...........................	900,000
Emprunt Haïtien..............................	22,265,000
Forges de la Seine...........................	811,000
Tramways du département du Nord..............	5,040,000
Bourges à Gien (actions).....................	12,500,000
— — (obligations).........................	2,102,500
Charbonnages Rhénans.........................	380,000
Foncière-incendie............................	8,387,500
Petit Lyonnais...............................	1,605,000
Marché aux chevaux...........................	2,000,000
Alais au Rhône (obligations).................	5,709,000
Alais au Rhône (actions).....................	11,000,000
Réassurances générales.......................	15,510,000
Soleil-grêle.................................	3,537'000
Platrières de Paris..........................	14,880,000
Platrières du bassin de Paris................	8,748,000
Secours-accidents............................	2,640.000
Compagnie bordelaise de navigation...........	1,720,000
Établissement de Biarritz....................	2,905,000
Temps-vie....................................	1,264,000
Compagnie de navigation Havre-Paris Lyon....	3,150,000
Compagnie générale franç. et contin. d'éclairage.	5,232,500
Grands moulins Corbeil.......................	7,020,000
Tramways de St-Étienne.......................	150,000
Bressuire-Poitiers (Chemin de fer)...........	Mémoire
Câbles-algériens.............................	Mémoire
Phrosphates de l'île de Sombrero.............	Mémoire
Total....................	373.626.500

Ce procès révélait, au surplus, un état fort inquiétant d'anarchie morale. Comment donc finirait-elle cette année qui commençait de pareille façon ?

Entre temps, les Chambres s'étaient réunies et avaient recommencé leurs éternels popotages, leurs inutiles querelles, leurs ignorantes combinaisons autour du sphynx budgétaire. En dehors du budget elles avaient discuté sur la *liberté des funérailles*, le *régime du divorce*, la *loi sur les aliénés*, le *relèvement des droits sur les céréales*. Ça et là on interpellait le ministère sur une *représentation de Tartufe* ou sur le *rapatriement des troupes du Tonkin*, et, comme toujours, la « chose » se terminait par un ordre du jour *simple*, sinon *pur*.

Vers le milieu de mars, un incident entre le général Boulanger et de Mahy signala de nouveau la lutte sourde qui se concentrait sur le ministère de la guerre.

Mais, derrière ces discussions ou ces incidents, se cachaient incessamment une spéculation, un agiotage.

Le *relèvement du droit sur les céréales*, par exemple, fut une merveille d'impudence ; on avait fort discuté sur ses effets ; libre-échangistes et protectionnistes s'étaient livré leur bataille habituelle, avaient échangé des points d'interrogation, d'autant plus insolubles que, des deux côtés, on prétendait respecter l'obstacle : *le capital !*

De guerre lasse, on décida que la surtaxe serait adoptée mais que, si elle produisait la cherté du pain, *elle serait suspendue par un simple décret !*

Quand on se rappelle entre quelles mains on re-

mettait, ainsi, le pouvoir de modifier en vingt-quatre heures tout un régime douanier; quand on suppute quel parti l'agiotage immonde de gens comme les Lebaudy ou les Éphrussi pouvaient tirer de cette circonstance, on est indigné ou de l'ignorance ou du cynisme de ceux ayant voté une semblable mesure!

D'autre part et en attendant le vote ou le refus de son budget, Dauphin, compère de Wilson, se livrait aux combinaisons les plus fantastiques :

Il avait chargé le directeur d'un établissement financier, plus fourni de mésaventures que de capitaux, de négocier 117 millions de bons sexennaires; l'*Assurance financière*, tel était le nom de cet établissement, se donnait pour mission de *reconstituer* les capitaux; et on prétendait appliquer ce système aux obligations du Trésor!!!

C'est-à-dire qu'on espérait amortir les *besoins de l'État* avec *les besoins de l'État !*

Que cachait donc cette opération — avortée d'ailleurs — mais repêchée, dit-on, par le juif Cahen d'Anvers[1] ?

Ce fut au milieu de ces conceptions bizarres qu'éclata un incident franco-prussien, immédiatement présenté comme une provocation allemande (21 avril).

Les éléments historiques de l'arrestation du commissaire français sur le territoire prussien, pas plus, d'ailleurs que ceux relatifs aux coups de fusils de Raon-la-Plaine (24 septembre), ne me paraissent sérieusement établis. Ils sont à compléter.

Loin de croire à une provocation allemande,

[1] Le directeur de l'*Assurance financière*, nommé Boulan, s'est suicidé en 1888 (mars).

j'estime que Bismarck, ayant obtenu le vote du septennat militaire. ne nourrissait aucune velléité de guerre, surtout pendant les derniers jours de son vieil empereur [1].

Bien mieux, si j'envisage les résultats des susdits incidents, j'y trouve seulement ceci : ou une manœuvre dirigée, à l'intérieur, contre une personnalité militaire envahissante ou, au contraire, une tentative organisée, par cette même personnalité, pour imposer sa collaboration.

Je ne choisis pas entre les deux hypothèses parce que les faits contradictoires y sont jusqu'ici trop nombreux ;je remarque, néanmoins, qu'il y a certainement deux speculations entreprises, l'une *sans*, l'autre *avec* le concours du général.

Je n'ai pas besoin de m'étendre sur la première, simple réédition du « j'y suis, j'y reste » déjà connu;

[1] Ces lignes ont été écrites *en janvier 1888* ; la récente note de la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, datée du 29 mai 1888, corrobore absolument ma manière de voir ; elle explique, même, de la façon que je pressentais, les précautions prises en Alsace-Lorraine.

Voici un passage de cette note :

« Nous ne désirons pas du tout la guerre ; nous désirons « seulement entretenir avec la France des relations moins « étroites et, comme nous sommes liés à l'Etat voisin par « une frontière commune, nous ne pouvons que nous bor- « ner à montrer plus de réserve dans nos relations avec la « France, à restreindre davantage ces relations sur la fron- « tière où on les emploie à *exciter* la population d'Alsace- « Lorraine. »

Ce que j'ai écrit en *janvier* était le simple résultat de mes déductions économiques ; encore une fois ces déductions reçoivent la confirmation des faits. (Le lecteur en trouvera l'exposé page 291.)

celle-là, d'ailleurs, est moins dangereuse qu'écœurante et elle s'abimera toute seule dans sa propre honte.

Reste la seconde; le point important de celle-ci est que, certainement, elle implique l'intervention des capitaux! On ne fait pas tout ce bruit, toute cette propagande d'imprimés et de journaux sans avoir, comme Erlanger montant à l'assaut de son impunité, un approvisionnement métallique. Hé bien, cela suffit à condamner le héros; si le *capital* le soutient, c'est que le *capital* veut se servir de lui, et si le capital se sert de lui, c'est fini ; il sera dans une autre série de massacres, ou Cavaignac, ou Thiers, ou Bonaparte le décembriste, ou Galliffet le boucher ; il sera tout, enfin, excepté un bienfaiteur.

En attendant sur ce dernier point le témoignage des faits, voyons comment les gens du pouvoir s'y étaient pris pour se débarrasser de leur encombrant collègue.

Le 17 mai, ils se chamaillaient encore sur le budget; à pareille occasion, maintes fois, les désaccords de la veille s'étaient transformés en embrassades du lendemain; mais, cette fois, « on sentait vaguement *qu'il y avait autre chose en jeu* que le budget de 1888[1] ; » aussi, sous l'apparence d'une divergence fiscale, on renvoya le projet à la commission et Goblet en saisit le prétexte pour donner sa démission.

La crise dura 15 jours, pendant lesquels la question principale fut : Boulanger fera-t-il, oui ou non, partie du nouveau ministère ?

[1] André Daniel, l'*année politique 1887*, page 113.

Cela devenait agaçant à la fin !

Le chauvinisme avait intimidé même les cervelles ambitieuses ; on n'osait pas écarter le représentant du « patriotisme » français !

Cependant quelques hommes courageux se décidèrent et, après avoir flirté avec les possédants monarchistes, qui brûlaient d'envie de jouer un peu *à la majorité*, ils acceptèrent le ministère *sans Boulanger*.

Ces vaillants méritent d'être nommés ; ce furent :

Rouvier (*finances et président du Conseil*), Mazeau (*justice*), Flourens (*affaires étrangères*), Fallières (*intérieur*), général Ferron (*guerre*), Barbey (*marine et colonies*), Spuller (*instruction publique et beaux-arts*), Hérédia (*travaux publics*), Dautresme (*commerce et industrie*), Barbe (*agriculture*).

« Ministère allemand ! » s'écria Rochefort ; ministère Élyséen, dirai-je, et surtout ministère de l'impuissance.

Les possédants, qui se qualifient *droitiers*, accueillirent volontiers les nouveaux maroquins. Ils avaient solennellement déclaré « qu'ils ne feraient aucune « opposition systématique, qu'ils seconderaient « toutes les mesures conservatrices et libérales ; « qu'ils maintiendraient le : *pas d'emprunt, pas « d'impôts nouveaux, des économies*, déjà formulé, « mais qu'ils combattraient toute mesure anti-reli- « gieuse ou *anti-sociale*. »

La dernière moitié de cette phrase exige une explication : ce que les possédants appellent *antisocial*, ce n'est pas eux-mêmes, capitalistes *antisociaux* et destructeurs par excellence, mais quiconque ne reconnaît pas leur supériorité et leur

droit à gouverner la France, c'est-à-dire quiconque est *social.*

Cet avatar de l'ancienne minorité avait des ramifications extérieures dont il faut, maintenant, que je m'occupe :

Depuis 1885, j'ai laissé au second plan (qui alors lui convenait), l'histoire de la péninsule des Balkans. J'ai mentionné, seulement, qu'une révolution, très opportune pour Hirsch, avait éclaté dans la *Roumélie*, et que, peu après, Serbie et Bulgarie s'étaient déclaré la guerre.

Contre toute attente, la Serbie avait éprouvé une défaite (dont la véritable cause, absolument étrangère au « sort des armes, » pourrait être expliquée par certain coffre-fort), et Battemberg, l'ami d'Hagiénoff, le serviteur dévoué de Hirsch et des Anglais, *Battenberg le victorieux !* eut de telles allures que, pour calmer celles-ci, le czar, agissant en véritable souverain asiatique, le fit enlever nuitamment (21 août 1886).

Les Anglais, mis aussitôt en éveil, inondèrent l'Europe de réclamations directes ou indirectes, œuvres des fonds secrets — journaux et diplomates étant soudoyés — et on assista à ce singulier spectacle du retour triomphant, puis de l'abdication piteuse du prince de Bulgarie.

Pour obéir au traité de Berlin, il fallait que la *Sobranié* se choisit un autre maître.

La *Sobranié* biaisa, temporisa, quoique plusieurs fois mise en demeure ; finalement, vers les derniers jours de décembre 1886, on commençait à parler de la candidature éventuelle d'un prince Cobourg-d'Orléans appelé Ferdinand.

Jusqu'ici les Balkans n'avaient mis en branle les monarchistes orléanistes que sous la forme *financière*, de l'*Union générale*, non moins dangereuse.

Mais expulsés, depuis juillet 1886, les princes français de cette maison ne pouvant plus intriguer à l'intérieur, se hâtaient d'intriguer à l'extérieur.

Au point de vue financier, la Bulgarie n'est peut être point une mauvaise affaire. A peine était-elle née comme principauté, que ses hommes d'État (pour la plupart ex-étudiants ayant sucé à Paris, avec le poison du droit romain, les bons principes de la juiverie agioteuse), s'étaient mis en tête d'organiser des finances bulgares.

En octobre 1880, Karaveloff, ministre des finances, préparait à Paris une *banque nationale Bulgare*, avec le concours apparent des juifs Gunsbourg, banquier, et Poljakoff, entrepreneur de chemins de fer; les organisations financières avaient continué à travers tous les incidents que j'ai déjà racontés et les tripotages bulgares, à l'occasion du chemin de fer *Varna-Routschouk*, de la construction d'un *palais pour Battemberg*, et d'une foule de *menues concessions*, avaient pu rivaliser avec ceux des autres pays.

Au commencement de 1887, des délégués Bulgares parcouraient l'Europe; à Londres, ils allaient porter un toast au lord maire; à Paris, avant de visiter Flourens, ils confiaient leurs angoisses à *La Lanterne*.

Grékoff, interrogé, déclarait que la Bulgarie « était « une véritable démocratie, possédant le suffrage « universel »; « quoi que sa constitution soit mo- « narchique, ajoutait-il, cette constitution est aussi

« libérale que n'importe quelle organisation répu-
« blicaine... l'assemblée est souveraine et le pays
« doit toujours avoir le dernier mot. »[1]

A côté de ce panégyrique, il est bon de placer le récit d'un *Bulgare* expliquant le fonctionnement du suffrage universel en Bulgarie. Ce Bulgare racontait ainsi les élections du 26 Juin 1881 :

« Pour terroriser les fonctionnaires, écrivait-il,[2]
« *on* ne craignit pas d'exciter contre eux les pay-
« sans assez enclins, partout, à voir des ennemis dans
« les agents de l'État. A *Tern,* les fonctionnaires se
« sauvèrent en Serbie pour échapper à un soulève-
« ment des villageois. Les mêmes scènes se répé
« tèrent à Nicopoli, où les employés furent contraints
« de mettre le Danube entre eux et la jacquerie
« qui les poursuivait.

« Afin de mieux gagner les paysans, on leur
« assurait que, s'il l'emportait, le *prince les*
« *exempterait d'impôts pour sept ans.* Ils n'ou-
« blièrent pas ces paroles imprudentes. Plus tard il
« fallut, en plusieurs endroits, avoir recours à des
« exécutions militaires pour faire rentrer les
« taxes.

« En Roumélie, cette principauté sœur, l'opi-
« nion publique avait été peu à peu soulevée par
« le spectacle de l'arbitraire et des persécutions
« qui sévissaient de l'autre côté de la frontière. Des
« meetings d'indignation furent organisés à Phi-
« lippopoli et autres villes, des télégrammes de
« protestation envoyés au prince Alexandre. Il

[1] *La Lanterne* du 10 janvier 1887.

[2] A.-G. Drandar : *Alexandre de Battenberg* (Dentu, 1884).

« n'en tint pas plus compte que des plaintes qui lui
« parvinrent de différents côtés de la Bulgarie.

« On arriva au 26 Juin qui était le grand jour de
« vote. Dans toutes les villes où il y avait des urnes
« électorales, on vit arriver des troupeaux de pay-
« sans ahuris et menaçants à la fois. La plupart ne
« savaient pas pourquoi *les gendarmes étaient venus*
« *les chercher dans leur village*. On les rassemblait
« sur la place publique et la demande suivante leur
« était adressée :

— « Êtes-vous pour le Prince ou pour Kara-
« véloff?

— « Pour le Prince ! répondaient-ils énergique-
» ment.

— « Hourra! commençait une voix.

« Hourra ! » répétaient les paysans. Des bulle-
« tins de votes portant les noms des députés favo-
« rables leur étaient remis ; le vin circulait et ils
« allaient voter avec ensemble.

« Généralement le vote était unanime. Les élec-
« teurs qui, par hasard, montraient des bulletins
« douteux étaient aussitôt signalés à des porteurs
« de gourdins qui les expulsaient de la salle. A
« Sophia et dans d'autres villes, des miracles se
« produisirent. Les bulletins trouvés dans les urnes
« furent en nombre double des votants. »

Cette peinture est édifiante, n'est-ce-pas? Aussi un pays si bien préparé à manifester *librement* sa volonté, devait, naturellement, tenter les Hirsch et les Orléans.

C'est ce qui était arrivé ; c'était pourquoi les entrepreneurs de la candidature Orléans-Cobourg avaient pu annoncer, le 7 Juillet 1887, que la

Sobranié, réunie à Tirnovo, avait « librement « acclamé le prince Ferdinand, lieutenant dans « l'armée hongroise. »

La Russie avait désormais devant elle, non plus les Battenberg, mais les Orléans.

Mise en demeure de se prononcer sur la validité de cette élection, faite contrairement au traité de Berlin, c'est-à-dire sans son adhésion préalable, l'Europe fit comme les chefs bulgares : elle temporisa.

Entre temps les journaux, et surtout le *Soleil*, furent plus que jamais remplis de choses bulgares.

Ici se place l'incident des faux documents diplomatiques.

Je ne m'attarderai pas à des discussions; peu m'importe que des documents diplomatiques de nature à brouiller le czar et l'empereur d'Allemagne aient existé ou non, avec ou sans la collaboration du prince Ferdinand; il me suffit qu'on ait eu besoin de les *déclarer faux* pour établir à mes yeux le puissant intérêt des Orléans à cacher leurs menées; même la lettre de Bocher, [1] repoussant, au nom de ses maîtres, toute complicité dans les affaires de Ferdinand, m'est encore un précieux indice; un démenti en politique valant ce qu'on veut bien qu'il vaille.

J'aime mieux prendre pour jalons une série de faits non niables, les voici :

En *juillet*, le comte Zichy épousait mademoiselle de Wimpffen, dont le père avait été, comme je l'ai narré, une victime de Hirsch.

[1] *Le Soleil* du 2 décembre 1887.

En *juillet*, la *Sobranié* élisait le prince Ferdinand; en *août*, l'*Alliance israëlite* envoyait à *Vienne* des pièces de monnaie frappées à Paris spécialement pour les « *communautés juives de Palestine* » (?) ; en même temps, on annonçait qu'un syndicat, constitué sous la présidence d'un *financier français*, venait d'assurer un emprunt de 25 millions *au prince Ferdinand* [1].

En *novembre*, Hirsch, l'ex-mauvais génie du duc Decazes (ayant perdu son fils unique en mars) jetait l'or à pleines mains dans le sud de la Russie et dans les Balkans ; il donnait, d'un coup, 50 millions, disait le *Temps* ; 100 millions, affirme Alexandre Weill dans son « *Paris-mensonge* », aux pauvres et aux écoles de la Russie ! En *décembre*, les *journaux financiers* annonçaient que l'emprunt bulgare de 25 millions serait garanti par la princesse Clémentine, les fonds étant fournis par les maisons *Bischoffsheim*, *Philippson* et *Montefiore*, fleurs de la juiverie.

Ce mouvement exceptionnel des financiers vers la Bulgarie, le nom et la nationalité de ceux-ci indiquent clairement une lutte décidée.

Aussi ne tarderons-nous pas à voir Hirsch entamer de *nouveaux pourparlers avec la Turquie ;* en effet, la *Cote européenne* annonça bientôt [2] que « le baron Hirsch était à Constantinople pour « régler ses comptes *avec la Porte*. Les deux « parties, ajoutait le journal, se réclament « mutuellement un gros chiffre de millions ; une

[1] *L'Intransigeant*, 17 août 1887.

[2] *Cote européenne* du 30 janvier 1888.

« transaction est probable et, moyennant une « certaine somme, Hirsch obtiendra quitus. »

Le journal continue :

« En vue de cette solution, une convention aurait « été signée entre la *Société des Raccordements*, le « *groupe de la Banque ottomane*, les *Chemins* « *autrichiens*, le *Comptoir d'escompte* et la *Lan-* « *derbank*, pour fusionner les intérêts de la *Société* « *d'exploitation des chemins de fer turcs*.

« Une *société ottomane* serait créée au capital de « 180 millions : 100 à fournir par Hirsch, sous « forme d'apports (matériel et droits de concession), « et 80 millions par la *société des raccordements*, « de concert avec les *autres sociétés participantes*.

« Cette nouvelle société serait constituée aussitôt « que Hirsch aurait *obtenu son quitus*. »

Enfin, le journal que je cite concluait par cette mélancolique réflexion :

« Il n'est rien alloué aux lots turcs ! »

On le voit, une grande partie de la haute pègre financière était en mouvement autour de la Bulgarie; quant à ses intentions, le dénombrement du haut personnel suffira à les dénoncer :

A la *Banque ottomane*, on trouvait (pour la France), *Mallet*, le banquier orléaniste; de *Germiny*, le monarchiste ; puis les *Hottinguer*, *Pillet-Will*, *de Plœuc*, etc.

Aux *chemins autrichiens*, c'était *le comte Zichy*, (le nouveau marié que j'ai dit tout à l'heure), et encore *Mallet*, *Hottinguer*, etc., avec en plus, *Henri Germain*.

Au *Comptoir d'Escompte*, (qui avait déjà des intérêts en Serbie et en Grèce), c'était l'élément

Ferry ; ses amis Hentsch, Baudelot, Girod, etc., y figuraient, et non parmi les moins importants.

A la *Landerbank*, c'était l'élément nettement autrichien, amalgamé, néanmoins, avec quelques débris de l'*Union générale*.

Enfin, à la *Société des raccordements*, c'étaient *Hirsch*, *Hentsch*, etc.

Voilà le gros bataillon, mais à côté de ceux-ci, les sociétés secondaires pullulaient.

La toute puissance de ces gens-là est indiscutable en Orient, ce qui, déjà, explique la domesticité de Battenberg ; que dirai-je des rois grecs et des princes serbes ou roumains ? En Grèce, *Erlanger* et le *Comptoir d'escompte* peuvent tout ; on se souvient des emprunts dont j'ai narré la génèse ? Ces emprunts ont continué ; 1887 en avait vu éclore un nouveau, grâce au *Comptoir d'Escompte*, et veut-on savoir comment celui-ci expliquait son rôle *français* ? Qu'on lise les confidences faites par lui à ses actionnaires[1] :

« Par délégation d'un groupe d'établissements de « Crédit et de banquiers, leur disait-il, nous avons « conduit les négociations relatives à l'emprunt de « 135 millions 4 0/0 hellénique. Une partie de cet « emprunt *étant destiné à fournir les fonds* « *nécessaires au paiement de commandes de maté-* « *riel de marine et d'artillerie faites à l'industrie* « *française*, et s'élevant à un total de 26 millions « de francs, *il était de notre devoir* de faciliter « l'introduction des titres sur le marché français. »

Ainsi c'était clair ! la France fournissait, d'abord

[1] Rapport sur l'exercice 1887, page 13.

son travail puis son *argent pour rémunérer son travail!*

Ce n'était pas assez; elle fournissait aussi le *gaz* et *l'argent* à la Roumanie, où la juiverie a monté le coup suivant :

La Société de *gaz et eaux*[1] avait visé la *Roumanie*, comme l'UNION GÉNÉRALE la *Serbie* et la *Bulgarie*, c'est pourquoi elle y voulait fonder une société dite du *gaz de Bucharest*:

— « En pleine Roumanie! des mécréants? s'écria « Camondo, ce n'est pas supportable! »

Aussi il arriva bientôt ceci : *le roi refusa d'approuver la concession.*

« Il fallait des études nouvelles, » paraît-il, mais celles-ci ne furent pas longues car, bientôt, le roi revenait sur sa décision.

Voilà la Compagnie *gaz et eaux* satisfaite ? dira-t-on. Que non ! *gaz et eaux* avait dû céder ses titres à une autre société, française aussi, et dénommée *gaz pour la France et l'Étranger* ; ce fut cette dernière qui bénéficia de la concession ; or ses administrateurs s'appelaient *Camondo, Stern, Brolemann*, etc !

Ces quelques renseignements suffiront, je crois, à montrer que la lutte financière de 1881 était transportée dans les Balkans et que la raison sociale *Ferdinand, Cobourg, Orléans et Cie*, lui donnait plus que jamais, une signification menaçante pour la paix de l'Europe et la sécurité de la France.

En effet, la Russie inquiète, se demandera quelle

[1] Société anonyme française, fondée en 1881, avec des éléments monarchistes ; entre autres : les de Bussière et les Foulon de Vaulx.

juiverie nouvelle se prépare à lutter contre elle, et tandis que l'Allemagne, en bons termes avec l'Autriche, ne pourra que gagner aux raccordements ferrés, l'Angleterre, cherchant à « manipuler, » comme toujours, la diplomatie Turque favorisera, « à *défaut de nouvelles garanties*, » les opérations de Ferdinand et de ses commanditaires[1].

Pendant que l'avenir oriental se préparait ainsi, que faisait le nouveau ministère, et que devenait le travailleur français ?

Le ministère Rouvier avait une majorité droitière, qui votait au pied levé toutes les sottises financières ou autres.

Les radicaux, qui sont aux bourgeois ce que le métis est au nègre, avaient inventé des remaniements d'impôts, gros en apparence, inutiles au

[1] Depuis la fin de 1887, plusieurs faits sont venus corroborer mes appréciations.

C'est, d'abord, le bruit *diplomatique* mené autour du futur mariage de Battenberg avec une petite fille de Victoria d'Angleterre; ce qui prouve, une fois de plus, que la Grande Bretagne n'abandonne jamais ses « Arabi » qu'ils soient égyptiens ou bulgares !

C'est, ensuite, le prospectus financier récemment publié (mai 1888), sous le titre de l'*Union générale, sa vie, sa mort*, par Bontoux.

De cette publication, il ressort visiblement que les tronçons du serpent coupé par les juifs cherchent à se rejoindre... Or, regardez là-bas en Roumanie et en Bulgarie, lecteurs... et vous comprendrez.

Au surplus, Bontoux, dans ses *demi-confessions*, ne fait que confirmer tout ce que j'ai dit de sa *Société financière*, de Hirsch et de Gambetta; puis il explique, comme il peut, son *capitalisme* et cherche, sans y parvenir, à atténuer son « *judaïsme*. »

En somme, après avoir lu son livre, je n'ai pas un mot à

fond. Mais telle était la routine générale, que le seul mot de *changement* suffisait à reculer la *réforme.*

C'était la dix-septième fois depuis dix-sept ans, que les députés recommençaient la même reculade ! Bientôt revinrent les éternelles discussions : les *sucres*, les *pensions*, le *service de trois ans*, et, le 23 juillet, les Chambres clôturaient leur session ordinaire.

Dans les deux derniers mois de cette session, deux faits, seuls, avaient répondu aux préoccupations, contradictoires d'ailleurs, des prolétaires et des possédants.

L'un (le dernier), fut la loi sur un essai de *mobilisation partielle* (18-20 juillet) qui, par une série de ricochets invraisemblables, devait renverser le président Grévy, ainsi que j'aurai bientôt l'occasion de l'expliquer ; l'autre fut le simple dépôt d'une proposition relative à *l'établissement d'une taxe sur l'étranger.*

Étant donnée l'ignorance profonde qui domine les cervelles gouvernantes, c'était évidemment par ce gros côté que celles-ci devaient apercevoir un coin de la *question sociale.*

retrancher à tout ce que j'ai écrit, dans le présent ouvrage, sur le sujet qui lui tient à cœur ; je persiste donc à ne point accepter ses affirmations « d'ignorance en matière de comptabilité, et d'inexpérience en matière de banque et de bourse », d'autant moins admissibles que, pendant de longues années, il avait fait des finances et des chiffres... chez Rothschild !...

Quant au reste, quant à l'attitude odieuse du magistrat Lœw, avant Bontoux, je l'avais énergiquement flétrie, mais, en vérité, la vilenie de l'un ne saurait à aucun degré impliquer l'innocence de l'autre !

Le dernier recensement avait révélé que 1,115,214 étrangers étaient installés en France[1], et dans ce nombre les juifs étaient en forte proportion.

Comment, du reste la France n'aurait-elle pas attiré les préférences des peuples environnants? Partout ailleurs que chez elle, la question agraire avait pris une acuité particulière.

En Amérique, chose surprenante, on avait dû interdire l'acquisition du sol par des sociétés étrangères ; en Irlande, Gladstone venait de combiner un moyen de rendre les tenanciers propriétaires du sol, en échange d'un amortissement calculé; en Russie, le czar venait, par un ukase, d'interdire aux étrangers d'y acquérir la terre; enfin, en Allemagne, Bismarck avait proposé d'exproprier, contre indemnité, un certain nombre de grands propriétaires polonais, de diviser leurs terres en parcelles suffisantes à assurer l'existence d'une famille, puis de les concéder, moyennant paiement d'une rente foncière perpétuelle, à des paysans *allemands* d'origine.

Ainsi, alors que les principales nations sentaient le besoin de décentraliser la propriété, la France, non seulement faisait tout pour la concentrer et la majorer, mais encore elle envoyait ses propres enfants à la mort dans des expéditions coloniales; de sorte que, ceux-ci absents, 1,115,000 étrangers venaient tranquillement s'installer à leur place !

[1] L'invasion avait été constante depuis 1861; voici les chiffres :

1861..........................	499,000	étrangers
1872..........................	733,000	—
1876..........................	801,000	—
1881..........................	1,001,000	—
1886..........................	1,115,214	—

Dans ce péril de l'invasion pacifique, les gouvernants ne virent rien; l'un déposa platoniquement son projet de taxe qu'on discutera un jour quand il n'y aura plus d'ambitions ministérielles à satisfaire — et ce sera long ! — L'autre, non moins platoniquement, fit prendre en considération une proposition *proclamant le « droit au travail pour « tout citoyen valide ; le droit à l'assistance pour « tout malade ou infirme* [1]. »

La belle affaire ! Le droit au travail, c'est-à-dire le droit de dire au roi capital : mange-moi.

Le droit à l'assistance ? c'est-à-dire le droit de dire au roi capital : « achète-moi ! »

Ces gens-là, vous dis-je, rêvent *d'assister* tout le prolétariat électeur, espérant qu'en échange celui-ci versera, docilement, dans l'urne, l'*élixir de longue vie* dont a soif le parasitisme !

Combien furent plus sérieuses et plus savantes les délibérations du peuple, dont s'étonna Paris au cours du mois d'août !

Le *congrès ouvrier* tenait ses assises annuelles; là, au moins, ou mettait le doigt sur la plaie. Ses discussions étaient, d'ailleurs, attentivementsuivies par toute la presse [2].

Il y fut déclaré que les travailleurs, les salariés, les prolétaires, ne devaient rien attendre *que d'eux-mêmes* et ne recruter que *parmi eux* leurs mandataires officiels.

Hélas ! si cette clairvoyance était générale, je

[1] 28 mai, proposition Martin Nadaud; Chambre des députés.

[2] *Le Journal des Débats, le Temps*, etc., leur ont consacré de nombreuses colonnes.

n'aurais pas à redouter les conflits terribles que je vois monter à l'horizon [1].

Car, en effet, la férocité des possédants poussera, comme à plaisir, le peuple à la famine.

Veut on cueillir au passage un de ces aveux terribles échappant parfois aux financiers qui dirigent des compagnies industrielles et occupent des légions d'ouvriers ?

En voici un :

Presque au moment où *Martin Nadaud* déposait la proposition platonique que je viens de citer, les administrateurs de la Société anonyme de *Commentry-Fourchambault*, c'est-à-dire des baron de la *Rochette*, des vicomte *Benoist d'Azy*, des du *Breuil de St-Germain*, des *Maurice de Mieulle*, des de *Sessevalle*, des *Paignon*, des *Trubert*, des *Aubert*, et enfin un *Ivan Flachat* (un descendant de *Stéphane* peut-être?), osaient enregistrer, sans protester, cette observation d'un actionnaire désapprouvant la longanimité du conseil à conserver des ouvriers quand le travail diminuait et déclarant que : la philantro-
« pie du conseil NE DEVAIT PAS ALLER JUSQU'A COM-
« PROMETTRE LES INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ POUR
« FAIRE VIVRE SES OUVRIERS. [2] »

La sauvagerie de cette phrase apparaitra bien davantage, encore, lorsqu'on s'apercevra qu'elle

[1] Allemane, Joffrin, Lavy, principaux orateurs, ont nettement conclu que l'émancipation complète du prolétariat ne serait obtenue que par « la voie révolutionnaire ». (André Daniel, l'*année politique 1887*, page 195, note.)

[2] Rapport du Conseil d'administration de la Société anonyme de *Commentry-Fourchambault*, 5 avril 1887, page 19, ligne 16.

répondait à la constatation suivante, officiellement faite par le conseil d'administration :

« Nos établissements, disait celui-ci,[1] ont été « préservés des agitations malsaines qui ont si « douloureusement atteint d'autres contrées industrielles. Vous vous féliciterez avec nous de cette « preuve de la sagesse de nos populations ouvrières, « dont les souffrances sont grandes, malgré tous les « sacrifices que nous nous sommes imposés, afin de « leur conserver une part de travail, hélas! insuffisante pour eux comme pour nous. »

On le voit, la patience des ouvriers était telle qu'elle imposait au capital l'espèce de circonspection qui perce dans la phrase précédente.

Malgré tout, cependant, la voix du sauvage actionnaire sera écoutée; le capital, trop longtemps gêné dans la satisfaction de ses appétits, exigera le renvoi de ses ouvriers. *Commentry-Fourchambault* décrètera le chômage chez elle. Pour qui sait lire entre les lignes, cette décision perce à travers les bonnes paroles du Conseil.

D'autres sociétés industrielles, dans le même cas, l'imiteront; les guerres civiles ne sont pas faites d'autre chose que de ces chômages isolés qui, multipliés, deviennent collectifs.

Quant au capital, il aura encore la ressource de l'agiotage[2].

[1] Même rapport, page 8, ligne 7.

[2] Le rapport à l'assemblée générale du 16 avril 1888 donne entièrement raison à ce pronostic. L'ancienne forge va être fermée et les capitalistes déclarent qu'ils auront « la sagesse de renoncer à s'user dans une lutte stérile, » afin de conserver leur force « pour d'autres usages plus fructueux. » (Page 7, ligne 12, du rapport.)

L'agiotage prospérait toujours, d'ailleurs, au milieu des préoccupations extérieures et des pseudo-occupations intérieures.

Au cours de l'année 1887, il n'a pas chômé un seul instant, au contraire, et, pendant que soufflait le vent révolutionnaire que j'ai constaté, les financiers demandaient encore 900 millions à leurs gogos habituels [1].

Dans ce chiffre il faut compter l'*emprunt grec* de 135 millions, dont j'ai parlé, et un *emprunt indo-chinois* de 50 millions (juin).

A côté des émissions lancées, il y avait les émissions préparées et, naturellement, précédées ou suivies de toutes les vilenies habituelles.

Sous prétexte de donner du travail aux ouvriers de Paris, des spéculateurs avaient ressuscité le projet d'un chemin de fer métropolitain, en préparation depuis plus de dix années, gros, d'ailleurs, de mouvements capitalistes et d'expropriations, pêche en eau trouble s'il en fut jamais et certainement aggravation des impôts qui pèsent sur le peuple de Paris.

Un scandale à côté a, peut-être, sinon empêché définitivement, du moins retardé cette « affaire » :

Un juif avait rêvé de faire précéder l'*Exposition universelle* d'une exposition préparatoire et spéciale des chemins de fer.

Prétendant célébrer le *cinquantenaire* des susdits,

[1] Émissions de 1887 :

Emprunts d'État et de Villes	216	millions	5/10
Établissements de crédit	23	—	0/10
Chmins de fer, et sociétés industrielles	648	—	7/10
Total	888	millions	2/10

ce juif avait obtenu du Conseil municipal le droit de disposer d'un vaste emplacement dans le bois de Vincennes, et le Conseil municipal avait accordé son consentement avec une regrettable légèreté.

Mais, quoi ? le rapporteur était le benjamin du radicalisme et même de l'autonomie communale. Comme benjamin, il avait un faible pour la tribu de Lévy — c'était un mal de famille — en outre, tous les journaux avaient reçu la manne céleste dont les Hébreux sont toujours pourvus, même dans le désert ; on leur avait montré cette exposition comme un bon tour à jouer aux compagnies de chemins de fer *si arriérées dans leur matériel* ; Lockroy, Boulanger, tous les autres ministres, avaient écrit des lettres encourageantes; enfin Lévy avait, comme un simple Soubeyran, exhibé un chèque *sans couverture* en façon de cautionnement ; mais, en revanche, il y avait eu « couverture » et même « couvert mis » pour un chèque de 10,000 fr. que le rapporteur victorieux encaissait après son triomphe, un peu avant que la fameuse exposition, dont *les chemins de fer étaient principalement absents*, ne tombât en pleine déconfiture.

Or, cette juiverie était découverte presque au moment où, chose singulière ! une élection municipal, faite dans le neuvième arrondissement, avait revêtu les apparences d'une manifestation antisémitique.

Les bureaux de l'exposition ratée étant situés dans le quartier même du nouvel élu, le Conseil trouva naturel de lui confier l'examen et le rapport du Cinquantenaire.

A l'étonnement général, il en résulta une sorte

de réquisitoire où les faits étaient nettement formulés.

Grand émoi ! Ahurissement du benjamin ; appel effaré à la justice, blanchisseuse ordinaire des fonctionnaires éclaboussés. La justice, comme toujours, ne trouva rien de repréhensible dans le fait *établi* d'un versement de 10,000 francs, parce que *rien ne démontrait que ces 10,000 francs, versés par Lévy, à bout de ressources, entre les mains de son ex-rapporteur, eussent un lien quelconque avec l'objet même du rapport et les fonctions de son auteur.*

C'est ainsi ! au Palais de justice de Paris, le voisinage de l'ingénieur Chevallier, opticien, détourne probablement les rayons solaires de l'antre noir de la justice. Mais il n'en est pas ainsi à Marseille où le soleil tombe d'aplomb.

Là-bas, l'adjoint au maire, dont j'ai parlé à propos de l'affaire des *bons de salubrité*[1], avait reçu un pot-de-vin en papier, avait hésité à le garder, l'avait rendu sans l'avoir bu, encore moins touché, prétextant, pour expliquer son hésitation, qu'il avait « voulu voir ce que feraient ses collègues. » Rien n'y fit ; il fut condamné à la dégradation civique. Cela lui apprendra : une autre fois il exigera un bon chèque où rien ne sera écrit concernant l'affaire et qui sera facilement conversible en métal.

Bien plus avisé fut un *conseiller général* dont l'affaire occupa, bruyamment, les journaux de Marseille en novembre 1887.

Ce conseiller général avait promis de s'employer

[1] Voir, tome II, pages 214-215

à faire obtenir, à Dufour, *syndic* d'une maison de commerce (Roux de Fraissinet), qui se plaignait d'avoir subi des dommages, lors du pillage de *Tamatave*, une indemnité payable par le Trésor public.

— Vous me donnerez 30 0/0 de ce que vous recevrez, avait dit le conseiller général.

Il fit mieux que de parler : il exigea un acte *passé devant notaire*, et *un notaire se trouva qui instrumenta dans ces conditions* !

Évidemment, ce que le réclamant payait 30 0/0, ce n'était pas le concours d'un homme d'affaires vulgaire, c'était l'influence du conseiller général bien en cour auprès de l'Élysée. Tel était, d'ailleurs, Pierre Baragnon (c'est le héros de l'aventure), également rédacteur en chef du *Courrier du Soir* à Paris.

Bref les efforts de celui-ci furent couronnés d'un succès chiffré à 1,200,000 francs.

Déjà il allongeait la main, quand un incident se produisit.....

Sous le choc des révélations du procès Caffarel-Limouzin, Wilson, le « protecteur de Baragnon, » venait de trébucher sur son piédestal ; du même coup, à Marseille, on fit du bruit sur l'énormité de la susdite commission de 30 0/0. Les créanciers du négociant se mirent de la partie, discutèrent le contrat et saisirent les tribunaux.

Les tribunaux ne purent rien :

« Ce n'était pas pour faits relatifs à ses fonctions « de *conseiller général* que Baragnon avait stipulé « une commission. »

Et en effet, les indemnités coloniales ne sont

nullement de la compétence des conseils généraux.

Donc la morale juridique était sauve, mais la morale qui n'est pas *juridique*, c'est-à-dire celle qui est vraie, jeta son anathème!

Dénouement :

Le 29 novembre 1887, le *Petit Marseillais* annonçait la démission du Conseiller général, et le 30 novembre 1887, le *Cri du Peuple* imprimait que « le même » avait réduit ses prétentions à 200,000 fr. C'était clair: entre la fonction et l'argent, l'homme n'avait pas hésité !

Les échos marseillais de ce drame politico-commercial n'arrivèrent que très atténués aux oreilles du public parisien.

Mais les scandales du cinquantenaire des chemins de fer provoquèrent un bruit infernal.

Je ne sais pas si le démissionnaire de Marseille risquera une réélection, mais il est certain que le blanchi de Paris en risqua une et fut récrépi par ses électeurs auxquels il exposa la « terrible persécution » dont il était l'objet; et le Conseil l'a vu revenir depuis, recevoir tranquillement des affronts, autre genre de chèques au porteur, que la caisse municipale transforme, à la fin de chaque mois, en bonne monnaie trébuchante.

L'ensemble des récits précédents témoigne, déjà, d'une démoralisation courante; j'ai même voulu leur conserver une allure gaie parce qu'elle correspond fidèlement à la sérénité avec laquelle les amis du gendre élyséen ont toujours commis leurs méfaits; il faut bien le reconnaître, celui qui, suivant les cas, secourait ou dénonçait les fraudeurs sucriers comme Lebaudy, Halphen et Fiévet, celui qui, bientôt, sera

surpris la main dans le sac aux décorations, avait comme tous les grands hommes déteint sur son époque.

Je renonce à dresser une liste complète de toutes les malpropretés qui signalèrent cette année néfaste et qui finirent par une explosion de scandale. Je mentionnerai, rapidement, les tentatives d'accaparement des *cables télégraphiques français* par les américains (Jay Gould et Mackay), tentatives qui éclairèrent singulièrement la conduite de Pouyer-Quertier, président de la Compagnie du télégraphe de Paris à New-York.

Je mentionnerai, également, d'un mot, les drames sinistres qui éclatèrent dans une des créations d'Erlanger, les *Aciéries de France* [1].

J'ai hâte d'arriver aux étrangetés et aux agiotages de toute nature dont fut environnée la réfection de notre armement et, notamment, la fabrication du fusil Lebel.

J'ai fait remarquer, au cours des précédents chapitres que, précisément, toutes les fois que des fournitures métalliques considérables pouvaient être nécessaires au ministère de la guerre, il se manifestait un agiotage ayant pour résultat de majorer les prix [2].

Ces agiotages ont eu, en 1887, des proportions extraordinaires, révélant de non moins extraordinaires répercussions.

On sait que les câbles et les fils téléphoniques ou télégraphiques, tous les appareils électriques et en-

[1] Une mort mystérieuse, racontée par les journaux, n'a jamais été éclaircie par une enquête.

[2] Voir t. I, pages 114-115.

fin, la plus grande partie des pièces nécessaires à la marine et aux armes de guerre emploient du cuivre comme matière première.

Or, en novembre 1887, on apprit que Rothschild, Secrétan, André Girod et C[ie] avaient formé un consortium accapareur, ayant pour but de relever le prix du cuivre : effectivement, de 107,50, cours du 21 octobre 1887, ils l'ont fait monter à 214,25, cours du 23 décembre 1887. Voilà le fait brutal exprimé en deux mots.

Or, cette combinaison ne s'est point exécutée en un jour, il a fallu la préparer ; il a fallu passer des marchés en Amérique, créer, avec d'énormes capitaux, une *série de monopoles*, au moyen de traités fermes.

C'est, en effet, ce qui est avoué par l'un des coupables, la *Société commerciale et industrielle des métaux* (anciens établissements Laveissière et Se, crétan) qui, même, fait honneur à Secrétan de cette belle opération, et la décrit dans son rapport administratif communiqué aux actionnaires[1]. Aussi le bilan de 1887 enregistre-t-il un bénéfice net dépassant 16 millions, peut-être la vingtième partie des profits généraux du dernier agiotage, alors que, précédemment, c'était avec grand peine que la société des métaux, atteignait 2 ou 3 millions.

Hé bien, quand on songe que, depuis des annéesces mêmes noms, *Secrétan* et *Rothschild* se trouvent mêlés à presque tous les marchés passés avec l'État ; quand on songe que Rothschild a failli discréditer Clémenceau, grâce aux relations de celuici avec *Cornélius Hertz* et avec *Deprez ;* quand on se

[1] Rapport à l'assemblée générale du 10 mars 1888.

rappelle que Cornélius Hertz a obtenu, *dans un court délai*, les plus hauts grades de la Légion d'Honneur — ce qui témoignait, tout au moins, d'une grande faveur auprès de l'Élysée-Grévy ; — que le même avait été nommé *ingénieur à vie* de la Société des Téléphones devant traiter avec l'État — ce qui révélait, au moins, une grande faveur auprès du ministère ; quand on se souvient que le Secrétan des cartouches avariées (qui ont fait sa fortune) est le même que le Secrétan ayant encore le monopole des *étuis de Maillechort* nécessaires au fusil Lebel [1], on se demande, avec effroi, si la *conscience publique* n'est décidément plus qu'une femme mise en carte par la finance !

Autour des moindres détails de l'armement national, c'est un continuel égrenage de hontes !

Tantôt c'est un wagon scellé qui, transportant des *fusils Lebel*, se trouve descellé en route [2] ; plus tard, c'est une trahison complète, combinée froidement par un soldat français en correspondance avec la Prusse [3] ; entre temps, c'est une indiscrétion de reporter, se procurant, par des moyens extraordinaires, les plans de mobilisation partielle [4].

De toutes parts, comme au temps de l'ordre moral, on accuse d'espionnage des hommes, des femmes, des journaux ! Un journal belge [5], raconte que des Prussiens écrivent dans plusieurs feuilles de Paris (janvier 1887).

[1] *Le Matin*, 13 mars 1888.
[2] *Intransigeant* du 26 septembre 1887
[3] Affaire du sergent Châtelain ; *Soir*, 26 décembre 1887.
[4] Affaire Aubanel ; *Lanterne*, 24 septembre 1887.
[5] *Le Journal de Bruxelles*.

Plus que jamais l'argent pourrit la presse : cette même année, à la suite du procès d'un assassin [1], don juan et voleur, seize journalistes sont accusés de *chantage* (août).

Puis c'est un tohu-bohu de vilenies ; des procès les plus ordinaires sortent, soudain, des scandales inattendus : ici c'est la déconfiture d'une modiste fort connue, au fond de laquelle on trouve mêlé un fonctionnaire élevé du ministère de l'intérieur [2] ; là c'est un enlèvement-spéculation [3] ; presque en même temps on voit cette chose extraordinaire : une Rothschild faisant des actes respectueux, se mariant malgré sa famille, et exigeant — là était le vrai nœud de la question — le versement d'un nombre respectable de millions, ceux-ci lui appartenant en propre. Et qui sait si cette forte saignée métallique n'a point sa part dans le coup de spéculation sur le cuivre ?

Dans la magistrature, dans l'armée, dans le clergé, parmi les hauts, bas et moyens-possédants, dans les fonctions, dans le palais du chef de l'Etat : Partout les scandales éclataient en fusées !

L'indignation publique montait. Déjà elle manifestait à toute occasion son mécontentement. Elle aussi avait besoin d'une explosion.

Aux heures troublées, tous les moyens de protestation paraissent bons. Le général Boulanger, très cocardier, avait organisé sa chute en apothéose ; l'applaudir c'était huer les gouvernants ; d'où, à la gare de Lyon, une énorme manifestation au moment

[1] Pranzini. Affaire Marie Regnault.

[2] Procès Angèle Renard ; *Soleil* du 22 juillet 1887.

[3] Affaire Campos ; *Intransigeant*, 18 juin 1887.

de son départ pour Clermont-Ferrand, où on l'avait nommé chef du 13e corps (8 juillet).

Entre temps, Jules Ferry voulut aussi protester, lui, décrié, contre la popularité étonnante de l'ex-ministre de la guerre. Dans un discours imagé à la façon d'*Epinal* (où il parlait d'ailleurs), il appela Boulanger un « St-Arnaud de café-concert ». Il y a des gens qui n'ont le droit de stigmatiser personne, à qui sied le silence, dont les épigrammes se retournent contre eux-mêmes ; Ferry étant de ceux-là, n'arriva qu'à exalter la popularité qu'il voulait abaisser.

On chercha d'autres moyens.

Qui sait si, dans les indiscrétions relatives au plan de mobilisation, on ne trouverait pas une imprudence de Boulanger qui, pendant son ministère, avait reçu tant de monde interlope et écrit à tant de gens ?

On chercha ; on mit la main sur une de ses créatures, un chef d'Etat-major, pauvre diable criblé de dettes et en quête d'emprunts, n'importe comment.

On perquisitionna ; rien n'apparut contre Boulanger, sauf une carte banale, mais en revanche on trouva la trace des œuvres du gendre élyséen !

Cela avait commencé par la plainte vulgaire d'un bourgeois qui, ayant payé pour obtenir « l'étoile de l'honneur », et ne l'ayant pas reçue, s'était fâché ; cela devait finir par la chute du premier magistrat de la France.

Des agences de décorations ? La police en avait vu bien d'autres et n'avait pas soufflé. Comment cette fois, le grelot fût-il attaché ?

L'histoire est une vieille qui se répète : dans l'affaire Wilson, il y a un grain de sable comparable à celui qui tua Cromwell [1] ; ce grain de sable s'appelait Canivet secrétaire de la rédaction du *XIXe Siècle.*

Le *XIXe Siècle* était aux mains de Portalis, un remuant, un vibrion, sans visées sociales, sans profondeur, mais heureux toujours de dire et de contredire.

Canivet, lui, était un ancien colon de Buenos-Ayres ; sur les rives du Chaco, il s'était trouvé compère et compagnon avec Goron.

Or, Goron était devenu sous-chef à la *sûreté générale* et Canivet un *indiscret par profession.* L'un raconta à l'autre les faits qui sont devenus l'affairel Caffarel-Limousin ; l'autre les transmit à Portalis, qui, se pourléchant à l'idée du bruit, lança le pétard[2].

La presse saisie, l'opinion informée, il devenait impossible d'étouffer le scandale ; celui-ci hurla !

Déjà plusieurs mystères avaient plané autour du duumvirat élyséen ; vers le mois de mai, Seillière, un intime de Daniel avait été l'objet d'une *séquestration*, survenue le lendemain même d'une visite qu'il avait faite à l'élysée; cette séquestration, qui arrivait à la suite de *l'interdiction*, dont je me suis occupé

[1] « Cromwell allait ravager toute la chrétienté; la famille royale était perdue et la sienne à jamais puissante, sans un petit grain de sable qui se mit dans son uretère. »

« Blaise PASCAL (*Pensées*). »

[2] Je trouve ce récit dans *l'Indépendant* qui se publie à *Buenos-Ayres* (numéro du 4 janvier 1888).

l'année précédente [1], et qui se compliquait de questions financières, alors que des marchés militaires avaient été en jeu, excita l'étonnement mais fut ou peu ou pas expliquée.

Au reste, depuis la chute de Boulanger, une hostilité s'étaient élevée contre Wilson.

Plusieurs journaux avaient commencé à malmener le gendre, notamment l'*Intransigeant*. Tantôt il s'agissait de spéculations de bourses et des bizarres démentis du *Syndic des agents de change*, nommé *Hart*. Tantôt on rappelait la « vieille histoire » de la griffe présidentielle ; puis on signalait de nouvelles recommandations *comminatoires* ayant pour but de procurer à des imprimeries montées ou syndiquées par Wilson, la clientèle administrative.

Mais tout cela semblait bénin ; le favoritisme et l'agiotage étant choses communes, parmi les gens du pouvoir ou du parlement, nul n'osait s'en indigner, de peur de s'exposer à des épigrammes.

Il n'en fut pas ainsi du trafic de décorations, monté et organisé en agence commerciale.

C'était là une opération moins accessible aux vulgaires gouvernants, car, pour réussir les gros coups, il fallait être près de la *signature suprême!*

Daniel avait trop compté sur la servilité de ses créatures, avait trop affronté l'impunité. Comme pour la manifestation anti-Alphonsiste de 1883, il avait, pour ce trafic, employé le nom de son beau-père. Celui-ci avait fermé les yeux.

Deux lettres accusatrices furent découvertes. Vainement Grévy lui-même les fit-il disparaître des

[1] Voir t. II, pages 212 et 213.

dossiers, tous les hasards s'accumulèrent pour démasquer la connivence des deux hommes

L'indignation fut alors générale ! et, pourtant, ce qu'on apprenait n'était qu'une partie — *la plus innocente* — des œuvres du couple agioteur. On peut en juger si l'on compare les révélations portées devant les tribunaux et devant la commission d'enquête, avec les récits — d'ailleurs forcément incomplets, eux-mêmes, — que j'ai semés à travers l'histoire des années précédentes.

Je n'entreprendrai pas de détailler par le menu les incidents qui suivirent; ni l'acharnement cynique du président à se cramponner au pouvoir, afin de retarder les poursuites judiciaires qui menaçaient son complice, ni les hésitations très marquées du ministère qui — chose admirable! — contribuait à retarder la démission présidentielle, comme pour avoir le temps de faire signer, par *l'austère*, le décret convertissant le 4 1/2 et le 4 0/0 !

Les dates sont ici très nettes :

7 octobre, mise en non-activité du général Caffarel ;

25 *octobre*, dépôt du projet de conversion ;

Même jour, urgence sur l'enquête parlementaire relative à l'affaire des décorations ;

3 *novembre*, vote de la conversion à la chambre ;

7 *novembre*, même vote au Sénat;

Même jour, promulgation du décret.

9 *et* 10 *novembre*, incident à la Chambre à propos de l'affaire Wilson ;

14 *novembre*, exécution de la conversion ;

17 *novembre*, nouvel incident parlementaire sur Wilson ;

19 *novembre, démission du cabinet Rouvier,*

24 *novembre*, annonce officieuse de la *démission Grévy* et *retrait* de la démission du cabinet ;

1er *décembre*, refus de Grévy de se retirer ;

Même jour, mise en demeure par les Chambres ;

2 *décembre*, démission officielle de Grévy.

A deux mois d'indignation, s'était ajouté une quinzaine d'angoisses !

La France entière était haletante; Paris, l'avant-garde, Paris qui voyait et savait, était houleux. Un vent révolutionnaire soufflait. Tous les comités étaient en permanence ; des manifestations imposantes s'étaient organisées.

La vigilance du Conseil municipal de Paris, provoquée, d'ailleurs, par certaines précautions militaires, laissant percer une arrière-pensée de main mise sur le pouvoir, non par Boulanger, mais par Ferry, fut à la hauteur des circonstances.

Wilson en bas c'était Ferry en haut.

Telle était la conclusion tirée, du moins par ce dernier, qui, *tardivement* mais hardiment, avait fait mener la campagne anti-wilsonienne par son journal le *Paris*.

Le 3 *décembre*, le Congrès était réuni.

Jules Ferry comptait bien voir sortir son nom de l'urne.

Mais l'attitude calme et ferme du peuple avait produit un salutaire effet; d'un mot, le congrès pouvait allumer la guerre civile ; il fut effaré :

Le peuple dans Paris, Boulanger dans l'armée ? Deux menaces? C'était trop!

Que faire ? Qui choisir ?

Un vote bien bourgeois saillit, enfin, des cervelles terrifiées des souverains.

On avait, incidemment, raconté que *Sadi-Carnot*, ministre des finances, avait refusé de donner la main à un passe-droit fiscal en faveur de Dreyfus, l'ami de Grévy et, cela, malgré les sollicitations de Wilson.

C'était assez ! Sadi-Carnot ainsi comparé, était le parangon de l'honneur.

Il fut élu.

Singulier effet de l'optique bourgeoise !

On nommait en *Carnot :*

Celui qui, en 1880, étant aux travaux publics, avait choisi l'intègre Raynal comme sous-secrétaire d'État.

Celui qui, en 1882, avait repêché Ferry, lors de sa palinodie sur la *mairie centrale.*

Celui qui, en 1885, avait poussé aux emprunts par obligations à court terme et avait, ainsi, chargé de 320 millions la dette flottante.

Celui qui, en 1886, avait montré une rare incapacité, même au point de vue bourgeois, dans la confection du budget.

En somme, un *complice de Ferry*, des *conventions* et du *Tonkin* !

Est-ce fini ?

Non, février 1848 s'est appelé décembre 1887. Voilà tout !

Mais 1848 a eu les journées de juin !

Or l'état révolutionnaire subsiste dans sa partie décisive : les antagonismes économiques.

A ce point de vue, 1887 est la reproduction exacte de 1847-1848.

C'est la notion précise de cette similitude qui m'a fait prévoir, quatre ans à l'avance, et la chute de Grévy, et ses causes, et l'époque à laquelle elle se produirait[1].

J'ai montré, à propos de l'année 1883, comment les antagonismes éclataient sous la pression des exigences budgétaires.

Pour compléter la comparaison, il me suffira de condenser les résultats des trois années, 1847-1882 et 1887, prises à *la fin*, dans un seul et même rectangle. (Voir Planche XII).

On le voit, 1847 et 1887 sont identiques.

Qu'on veuille bien le remarquer, les scandales Teste, Despans-Cubière, etc..., duraient depuis 1840 ; ils n'ont produit leur effet qu'en 1847-1848.

De même, les scandales Wilson-Grévy, etc..., duraient depuis 1880; ils n'ont produit leur effet qu'en 1887.

Pourquoi ? Sommes-nous meilleurs en 1887 qu'en 1880 ? Était-on meilleur en 1847 qu'en 1840 ?

Nullement.

Le sentiment de l'honneur n'est pas plus développé en 1887 qu'il ne l'était en 1880; de même que l'horreur des tripotages de la monarchie de juillet n'était pas plus vive en 1847 qu'en 1840.

En 1840 comme en 1880, on connaissait les accumulations d'improbités qui déshonoraient les gouvernements.

Mais, si profond que soit le mécontentement économique d'une population, ce mécontentement

[1] Voyez mes *Rois de la République*, 1er volume, p. 372, 2e volume, page 414. Et aussi, dans *la Revue socialiste* de juin 1887, « *La loi des crises sociales* ».

affecte tant de nuances diverses qu'il est surtout l'expression des colères INDIVIDUELLES : aussi ne contient-il pas de mot d'ordre *unique*.

Mais, si à ce moment, un fait gouvernemental d'un genre scandaleux, *fût-il déjà connu*, est remis en lumière, il se trouve subitement pourvu de la faculté de synthétiser le mécontement général, car chaque égoïsme particulier est trop heureux de pouvoir « rehausser » sa colére en l'abritant sous le drapeau de l'*honneur national*.

Voilà pourquoi on a chassé Grévy, voilà pourquoi on a pris Carnot.

Et maintenant prenons garde! les antagonismes vont toujours croissants.

Les gouvernants n'ont rien réformé.

Après avoir promis d'instituer la *République*, c'est-à-dire, de *gérer* en faveur de la *chose publique*, ils n'ont fait qu'*imposer le règne* des *hommes publics*, c'est-à-dire de ceux que nous avons vus se vautrant, comme des filles, dans ces grandes maisons que la *tolérance* du bourgeois baptise : des *ministères*!

Ministères de l'or, oui ! Officines du capital ; *boucheries* où se débitent à la fois et la chair et la conscience des hommes !

Hélas ! quand donc, au lieu de voir les DIEUX du capital tuer les hommes, verrai-je, enfin, les hommes tuer les DIEUX du capital ?

Pour conserver l'espèce humaine!

RÉSUMÉ DE LA PÉRIODE.

De 1882 à 1887, la décadence nationale, sous le régime soi-disant républicain, s'est déplorablement accentuée.

La destruction lente de la population s'est aggravée, la mortalité a repris une marche ascendante depuis 1882; mais le pronostic le plus menaçant est accusé par le ralentissement de plus en plus marqué des naissances.

Voici les chiffres :

En fin d'année :	Population	Décès	Rapport pour 100	Naissances	Rapport pour 100
Rappel de 1881.	**37.672.048**	**828.828**	**2,21 0 0**	**978.253**	**2,61 0/0**
Fin 1882.	37.769.075	838.539	2,22 0/0	935.566	2,48 0/0
— 1883.	37.865.918	841.401	2,22 0/0	937.944	2,48 0/0
— 1884.	37.944.892	858.784	2,26 0/0	937.758	2,47 0/0
— 1885.	38.032.553	836.897	2,20 0/0	924.558	2,43 0/0
— 1886.	38.249.563	860.222	2,26 0/0	912.782	2,40 0/0
— 1887 [1]	38.329.887	?	?	?	?

Si, maintenant, je compare les moyennes globales des deux dernières périodes, je découvrirai que, par rapport aux destructions de 1876-1881, celles de 1882-1886 ont décru seulement de 3/10,000, c'est-à-dire que la vitalité est plus menacée depuis 1882.

On en jugera mieux en rapprochant les deux proportions :

Décroissance	des décès	pour la période	1876-1881...	38/10.000
—	—	—	1882-1886...	3/10.000

[1] Les chiffres de 1887 ne sont obtenus que sur les données provisoires, les résultats définitifs n'étant pas encore publiés; néanmoins les écarts éventuels ne sauraient avoir assez d'importance pour altérer les proportions qui entrent dans mes calculs.

Si le mouvement conservateur de la vie est en pleine décroissance, le mouvement réfecteur de la vie, c'est-à-dire la natalité, est franchement en déficit.

En effet, la pério de 1876-1881 enregistrait encore un accroissement moyen de 7/10,000 dans les naissances.

La période 1882-1886 accuse une *décroissance* moyenne de 23/10,000.

Voici, au surplus, le tableau récapitulatif :

Moyenne de la période	Population	Décès	Rapport pour 100	Naissances	Rapport pour 100
1876-1881.	37.289.982	838.666	2,26 0/0	995.209	2,68 0/0
1882-1886.	37.972.400	847.169	2,23 0/0	929.721	2,45 0/0

C'est la franche dépopulation ; et celle-ci est d'autant plus dangereuse que l'aisance des *existants* est, elle-même, gravement atteinte.

Voici les chiffres :

Fin d'année :	Population	Possédants		Non possédants	
		Chiffres absolus	Rapp. p. 100	Chiffres absolus	Rapp. p. 100
Rappel 1881	**37.672.048**	**7.534.000**	**20 0/0**	**30.138.000**	**80 0/0**
Fin 1882.	37.769.075	7.176.000	19 0/0	30.593.000	81 0/0
— 1883.	37.865.918	7.195.000	19 0/0	30.671.000	81 0/0
— 1884.	37.944.892	7.589.000	20 0/0	30.356.000	80 0/0
— 1885.	38.032.553	6.846.000	18 0/0	31.187.000	82 0/0
— 1886.	38.249.563	6.885.000	18 0/0	31.365.000	82 0/0
— 1887[1]	38.329.887	6.899.000	18 0/0	31.430.000	82 0/0

Ainsi la richesse s'est concentrée, pour ainsi dire régulièrement et, par un mouvement parallèle, s'est accru le nombre des non possédants.

[1] Voyez la note précédente.

Au moins, ceux-ci trouvent-ils, tant bien que mal, à soutenir leur vie?

Le tableau suivant va répondre:

Voici les chiffres :

	Possédants	Salariés	Dénués
	—	—	—
Rappel de 1881........	**20**	**69**	**11**
Fin 1882........	19	69	12
— 1883........	19	68	13
— 1884........	20	68	12
— 1885........	18	69	13
— 1886........	18	70	12
— 1887[1].......	18	69	13

Ainsi la misère monte; elle est aux limites des proportions révolutionnaires [2].

Les mêmes chiffres mis en relief par les *lignes* et les *couleurs* (Planche XIII) révèlent, par contre, l'enrichissement des possédants.

[1] Voyez la note précédente.

[2] Il est très probable qu'en 1888 la misère s'accroîtra encore, mais, cette fois, en se recrutant davantage parmi les petits possédants.

J'ai déjà signalé plus haut (tome II, page 216), combien croissait rapidement le nombre des expropriations exécutées par le *Crédit foncier*.

La situation a empiré en 1887 ; de nouveau, 162 expropriations ont été exécutées ; de sorte qu'en deux années, il y a eu 324 expropriations.

Au 31 décembre 1887, les immeubles exécutés et restés à la charge du *Crédit foncier* s'élevaient en nombre à 395.

En 1867, leur nombre atteignait seulement *deux* ; en 1873, il s'élevait à 54 et, après quelques fluctuations, à 61 en 1883 ; puis sont arrivés les gros chiffres.

Le *Crédit foncier*, ai-je dit quelque part, sera le *meilleur instrument de la liquidation sociale*. Tous les prodrômes confirment ce pronostic.

Non seulement, ceux-ci ont *tout*, mais ce *tout* a crû en valeur, en nombre, en milliards !

Le peuple, obligé de les entretenir, meurt à la peine !

Les chiffres suivants commentent éloquemment la valeur des triangles, *guillotines menaçantes* suspendues sur le salariat.

En fin d'année	Capitaux (francs)	Nombre de possédants	Moyenne par unité
—	—	—	—
Rappel de 1881	**223.361.500.000**	**7.534.000**	**29.647 fr.**
Fin 1882	226.941.000.000	7.176.000	31.620 fr.
— 1883	236.114.000.000	7.195.000	32.950 fr.
— 1884	224.384.000.000	7.589.000	29.560 fr.
— 1885	245.714.000.000	6.846.000	36.000 fr.
— 1886	238.742.000.000	6.885.800	34.700 fr.
— 1887[1]	240.265.000.000	6.899.000	34.826 fr.

L'année 1885 fut l'apogée. Depuis lors, un léger ralentissement s'est produit ; le salariat n'a rien a en attendre, mais la masse possédante, un peu génée *par rapport au passé* (on se fait vite au luxe !), sera mieux disposée à prêter la main à un césarisme quelconque !

Ainsi, comme toujours, mêmes causes, mêmes effets !

Ceux qui avaient le devoir d'organiser les *solidarités nationales* en ont, au contraire, constamment outré la *désorganisation !*

Qu'ils prennent garde !

Ils ont abusé des ressorts populaires, mais les ressorts trop tendus ont des détentes effroyables !

Qu'ils prennent garde !

[1] Voyez la note précédente.

III

LES RÉSULTATS

III

LES RÉSULTATS

I. — Contrôle scientifique

SOMMAIRE. — Une tuerie est un fait. — Psycologie et mentalité. — Blindé. — Palpable, crié, constaté. — Un tableau. — Vallées violettes. — Parallèles? — Unité des mesures. — Capitaux. — Produits. — Formules. — **X. Y.**

On ne discute pas contre le fait.

Une tuerie est un fait.

Un chiffre est un fait.

Si la tuerie commente le chiffre et si le chiffre concrète la tuerie, ce sont deux faits connexes, leur total est un autre fait.

On ne discute pas contre le fait.

Voilà pourquoi, j'ai constamment cherché à placer le fait *acte* à côté du fait *chiffre*.

Et voilà pourquoi les phraseurs des écoles sont les ennemis mortels du fait chiffre !

Il est si commode de jouer avec les mots, de coudre ensemble, avec un fil bleu, ou blanc, ou rouge, un tas de syllabes, en oubliant de fourrer des idées au milieu !

Il est si facile de se réfugier derrière la *métaphysique* pour motiver les obscurités du langage ou excuser la pauvreté des conceptions ! Il est si aisé

de chicaner l'agissement d'hier, en lui opposant l'agissement d'avant-hier et, celui d'avant-hier, en le heurtant contre celui du siècle précédent !

La mauvaise foi du mysticisme clérical et parasite se retrouve toujours à l'arrière-plan des discussions où la *psychologie* (d'aucuns disent la *mentalité*) joue le rôle de base, de guide ou de *toile de fond!*

Et puis, pour discuter des chiffres, il faut du travail ! On aime mieux faire de l'esprit ! C'est plus facile ! En France, l'esprit court les rues et la rue court après l'esprit. . . . .

Et un éclat de rire suffit à épuiser la question sociale !

Il faut avoir un certain aplomb pour jeter à ces rires un peu d'arithmétique ; il faut être blindé pour y ajouter des formules algébriques !

Je suis blindé !

*
* *

Une formule est une généralisation des causes, mise en présence de la généralisation des résultats.

Si l'on modifie les termes dont sont composées les causes, on arrive, nécessairement, à modifier ceux dont sont composés les résultats.

D'où il suit que, si la *vie sociale* peut être condensée en formules, *toutes les réformes sociales tombent dans le domaine exclusivement scientifique* et n'ont plus rien de commun avec les phraseurs et les menteurs de la politique.

Or, tout ce qui peut se mesurer : le *temps*, l'*espace*, le *sol ;* tout ce qui peut se nombrer : les *naissances*,

les *décès*, les *populations ;* tout ce qui peut se monnayer : les *capitaux*, les *profits*, les *impôts ;* en un mot, tous les instruments divisionnaires d'un fonctionnement général, concourant à la production et à la consommation, c'est-à-dire à ce qui constitue la vie d'un pays, tout cela, exprimé en chiffres, pour être soumis à des comparaisons dont on suppute les éléments et les retours périodiques, donne, des situations générales et de leurs résultantes—les événements sociaux — une notion bien plus précise que ne peuvent la donner les hypothèses tirées des études psychologiques, particularisées ou généralisées, celles des systèmes de philosophie ou de morale, des légendes historiques, plus ou moins prouvées, et des autres procédés de pure métaphysique où l'imagination joue le rôle principal.

Faute d'avoir été outillé, c'est-à-dire *faute de documents statistiques contrôlables et contrôlés*, on a divagué dans des malentendus perpétuels et on a fini par installer une façon de croire et de penser qui va jusqu'à paralyser les sens physiques, si bien qu'on ne *touche* plus le *palpable*, qu'on n'*entend* plus le *crié*, qu'on ne *voit* plus le *constaté* et que la vérité, elle-même, n'apparaît plus que comme quelque chose d'hypothétique, ondoyant comme la vague et ridant l'océan des ignorances.

Telle est, précisément, la situation d'esprit de ceux qui demandent l'inspiration des réformes sociales à je ne sais quel empirisme divin ou, plus simplement, à leurs conceptions passionnelles!

Parmi les adversaires des changements sociaux, il y a un certain nombre de gens loyaux. Hé bien, le jour où ces derniers seront en présence d'une

science et non plus d'un parti, c'est-à dire d'une vérité et non pas d'un appétit, la *secousse révolutionnaire* sera singulièrement atténuée !

C'est pour ceux-là que j'écris cette dernière partie de mon œuvre actuelle.

*
* *

Qu'ils veuillent bien jeter un regard sur le tableau d'apparence étrange, où j'ai condensé toute l'histoire de France, depuis cinquante-sept ans : (Planche XIV).

Pas une ligne, dans ce tableau, qui ne soit le résultat d'un chiffre, et pas un chiffre qui ne soit le résultat d'une constatation officielle.

Donc rien d'arbitraire.

Hé bien, regardez :

Voilà trois régimes : la monarchie (1830) ; la république, (1848); l'empire (1852).

Tous les trois ont eu la prétention d'améliorer le sort de la nation Française ; tous les trois ont abouti à des *tueries!*

Trois régimes différents par les hommes, trois régimes identiques par les résultats.

Donc, *changer les hommes est inutile!*

Ceci étant acquis, que reste-t-il à faire ?

Le même tableau le précise.

Voyez cette coulée centrale, coulée rouge, qui, large au début, s'amincit en avançant et désigne les catastrophes :

C'est la plus forte partie de la population, ce sont les non-possédants, les salariés, les prolétaires.

Les deux lignes qui les séparent des *montagnes jaunes* (la possession), et des *vallées violettes* (le dénuement), ont des sommets ou plus distants ou plus rapprochés entre eux.

Si on unit, par deux lignes droites, les sommets les plus distants à ceux les plus rapprochés entre eux, et si on prolonge ces deux lignes jusqu'à leur rencontre mutuelle, on aura construit plusieurs triangles.

On aura ainsi le triangle de la période 1834 1852-1854 (e f m ; n; p.) ; celui de la période 1854-1870-1871 (l n o) ; et enfin ceux de la période 1870 1871-1889 (?) (t u i''' ; r s i'' ; h v i').

Or, dans le passé, chaque sommet dénonce une tuerie énorme, succédant à plusieurs tueries moins fortes ; ainsi 1848-1852, ainsi 1870-1871...

Suivez encore :

Au dessous des vallées violettes du dénuement sont les *abîmes noirs* de la destruction. Hommes et choses sont là pêle-mêle : les fusillades de 1834 et les famines et épidémies de 1846 s'y trouvent indiqués ; les massacres de 1848-1849, 1851-1852 ont seulement diminué la misère ; mais voyez les guerres ! Voyez cette morsure *violet-foncé* qui traverse le dénuement et empiète sur le salariat. Ce sont les guerres de 1854-1855, puis celles de 1858-1859 ; les destructions de 1870-1871 ont mordu en pleine misère !

Maintenant, examinez les *montagnes jaunes*, trésors des possédants ; ce sont les capitaux ; ils se perdent aussi dans les brouillards de l'extérieur.

Voyez ceux de la période 1830-1848 ; c'est l'étranger qui vit sur la France.

L'empire succède; lui, au contraire, il mange sur l'étranger. Aussi les sommets s'élèvent à des hauteurs inconnues ; mais, partout, plus hauts ils sont, plus mince est le salariat, plus profonde la misère.

La République de 1870 a recommencé le système de 1830; elle aussi est dévorée par l'étranger qui avait débuté, d'ailleurs, par un formidable coup de mâchoire!

Tout cela est net!

*
* *

Mais tout cela est-il fatal?

Non. Tout cela est modifiable, comme est modifiable chacune des proportions ayant donné naissance à chacune des lignes.

Par conséquent, *il suffit de vouloir* pour que là où les sommets déterminent les *triangles*, deux *parallèles* se développent à l'infini!

Afin que ceux qui le désireront puissent contrôler mes calculs, je donne ici les éléments et la composition de mes formules.

Voici d'abord les éléments[1] :

*
* *

Une nation comprend un nombre déterminé d'individus, vivant sur un territoire exactement délimité; les statistiques officielles font connaître les mouvements GLOBAUX; il

[1] Voir mon exposé de SOCIOMÉTRIE *Revue socialiste*, octobre 1887); je publierai ultérieurement un traité complet sur cette matière.

s'agit d'établir le rapport : 1° Entre les consommations individuelles et la consommation générale; 2° entre les productions individuelles et la production générale; donc de mesurer, aussi exactement que possible, l'action mutuelle des *consommations* et des *productions*.

Les éléments constitutifs de la production comprennent, certainement, un effort et un moyen; le premier étant appliqué au second, leur mutualité se résume par un mot : le travail.

Comme moyen, nous trouvons, tout d'abord, le territoire même de la nation, c'est-à-dire toutes les terres, toutes les constructions, tous les outillages, instruments et objets quelconques.

Comme effort, nous trouvons immédiatement la population elle-même, qui met en usage ou en activité, l'ensemble des *choses* ci-dessus énumérées.

Or, cet ensemble de choses a reçu un nom; les économistes les ont appelées des *capitaux*.

Quant à ce qui est engendré par le travail, on le désigne sous le nom de *produit*.

En réalité donc, il s'agit de mesurer d'abord les *capitaux*, ensuite les *produits*.

* * *

Unité des mesures. — Recenser la population, métrer la surface des terres, cuber les constructions, nombrer les outils, agencements, etc., tout cela donnerait, assurément, un aperçu de l'importance des capitaux, mais il serait absurbe d'en composer un chiffre global, parce qu'il n'est pas possible d'additionner des unités de nature différente.

Ajouter un nombre d'hommes à l'étendue d'une surface, au volume d'une construction et à une quantité d'outils, ne donnerait aucune synthèse chiffrée intelligible.

Aussi une convention s'est-elle établie pour représenter la quantité des utilités échangées entre les individus; par cette convention, on a déterminé la forme, le poids et le nom d'un morceau de métal — l'argent — et on l'a appelé : *franc*.

Dès lors, le franc est devenu le nom d'une mesure commune à *toutes les utilités échangées*.

Une surface de terre représente *tant* de *francs*;
Un cube de construction représente *tant* de *francs*;
Un outil, un instrument représentent *tant* de *francs*; etc...

Je dois faire remarquer ici qu'à dessein, je ne me sers pas du mot *valeur*.

Pour le moment, peu m'importe que la représentation d'une utilité échangée soit, théoriquement ou scientifiquement, logique, sincère, exacte; je constate, purement et simplement, ce qui existe en fait.

Or, *capitaux* et *produits* ayant été ainsi ramenés à une unité commune, l'établissement de leur total global et la comparaison de ces totaux sont devenus faciles.

*
* *

Mesure des capitaux. — Chaque année, le ministère des finances publie un gros volume intitulé : *Compte définitif des recettes :* c'est le budget réel et contrôlé.

Dans ce volume, on trouve, notamment, la justification des *capitaux* ayant changé de possesseur par suite de *décès;* à côté de ces *capitaux* est le *quantum* de l'impôt perçu par l'État.

Les capitaux sont évalués contradictoirement, c'est-à-dire après discussion entre des intérêts opposés ; on peut donc les considérer comme répondant fidèlement à la moyenne des *valeurs* admises pendant l'année écoulée.

Quant à l'impôt, il est clairement indiqué.

Étant ainsi en possession du total global représentant, en francs, les capitaux successoraux d'une année, il suffit de les rapprocher du nombre de décès qui ont donné lieu à leur évaluation.

Or, il est clair qu'annuellement, il y a un rapport sensiblement constant entre le nombre total des décédés et le chiffre total des capitaux successoraux.

Dès lors, si j'appelle :

M, le nombre des décès;
P, le chiffre de la population;
S, le chiffre capital des héritages taxés ;
C, le capital mesurant la valeur de l'*héritage de la nation entière.*

Je puis écrire :

$$M : P :: S : C$$

Ou en résolvant pour rechercher C :

$$\frac{P \times S}{M} = C$$

Par exemple, en 1881, il est mort 828,828 personnes et ce total de décès a fait taxer 4,914,227,477 francs de successions.

La population recensée étant de 37,672,048, on a :

$$\frac{37,672,048 \times 4,917,227,477}{828,828} = 223,361,500,000 \text{ francs.}$$

Soit 223 milliards 4/10.

On comprendra, en effet, qu'il suffit de limiter les *comparaisons* aux unités de l'ordre le plus élevé et que peu importera une erreur, fût-elle de 10 et même de 100 millions.

En opérant, d'une façon absolument identique sur l'année 1872, on trouvera que les capitaux de cette année étaient : 180 milliards 4/10.

De telle sorte qu'entre 1872 et 1881, c'est-à-dire dans un espace de 9 ans la représentation des capitaux français s'est augmentée de 43 milliards

Il est non moins évident qu'une suite de comparaisons annuelles peut être ainsi établie et que, pourvu qu'elle soit obtenue en employant *toujours le même mode de procéder*, elle donnera une idée exacte de la progression imprimée aux évaluations capitalistes.

* * *

Mesure des produits. — Il s'agit maintenant de mesurer le *produit net* ou *réserve normale* annuellement créée par ces

capitaux, ou si mieux on aime : d'établir le chiffre total du *solde* des *échanges réels* auxquels ces capitaux ont donné lieu.

On y parvient, en ayant recours à la statistique des *moyens d'échange.*

Ceux-ci sont de deux sortes :

1° La monnaie métallique ;

2° Les billets de la banque de France.

Je ne dois pas compter ici le papier de circulation, créé par les particuliers ou les établissements de crédit, parce que ce papier n'est pas un *moyen d'échange*, mais un *échange* lui-même, c'est-à-dire un *commerce;* en effet, il se résout toujours, finalement, par un *paiement*, lequel a lieu en espèces ou en billets de la banque ou partie de l'un et de l'autre.

Si donc je puis chiffrer le total des monnaies ayant cours à la fin de 1881, par exemple, et si je l'augmente de la somme des *billets d'État* circulant, mais, seulement, pour la portion qui *excède* l'encaisse métallique (afin d'éviter un double emploi) j'aurai un total chiffré exprimant tous les moyens d'échange existant à la fin de l'année étudiée.

Avant d'aller plus loin, il est nécessaire d'établir ici comment :

L'UNITÉ DE MONNAIE SUFFIT A SATISFAIRE LE TRIPLE D'ÉCHANGE

C'est-à-dire comment 1 franc satisfait à 3 francs d'échanges.

Faisons, pour le moment, abstraction de la monnaie et envisageons deux personnes troquant, par exemple, un outil et un boisseau de blé (en supposant égales les deux valeurs). Je fixe à 6 francs la représentation de chaque objet ; n'est-il pas vrai qu'il y a, en réalité, *deux utilités* en présence, l'une l'outil ; l'autre le boisseau de blé, les deux valant ensemble 12 francs ?

C'est-à-dire $6 + 6 = 12$.

Ici intervient la monnaie : celui qui offre l'outil peut ne pas savoir si son besoin le plus actuel sera un boisseau de blé ou tout autre objet ; par suite, au lieu d'un objet pré-

cis, il préfèrera recevoir le *moyen d'acquérir quoi que ce soit*, suivant son besoin.

Or, ce « *quoi que ce soit* » est implicitement contenu dans la monnaie d'État, dont les inscriptions peuvent être traduites de la façon suivante, ainsi que l'explique fort justement un économiste américain (Peshine Smith):

« Rendez au porteur, contre le présent, des services « équivalents à ceux qu'il a rendus a la société, et qui ont « été mesurés par la quantité d'argent pur contenue dans « cette pièce. »

L'*utilité-monnaie* vient donc faciliter l'échange des deux autres *utilités-produits;* dans l'espèce 6 francs de monnaie ont mis en relation 12 francs d'échange; donc, par rapport aux *trois utilités* agissantes et totalisées par 18 francs, je puis dire que :

6 francs ont satisfait *18 francs* et 18 étant le triple de 6, je constate que l'*unité* monétaire satisfait le *triple* d'échanges.

Toute la comptabilité commerciale est d'ailleurs basée sur la *dualité* des utilités et la *trinité* des échanges.

En conséquence, j'appelle :

R, ce produit net;

O, le total des monnaies en circulation en fin d'année.

N, le total des billets de banque en circulation en fin d'année.

E, le total de l'encaisse métallique de la même banque en fin d'année.

Et, en appliquant la relation triple que je viens de déterminer, j'écris :

$$R = 3(O + N - E)$$

Si je veux avoir la valeur de R par rapport aux capitaux obtenus par la formule $\frac{P \times S}{M}$, j'écrirai :

$$R = \frac{P \times S}{M \times [3(O + N - E)]}$$

En traduisant cette expression algébrique en langage ordinaire, on obtient le commentaire suivant :

Le quantum du *produit net annuel des capitaux* est le quotient d'une division ayant :

Pour dividende :

Les capitaux successoraux multipliés par la population recensée;

Et pour diviseur :

Le total des monnaies ayant cours, augmenté de la différence entre la circulation des billets et l'encaisse métallique, ledit total triplé en bloc, puis multiplié par le nombre des décès.

Enfin, si R doit avoir la signification d'un *pourcentage*, je le désignerai par Ɍ (R barré), et il suffira d'écrire :

$$Ɍ = \frac{100 \times M[3(O+N-E)]}{P \times S}$$

*

Proportion des possédants. — Le même compte-rendu définitif des recettes qui contient la statistique des successions permet d'établir un rapprochement entre le nombre des décès et le nombre des successions ouvertes.

Les calculs effectués sur une période de trente ans ont fourni une proportion moyenne de vingt-cinq successions sur cent décès.

Pour démontrer que cette proportion doit être considérée comme exacte, je vais prendre une période de trois années, choisie précisément parmi celles où la fortune publique est réputée avoir été la plus divisée.

D'après le compte rendu définitif du ministre des finances pendant les années 1882, 1883 et 1884, il a été taxé en chiffres ronds, 676,000 successions, lesquelles ont été ouvertes par 2,545,000 décès.

Par un calcul élémentaire, ces chiffres établissent que 100 décès ont ouvert 26 successions 1/2.

Il est donc certain qu'en prenant la moyenne à *un quart*, on ne commet aucune erreur.

D'ailleurs, si l'on considère que le nombre des cotes personnelles mobilières est d'environ 8 millions 1/2, et si l'on rapproche ce chiffre de celui de la population *majeure*, on

trouvera encore que la proportion de un quart se justifie, pour ainsi dire, rigoureusement.

*
* *

ÉTABLISSEMENT DES FORMULES. — Ceci étant expliqué, il ne me reste plus qu'à donner les formules qui ont servi à établir les tableaux chiffrés et les graphiques contenus dans cet ouvrage.

J'appelle $\frac{P \times S}{M}$ les capitaux obtenus d'après les données de la statistique officielle de *chaque année* (populations, successions, décès);

J'appelle $\frac{P' \times S'}{M'}$, ou par abréviation K, les capitaux obtenus seulement d'après les données de la *première année* d'une période étudiée.

Donc K reste invariable pendant la période et $\frac{P \times S}{M}$ varie chaque année.

Toutes les lignes qui serpentent de B en B' (besoins satisfaits) (planche XIV) et que j'appelle B, sont obtenus par:

$$\frac{3\,(O + N - E) \times M \times 100}{P \times S} = B$$

Toutes les lignes qui serpentent de D en D' (déficits de la consommation) et que j'appelle D sont obtenus par :

$$\left(\frac{3\,(O + N - E) \times 100}{K}\right) - B = D$$

Quant aux lignes qui serpentent de A en A' (planche XIV) et que j'appelle A, et celles qui serpentent de G en G' et que j'appelle G, elles sont complémentaires de B et D et rapportées à un total 100 qui est exprimé par la hauteur du carré.

De telle sorte que :

$$xA + AB + BD + DG + Gy = 100$$

Enfin la largeur du carré est arbitrairement prise à raison de 2 millimètres 1/2 pour une année.

NOTA. — Les personnes qui voudraient étudier en détai la PLANCHE XIV, très réduite à cause des nécessités du format, pourront se procurer la *grande planche originale*, mesurant 40 centimètres sur 50 centimètres. Dans ce but, elles devront se faire inscrire pour l'édition de cette planche. *(Note de l'éditeur.)*

2. — Prévisions[1].

SOMMAIRE. — Danger de mort. — État-major de rois. — Accroissement humain. — Accroissement fiscal. — Appétits nationaux. — Paix allemande.

Dans l'espace de dix-huit ans, la France a vu sa force de *reproduction* diminuer de 23/10,000, ce qui signifie qu'au lendemain de la guerre franco-allemande, 10,000 êtres possédaient encore une faculté d'accroissement de 45 par an et qu'à la fin de 1887,

[1] Je crois devoir mentionner ici la lettre que j'ai envoyée, le 18 novembre 1885, au président de la Chambre des députés.

« Monsieur le Président,

« Comme citoyen français et comme électeur, j'ai le « devoir de vous faire la communication suivante, qui « résulte d'une étude approfondie de la situation matérielle « de notre pays.

« Si la constitution économique, légale et sociale de la « France n'est pas modifiée sans délai en prenant pour base « le principe de *l'égalité des échanges à l'intérieur* comme à « l'*extérieur*, elle marchera, quels que soient, d'ailleurs, « les expédients politiques employés, vers une série de « catastrophes qui se succèderont dans l'ordre suivant :

« 1° En 1888, *les forces de consommation, du pays absorbe-* « *ront la moitié de ses forces de production* ce qui ramènera « exactement la situation d'où sont sorties les crises « de 1848.

c'est à peine si on peut espérer que 10,000 êtres s'augmenteront de 22 par an.

Ce résultat est dû *au parasitisme du capital.*

Sans ce parasitisme, la France de 1888 ne connaîtrait pas la misère ; elle serait riche de 3 millions d'habitants de plus et n'aurait pas à nourrir un million d'étrangers ;

Elle aurait pu socialiser et, par suite, équilibrer ses productions et ses consommations ;

Enfin, elle ne pourrait pas être menacée parce qu'elle serait apte à mettre en ligne, *en cas de péril*,

« 2° En **1890**, *les forces de consommation absorberont les « deux tiers des forces de production*, ce qui ramènera exac- « tement la situation ayant caractérisé l'année 1850, et, en « outre, ouvrira l'ère du papier monnaie, centenaire des « assignats de 1790.

« 3° En **1893**, *les forces de consommation absorberont la « totalité des forces de production*, ce qui engendrera cette « situation qu'il n'y aura plus ni épargne, ni travail, ni « réserves, ni monnaie et que, dès lors, la masse affamée « exigera impérieusement une liquidation analogue à celle « de 1793.

« Toutes ces indications résultent de chiffres officiels « groupés dans une formule contrôlable, mais irréfutable et « que je vous envoie. »

En juin 1887, j'écrivais aussi dans la *Revue socialiste :*

« La forme des luttes, comme le prétexte invoqué, sont « généralement résumés par une phrase simple, ou même « par un *nom d'homme;* aussi les circonstances ou les « apparences peuvent varier, mais les causes fondamen- « tales demeurent les mêmes.....

«..... Hé bien, je ne crois pas m'aventurer en faisant « remarquer que la situation de juillet 1887 est menaçante « et qu'elle pronostique, pour les douze mois à venir, et « par conséquent pour 1887-1888, une situation extrême- « ment grave. »

(*Revue socialiste*, juin 1887, p. 556-561).

un million de soldats *de plus* qu'elle ne peut le faire actuellement, et cela, *sans que le travail national ait à en souffrir.*

Au contraire, grâce au parasitisme capitaliste, la France est en danger. Mais, ce danger, d'où vient-il?

De l'extérieur ou de l'intérieur ?

De l'*intérieur ;* c'est là que l'on conspire pour amener un *massacre*, afin de pouvoir recommencer le festin d'anthropophages de 1870, *qui a doublé les richesses des possédants et créé, parmi eux, un état-major de rois !*

La menace allemande est purement artificielle. De tous les peuples qui nous environnent, l'allemand est un de ceux qui, *au nom même de leurs intérêts bourgeois*, ont le moins besoin de la guerre.

IL FAUT QUE LE PEUPLE FRANÇAIS SACHE QUE, SI LA GUERRE ÉCLATE ENTRE LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE, CE SERONT SES PROPRES DIRIGEANTS CAPITALISTES QUI AURONT VOULU ET PRÉPARÉ CETTE GUERRE !

Je ne me contente pas d'affirmer ; je prouve.

Toute nation qui vit sous le régime capitaliste (et toute l'Europe est ainsi), n'a d'appétits extérieurs qu'en tant qu'il se manifeste chez elle une forte disproportion entre ses accroissements humains et ses accroissements fiscaux.

Or, cette disproportion peut se préciser.

Par exemple, lorsque l'accroissement fiscal est quintuple de l'accroissement humain, il y a certainement épuisement des réserves [1] ; dès lors, pour rétablir l'équilibre, il faut : ou une réduction des consommants, ou une augmentation des produits.

[1] Sur la théorie des réserves, voyez *Les Rois de la République*, t. II, p. 388 et suivantes.

L'un ou l'autre de ces résultats peut être atteint par une révolution intérieure ou par une guerre extérieure.

Mais, presque toujours, les peuples soumis au joug du capital sont lancés, par celui-ci, dans la *guerre extérieure*, parce que le profit en est plus certain. En effet, le capital y trouve, *dans tous les cas*, une suppression de consommants ; mais, grâce à une victoire, il peut, en outre, obtenir une augmentation de ses réserves ou de ses productions, soit par des indemnités en espèces, soit par des terres conquises.

Ai-je besoin d'ajouter que le *budget* résume tous les revenus et tous les échanges, grâce à son rapport *mathématique* avec les capitaux et avec les monnaies.

Et que, de son côté, l'accroissement *humain* résume toutes les forces de production et de consommation.

Hé bien, en mesurant, par période de dix-huit ou vingt ans, les rapports entre les deux espèces d'accroissements, dans chacune des nations de l'Europe, on peut préciser clairement quelle est celle qui, *pour ne pas* VOULOIR ou ne pas POUVOIR *détruire la royauté de ses capitalistes*, sera conduite à un égorgement.

J'ai mesuré les antagonismes en 1870 [1] et j'en ai dénoncé les attitudes réciproques en Prusse et en France.

Je vais maintenant dresser un tableau complet des *appétits*, c'est-à-dire des *besoins en déficit*,

[1] Voyez le chapitre intitulé : *Incubation de la troisième République* (tome I, page 57).

causés par la marche disproportionnée des consommations et des productions, et cela pour les principales nations européennes.

Je placerai, à côté des appétits de 1870, ceux de 1887 et l'on verra que les changements survenus depuis dix-huit ans ont absolument modifié les causes de guerre éventuelle entre celles des nations qu'on pousse davantage les unes contre les autres.

Voici, d'abord, le tableau des accroissements humains et fiscaux de chaque nation, prise aux deux époques 1870 et 1887 [1] :

	1870 Accroissement		1887 Accroissement	
	humain	fiscal	humain	fiscal
Allemagne........	13,46 0/0	87,28 0/0	27,53 0/0	130,40 0/0
France............	4,99 0/0	37,59 0/0	2,81 0/0	77,16 0/0
Autriche-Hongrie..	4,82 0/0	101,80 0/0	3,45 0/0	48,09 0/0
Russie............	16,12 0/0	77,50 0/0	30,77 0/0	78,32 0/0
Angleterre........	13,66 0/0	47,33 0/0	17,64 0/0	37,87 0/0
Italie.............	25,43 0/0	»	16,66 0/0	15,66 0/0

Qu'on étudie attentivement ces tableaux, on y verra que de 1870 à 1887, l'*Allemagne*, l'*Angleterre* et l'*Italie* ont vu croître plus vite leurs forces de production (accroissement humain), que leurs forces de consommation (accroissement fiscal).

Au contraire, la *France* et l'*Autriche* ont vu croître bien plus vite leurs forces de consommation (accroissement fiscal) que leurs forces de production (accroissement humain). Or, ces deux nations sont

[1] Je dois faire remarquer que les accroissements humains sont établis sur *cent hectares* ou un kilomètre carré, et qu'en conséquence les variations territoriales sont comprises dans les proportions calculées.

précisément vouées à la guerre par leurs rois capitalistes.

Je vais serrer davantage mes comparaisons en condensant, en un seul chiffre, cet *appétit guerrier* de l'ogre capital, c'est-à-dire en réduisant à l'unité les rapports entre les accroissements fiscaux et humains ; l'opération faite, on obtient le tableau suivant, où je place côte à côte les deux époques 1870 et 1887 :

APPÉTITS NATIONAUX OU BESOINS EN DÉFICIT

(Rapportés à l'unité).

	1870	1887
Allemagne	6,48	4,74
France	7,52	27,46
Autriche-Hongrie	21,10	13,94
Russie	4,72	2,54
Angleterre	3,46	2,15
Italie	»	0,94

Ce que révèlent ces chiffres est très net :

Quatre nations : L'*Allemagne*, la *Russie*, l'*Angleterre* et l'*Italie*, ont des appétits inférieurs à la proportion quintuple qui signale le besoin guerrier ; l'Allemagne est, cependant, celle qui s'en rapproche le plus.

Mais la *France* et l'*Autriche* sont en pleine genèse d'une explosion extérieure que, néanmoins, pourrait conjurer une révolution nationale.

Le même tableau permet de se rendre compte des changements opérés en Europe par les événements de 1870.

Il est certain, par exemple, que l'Allemagne a vu diminuer ses appétits ; que la Russie, en Asie,

l'Angleterre un peu partout, ont obtenu des satisfactions ; il n'est pas jusqu'à l'Autriche-Hongrie qui n'ait trouvé dans les Balkans quelque faible compensation à ses pertes de 1859 et de 1866 ; mais elle est tant dévorée par la juiverie, tant tiraillée par les intrigues roumaines et bulgares, éternelles causes des discordes anglo-russes visant Constantinople, que la guerre est, pour elle, une menace permanente.

Seule de toutes ces nations, la *France* n'a eu que des revers ; dévorée par ses capitalistes qui, étant cosmopolites, l'ont incessamment jetée en pâture aux besoins de l'Europe entière, elle meurt, à la fois, de richesse et de misère.

Pour mesurer exactement la situation internationale occupée par la France au regard des menaces de guerre, il faut récapituler les appétits des cinq nations directrices de la politique continentale et les ramener à la même unité.

Tel est le but que se propose le tableau suivant, dans lequel *les appétits européens étant représentés par* 100, chaque nation occupe une proportion particulière.

Voici ce tableau :

	1870	1887
	—	—
Allemagne	14,97	9,32
France	17,38	54,02
Autriche	48,75	27,43
Russie	10,91	5,00
Angleterre	7,99	4,23
Totaux	100,00	100,00

On le voit : entre l'Europe de 1870 et celle de 1888, la différence est grande.

Tandis que, il y a 18 ans, quatre nations sur cinq avaient les appétits les plus considérables, actuellement deux nations seulement concentrent les plus gros chiffres de ces appétits.

Ces deux nations entraîneront-elles, par des alliances, une mêlée générale ?

Examinons :

Ce qui prédispose aux alliances est, à la fois, l'éloignement matériel des frontières et l'inégalité des appétits :

En 1888 (?) : France, Russie.

Ce qui détermine les chocs est, au contraire, le voisinage des frontières :

En 1870 : France, Allemagne.

En 1888 (?) : Russie, Autriche.

Mais, en 1870, l'Allemagne venait d'écraser l'Autriche, déjà blessée par l'empire français (guerre d'Italie) et c'est en échange de sa neutralité en 1870 qu'elle a favorisé la politique autrichienne dans les Balkans : *Congrès de Berlin, 1878 !*

Or si, en 1888, l'Allemagne doit se mouvoir, ce sera encore pour compléter l'œuvre austro-balkanique et réduire de nouveau les besoins austro-hongrois. C'est pourquoi l'antagonisme russe ; c'est pourquoi l'alliance italienne, cette dernière n'ayant d'autre objet que d'occuper la « fièvre » française. Bien entendu, Trieste, l'Arlberg et le Gothard sont la triple base commerciale, industrielle et financière des compensations à venir !

En résumé, *France*, *Autriche-Hongrie*, voilà les

deux peuples que les rois du capital ont besoin de *liquider* par une hécatombe malthusienne [1].

Hommes! faut-il faire le jeu de ces bêtes féroces?

Quoi! parce qu'elle a été dévorée par l'étranger depuis dix-huit ans, la France n'aurait d'autre alternative que de se ruer sur lui à son tour?

Quoi? à la dévorance n'y aurait-il d'autre remède que la dévorance?

A l'humanité, la science sociale affirme le contraire! et elle lui dit:

Ce ne sont pas les peuples qui ont agi, ce sont les rois du capital!

LEUR ROYAUTÉ SUPPRIMÉE, LA PAIX SERAIT UNIVERSELLE!!!

[1] Au moment où j'écrivais ces lignes, il n'était pas encore question de l'incident TISZA (28 mai).

Or, je suis convaincu que ce ministre a parlé *étourdiment* dans la forme, sans aucune idée de provocation au fond, tout en *ayant raison de craindre* que l'état social soit fort troublé en France en 1889; mais ce qui est évident, c'est que les journaux autrichiens dont j'ai marqué la vénalité (tome I, page 120), tous, au surplus, aux mains des juifs, ont envenimé outre mesure un incident sans aucune portée sérieuse.

Ce qui est plus triste, c'est que les journaux dits « Boulangistes » ont fait un écho empressé à la *juiverie* qui rayonne de la rue Laffitte à Buda-Pesth!

Dans tous les cas, il faut qu'on s'en rende compte: la réaction anti-française et anti-républicaine rallie ses forces dans les Balkans.

Les études serbes et bulgares contenues dans le livre de Bontoux (dont j'ai parlé plus haut), l'inauguration récente de la ligne de *Salonique* (voyez les journaux des 20 et 21 mai), et, surtout, les noms des assistants à cette cérémonie, sont trois séries de faits qui, sérieusement analysés, permettent de compter à l'avance les éléments des futures coalitions pour les batailles futures.

3. — Conclusion.

SOMMAIRE. — Hommes et choses. — Usage. — Utilité. — Travail.

Que faut-il faire ?

Il faut paralyser ceux qui organisent et fomentent les guerres et, *avant qu'ils n'aient réussi,* changer immédiatement l'organisation sociale.

Il ne faut plus gouverner les hommes.

Il faut administrer les choses.

Donc il ne faut plus de gouvernement ;

Mais il faut une administration nationale.

Il ne faut plus de capitalisme monopolisant à l'individu la production collective ;

Mais il faut socialiser nationalement les moyens de produire, afin que la consommation absorbe le plein de la production.

Il faut enfin rayer des lois tout ce qui est capitalisation et intérêts, tout ce qui falsifie les valeurs monétaires, tout ce qui autorise la vente du sol, et ne laisser debout que l'*usage* mesuré sur l'*utilité* et justifié PAR LE TRAVAIL !

Tout ceci n'est qu'œuvre de science et nullement œuvre de parti.

Car c'est l'enseignement contenu tout entier dans ce dernier chaînon des *solidarités séculaires* qui a été appelé :

LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE.

OBSERVATION. — Je crois devoir rappeler que j'ai codifié, en détail, toutes les *réformes scientifiques* dont il est ici question ; je ne reproduis pas ce travail, afin de ne pas surcharger le présent ouvrage ; mais le lecteur peut se reporter, soit à mon ouvrage *la Haute Banque et les Révolutions* (page 240), soit au deuxième volume des *Rois de la République* (page 419) ; soit, enfin, à mon petit livre intitulé : *La prochaine Révolution*. Dans ces trois ouvrages, il trouvera les exposés des motifs et *les lois toutes préparées*.

Pour le même motif, je n'ai pas cru devoir davantage développer ici la concordance technique des formules données plus haut (p. 287), avec celle : $\left(1+\frac{1}{F}\right)^{x} = n\left(1+\frac{1}{A}\right)^{x}$, expliquée notamment dans les *Rois de la République* (tome II, pages 404, 420).

Je dirai, néanmoins, que c'est cette dernière formule qui a engendré les pronostics relatés dans ma lettre au président de la Chambre des Députés (pages 290, ci-dessus, en note).

Cette déclaration et l'étude attentive de la planche XIV suffisent à souligner *l'identité des méthodes*. Aller plus loin serait faire de la *discussion* algébrique qui, inutile ici, sera mieux à sa place dans mon traité spécial sur la *sociométrie*.

POST-SCRIPTUM

LES PREMIERS MOIS DE 1888

Sommaire. — Les mois sont des semaines. — Ton effronté. — Les espionnages. — Acquittement Wilson. — Bobine de Rumkorff. — Le général menace. — Affolement. — Champignon vénéneux. — La juiverie. — La science. — Les partis. — A Épinal. — Au café Riche. — Tous barons Louis. — L'invasion allemande. — Ils mentent. — Une nuit du 4 août.

J'avais arrêté mes récits aux derniers jours de 1887, mais à l'heure où paraîtront ces deux volumes, l'année 1888 aura accompli à peu près la moitié de sa course.

Or, comme au train dont vont les choses, les mois sont des semaines, je dois, en quelques mots, constater l'état le plus actuel des événements.

Naturellement, je ne m'attacherai plus à détailler les menues infamies. Celles-ci, d'ailleurs, se condensent

dans quelques grosses dont l'outrance a frappé les masses.

*
* *

Dans la première huitaine de janvier, le monde officiel savourait sa liesse bourgeoise.

Hé quoi ? un président nouveau n'était-il pas à l'Élysée, recrutant un nouveau personnel, recevant de nouvelles assurances de dévouement et des louanges nouvelles ornées des confiseries traditionnelles ?

Bientôt, néanmoins, il fallut s'occuper des papotages parlementaires.

Les journaux du 10 janvier indiquaient la rentrée du Sénat et de la Chambre.

Or, les invalides de la représentation nationale annonçaient un beau zèle ; ils le manifestèrent à propos de l'éternelle question des sucres et de l'éternelle hypocrisie de je ne sais quel *crédit agricole* ou *mobilier* qui, vraisemblablement, devait sauver le peuple !

D'aucuns s'attaquèrent au fonctionnement de la Banque de France, menacèrent d'une sorte de révocation l'institution vermoulue qui alimente, depuis des années, la gloutonnerie bourgeoise et capitaliste au préjudice de la masse.

La féodalité financière s'en émut peu et, au contraire, il faut voir de quel ton effronté Paul Leroy-Beaulieu tança l'État, lui promettant une représaille *féodale !*

Entre temps, il semblait que, de toutes parts, grâce à une influence mystérieuse, on cherchât à irriter toutes les causes de conflits pouvant naître du côté de l'Italie et du côté de la Prusse.

A l'égard de l'Italie, on épiloguait sur les traités de commerce et du moindre incident consulaire, on voulait voir sortir la guerre.

A l'égard de la Prusse, on menait grand bruit des vols du fusil Lebel, des espionnages et on couronnait le tout

par la publication bruyante du traité austro-prussien (5 février), dont je me suis précédemment occupé.

Brochant sur l'Europe, il y avait aussi les complications balkaniques : la Bulgarie et son Ferdinand, la Roumanie et ses usuriers juifs.

Naturellement, à tout cela s'ajoutait la menace russe.

Ces diverses agitations opéraient lentement leur effet, mais elles étaient alourdies par la préoccupation de voir étouffés les procès et les enquêtes sur les agissements du gendre auquel le président Carnot devait son avénement.

Lorsque les journaux du 3 mars annoncèrent la condamnation de Wilson par des juges de première instance, il y eut un vaste soupir de soulagement.

On crut, vraiment, que la justice sortait de son long sommeil.

C'était encore une illusion, car les juges du second degré, après avoir temporisé, crurent pouvoir acquitter celui que l'opinion publique avait flétri.

Où donc avaient-ils puisé une pareille audace?

Si complaisant qu'on soit, encore faut-il, pour oser un défi à l'équité, espérer qu'un autre bruit noiera ce défi comme ferait le silence!

C'était cela !

Huit jours après l'acquittement en première instance, en effet, une grave nouvelle avait secoué l'Europe (10 mars) : Guillaume Ier, roi de Prusse et empereur d'Allemagne, bénéficiaire des boucheries de Sadowa et de Sedan, venait d'être forcé, par la mort, de restituer à la nature les matières azotées qui, mues quelque temps par l'électricité cérébrale, avaient fait trembler le monde, à la honte éternelle des hommes et des peuples.

Son successeur, Frédéric III, était un malade ayant conscience de sa fin prochaine, circonstance qui, seule, pouvait neutraliser, provisoirement, la « bobine de Rumkorff » dont avait abusé Guillaume, et qui, vulgaire-

ment, est connue sous le nom de prince de Bismarck.

Cette mort et cet avénement mirent en branle les exploiteurs de la misère publique et on cria partout au réveil patriotique de la France.

Celui qui battait la diane à cette aurore était un galonné : le général Boulanger.

Le bruit devint infernal, si bien que l'on crut définitivement la question Wilson enterrée.

Cependant les gens du ministère et le parolier d'Epinal s'aperçurent soudain que le général devenait une menace, d'autant plus que les anciens défenseurs de Wilson (qu'ils abandonnaient désormais), se ralliaient autour du général, tirant à eux tous ceux qui, au fond de leur cœur, avaient conservé le culte d'un panache deux-décembriste.

Le 17 mars, les journaux annonçaient la révocation du général Boulanger.

Juste, au point de vue de la discipline militaire; sotte, au point de vue des motifs réels, disproportionnée, dans tous les cas, avec les circonstances, cette révocation indigna tout le monde.

Aussi le 25 mars, presque aux deux extrémités de la France, le nom de Boulanger devint un cri de colère. Pendant que les cervelles conservatrices de l'Aisne lui annexaient le titre de député ; plus clairvoyantes celles du midi le prononcèrent : Félix Pyat (Bouches-du-Rhône).

Qu'on veuille bien le remarquer : cette double manifestation donne la vraie note : elle montre, à l'horizon, trop prochain peut-être, la sanglante lueur de la guerre civile !

Le ministère s'affola.

Un conseil d'enquête avait été institué, choisi, disent les uns... peu importe ! des généraux le composaient ;

devant ce conseil, le général, qui avait commis une faute grave contre la discipline, avait comparu.

Pendant ce temps, de son côté, la magistrature avait préparé un nouveau jugement concernant Wilson.

Or il arriva ceci ; le même jour (27 mars) le public stupéfié apprenait que les œuvres de Wilson n'étaient point condamnables, mais que l'indiscipline de Boulanger méritait la perte de son grade.

Je renonce à dépeindre l'ahurissement populaire.

Trois jours après, les honorables messieurs, Tirard, Fallières, Flourens, Sarrien, Logerot, de Mahy, Faye, Loubet, Dautresme et Viette étaient obligés de rendre leurs portefeuilles.

Pourquoi ?

Pour l'acquittement Wilson ; pour la condamnation Boulanger, certainement ! mais, en apparence, pour n'avoir point voulu accepter la révision de la Constitution.

A partir de ce moment, la révision qui, depuis plusieurs années, servait de plate-forme à Clémenceau et à son parti, va devenir celle de Boulanger et le *Boulangisme*, champignon vénéneux, né spontanément sur les ordures parlementaires, est définitivement créé comme parti politique.

Le nouveau ministère, qui prenait le pouvoir dans ces circonstances, sera inévitablement criblé d'incidents embarrassants.

Voici sa composition :

Président du conseil et intérieur.....	MM. Floquet, député.
Affaires étrangères..	Goblet, député.
Guerre.............	de Freycinet, sénateur.
Marine.............	Krantz, vice-amiral.
Justice et cultes.....	Ferrouillat, sénateur.
Finances...........	Peytral, député.
Instruction publique et beaux-arts....	Lockroy, député.

Travaux publics.....	Deluns-Montaud, député.
Agriculture.........	Viette, député.
Commerce..........	Legrand (Pierre), député.

Malgré un rapprochement récent entre l'ambassadeur de Russie et l'auteur du cri célèbre : « Vive la Pologne ! monsieur ! », le chef de ce ministère et ses compagnons étaient bien faits pour effrayer les vieux possédants.

Il est vrai, ils satisfaisaient assez généralement la tourbe des néo-possédants mais ils ne faisaient point du tout l'affaire des futurs possédants bonaparto-boulangistes.

De promptes vacances les mirent, tout d'abord, à l'abri d'attaques préméditées.

Quant au général privé de son grade et que j'appellerai désormais : Georges Boulanger, il avait recommencé, ouvertement cette fois, ses intrigues électorales.

Très bien conseillé par des politiciens, il ambitionnait de se faire élire par un département très populeux, très ouvrier ; ayant remarqué la forte majorité que le bonapartiste Brame avait obtenue dans le département du Nord, le siège de ce député étant vacant, il résolut d'y briguer des suffrages.

Il les obtint aisément.

Mais, décidément, il y a trop d'argent autour de Georges Boulanger ; il est visible désormais qu'il est l'objet d'une commandite, qu'il est l'instrument d'une spéculation.

Peu à peu, la juiverie l'entoure ostensiblement[1].

Quand un homme offre de soigner un pays malade, il

[1] En 1883, en expliquant comment Wilson causerait la chute de son beau-père (voir *Les Rois de la République*, tome I), j'ajoutais : (page 372). « Après quoi, il (Wilson) vaudra à la « France une *réaction juive.* » — On peut se demander à cette heure si cette réaction sera *boulangiste* ou *ferryste?*

est tenu de déclarer le remède qu'il prétend appliquer, pour que, non pas l'homme, mais le remède, soit l'objet des discussions ; pour que, si l'ignorance dominante ne comprend pas le remède, celle-ci n'ait à imputer qu'à elle-même les maux dont elle aura *désiré* souffrir.

L'homme n'est rien, le remède est tout.

Or, quel remède apportent les boulangistes ?

Une demande de révision de la constitution.

Dans quel sens ? Nul ne le sait.

Oui, il est question de supprimer le Sénat et même la présidence.

Qu'est-ce que cela signifie ?

Un homme de moins et quelques conflits sénatoriaux écartés ? La belle affaire ! Si la Chambre unique délibérante reproduit les crimes de l'assemblée nationale de 1872 ou ceux de toutes les Chambres de députés qui se sont succédé depuis. Qu'y aurait-il de changé ?

Or, la Chambre unique future présentera les mêmes dangers que toutes les précédentes ; elle sera composée presque exclusivement de possédants parce que les élections coûtent cher ; or, tant que des possédants délibèreront et légifèreront en majorité, crois-le bien, *peuple non-possédant !* ce sera toujours pour te dévorer !

Donc, dissolution, révision, signifient seulement qu'on veut te dévorer à la sauce bonaparto-boulangiste ou à la sauce Ferryste, sinon à la sauce orléaniste dans laquelle, cependant, tu bouillonnes encore.

Crois-moi ! ceux-là qui sont actuellement au Luxembourg et au Palais-Bourbon, ceux-là sont tes ôtages ; ceux-là tous semblables, d'ailleurs, à ceux que tu nommerais pour une Chambre unique, tu les tiens.

C'est à ceux-là que tu dois imposer une nuit du 4 août ! en leur criant ces deux mots : Plus de capitalisme ! plus de salariat !

S'ils ne t'écoutent pas, hé bien, fais tes affaires toi-

même et ne t'enrégimente pas derrière un homme quel qu'il soit.

Un homme incarne toujours des appétits, et c'est pourquoi tu vois de soi-disantes *opinions* se grouper sous forme de *partis politiques*.

Même ceux qui sont le plus près de la vérité scientifique sociale, ceux qui sont les représentants les plus autorisés de la classe non-possédante se sont crus obligés de faire de la *politique*, au lieu de faire seulement de la *science !*

Au lieu de s'appeler simplement « des travailleurs », ils ont pris le nom de « parti ouvrier » ; or, un parti ne vit que par la politique, et la politique empoisonne. Elle a empoisonné toutes les classes dirigeantes ! Comment n'empoisonnerait-elle pas les classes dirigées ?

La vérité sociale ne sera pas plus triomphante du triomphe du PARTI *ouvrier* que du triomphe du PARTI *Boulanger*, que du triomphe du PARTI *Ferry*, parce que ce triomphe impliquera toujours la prédominance et par suite, le parasitisme d'une classe sur toutes les autres.

Or, avec le parasitisme restauré, même sous une autre forme, toute l'épopée lamentable que je viens de narrer sera à recommencer [1] !

Il est profondément humiliant pour la France d'avoir à constater qu'à l'heure actuelle, trois hommes dominent ses destinées :

L'un est appelé Philippe (d'Orléans) ; l'autre Jules (d'Épinal) ; l'autre enfin Georges (de Clermont).

Le premier il est suffisamment connu par sa nullité ; fantoche, il n'existe que par les appétits qu'il résume : ceux-ci plus tièdes, parce qu'ils sont plus repus depuis dix-huit ans.

[1] Répondant à Boulanger, le 4 juin, Clémenceau a eu l'*inconscience* de « reprendre le mot de Gambetta : on ne *gouverne* qu'avec un parti ! » GOUVERNER ! ! ! Quelle rage bourgeoise de jouer toujours à la royauté ? au lieu de faire, simplement, de l'administration !

Le second, son histoire est dans ce livre. A toutes les sottises qu'il a débitées et que j'ai enregistrées, il vient d'en ajouter une dernière, que voici :

Le 16 avril, à Épinal, il disait, avec une feinte naïveté qui, au surplus, dénonçait sa profonde ignorance, les phrases suivantes :

« .... Il ne servirait à rien de le dissimuler : le « gouvernement républicain traverse une crise sérieuse, « d'autant plus grave qu'elle semble plus INATTENDUE (!). « Nous voyons reparaître, tout à coup, les symptômes « que l'on pouvait croire à jamais étouffés dans les « hontes du passé. Les bons citoyens assistent avec « surprise, avec angoisse, à un violent retour de l'es- « prit césarien et plébiscitaire. Toutes les déceptions, « tous les mécontentements que la Chambre a suscités « depuis deux ans se tournent en accusations contre le « régime parlementaire. Ce n'est pas seulement aux « députés, c'est aux institutions elles-mêmes que l'on « s'en prend. »

Or, après avoir ainsi parlé, le même, sans s'apercevoir du soufflet qu'il s'appliquait, ajoutait :

« L'expérience du passé ne servirait-elle donc qu'à « ceux qui en ont subi directement les sanglantes « leçons[1] ? »

Vraiment ! Est-ce que les leçons, sanglantes ou non, qui s'appellent le Tonkin, la Tunisie, les grèves, les émeutes, les accaparements capitalistes, les ruines et les Kracks n'existent pas dans le passé et sont muette pour Jules ?

Et quand il se plaint de voir attaquer les « institutions, » comment ne remarque-t-il pas qu'elles seules n'ont point changé, mais au contraire, que depuis cent années, LES MÊMES ont été servies pas cinq gouvernements différents ?

Comment, enfin, de gaieté de cœur se déclare-t-il

[1] Discours reproduit par la Justice du 16 avril 1888.

aveugle, surtout imprévoyant, puisque la crise lui semble INATTENDUE à lui, alors qu'il suffisait d'une étude sérieuse, faite de bonne foi, pour pouvoir, plusieurs années à l'avance, en préciser jusqu'à la date exacte.

Le dernier des trois personnages que j'ai désignés est le bruyant banqueteur du Café Riche.

Celui-ci, comme Jules Ferry, ignore l'histoire sociale.

Dans ses discours, lorsqu'il est mis en présence du mal social, qu'il demande à guérir, que dit-il ?

A Anzin, il a dit les choses suivantes :

« Tant que je serai à la Chambre, je prends l'enga-« gement formel de travailler énergiquement à la solu-« tion des problèmes sociaux, desquels dépend l'amé-« lioration du sort de toutes les classes ouvrières, et « qui n'est, en somme, que la solution des problèmes « politiques [1]. »

Oser dire que la solution des problèmes sociaux n'est que la solution des problèmes politiques est véritablement digne de Ferry.

Ferry et Boulanger ont donc le même système et, comme l'effroyable baron Louis, si souvent plagié par Léon Say, ils répètent tous en chœur cette ineptie :

« Faites-moi de la bonne politique et je vous ferai de « bonnes finances. »

Or, l'abbé baron Louis s'adressait à ses bons amis les capitalistes et, à eux, il avait grandement raison de dire :

Soyez politiques, c'est-à-dire fourbes, et nous écorcherons ensemble la poule populaire sans la faire crier.

[1] Discours reproduit par l'*Intransigeant* du 15 mai 1888.

C'est bien là, d'ailleurs, toute sa conception, mais c'est aussi celle de Ferry et de Clémenceau ; la *politique de parti* pour ces ignorants tout est là. Or, il suffit d'étudier le bizarre discours, lu par Boulanger, le 4 juin, à la Chambre, pour s'apercevoir que lui, comme tout son entourage, *ignore* absolument quelles sont les vraies causes du « mal matériel et moral » dont souffre la France.

Abbé baron Louis! *abbé baron* Say! *abbé baron* Ferry ! *abbé baron* Boulanger, tous sont les mêmes pions du même échiquier capitaliste.

Et leurs criailleries, aux heures des misères populaires, leurs plaintes « enfarinées » montrant habilement « ce mal de l'un » qui pourrait bien « profiter à l'autre » comme profite au bourgeois d'à côté la vente par autorité de justice des meubles de son voisin, ces plaintes dis-je, sont un fidèle écho de cette férocité de la bête humaine, à laquelle s'adresse ce camelot du boulevard qui, le soir, brame aux échos :

« Tous les volumes à vingt sous! demandez le mas-
« sacre des volumes ! ! la ruine des libraires ! ! ! »

Non content des harangues ambiguës qu'il promène, Georges Boulanger a brigué les lauriers de l'historien.

Il a signé un livre, qu'il a acheté, dit-on.

Je ne perdrai pas mon temps à critiquer les aperçus enfantins par lesquels débute ce livre.

Je me bornerai à constater que le fait seul de choisir l'HEURE ACTUELLE pour populariser ces mots : « L'INVASION ALLEMANDE, » dénonce le système de destruction batailleuse sur lequel il compte pour s'imposer à ce pays.

Cela venant après les provocations chauvines de Tunis, après la bruyante phrase cent fois répétée :

« Si je cherchais la guerre, je serais un fou, mais si je
« ne m'y préparais pas, je serais un misérable ; » cela venant après les attitudes douteuses du ministre lors de l'incident Schænebelé ; après les discussions particulièrement acrimonieuses contre l'Italie[1], développées surtout par les journaux, ses amis, tout cela, dis-je, me crée cette conviction intime que le seul système du prétendant consiste à *réduire* par la mort, le prolétariat que le capital ne veut plus nourrir.

Jusqu'ici les provocations n'ont pas réussi à créer l'état de guerre, uniquement parce que, comme je l'ai

[1] Et contre l'*Autriche* (incident Tisza).

démontré, l'Allemagne n'en a point l'appétit aussi aiguisé qu'en 1870; à preuve : c'est qu'en 1870, il a fallu, pour déchaîner les hostilités, des incidents bien moins graves, en fait, que ceux de Pagny et de Raon-sur-Plaine.

Mais il n'en sera pas toujours ainsi : comme la France, l'Allemagne arrivera au point de misère populaire qui crée les entraînements psychologiques ; or, jai démontré, plus haut, que la France ne pouvait subir aucune tuerie, même victorieuse sans se ruiner davantage.

Que le lecteur, donc, ne se méprenne pas : il est faux que le peuple français souhaite la guerre.

Ce qu'on appelle son réveil patriotique est simplement le cri de sa souffrance, lequel n'est baptisé *réveil guerrier* que par les coalitions capitalistes parlant à travers leurs journaux.

Quels qu'ils soient, ces journaux, ils mentent comme mentaient ceux de 1870 : l'*Univers*, l'*Opinion nationale*, le *Gaulois*, le *Figaro*, le *Journal de Paris*, le *Correspondant*, la *Liberté*, la *Presse*, l'*Union*, le *National*, la *Gazette de France*, le *Siècle*, le *Soir*, le *Monde*, le *Journal des Débats*, la *Revue des Deux Mondes*, tous cités par Jules Delafosse dans un récent article[1], s'ils attribuent encore, en 1888, à la masse populaire, un appétit guerrier qui émane seulement d'une poignée de dirigeants capitalistes !

Le peuple donne à sa souffrance tous les noms dont on impressionne sa cervelle et qu'on impose à son ignorance, mais jamais il ne cherche la destruction internationale, dont il subit tous les dangers sans jamais pouvoir diriger ses destinées.

Plus de mots ! plus de fourberies !

Peuple ! ceux qui t'embrigadent pour la révision et leurrent, quels qu'ils soient[2] !

[1] *Le Matin*, mardi 13 mai 1888.

[2] En fait ceux de la *Rue de Sèze*, comme ceux de la *Rue*

Encore une fois, rappelle-toi la nuit du 4 août 1789.

De cette nuit, voici les actes résumés par un historien qui n'était certes pas socialiste :

« L'assemblée nationale, a-t-il écrit, tint, dans la nuit « du 4 août 1789, une séance à jamais célèbre. Là, par « un esprit d'entraînement dont il n'existait aucun « exemple dans l'histoire, les députés de la noblesse, « ceux du clergé, et, après eux, ceux des communes, « firent, tour à tour, et au bruit des acclamations, l'aban- « don de tous leurs droits et privilèges. On décréta « d'enthousiasme l'abolition du titre de serf et celles des « juridictions seigneuriales des privilèges de la noblesse, « des provinces et des villes, le rachat de la dîme, l'éga- « lité des impôts, l'admission de tous les Français aux « emplois civils et militaires et la destruction de tout ce « qui pouvait rappeler, directement ou indirectement, « le régime féodal ou la monarchie absolue [1]. »

Eh bien, si tu te lèves, Peuple, cet entraînement peut se renouveler.

Mais, écoute ceci : la Constituante fut dominée par la juiverie. Sous les noms bourgeois et roturiers de *capital* et de *salariat*, elle a rétabli tous les privilèges abolis.

Cadet sont des coteries d'Arlequins désirant se substituer à cette autre coterie d'Arlequins qui nous GOUVERNE (!), voilà tout. Mais, étant faits d'équivoques et de promiscuités, ils ne sauraient mériter la confiance publique ; le seul rôle auquel ils soient voués, est celui d'*agents révolutionnaires*, rôle qui sera d'autant plus efficace qu'il aura pour complice l'ignorance populaire.

Produits d'un milieu dans lequel ils évoluent, sans le déparer du reste ils accomplissent une fonction naturelle, analogue à celle des asticots dans les cadavres ; tout cela finira par une *jacquerie*, comme je l'ai annoncé il y a quatre ans ; et par malheur ce sera, peut-être, seulement après avoir passé par cette *jacquerie* et par une réaction déjà menaçante, que la France, sera mûre pour les réformes scientifiques qui composent le *socialisme*.

[1] *Histoire de France,* par Amédée Gabourd.

ET EN EFFET : IL Y A ENCORE DES TITRES NOBILIAIRES QUI S'ACHÈTENT ; IL Y A DES ÉVÊQUES RICHEMENT DOTÉS ; LE SERF EST SALARIÉ ; LA JURIDICTION SEIGNEURIALE ? C'EST LA JURIDICTION CAPITALISTE ; LES PRIVILÈGES DE LA NOBLESSE ! CE SONT LES PRIVILÈGES DU CAPITAL ; LES PRIVILÈGES DES PROVINCES ET DES VILLES ? CE SONT LES BUDGETS DÉPARTEMENTAUX, COMMUNAUX, LES OCTROIS ; LES EMPRUNTS ; LA DIME ? C'EST LE PRÉLÈVEMENT CAPITALISTE, QUANT A L'ÉGALITÉ DES IMPÔTS, OU EST-ELLE ? ET QUANT A L'ADMISSION DE TOUS LES FRANÇAIS AUX EMPLOIS CIVILS ET MILITAIRES ? CETTE ADMISSION EST DEVENUE CHARGE POUR TOUT LE MONDE, PRIVILÈGE POUR QUELQUES-UNS.

Voilà où nous en sommes après cent ans !

Peuple que l'histoire du passé te serve !

Sois généreux d'abord !

Mets en demeure tes gouvernants d'imiter leurs pères de 89 ;

S'ils refusent ? exige, impose, prends !

Et surtout, ayant *obtenu*, ou de gré ou de force, veille !

VEILLE SUR LES HYPOCRITES DU LENDEMAIN, POUR QUE, COMME LA JUIVERIE D'ANTAN, CELLE D'AUJOURD'HUI NE DÉTRUISE PAS TA VICTOIRE !

FIN DU TOME SECOND

Au moment où paraît cet ouvrage, la mort de Frédéric II est officielle.

Son successeur, Guillaume II, est réputé tout acquis aux idées du Chancelier.

Mais cette circonstance ne saurait suffire à modifier les antagonismes économiques que j'ai signalés en Europe.

Dès lors, et contrairement à certaines opinions, il n'y a ni plus ni moins d'aléas qu'avant le décès de Frédéric.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME SECOND

II. — PROGRESSIONS ANARCHIQUES (suite).

FIN DE LA TABLE DU TOME SECOND.

TABLE ANALYTIQUE

I. — SOLIDARITÉS SÉCULAIRES

1. — La routine historique.

2. — Les caractéristiques.

3. — Incubation de la Troisième République.

II. — PROGRESSIONS ANARCHIQUES.

1. — Lutte sur les cadavres.

PÉRIODE 1870-1871-1872

2. — Vautours Multicolores.

PÉRIODE 1873-1874-1875

3. — Evohé! Jéhovah!

PÉRIODE 1876-1877-1878.

4. — Les Ciseaux de Dalila

PÉRIODE 1879-1880-1881

4. — Trompettes de Jéricho.

PÉRIODE 1882-1883-1884

6. — La Roche Tarpeïa

PÉRIODE 1885 — 1886 — 1887

—

III. — LES RÉSULTATS

1. — Contrôle scientifique.

2. — Prévisions.

3. — Conclusion.

POST-SCRIPTUM

TABLE ALPHABÉTIQUE

ET

INDEX DES NOMS CITÉS

B

D

E

H

I

J

M

S

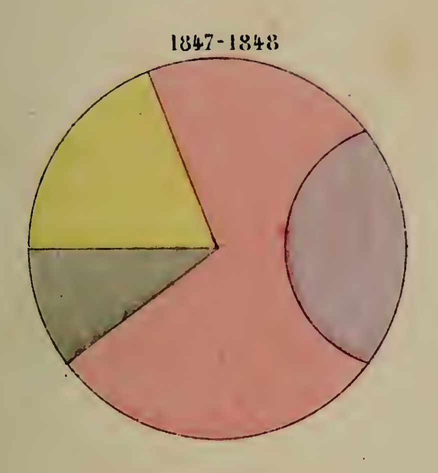
SAINTS

T

Planche IX

ANTAGONISMES

1847-1848



1882-1883

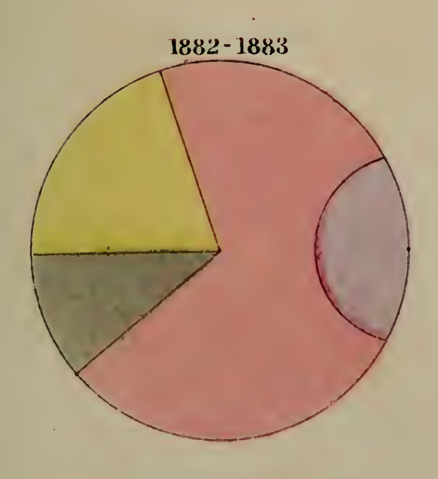


Planche X

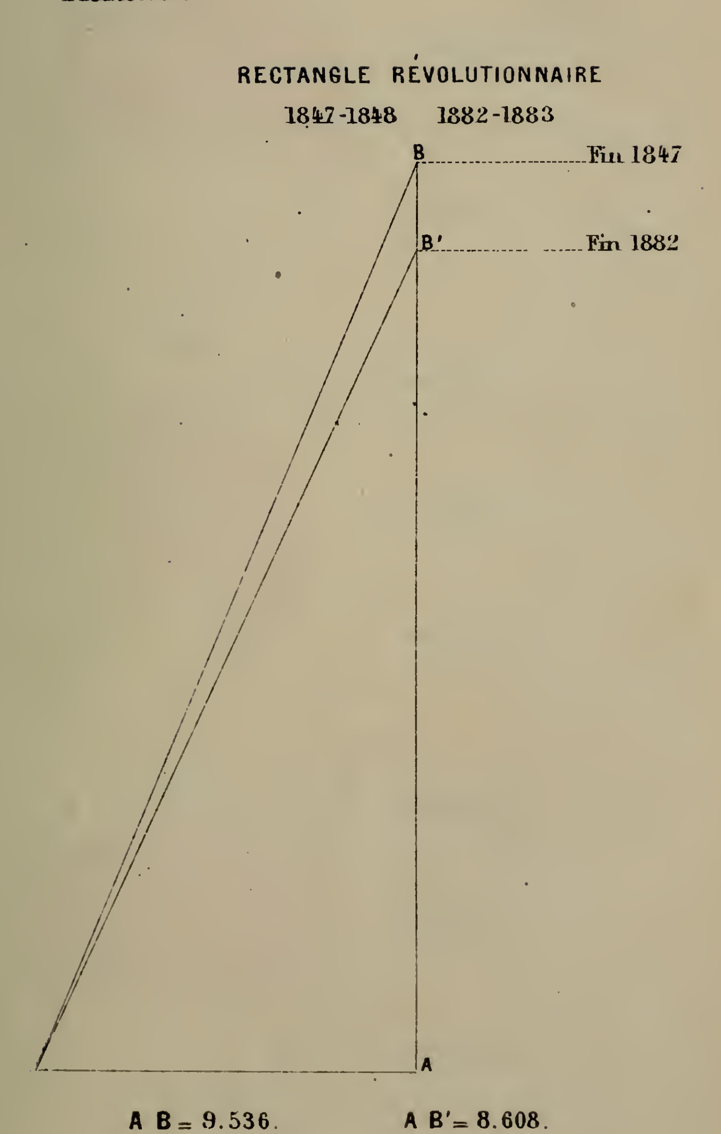

RECTANGLE RÉVOLUTIONNAIRE
1847-1848 1882-1883
B
Fin 1847
B'
Fin 1882
A
A B = 9.536.
A B' = 8.608.

Planche XI

1877

Abstentions

Majorité

Minorité

1881

Abstentions

Majorité

Minorité

1885

Abstentions

Majorité

Minorité

Jaune *Possédants*
Rouge *Non Possédants*

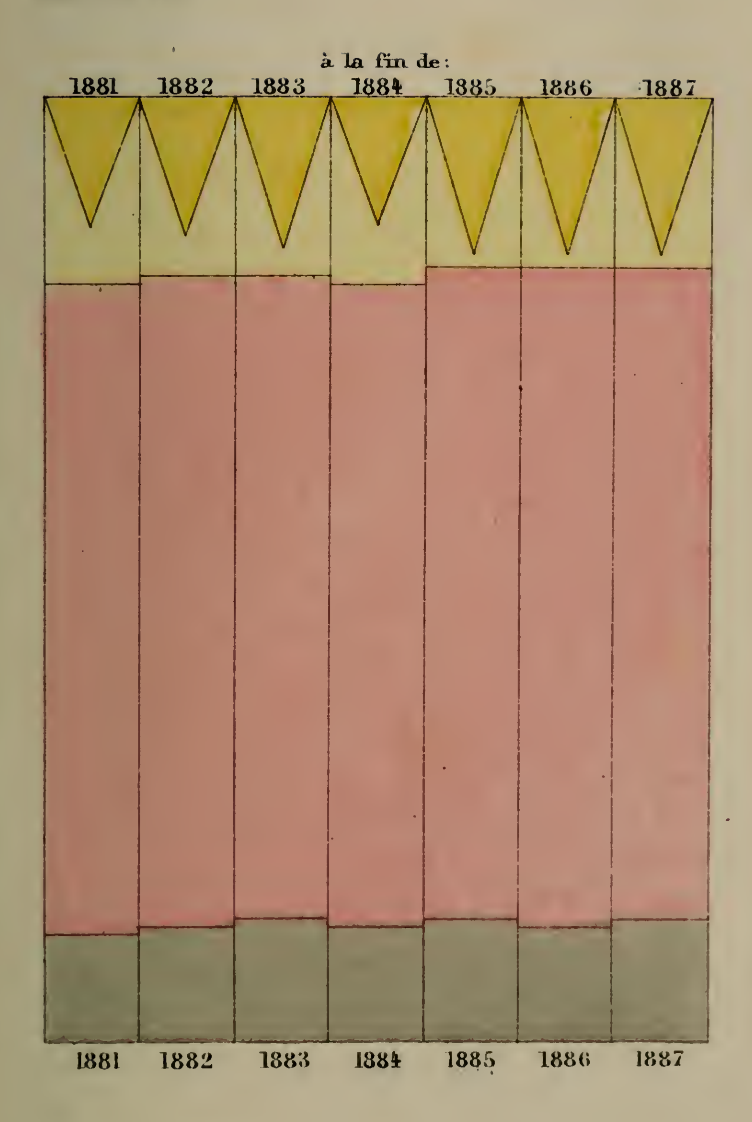
Planche XII

RECTANGLE RÉVOLUTIONNAIRE

1847 1882 1887

A B = 9.536 A B' = 9.531 A B'' = 8.608.

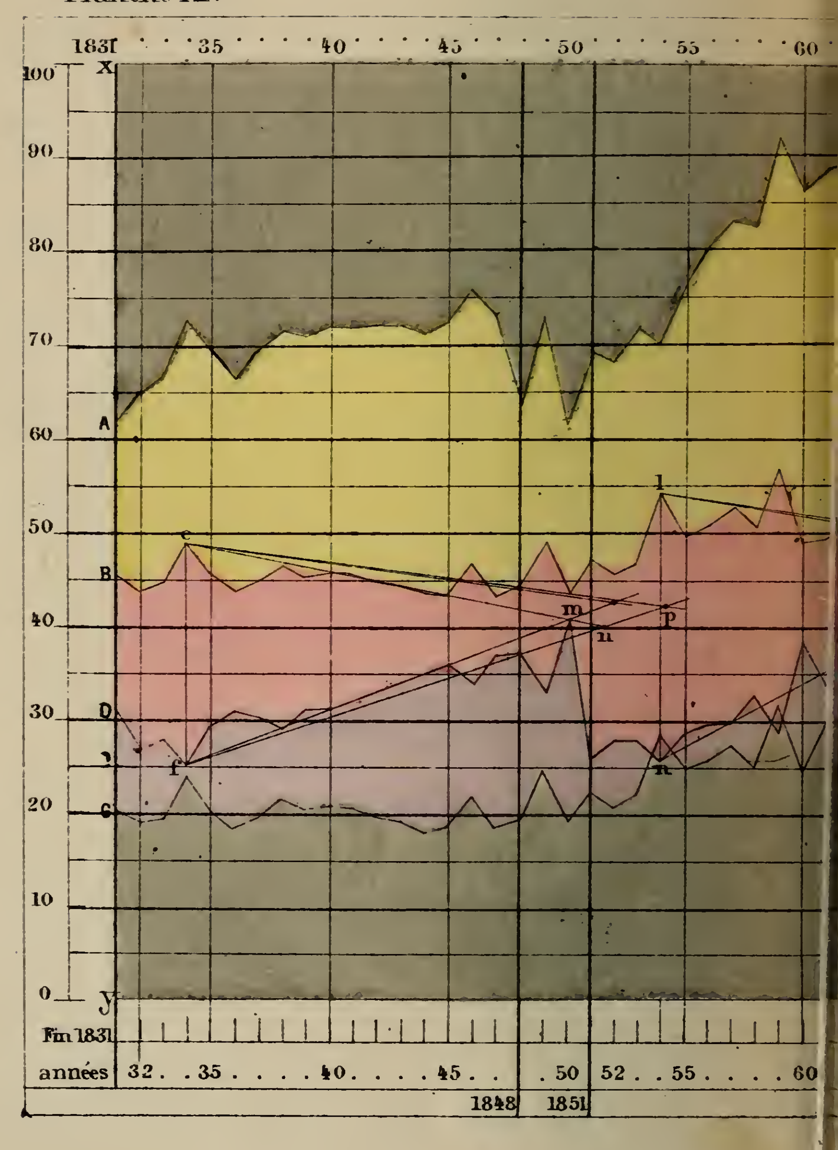
Planche XIII



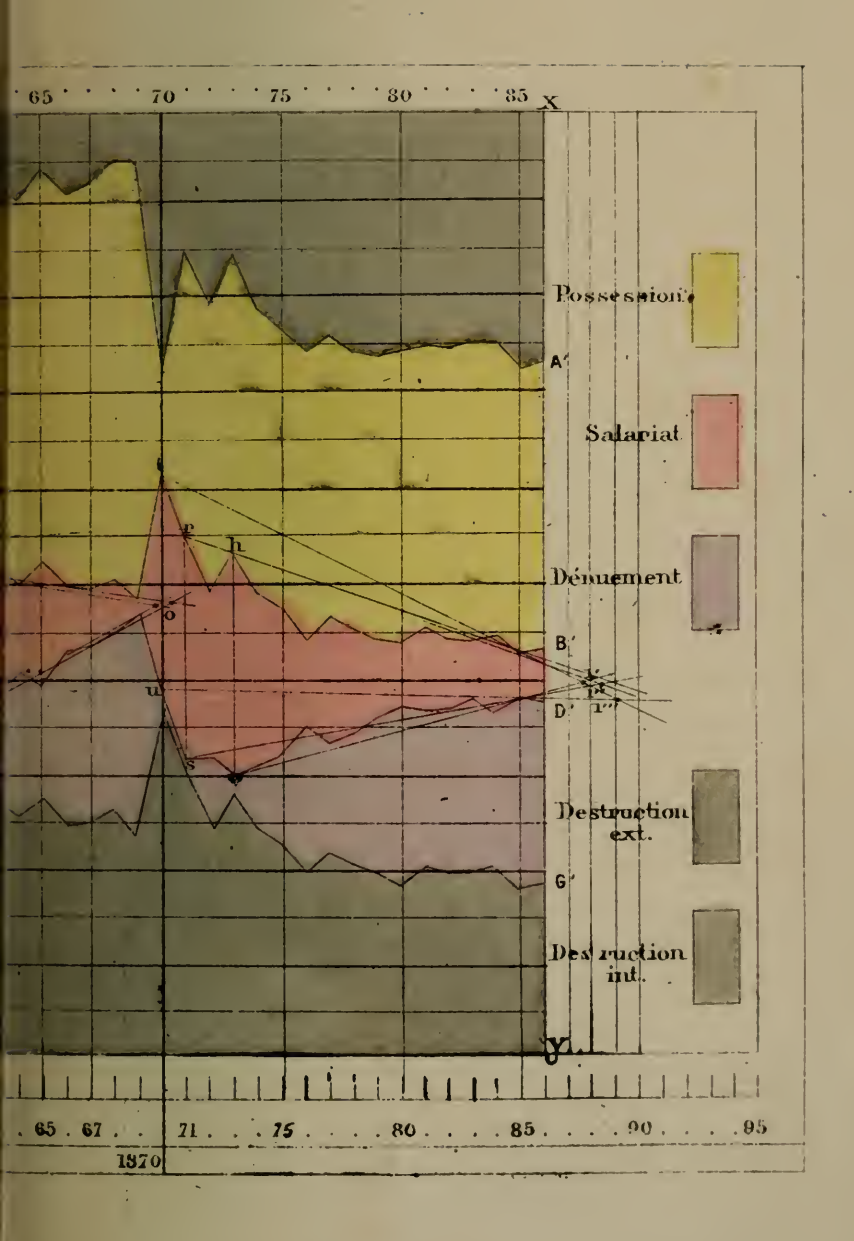
Jaune : *Possédant*
Rouge : *Salariat*
Noir : *Dénuement*

Les triangles supérieurs expriment la proportion des exigences capitalistes

Planche XIV



1831 . . 35 . . . 40 . . . 45 . . . 50 . . . 55 . . . 60
100
90
80
70
60
50
40
30
20
10
0
X
A
B
D
C
y
e
f
l
m
n
p
Fin 1831
années 32 . . 35 . . . . 40 . . . . 45 . . . 50 52 . . 55 60
1848
1851


65
70
75
80
85
X
Possession
A'
Salariat
Dénuement
B'
D'
Destruction ext.
G'
Destruction int.
Y
o
u
p
h
s
65 . 67
1870
71
75
80
85
90
95



PARIS — TYPOGRAPHIE A.-M. BEAUDELOT, 9, PLACE DES VOSGES